Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13171 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 4 JUIN 1987

Relève à la Banque centrale des Etats-Unis

Le départ de M. Volcker perturbe les marchés des changes

Le président Reagan a annoncé, le mardi 2 juin, la décision de M. Paul Volcker de ne pas briguer un troisième mandat à la tête de la Réserve fédérale. L'actuel président de la Banque centrale, qui prit ses fonctions en août 1979, restera à son poste jusqu'à l'expiration de son mandat en août prochain. Il sera remplacé par M. Alan Greenspan, qui fut conseiller économique du président Gerald Ford de 1974 à 1976. La nouvelle du départ de M. Volcker a perturbé le marché des changes. Les cours du dollar ont chuté brutalement mardi sur tous les marchés, perdant près de 3 %. Cependant le billet vert se redressait légèrement mercredi après l'intervention des banques centrales.

(Lire page 27 les articles de BERNARD GUETTA et de PAUL FABRA.)

Un homme d'influence

L'ampleur de la réaction des marchés des changes au départ de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, banque centrale des Etats-Unis, donne la mesure du prestige que l'homme avait acquis et de l'importance de sa fonction. A huit jours du sommet de Venise, sur lequel plane le spectre d'un ralentissement général de la croissance et d'une aggravation de la situation d'un tiers-monde lourdement endetté, la planète entière a les yeux fixés sur ce personnage redoutable et redouté qu'est un président de la Réserve.

Jouissant d'une grande indépendance face à un exécutif souvent tenté de faire pression sur lui, il peut exercer une influence décisive. On l'a bien vu lorsque M. Volcker entreprit au début de 1980 de casser une inflation dépassant 13 % en faisant monter vertigineusement le coût du crédit et en plongeant volontairement les Etats-Unis dans la récession. On l'a vu également lorsque, à partir de 1982, il facilita un redémarrage spectaculaire de la croissance en assouplissant sa politique.

Malgré les déclarations officielles, le départ de M. Volcker était plus ou moins souhaité par la Maison Blanche, qui était récemment entrée en conflit avec lui à propos de sa croisade pour la réduction du déficit budgétaire et le relèvement indispensable des impôts.

Après six ans de présidence de M. Reagan, les Etats-Unis continuent de vivre au-dessus de leurs moyens, accumulant les déficits de toute sorte et devenant le premier débiteur mondial. Surtout, après deux ans de « sagesse », l'inflation se réveille outre-Atlantique, passant de 1 % à près de 5 % en rythme annuel, sapant la confiance dans le dollar et poussant les taux d'intérêt à la hausse, au risque de provoquer à terme une récession qui pourrait s'étendre.

C'est dire à quel point les faits et gestes de M. Alan Greenspan, successeur de M. Paul Volcker à partir du mois d'août prochain, vont être scrutés par les milieux financiers internationaux. Sans doute sa désignation a-t-elle été relativement bien accueillie : on redoutait tellement celle de M. Beryl Sprinkel, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, jugé trop laxiste. Mais M. Greenspan devra confirmer sa réputation d'orthodoxie, face aux dangers qui menacent l'économie américaine, et acquérir cette expérience internationale qui faisait la force de son prédécesseur.

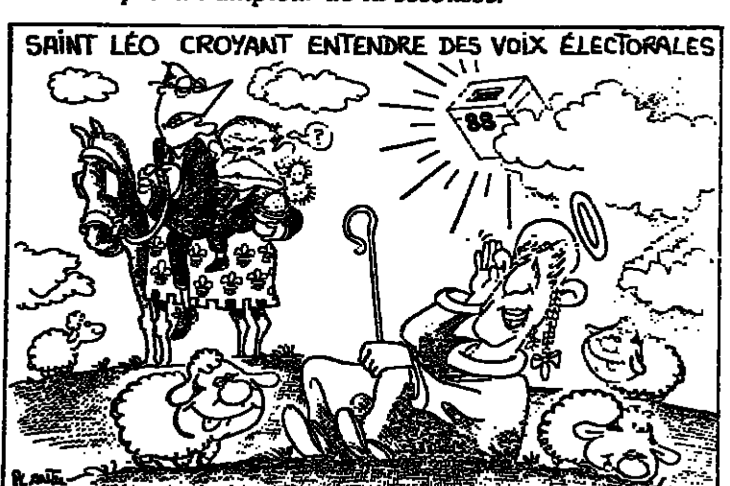
Le fait qu'il soit considéré comme un ami politique de l'équipe en place, dont le souci avoué est de maintenir la croissance à dix-huit mois des élections, laisse planer sur sa fermeté un doute que traduit parfaitement la réaction des marchés financiers.

Dès son entrée à la Réserve fédérale, tout nouveau venu acquiert cependant un sens plus aigu de ses responsabilités. C'est ce qui s'est passé depuis trois ans pour les administrateurs nommés par M. Reagan, qui, progressivement, ont fait preuve de davantage d'orthodoxie. Il est à souhaiter qu'il en sera de même pour M. Greenspan.

La majorité divisée par les ambitions présidentielles

Rappelé publiquement à l'ordre par M. Chirac M. Léotard dira samedi s'il quitte le gouvernement

Vingt-quatre heures après la publication, le mardi 2 juin, d'un communiqué de l'hôtel Matignon sommant M. Léotard de choisir entre son appartenance au gouvernement et son rôle de chef de parti, la question du départ du ministre de la culture reste posée. Cette crise politique trouvera peut-être son dénouement le 6 juin à Fréjus où le secrétaire général du PR doit s'adresser à ses militants à l'occasion du dixième anniversaire de cette formation. D'ores et déjà, il apparaît que ni M. Chirac ni M. Léotard n'avaient prévu l'ampleur de la secousse.



Lire nos informations pages 6 et 32

Crise d'autorité

par ANDRÉ FONTAINE

ON avait dit trop tôt que 1987 serait, en France, par exception, une année sans élections. Celle du président de la République a beau n'avoir lieu qu'au printemps 1988, la campagne électorale est pratiquement ouverte. C'est peu de dire qu'elle empoisonne la vie politique, affaiblissant de manière navrante la capacité du pays à répondre aux mille défis auxquels il lui faudrait faire face d'extrême urgence et avec le maximum de détermination.

La crise – le mot n'est pas trop fort – à laquelle nous assistons aujourd'hui ne résulte pas, comme on aurait pu s'y attendre, d'une aggravation des contradictions entre les deux pôles de la cohabitation. C'est tout le contraire : elle n'a jamais mieux marché. Il faut dire que le chef de l'Etat voit tous les vents souffler pour le moment dans sa direction. Le principal obstacle à sa réélection tient moins à ses adversaires qu'à son âge.

Sachant qu'une bonne part de son actuelle popularité tient à ce qu'il fait de plus en plus figure, aux yeux de l'opinion, de garde-fou, voire de rassembleur, il a mis fin à la guérilla contre Matignon. Il se donne même à l'occasion les gants de reprendre à son compte, en en modifiant à peine les termes, telle ou telle formule de Jacques Chirac répondant, sans le nommer, à Jean-Marie Le Pen, dont la capacité d'encombrement croît dans les mêmes proportions que celles du rhinocéros de Ionesco.

Le chef du Front national n'a pas moins de raisons que François Mitterrand, dont il sert ainsi provisoirement les desseins, d'être satisfait : il a mis ce qu'il est convenu d'appeler la majorité dans l'obligation de se battre sur deux fronts.

(Lire la suite page 6.)

La mort de François Perroux

Le Claudel de l'économie

François Perroux, professeur honoraire au Collège de France, est mort le mardi 2 juin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans dans une clinique de Stains. Ses obsèques auront lieu le vendredi 5 juin à 16 heures, à l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Massif, toujours vêtu de sombre, l'oreille tendue pour pallier une certaine surdité, une voix reconnaissable entre toutes, qui aimait l'envolée, l'éloquence de chaire – celle de Bossuet plus encore que celle de l'*Alma mater*, – François Perroux fut sans doute, à la fois, l'économiste français le plus renommé, le plus fécond et le plus singulier de notre siècle.

Sa puissance de travail et, ce qui est encore mieux, d'imagination conceptuelle fut riche au point que le seul énoncé de ses livres, articles, communications – en France et dans les quelque quinze universités étrangères dont il avait été nommé docteur *honoris causa*, – tient à peine en une quarantaine de pages, simple interligne.

Dès 1926 (il a vingt-trois ans), il publie un livre sur *le Problème du profit*. Pas un petit opuscule d'entrée en matière économique, mais un ouvrage de plus de cinq cent cinquante pages ! Il n'aurait sans doute pu ensuite abattre la somme de contributions que l'on sait, s'il n'avait constamment recherché la stimulation de groupes de réflexion, soit à l'université de Lyon où il commença à enseigner, à l'université de Paris, où il prodigua ses cours de 1935 à 1955, à l'Ecole pratique des hautes études, à l'Institut des sciences politiques, et largement hors de nos frontières.

Mais ses « laboratoires » les plus productifs furent incontestablement l'Institut de science économique appliquée, fondé en 1944 et qui devint ensuite l'Institut de sciences et de mathématiques économiques appliquées (ISMEA), le Collège de France où il se vit attribuer la chaire d'analyse des faits économiques et sociaux, enfin l'Institut d'études pour le développement économique et social qu'il dirigea pendant quelques années et où les débats sur le tiers-monde entre étudiants et professeurs furent souvent houleux entre 1965 et 1968.

On ne rassemble pas en un bouquet d'hommages les mille et une pousses de cet arbre de science, planté en notre sol. Il y avait du Claudel dans François Perroux, cette façon qui n'appartenait qu'à lui de parler souvent sur un registre lyrique du phénomène d'accumulation ou du saint-simonisme, de marier les paysages économiques de l'Orient et ceux de l'Occident, comme pour tenir embrassés le temps et l'espace où l'homme construit.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 29.)

La campagne des élections législatives dans les Midlands

Les déchirures du cœur noir de l'Angleterre

A une semaine des élections, la polémique sur les questions économiques est au centre de la campagne électorale britannique. Un sondage, publié le mardi 2 juin, qui laissait prévoir une poussée des travaillistes, a provoqué quelque nervosité dans les milieux financiers. La plupart des instituts de prévision annoncent cependant la victoire des conservateurs.

MANSFIELD
de notre envoyé spécial

« *Deux ans après, toute une communauté, autrefois très soudée, reste profondément divisée au point que l'on se croirait presque en Irlande du Nord.* » Le recteur de la paroisse d'Ollerton hésite à peine à faire cette pénible comparaison. La longue grève des mineurs, en 1984-1985, a laissé de douloureuses cicatrices dans la circonscription de Mansfield, au cœur du pays noir.

C'est à Ollerton que l'on a relevé le premier mort du conflit, dans une bousculade entre manifestants et policiers qui protégeaient les mineurs en rupture avec leur syndicat et son président, M. Arthur Scargill. C'est dans cette région que s'est préparé l'échec de M. Scargill et, pour Mme Thatcher, une victoire sans doute aussi importante que celle des Malouines. La « dame de fer » ne manque pas une occasion de se prévaloir de ce haut fait pour vanter les mérites de sa croisade anti-syndicale. Celle-ci est, à ses yeux, l'un des éléments essentiels de la transformation politique, économique et sociale qu'elle souhaite achever.

Aujourd'hui encore, dans cette partie des Midlands, l'hostilité fraticide entre anciens grévistes et anciens non grévistes n'est pas près d'être oubliée. Le terrible mot de « *scab* » (salaud, traître) est toujours inscrit sur les murs et dans les mentalités. Des familles restent brouillées à jamais et les enfants, dans la cour de récréation, n'en finissent pas de régler les comptes de leurs parents. Il faut savoir que tel pub est celui des « jaunes », tel autre, celui de la « gauche dingue ».

Au centre d'une Angleterre que l'on dit, à divers titres, de plus en plus coupée en deux, les Midlands sont le principal champ de bataille électoral.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

SRI-LANKA : l'épreuve de force entre New-Delhi et Colombo

La flottille transportant les secours indiens à la population tamoule a pris la mer

A la suite de la décision indienne d'acheminer, par voie maritime, une *« aide humanitaire »* à la population tamoule de la presqu'île sri-lankaise de Jaffna, *Colombo a placé ses forces* armées en état d'alerte. Ce mercredi 3 juin, la flottille indienne transportant les secours a pris la mer.

MADURAI (Sud de l'Inde)
de notre envoyé spécial

Epreuve de force entre un géant et un nain ? L'armée sri-lankaise sur le pied de guerre : la diplomatie indienne plus décidée que jamais à violer l'intégrité territoriale de l'ancien Ceylan pour secourir les Tamouls de Jaffna ; les séparatistes tamouls accusés d'avoir sauvagement assassiné, au petit matin, trente-trois personnes, dont vingt-neuf moines bouddhistes, dans le sud-est de l'île... La journée du mardi aura été la plus chaude, la plus tendue et potentiellement la plus dangereuse de l'histoire des relations indo-sri-lankaises.

Mercredi, après une nuit d'une activité fébrile entre New-Delhi, Madurai et Colombo, on ne savait toujours pas avec certitude si M. Rajiv Gandhi allait ou non prendre le risque d'une confrontation armée pour mener à bien la *« mission humanitaire »* dont il s'est chargé. La flottille de bateaux de pêche sur lesquels seront chargés médicaments et vivres destinés aux Tamouls *« ira comme prévu à Jaffna »*, affirmait-on la veille aux quatre-vingt-dix journalistes amenés pour l'occasion à Madurai.

New-Delhi ajoutait que les vingt embarcations prévues ne seront *« ni armées ni escortées »*. A tout hasard, cependant, on faisait savoir *« en privé »* aux envoyés spéciaux que les frégates des gardes-côtes de la marine indienne croiseraient dans les parages *« au cas où... »*. Un peu plus tôt, dans l'après-midi, au cours d'une session parlementaire extraordinaire précédée d'un conseil des ministres non moins extraordinaire, le chef du gouvernement sri-lankais, M. R. Premadasa, avait été des plus fermes : *« Nos forces armées, infanterie, marine et aviation ont reçu l'ordre de défendre l'intégrité territoriale du pays. »* Et il ajoutait, après avoir rappelé que Colombo était prêt à discuter de l'opportunité et des modalités de l'expédition indienne : *« Toute action unilatérale de l'Inde sera considérée par nous comme une violation de notre souveraineté et de notre indépendance. »*

En fin de soirée, Colombo avertissait en outre les pêcheurs indiens candidats à la traversée *« humanitaire »* qu'ils le feraient *« à leurs risques et périls »*. La tension monta alors encore de quelques degrés. Invités par New-Delhi à retirer sur le champ cette menace, les Sri-Lankais n'en firent rien. Ce fut assez pour décourager M. Motilal Gupta, le chef de la délégation de la Croix-Rouge, tiré la veille de son lit pour *« superviser la mission humanitaire »* : *« Si la Croix-Rouge sri-lankaise ne coopère pas avec nous, moi, je n'y vais pas. »* Mais New-Delhi insista : *« Il est impératif que les secours parviennent sans délai aux trois cent mille Tamouls menacés de famine et d'épidémies à Jaffna. »*

L'opinion à témoin

Que Colombo ait rejeté ces allégations ne compta pas. L'opinion publique indienne réclame une action en faveur des Tamouls et *« l'opération aura lieu »*. Les diplomates en poste dans la capitale indienne ont d'ailleurs été officiellement informés mardi de la *« situation réelle »* à Jaffna par des hauts fonctionnaires des affaires étrangères et par un conseillé privé de M. Rajiv Gandhi. Le premier ministre, lui, était à ce moment-là en voyage au Gujarat, *« comme prévu »*.

Chacun des deux camps prend désormais l'opinion internationale à témoin. Colombo a fait savoir qu'elle tenait les pays de la région *« informés de ce qui sera considéré par tout le monde comme une menace d'un pays puissant à l'égard d'une petite nation »*. Il est également question, dans la capitale sri-lankaise, d'organiser une manifestation monstre anti-indienne et même, éventuellement, de demander la réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies. On n'en est pas encore là.

M. Rajiv Gandhi n'a pas cessé depuis deux ans de répéter qu'il n'était *« pas question »* d'envoyer les soldats à Jaffna défendre *« la minorité tamoule contre les atrocités de l'armée sri-lankaise »*. La pression sur le premier ministre indien est-elle devenue si intolérable, et sa position politique intérieure si fragile, qu'il ne puisse reculer sans risque de troubles ? Une chose est sûre, le massacre des moines bouddhistes — religion majoritaire à Sri-Lanka, alors que la minorité tamoule est essentiellement hindouiste — mardi, sur une route isolée de la région d'Amparai (*le Monde* du 3 juin), n'a fait que renforcer un peu plus le sentiment anti-indien dans l'ancien Ceylan.

Les moines se rendaient en autobus à Kandy — haut lieu du bouddhisme sri-lankais — pour une cérémonie religieuse. Un commando armé — des Tigres tamouls, selon les autorités — les a fait descendre du véhicule, les a alignés le long de la route et froidement abattus. En plus des trente-trois morts, une douzaine de moines et huit civils ont été sérieusement blessés.

Si M. Rajiv Gandhi décide de passer outre à l'interdiction formelle de Colombo — qui a toujours accusé New-Delhi de laisser les *« terroristes »* tamouls s'approvisionner et s'entraîner sur son sol, — nul doute que la petite armée sri-lankaise n'a pas les moyens de s'opposer longtemps à sa volonté. L'engrenage est enclenché. Pour éviter la confrontation, il n'y avait que deux possibilités : trouver un compromis diplomatique ou accepter de perdre la face. Qui, du jeune Rajiv Gandhi ou du vieux Junius Jayewardene, y aurait consenti ?

PATRICE CLAUDE.

CHINE

Le premier ministre se rend dans cinq pays d'Europe orientale

PÉKIN
de notre correspondant

Le secrétaire général par intérim du Parti communiste et premier ministre chinois s'est envolé, le mercredi 3 juin, pour une tournée de dix-huit jours dans cinq pays d'Europe de l'Est : Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie et Bulgarie. Sur le chemin du retour, M. Zhao Ziyang effectuera une courte visite au Pakistan. Il s'agit de la première tournée d'un chef du *Parti et du gouvernement chinois* dans les pays du bloc soviétique (URSS exclue), elle marque officiellement la normalisation des relations politiques et idéologiques entre ces pays et la Chine, après plus d'un quart de siècle de brouille due au schisme avec le Kremlin.

Cette normalisation avait été préparée par les visites à Pékin l'an dernier de MM. Honecker et Jaruzelski, suivies de celles du « numéro un » bulgare et de hauts dirigeants tchèques et hongrois, mais également par l'assouplissement de l'attitude du Kremlin à l'égard de la Chine depuis la mort de Brejnev.

Elle concrétise *« les importants progrès accomplis au cours des récentes années »*, a déclaré M. Zhao à la presse avant de prendre l'avion. *« Nous avons beaucoup en commun, et nous construisons tous le socialisme en tenant compte de notre propre situation. Des deux côtés, nous espérons que nos relations vont continuer de progresser. (...) Cette visite contribuera à une meilleure compréhension mutuelle et à une meilleure confiance »*, a-t-il ajouté.

Les échanges commerciaux entre la Chine et les cinq pays ont atteint l'équivalent de 16,8 milliards de francs en 1986. Après une progression constante depuis 1980, qui avait suivi vingt années de quasi-stagnation, le commerce devrait baisser quelque peu cette année. Mais il représente un avantage appréciable pour tous ces pays, car il se fait sous forme de troc, ce qui évite aux Chinois comme aux membres du COMECON de puiser dans leurs maigres ressources *en devises*. Il s'accompagne d'une importante coopération scientifique, technique et culturelle. Des deux côtés, on s'intéresse énormément aux expériences permettant de faire mieux « marcher » le socialisme.

Entente difficile

Il n'en reste pas moins que, sur l'Afghanistan ou l'Indochine par exemple, M. Zhao aura du mal à trouver un terrain d'entente avec ses interlocuteurs, qui restent toujours alignés sur le Kremlin. Ce dernier n'est toujours pas parvenu à obtenir de Pékin un accord sur une « normalisation », à laquelle la Chine oppose toujours *« trois obstacles »*. En premier lieu, elle réclame la fin du soutien soviétique à l'occupation du Cambodge par les Vietnamiens.

Avant de partir, M. Zhao a annoncé qu'il avait confié l'intérim du gouvernement au vice-premier ministre Wan Li et que M. Hu Qili aurait la charge du secrétariat du comité central du parti. Le fait que ces deux dirigeants, étiquetés comme réformistes et proches de M. Zhao, soient publiquement chargés des affaires courantes et qu'ils aient été les seuls à le saluer à l'aéroport, semble indiquer que M. Zhao a voulu marquer le coup avant de quitter le pays.

Bénéficiant du soutien renouvelé de M. Deng Xiaoping, ayant lancé la contre-offensive contre les conservateurs réticents devant les réformes (*le Monde* du 30 mai), il réaffirme ainsi sa prééminence. M. Zhao a aussi répété qu'il abandonnerait l'un de ses deux postes après le XIII[e] congrès du parti, en octobre, et qu'il préférerait conserver celui de premier ministre.

PATRICE DE BEER.

CAMBODGE : le rapport d'Amnesty International et les réserves du prince Sihanouk

Des milliers de prisonniers politiques ont été torturés par l'actuel régime de Phnom-Penh

Les violations des droits de l'homme au Cambodge n'ont pas pris fin avec la chute du régime de Pol Pot, chassé de Phnom-Penh par les troupes vietnamiennes, le 7 janvier 1979, après qu'il eût causé la mort de un à deux millions de Khmers. Un rapport d'Amnesty International — le premier entièrement consacré au Cambodge — rendu public le mercredi 3 juin en apporte la démonstration.

Détentions arbitraires, tortures et brutalités diverses : selon Amnesty, *« des milliers de prisonniers politiques, détenus sans jugement au cours des dernières années, ont été torturés et maintenus en détention dans des conditions cruelles et inhumaines »*. Amnesty dispose d'une liste de quatre cents personnes qui seraient aujourd'hui en détention pour des raisons politiques et de renseignements précis pour un quart d'entre elles. Ce n'est là sans doute, selon l'organisation, qu'une faible proportion du total pour tout le pays.

Le régime de Phnom-Penh affirme être en butte à une *« guerre non déclarée »* de la part des Occidentaux et de leurs alliés dans le Sud-Est asiatique. La directive en vigueur en matière de détention est, selon les propos d'un ancien fonctionnaire chargé des interrogatoires de suspects, on ne peut plus éloquente : *« Peu importe d'arrêter quelqu'un par erreur, l'essentiel est que nul ne soit libéré par erreur. »*

Un aspect spécifique de la situation au Cambodge est le sort réservé à ces anciens maquisards qui, cédant aux appels répétés du régime, finissent par rendre leurs armes et se constituer prisonniers auprès des autorités pro-vietnamiennes. La *« rééducation »* qu'ils doivent subir est entièrement à la discrétion du petit chef cambodgien ou vietnamien qui les prend en charge. Du reste, aucun membre de la résistance ayant fait défection n'a été nommé à des fonctions de responsabilités dans l'administration de Phnom-Penh.

Pourtant, une fraction indéterminée des populations vivant sous le contrôle de la résistance, du côté thaïlandais de la frontière avec le Cambodge, commence à donner des signes d'une volonté croissante de regagner le pays. Ils sont un quart de million à connaître ainsi le sort de *« personnes déplacées »* dans des *« sites temporaires d'évacuation »*, *Bangkok leur refusant le statut de* réfugiés tout en les laissant bénéficier de l'assistance des Nations unies. Certains vivent dans des camps de réfugiés depuis plus de huit ans. Des dizaines de milliers d'enfants nés dans ces camps ne connaissent de la vie que l'attente, dans un logement de fortune, de la distribution hebdomadaire des rations alimentaires.

L'aide à la résistance

Un rapport sur leur condition, à laquelle Amnesty ne fait que très brièvement référence, existe. Pour la première fois, les Nations unies devraient en principe se prononcer sur ce texte qu'elles ont commandité et qui estime, en conclusion, qu'on ne peut établir une véritable frontière *entre l'assistance humanitaire* aux populations civiles et l'aide militaire indirecte ainsi offerte à la résistance. En effet, les quelque cinquante mille maquisards des trois factions de la résistance bénéficient de cette assistance humanitaire.

Le rapport en question a été dressé par sept experts indépendants pour le Programme Alimentaire Mondial (PAM) dont l'agence locale en Thaïlande, la *United Nations Border Relief Organisation* (UNBRO), est responsable des secours d'urgence aux civils du Cambodge sur la frontière khméro-thaïlandaise. Les conclusions de ce rapport allant à l'encontre de la thèse officielle des Nations unies et du camp antivietnamien (selon laquelle ces populations fuient consciemment une répression politique au Cambodge), le PAM s'est abstenu de l'examiner, *comme ce* devait être le cas au cours de sa dernière réunion en mai à Rome. Ses auteurs ne sont pas certains qu'il le sera lors de la prochaine session biannuelle, en septembre.

Le rapport est donc gelé. Par contre, le premier document dressé par l'une de ces spécialistes des questions de réfugiés, Joséphine Reynell (1), devrait être bientôt publié en Grande-Bretagne. Le constat qu'elle établit de la situation dans les huit camps de réfugiés khmers sur la frontière thaïlandaise fait, à l'occasion, frémir sur les dérapages de la bonne volonté internationale dans une situation pareille. Tel ce passage où *elle décrit* les distributions de rations alimentaires, auxquelles les hommes et enfants mâles de plus de huit ans *n'ont en principe* pas droit (pour éviter de nourrir les maquisards, adultes ou en herbe). Il n'est pas rare, dans les queues de réfugiés, de trouver un gamin déguisé en fille, qui, s'il est démasqué par le fonctionnaire des Nations unies, doit exhiber à son intention ses organes génitaux, sous les quolibets de la foule.

Il est impossible de savoir quelle proportion de ces réfugiés retourneraient au Cambodge s'ils le pouvaient. Il est certain, en revanche, qu'on n'aurait pas vu, il y a quelques années, l'un d'entre eux en exprimer le souhait avec autant d'énergie que cette grand-mère filmée par un cinéaste anglais, Stanley Harper, lui aussi *commandité* par plusieurs agences des Nations unies, ainsi que par le Comité international de la Croix-Rouge. *« Ici, nous n'avons aucun avenir. Si je le peux, je retournerai au Cambodge »*, lance-t-elle à plusieurs reprises dans ce film, dont le montage devrait être achevé en juin.

La femme, dont le gendre a perdu, comme tant d'autres, ses deux jambes dans l'explosion d'une mine, ne se pose pas la question de savoir ce qui lui adviendrait sous l'administration vietnamienne. Il faut souhaiter que ce témoignage *puisse voir le jour.*

FRANCIS DERON.

(1) Chercheur au Refugee Studies Programme, organisme britannique indépendant. *Le livre de J. Reynell, Political Pawns*, est disponible auprès de cet organisme (Queen Elizabeth House, 21 St. Giles, Oxford OX1 3LA; *tél. : 865-273-595*).

● **RECTIFICATIF.** — A la suite de l'article sur la réunion annuelle du Forum du *Pacifique sud* (*le Monde du* 2 juin), l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande en France nous fait remarquer que le communiqué final de la réunion n'a pas jugé que la politique française en Nouvelle-Calédonie reposait *« sur une répression judiciaire partisane et raciste »*, comme l'a indiqué une agence. Le communiqué ne comporte effectivement pas cette accusation. Le texte complet, qui nous a été transmis depuis, critique en revanche, dans les termes rapportés, le prochain référendum en Nouvelle-Calédonie.

« Je veux mener une action plus conforme aux intérêts de mon peuple »

nous déclare l'ancien souverain

BANGKOK
correspondance

« Ma conscience me dicte de recouvrer quelque peu ma liberté d'antan », explique le prince Sihanouk dans un télégramme qu'il vient de nous adresser de Pyongyang, où il réside actuellement. Depuis que l'ancien souverain du Cambodge s'est mis en congé de son poste de président du Kampuchéa démocratique (coalition de la résistance khmère), le 7 mai, les spéculations allaient bon train (*le Monde* du 16 mai). Son « congé » politique n'avait pas été simplement provoqué par des incidents sanglants survenus récemment entre les forces sihanoukistes et leurs partenaires khmers rouges. Sihanouk, cette fois, *confirme qu'il entend surtout contribuer* à la recherche d'un règlement politique du conflit.

Estimant que, depuis 1982, *« on a utilisé Sihanouk pour obtenir plus de succès à l'ONU et ailleurs, dans l'intérêt non seulement des résistants, mais aussi de leurs commanditaires »*, le prince déclare qu'il se refuse désormais à jouer ce rôle de *« pion sur l'échiquier des confrontations entre deux blocs de puissances antagonistes »*.

Une série de messages

Dans une série de messages récents à ses partisans, Sihanouk continue, certes, d'insister sur son désir de voir les Khmers rouges respecter les droits de l'homme non seulement dans leurs propres rangs, mais aussi à l'égard des quelque soixante mille civils vivant dans les camps sous leur contrôle direct.

Mais ses motivations profondes sont ailleurs : *« Avant ma mort*, nous écrit le prince, *je voudrais faire pour ma patrie et mon peuple quelque chose de plus positif que ce que les partisans du GCKD* (la résistance) *et les Khmers rouges nous ont fait faire jusqu'ici. »*

Se qualifiant lui-même de *« soi-disant chef d'Etat du Kampuchéa démocratique »*, Sihanouk ajoute qu'il souhaite, dans l'avenir, *« mener une action plus conforme aux intérêts à long terme du peuple khmer »*. *« Peut-être arriverai-je un jour à donner aux Khmers et aux deux camps antagonistes une possibilité de faire avancer leur recherche jusqu'ici stagnante d'une solution satisfaisante pour tous au problème dit du Kampuchéa »*, conclut le prince.

Dans un autre télégramme, envoyé à son fils et représentant personnel en Asie, le prince Norodom Ranariddh, Sihanouk confirme qu'il n'assistera pas cette année à l'Assemblée générale des Nations unies ; il enverra à New-York deux messages dans lesquels il exprimera *« le point de vue du gouvernement de coalition, messages qui serviront complètement les intérêts de ce gouvernement et de ses partisans »*.

JACQUES BEKAERT.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

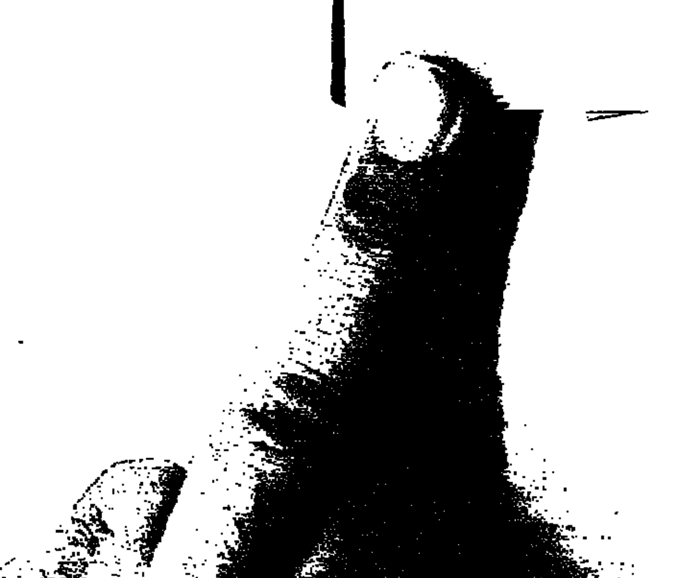
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Diplomatie

Les propositions soviétiques de désarmement

La réaction occidentale « n'est pas adéquate »

déclare M. Gorbatchev

Recevant, le mardi 2 juin, à Moscou, une délégation de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, M. Gorbatchev a vivement critiqué l'attitude occidentale en matière de désarmement. Après avoir évoqué les propositions soviétiques en ce domaine, le secrétaire général s'est écrié, selon l'agence Tass : « *La réaction de l'Occident a-t-elle été adéquate ? Non. On se demande là-bas si tout cela n'est pas un signe de faiblesse de la part de l'URSS* (...). *En réponse à nos initiatives,* (...) *nous nous heurtons purement et simplement à des attitudes politiciennes.* » M. Gorbatchev a critiqué une nouvelle fois le concept de dissuasion nucléaire en tant que « *position erronée, dangereuse et profondément amorale* », qui est « *à la base de la politique de l'OTAN* » et dont il faut « *venir à bout* ».

En matière d'essais nucléaires, il a regretté que les Etats-Unis « *n'aient pas fait le moindre pas à notre rencontre* ». Il a proposé que les deux superpuissances « *adoptent une loi limitant à une kilotonne la puissance des explosions et réduisent leur nombre à un strict minimum* ».

Les critiques de M. Gorbatchev étaient d'ordre général et ne semblaient pas viser le problème des euromissiles, sur lequel le chef du PC soviétique s'est dit « *optimiste* » et attend la signature d'un accord « *dans un avenir rapproché* », a précisé le docteur américain Bernard Lown, qui participait à la rencontre. A Genève, M. Oboukhov, chef adjoint de la délégation soviétique, a confirmé, mardi, que les deux parties sont parvenues à rédiger un texte commun sur la base des projets de traité qu'elles avaient déposés, mais il a ajouté que ce texte comporte de nombreuses parenthèses qui sont autant de points de divergences.

Parmi ces divergences, M. Oboukhov a cité la volonté des Etats-Unis d'installer en Alaska les cent ogives de missiles intermédiaires qu'ils auraient le droit de conserver sur leur territoire, ce qui leur permettrait d'attaquer le territoire soviétique. « *L'URSS, quant à elle, déploiera ses ogives en un lieu d'où elles ne pourront atteindre le territoire américain* », a dit M. Oboukhov. Le diplomate a également réaffirmé que, en cas d'accord sur la double option zéro, les missiles Pershing-1 A installées en RFA sous contrôle ouest-allemand (mais avec des ogives contrôlées par les Etats-Unis) devront être éliminés, De même, M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a affirmé dans un entretien au *Bild Zeitung* de mercredi que ces fusées Pershing-1 constituent « *un obstacle* » et que cet obstacle « *doit disparaître* ». – *(AFP, Tass.)*

Moscou et la cohabitation

L'ambassadeur soviétique à Paris a « informé » M. Mitterrand sur la visite de M. Chirac en URSS

M. Iakov Riabov, ambassadeur d'URSS en France, a eu, le mardi 2 juin, un entretien d'une heure avec M. Mitterrand, afin de l'informer notamment des résultats de la visite que vient de faire à Moscou M. Jacques Chirac. « *J'ai participé à tout le programme de cette visite d'un bout à l'autre,* a déclaré l'ambassadeur, *et j'ai donc informé le président de la République du bilan de cette visite.* »

Le même jour, M. Lopatine, correspondant de l'agence Tass à Paris, critiquait vivement M. Giraud, ministre de la défense, pour les déclarations faites à *France-Soir* à propos du désarmement (*le Monde* du 3 juin). « *La France a choisi de jouer en Europe occidentale le rôle peu enviable d'instigateur de la course aux armements nucléaires et se voit dans un isolement toujours plus grand, même parmi ses propres alliés* », affirme le journaliste, qui accuse M. Giraud de « *prêcher un accroissement sans précédent des dépenses militaires* ».

L'agence cite également M. Barre, qui avait déclaré à Europe 1 que la France était descendue de la deuxième à la quatrième place en Europe de l'Ouest pour le développement économique.

La visite du président du Costa-Rica

Paris accueille favorablement le plan de paix pour l'Amérique centrale

Les conflits en Amérique centrale et les relations Nord-Sud ont été au centre des conversations qu'ont eues, le mardi 2 juin à Paris, MM. Mitterrand et Oscar Arias, président du Costa-Rica. Le chef de l'Etat a réservé un accueil « *très favorable* » au plan de paix en Amérique centrale proposé par M. Arias (*le Monde* du 2 juin). On précisait, à l'Elysée, que M. Mitterrand n'avait exprimé « *aucune réserve* » à l'égard de ce plan et qu'il avait toujours été du côté « *des propositions raisonnables comme celle du groupe de Contadora* ».

M. Mitterrand a, au cours d'un déjeuner de travail, assuré son homologue de son intention de parler du plan de paix du Costa-Rica à l'occasion de ses entretiens informels avec le président Reagan, lors du sommet des pays industrialisés à Venise. M. Arias a, pour sa part, souligné que « *M. Mitterrand et M. Chirac ont tous les deux répondu par l'affirmative* » à son plan de paix. – *(AFP, Reuter.)*

Proche-Orient

LIBAN : l'assassinat de Rachid Karamé

Résignation et appréhension

BEYROUTH
de notre correspondant

Les Libanais auraient-ils appris la sagesse en cette treizième année de guerre civile ? C'est en tout cas avec philosophie et résignation, sans humeur belliqueuse, qu'ils vivent l'attentat qui a coûté la vie au chef de leur gouvernement.

Cette attitude attentiste correspond à l'état d'esprit que l'on percevait déjà des deux côtés de la ligne de démarcation à Beyrouth : une sorte de lassitude qui semble rendre plus difficiles que dans le passé de nouvelles batailles. Pourtant, derrière ce sang-froid, perce une crainte lancinante chez les Libanais : l'attentat qui a tué Rachid Karamé ne saurait être ni un acte individuel ni un acte gratuit. Son commanditaire va donc essayer de l'exploiter. Où, quand et comment ? Et qui est derrière le crime ? Autant de questions qui risquent de demeurer sans réponse. Tout le monde se félicite, dans ces circonstances, que le président de la République, au nom des chrétiens, et le président de l'Assemblée, au nom des musulmans, se soient mis tout de suite d'accord pour désigner M. Selim Hoss au poste de chef du gouvernement par intérim.

Des accusations sont néanmoins échangées entre les protagonistes : le PSP (druze) de M. Walid Joumblatt d'abord, puis, avec plus de virulence, M. Nabih Berri, chef d'Amal (chiite), ont attribué l'attentat au camp chrétien, et, plus précisément, aux Forces libanaises et à leurs complices au sein de la fraction chrétienne de l'armée.

Pour le chef d'Amal, cela ne fait pas de doute : l'explosif – d'une puissance d'un kilogramme de TNT placé derrière le siège de Rachid Karamé et qui l'a tué sur le coup – a été déposé avant le départ de l'hélicoptère de la base d'Halate, en territoire chrétien. Les Forces libanaises affirment, pour leur part, que les premières conclusions de l'enquête démontrent que l'explosif a été introduit dans l'appareil à Tripoli et qu'il était muni d'un dispositif d'horlogerie.

Solidarité nationale

Pratiquement, aucune enquête n'a dans le passé abouti à des conclusions décisives. Si l'assassin présumé de Bechir Gemayel a été retrouvé et arrêté, il n'a jamais été jugé et l'affaire a été pratiquement classée.

L'assassinat de M. Karamé a été l'occasion d'une manifestation de solidarité nationale, le secteur chrétien s'étant volontiers joint au secteur musulman pour observer le deuil. Les obsèques officielles devaient avoir lieu mercredi à Tripoli, ville natale du chef du gouvernement assassiné. Le président Gemayel y a délégué M. Hoss, nouveau chef du gouvernement par intérim ; le président syrien Assad, le vice-président Khaddam ; le roi Hussein de Jordanie, le vice-premier ministre, Majali.

LUCIEN GEORGE.

La question des otages

L'Iran détient les « clés du problème » affirme le directeur de l'hebdomadaire « As-Shiraa »

Beyrouth *(AFP)*. – L'imam Khomeiny a désigné un comité de cinq membres pour suivre le dossier des otages occidentaux détenus au Liban, a affirmé aux correspondants du *Matin* et de l'AFP à Beyrouth M. Hassan Sabra, directeur de l'hebdomadaire *As-Shiraa*, qui déclencha, par ses révélations, le scandale de l'« Irangate ».

Ce comité est constitué du président de la République, M. Ali Khameneï, du président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, du fils du « guide de la révolution », M. Ahmed Khomeiny, du commandant en chef et du ministre des pasdarans (gardiens de la révolution), M. Mohsen Rezaï et Moshen Rafiq-Doust.

L'Iran « *détient les clés du problème et aucun otage ne retrouvera la liberté avant que soient satisfaites les exigences de ce pays : Washington doit débloquer les milliards de dollars et poursuivre ses livraisons d'armes, alors que Paris doit régler le contentieux financier et arrêter son soutien à l'Irak* », a dit M. Sabra, qui ne cache pas avoir de bons contacts avec certains responsables en Iran.

Pour le directeur d'*As-Shiraa*, « *la raison d'Etat iranienne prime sur les exigences des ravisseurs libanais et la question des détenus au Koweït ou en France n'est soulevée que pour harceler et faire chanter les gouvernements concernés* ». Pour étayer ses dires, il affirme que les deux otages ouest-allemands, MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, enlevés en janvier, seront libérés « *très prochainement* » à la suite d'un compromis entre Bonn et Téhéran fondé sur « *une garantie de non-extradition aux Etats-Unis* » des frères Hamadé, emprisonnés en RFA.

En visite en Israël

M. Raimond défend la participation de l'URSS à une conférence de paix

JÉRUSALEM
de notre envoyée spéciale

Les relations franco-israéliennes sont-elles devenues si bonnes que des deux côtés on souhaite éviter tout sujet de discorde pour faire durer cet « état de grâce » ? Alors que la France, à la suite des attaques contre son contingent de « casques bleus » au Liban sud, appuyait en septembre dernier une résolution à l'ONU demandant de nouveau le retrait d'Israël et le déploiement de la FINUL sur la frontière internationale, cette question n'a pas même été abordée au cours des deux jours de visite officielle en Israël du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

De même, la représentation palestinienne à une éventuelle conférence internationale de paix ne semble pas avoir fait l'objet de grandes discussions.

Il aura fallu attendre la conférence de presse donnée le mardi 2 juin pour qu'en réponse à une question M. Raimond rappelle, en Israël, la position de la France sur l'OLP : « *Une réalité*, a-t-il dit, *dans laquelle de nombreux Palestiniens se reconnaissent et avec laquelle il faut compter.* » « *Celle-ci*, a-t-il ajouté, *doit, d'une manière ou d'une autre, être associée au processus de paix.* » Une phrase que n'ont pas manqué de relever les huit interlocuteurs palestiniens que le ministre a reçus avant son départ de Jérusalem.

Il s'agit d'une rencontre désormais traditionnelle au cours de laquelle les représentants palestiniens ont tous insisté sur la nécessité de la présence de l'OLP dans tout processus de paix et ont demandé à M. Raimond que la France prenne à cette fin l'initiative d'une nouvelle résolution à l'ONU, comme l'avaient fait les Européens à Venise en 1980.

Personnalités des territoires occupés, les interlocuteurs du ministre ont aussi souligné que les discours de M. Shimon Pérès en faveur de la paix seraient plus crédibles si celui-ci commençait par faciliter la vie en Cisjordanie et à Gaza.

Interrogé à plusieurs reprises sur la position de l'Union soviétique, M. Raimond a déclaré : « *Il faut dédramatiser la question de la participation soviétique. L'URSS n'a pas besoin d'une conférence internationale pour faire son retour au Proche-Orient ; elle y est présente. Au contraire, si on l'écarte, elle pourrait avoir un rôle négatif et empêcher toute solution.* »

Selon M. Raimond, la principale préoccupation de M. Pérès est aujourd'hui le fait que la conférence internationale ne puisse en aucun cas imposer une solution aux intéressés. Un souci partagé, semble-t-il, par Paris.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **CISJORDANIE : arrestations.** – Les autorités israéliennes ont arrêté, le dimanche 31 mai, cinquante Palestiniens soupçonnés d'appartenance à un mouvement de lutte armée, au cours d'une importante opération de police menée près de Naplouse, dans le camp de réfugiés de Balata, en Cisjordanie occupée. D'autre part, l'armée a déporté en Jordanie un jeune Palestinien, M. Ahmed Abdel Fatah Nasser, accusé d'avoir dirigé en Cisjordanie un mouvement de jeunesse du Fath, la principale composante de l'OLP. – *(Reuter.)*

« Appel pour la paix »

Un groupe de personnalités françaises a lancé, le mardi 2 juin, à l'occasion du vingtième anniversaire de la guerre israélo-arabe de juin 1967, un « *Appel pour la paix au Proche-Orient* » ainsi qu'une campagne de signatures d'appui à ce texte.

L'appel, rendu public à l'Institut Pierre Mendès France par l'épouse de l'ancien premier ministre, Mme Marie-Claire Mendès France, estime que « *le temps est venu d'établir une paix fondée sur la reconnaissance mutuelle, un compromis territorial et l'auto-détermination, seules garanties pour la sécurité d'Israël, la réalisation des aspirations palestiniennes et la stabilité de la région* ».

Considérant que le conflit « *ne sera jamais résolu par la force* », le texte « *exhorte les deux parties à surmonter les obstacles de la méfiance et de l'hostilité et à entamer des négociations de paix sans conditions préalables* ».

Trois cents personnalités françaises – dont Claude Cheysson, Yves Montand, Edmonde Charles-Roux, Elizabeth Badinter, Jean Ellenstein, François Bloch Lainé, Laurent Schwartz, Alexandre Minkowski, Emmanuel Leroy Ladurie, Jean et Simonne Lacouture – ont apposé leur signature à ce document élaboré par le comité français du Centre international pour la paix au Moyen-Orient. Présidé par M. Abba Eban, ancien ministre israélien des affaires étrangères, le Centre a son siège à Tel-Aviv et plusieurs comités à l'étranger.

Ce texte a reçu en Israël le soutien de plusieurs centaines de personnalités politiques et militaires, notamment ceux de Yossi Sarid, des colonels Elie Geva et Meir Pail, d'Abbie Nathan, Amos Oz et A. B. Yehoshua.

M. Shultz rend hommage au rôle de la France dans le Golfe

Washington *(AFP)*. – Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a laissé entendre, le mardi 2 juin, qu'un accroissement de la présence militaire occidentale dans le Golfe n'était pas indispensable pour assurer la liberté de navigation dans le Golfe. Interrogé sur la possible consitution d'une force maritime internationale dans cette zone, M. Shultz a déclaré : « *Je ne sais pas si une coordination particulière est nécessaire.* »

Au sujet d'une coopération avec les Soviétiques, M. Shultz a noté que les Etats-Unis et l'URSS se consultaient pour prévenir les incidents en mer et que rien de plus ne semblait nécessaire.

Le président Reagan avait clairement indiqué lundi qu'il demanderait aux alliés des Etats-Unis, lors du sommet des pays industrialisés à Venise du 8 au 10 juin, de participer au renforcement de la surveillance maritime du Golfe. Les propos de M. Shultz sont donc en retrait par rapport à ces précédentes déclarations.

Parlant du rôle joué par les Britanniques et les Français dans la région, le chef de la diplomatie américaine a souligné que Londres était déjà relativement plus présent dans le Golfe que Washington, en termes financiers. Il a ajouté :

« *Les Français sont dans la zone et autour, et ils sont toujours efficaces. Ils agissent toujours à leur manière et selon leurs idées. Mais à la fin, au moment crucial, les Français font toujours ce qui est nécessaire.* »

Selon un sondage réalisé pour la chaîne de télévision ABC, les trois quarts des Américains sont favorables à la présence militaire des Etats-Unis dans le Golfe et plus de la moitié sont d'accord avec le plan américain de protection des pétroliers koweïtiens dans cette région.

● **Iran : l'imam Khomeiny dissout le Parti de la République islamique.** – A la suite d'une requête du président Ali Khamenei et de l'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Majlis (Parlement), l'imam Khomeiny a mis fin aux activités du Parti de la République islamique (PRI), parti unique au pouvoir en Iran, a annoncé, le mardi 2 juin, le quotidien *Rissalat*. Selon le journal de Téhéran, « *le comité central du PRI a décidé à l'unanimité de cesser ses activités, face aux dangers d'une polarisation qui pourrait engendrer des factions, conduire à la discorde, menacer l'unité nationale et gaspiller les énergies dans les luttes internes* ».

Afrique

CENTRAFRIQUE : le procès Bokassa

Le baroud d'honneur de la défense

BANGUI
de notre envoyé spécial

Le procès de Jean-Bedel Bokassa, l'ex-empereur centrafricain, qui s'éternise depuis six mois, allait-il s'achever en queue de poisson, le mardi 2 juin, sans réquisitoire, sans plaidoiries et sans verdict ? A l'ouverture de la quatre-vingt-cinquième audience, Me Francis Szpiner, au nom des avocats de la défense, lâchait, en effet, un pavé dans le prétoire en demandant tout bonnement à la cour criminelle de Bangui de se déclarer incompétente.

A l'appui de ses conclusions, Me Szpiner invoquait l'article 38 de la nouvelle Constitution adoptée par référendum en novembre dernier. Cet article prévoit l'immunité pénale pour le président de la République, sauf cas de haute trahison et son éventuelle mise en accusation par les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil économique réunis en congrès et statuant à la majorité des trois quarts.

Partant notamment du principe que toute loi qui profite à l'accusé est rétroactive et que, en l'occurrence, M. Bokassa n'est pas poursuivi pour haute trahison, il fallait donc, selon les avocats de la défense, qui n'étaient à tout le moins pas mécontents d'embarrasser la partie adverse, clore séance tenante ce procès-fleuve qui n'avait plus de raisons – juridiques – d'être.

Me Julien Zarambaud, l'un des avocats des parties civiles, qui succédait à la barre à Me Szpiner, ne l'entendait pas de cette oreille. « *Ces conclusions ne résistent pas à une analyse sérieuse* », assurait-il. A son avis, la défense aurait dû lever ce « lièvre » au début du procès et non *in fine*. Au reste, expliquait-il, Jean-Bedel Bokassa d'abord « *président de la République de fait* », puis empereur de son fait, s'était ainsi, tout au long de sa carrière, placé au-dessus des lois. Hier pour le meilleur et aujourd'hui pour le pire...

« *Les avocats centrafricains présents dans ce prétoire, à commencer par Me Zarambaud, sont des avocats de fait puisqu'ils ont été inscrits au barreau par décret impérial...* », ironisait Me Szpiner. « *Dans un état de droit, nos arguments emporteraient l'adhésion,* ajoutait-il. *Il serait dommage que, à peine adoptée, la Constitution devienne lettre morte.* »

Sans écarter d'un revers de manche cette question qualifiée par lui d'« importante », M. Edouard Frank, le président de la cour, décidait néanmoins de la lier au fond, c'est-à-dire de rendre, au terme du procès, soit un arrêt d'incompétence, soit un verdict. Bien peu d'observateurs imaginent cependant que l'empereur déchu puisse échapper, par cette manœuvre de dernière minute, si fondée soit-elle, aux rigueurs de la justice.

JACQUES DE BARRIN.

● **TCHAD : la reconquête de la bande d'Aozou.** – Dans une interview publiée, le mardi 2 juin, par le quotidien ivoirien *Fraternité-matin*, M. Gouara Lassou, ministre tchadien des affaires étrangères, déclare à propos de cette bande frontalière occupée par la Libye : « *Le peuple tchadien ne croit pas que Kadhafi soit prêt à accepter de résoudre ce problème par la négociation (...) Donc, tant que Kadhafi ne changera pas d'attitude envers le Tchad, nous croyons que la seule voie qui reste est celle des armes.* » A propos, d'autre part, des conditions posées par M. Goukouni Oueddeï (qui, après un court séjour au Cameroun, retournera à Alger à la fin de la semaine) pour son retour à N'Djamena, M. Gouara Lassou a rejeté le principe de la dissolution de l'UNIR (le parti unique tchadien). – *(AFP.)*

Europe

Les déchirures du cœur noir de l'Angleterre

(Suite de la première page.)

Pour tous les observateurs, le scrutin du 11 juin se jouera dans ces *« territoires du milieu »* où se trouvent la plupart des circonscriptions dites marginales, où, en fonction des résultats de 1983 et des derniers sondages, le succès des conservateurs ou des travaillistes, voire des centristes de l'Alliance, paraît ne tenir qu'à quelques centaines de voix incertaines.

la lutte est extrêmement serrée dans les Midlands de l'Est. Cette région, englobant notamment le Nottinghamshire, est partagée par les lignes de faille qui marquent la Grande-Bretagne des années 80. Comme l'indique une récente étude du *Guardian*, s'y côtoient le Nord déclinant et le Sud *« qui monte »*, nouveaux pauvres et nouveaux riches, *« cités industrielles délabrées et villes nouvelles thatchériennes »*.

Pour les travaillistes, il s'agit de l'une de ces zones autrefois prospères où le thatchérisme a laissé rouiller l'industrie manufacturière. En tournée électorale, M. John Prescott, ministre du travail dans le « cabinet fantôme », déclare que cent quarante mille emplois ont été perdus dans ce secteur et il s'emporte en disant : *« La tragédie est qu'on prétend les avoir remplacés par cent mille autres emplois, mais ceux-ci sont parmi les plus mal payés, sans qualification ; ce ne sont que des boulots de serveuses de hamburgers »*, et il ajoute : *« On n'offre pas à des techniciens la chance de travailler chez McDonald ! »*

Pour les tories, en revanche, les Midlands de l'Est sont une vitrine. Elles ont été gagnées à l'idée du « capitalisme populaire » cher au premier ministre. British Telecom et British Gas privatisés y ont beaucoup d'actionnaires. Nulle part ailleurs, les locataires de logements sociaux n'ont autant profité des facilités accordées par le gouvernement pour accéder à la propriété. C'est aussi dans cette région que sont situées les houillères de l'avenir, car il y en a encore un pour le charbon britannique. Plusieurs exploitations ultramodernes et très rentables sont en cours de création. Enfin et surtout, c'est là que de nombreux mineurs votent désormais pour le Parti conservateur.

Si, dans l'ensemble du pays, les dernières élections législatives de 1983 ont été perdues par le Labour, ce fut une véritable catastrophe dans cette partie des Midlands. Les travaillistes ne détiennent plus que neuf des quarante-quatre sièges de la région, alors que la majorité de ceux-ci leur paraissaient acquis pour toujours. Peuvent-ils les reconquérir ? D'après le fragile calcul établi à partir des élections locales du 7 mai, ils pourraient raisonnablement espérer reprendre huit sièges aux conservateurs, mais il en faudrait deux fois plus pour être en mesure de l'emporter à l'échelle nationale et mettre ainsi fin à l'« ère thatchérienne ».

La « gauche dingue »

La tâche est d'autant plus difficile que les douze mois de grève dans les houillères ont, entre autres séquelles désastreuses, provoqué la création d'un syndicat dissident, l'Union des mineurs démocrates (UDM), formé par ceux qui avaient refusé le mot d'ordre de débrayage lancé par l'Union nationale des mineurs (NUM) sans consultation générale de la base, c'est-à-dire en infraction à la nouvelle législation. 80 % des « gueules noires » du Nottinghamshire adhèrent à la nouvelle organisation. Si bien que l'attitude des dirigeants et des militants de celle-ci sera déterminante pour le sort du Labour.

Les membres de l'UDM apprécient généralement les efforts de modération déployés par le leader de l'opposition, M. Neil Kinnock, qui a vivement dénoncé le « scargillisme » et a entrepris de réduire l'influence de l'extrême gauche au sein du parti travailliste et de la centrale syndicale nationale, TUC. Mais cette « gauche dingue », tant décriée en ce moment par les propagandes conservatrice et centriste, n'a pas disparu. Ni le TUC ni le Labour n'ont reconnu l'UDM. Même si M. Kinnock est parvenu à empêcher les « vendettas » et l'exclusion des adhérents de l'UDM dans les sections locales travaillistes du Nottinghamshire, cela ne saurait suffire à garantir à la gauche la fidélité de la majorité de ces mineurs. Ceux-ci constatent avec amertume que le TUC n'a pas sanctionné le syndicat des électriciens quand, l'an dernier, il a pactisé avec M. Rupert Murdoch, propriétaire du groupe *Times*, pour remplacer cinq mille ouvriers du Livre licenciés.

Faux pas travailliste

Ainsi, dans la circonscription de Mansfield, ville où l'UDM a installé son état-major, le Labour risque de perdre l'un des sièges qu'il avait réussi à préserver de justesse en 1983. Le député sortant, M. Don Concannon, qui ne se représente pas et soutient l'UDM, déclare qu'il ne votera pas pour son parti. La direction du Labour semble avoir fait preuve d'une singulière maladresse en avalisant pour lui succéder la candidature de M. Alan Meale, un « apparatchik » de la « gauche dure » et un proche de M. Scargill. *« C'est de la provocation*, dit M. Don Concannon. *Elle est d'autant plus regrettable que j'ai une très grande estime pour Neil Kinnock. »* Une opinion souvent exprimée parmi les mineurs du Nottinghamshire. Le parti paraît donner raison à ses adversaires qui affirment que les « dingos » restent très présents et qu'ils courtisent assidûment les membres de l'UDM, notamment les dirigeants de l'Alliance.

En outre, M. Meale devra compter avec la concurrence d'un candidat « travailliste modéré » ; l'UDM ne l'appuie pas officiellement, mais il ne s'agit pas moins de l'un des siens. Les travaillistes modérés n'ont guère eu de succès lors des élections locales du mois dernier, mais leur tentative en juin pourrait détourner assez de suffrages de l'électorat travailliste pour entraîner la défaite du candidat officiel.

Autre faux pas qui risque de coûter cher au Labour dans ce comté-clé : l'éviction à Nottingham d'une candidate d'origine antillaise qui avait traité de *« raciste »* l'appareil du parti parce que celui-ci — avec l'assentiment du congrès — persiste à ne pas accepter la création de « sections noires », qui voudraient mieux défendre les intérêts de la population immigrée. Le parti avait une bonne chance, dans cette ville, de regagner un siège actuellement détenu par les conservateurs, mais elle est désormais sérieusement compromise.

FRANCIS CORNU.



ITALIE

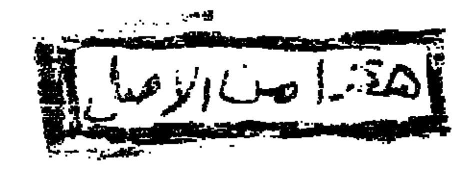
Arrestation de la « direction stratégique » de l'UCC

Cinq terroristes présumés, arrêtés le vendredi 29 mai à Rome, constitueraient la « direction stratégique » de l'Union des communistes combattants, héritière des Brigades rouges, a-t-on appris dans les milieux chargés de l'enquête.

Ces cinq personnes arrêtées sont Claudia Gioia, une jeune femme recherchée depuis quelque temps par la police, Massimiliano Bravi, Francesco Maietta, arrêté en France en 1985 dans le cadre d'une opération contre Action directe, Daniele Mennella et Paolo Persichetti.

La brigade antiterroriste a également découvert une base clandestine à Ostie, sur le littoral romain. L'UCC a revendiqué l'assassinat du général Licio Giorgieri, spécialiste italien de la « guerre des étoiles », tué le 20 mars dernier à Rome.

Cette opération porte à quatorze le nombre de membres présumés de l'UCC arrêtés en Italie depuis le début de l'année. — *(AFP.)*



Europe

UNION SOVIÉTIQUE

L'atterrissage sur la place Rouge

Mathias Rust devra « répondre devant la loi »

Le sort du jeune pilote ouest-allemand, Mathias Rust, qui a posé jeudi dernier son petit avion de tourisme sur la place Rouge, au cœur de Moscou, commence à susciter quelques inquiétudes. Le directeur des *Nouvelles de Moscou*, M. Iegor Yakovlev, évoque l'affaire dans l'édition de cet hebdomadaire parue le mercredi 3 juin et écrit : « *Même si nous supposons qu'il n'y avait aucune mauvaise intention dans tout cela et que ce ressortissant de la RFA n'avait pas perçu toutes les conséquences de ses actes, il devra quand même répondre devant la loi.* (...) *L'espace aérien des autres* [pays] *n'offre pas matière à plaisanterie.* »

De son côté, le directeur de l'agence Novosti, M. Valentin Faline, semble être revenu sur les déclarations optimistes qu'il avait faites au début de l'affaire et qui laissaient prévoir une prochaine libération du jeune pilote. Il a en effet affirmé, dans un entretien à l'agence ouest-allemande DPA, que « *des détails viennent d'être connus qui ne rendent pas l'affaire plus simple.* » « *Mathias Rust*, a-t-il ajouté, *n'a apparemment pas agi seul, il en est malheureusement ainsi, même si Rust lui-même a une nature idéaliste.* »

Le sentiment qu'il faut maintenant revenir aux choses sérieuses se manifeste également à Bonn où le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a condamné la « *légèreté* » de la conduite de Mathias Rust qui aurait pu avoir « *des conséquences tragiques* ». Il a mis en garde contre toute réédition de cette aventure et stigmatisé la violation de l'espace aérien soviétique dont le jeune homme s'est rendu coupable.

De plus en plus de voix s'élèvent par ailleurs pour dénoncer les « *côtés démentiels* » de son entreprise. Les pilotes professionnels redoutent les conséquences pour eux du vol de Mathias qui risque de vouer à la catastrophe toute pénétration accidentelle du territoire soviétique. Le député social-démocrate Horst Jungmann ne trouve « *rien de drôle* » à l'équipée du « *fou volant* » : « *C'est une provocation d'une légèreté sans nom.* »

Le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, lui-même pilote émérite, a déclaré de son côté : « *Mathias mérite un bon savon. C'est un sacré voyou, mais doté d'un de ces talents !* » Et quoi qu'il arrive, conclut M. Strauss, « *il ne faut en aucun cas l'interdire de vol.* » – *(Reuter, AFP.)*

La lutte contre l'alcoolisme

Sanctions plus sévères pour les distillateurs clandestins

MOSCOU
de notre correspondant

La lutte contre l'alcoolisme prend un tour nettement plus répressif. Un arrêté du Soviet suprême, publié le mardi 2 juin, prévoit, pour la première fois, des peines de travaux forcés pouvant aller jusqu'à deux ans pour les fabricants clandestins d'alcool. Jusqu'à présent, la distillation « privée », qui est presque un sport national en URSS, n'était passible que d'amendes.

Aux termes du nouveau texte, « *la fabrication à domicile ou la conservation de tord-boyaux* » ou d'autres boissons alcoolisées entraîne une amende de cent à trois cents roubles. En cas de récidive dans l'année, les mêmes actes seront punis de « *peines de rééducation par le travail pouvant atteindre deux ans avec une amende de deux cents à cinq cents roubles* ». Il ne s'agit là que des sanctions concernant des productions sans but lucratif. Toute distillation « privée » ayant pour objet la vente est désormais également punie de peines de prison qui sont certainement supérieures mais ne sont pas précisées.

Un nouveau pas important est ainsi franchi. Non seulement les amendes, qui étaient généralement de trente et cinquante roubles et toujours inférieures à cent roubles, augmentent fortement, mais les délits eux-mêmes sont « *correctionnalisés* ». Ce qui relevait hier encore de la milice ou du simple tribunal de quartier est désormais confié aux juges correctionnels qui ont la main beaucoup plus lourde.

Il reste à savoir si la loi peut être appliquée. Des millions de Soviétiques ont chez eux tout ce qui est nécessaire à la fabrication d'un alcool très sommaire qu'on appelle ici le « *Samogon* ». Du sucre, de la levure et un simple autocuiseur suffisent. Certains, plus raffinés, emploient des baies sauvages ou des fruits comme produits de base. En Géorgie, cette pratique est la règle et non l'exception.

D. Dh.

● **IRLANDE : assassinat d'un policier de l'Ulster.** – M. Mc Clean, policier d'Irlande du Nord appartenant à la RUC (Royal Ulster Constabulary) a été tué par balles, le mardi 2 juin, par deux hommes alors qu'il était en visite chez ses parents à Drumkeen, au nord de la République d'Irlande, près de la frontière avec l'Ulster. La police irlandaise soupçonne l'IRA d'être l'auteur de l'assassinat. Les meurtres de neuf policiers de la RUC ont été revendiqués par l'IRA depuis le début de l'année, mais M. Mc Clean est le premier policier tué en République d'Irlande depuis sept ans. – *(AFP, Reuter.)*

GROENLAND : au lendemain des élections

La gauche social-démocrate se révolte contre le pasteur Jonathan Motzfeldt

Les élections au Landsting, le Parlement groenlandais, qui se sont déroulées le 26 mai, se sont traduites par le maintien de la prééminence des deux grands partis, Atassut (conservateur) et Siumut (social-démocrate), qui obtiennent chacun 11 des 27 sièges de l'Assemblée, le même nombre que dans le Parlement précédent. La formation nationaliste d'extrême gauche inuit Ataqatigiit (IA) obtient 5 sièges (+ 1) et le nouveau parti Polar (populiste) 1 siège. Le nombre total des sièges au Landsting a été porté de 25 à 27.

COPENHAGUE
de notre correspondante

La confusion est totale au Groenland après les coups de théâtre et les renversements qui se sont produits ces derniers jours.

Au lendemain des élections du 26 mai pour le renouvellement de l'assemblée locale, le Landsting, le pasteur Jonathan Motzfeldt, chef du parti Siumut (social-démocrate) et président de l'exécutif du territoire depuis 1979, quittait la capitale, Nuuk, pour se rendre dans le sud à une fête de famille. Il était entendu que la question de la composition du nouveau gouvernement serait débattue à son retour, quand les résultats du scrutin se seraient un peu décantés. Or à peine M. Motzfeldt avait-il tourné les talons que les éléments les plus à gauche de son parti se réunissaient sous la direction d'un de ses plus anciens compagnons de lutte et ami d'enfance, M. Lars Emil Johansen, et décidaient tout bonnement de le déposer. On reprochait à M. Motzfeldt d'avoir « *trahi* » en nouant des contacts avec le parti Atassut, en vue de la formation d'une grande coalition. Les « conspirateurs » s'entendaient pour reprendre la coopération avec le petit parti marxiste indépendant IA, dont la rupture était à l'origine de la crise de l'hiver passé, et ils nommaient à la tête de l'exécutif M. Johansen – en attendant qu'un prochain congrès ôte à M. Motzfeldt la présidence du Siumut. Mis au courant du complot, le pasteur affrétait un avion pour regagner Nuuk, où il se montrait résolu à se battre.

M. Motzfeldt a affronté les comploteurs à huis clos et, apparemment, l'emportait et annonçait qu'il conserverait au moins son poste de président de l'exécutif durant les quatre prochaines années. Reste le problème de la collaboration avec une extrême gauche très exigeante, qui semble bien devoir l'obliger à renoncer à tout rapprochement avec le parti Atassut.

CAMILLE OLSEN.

Amériques

ÉTATS-UNIS

M. Elliott Abrams se défend d'avoir joué un rôle dans l'aide illégale aux « contras »

Washington *(AFP)*. – Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams, souvent mis en posture d'accusé lors des précédentes auditions du Congrès, a démenti, le mardi 2 juin, avoir jamais été impliqué dans l'aide aux rebelles nicaraguayens à l'époque où celle-ci était illégale.

Ardent défenseur de l'aide aux « contras », M. Abrams a déposé sous serment pendant six heures et demie, et il devait revenir mercredi devant les commissions d'enquête du Congrès sur le scandale de l'Irangate. Le haut responsable du département d'Etat, premier membre en activité du gouvernement américain à déposer dans ce cadre, a notamment contredit l'ancien ambassadeur américain au Costa-Rica, M. Lewis Tambs et le général à la retraite John Singlaub. « *Il ne sait pas de quoi il parle* », a-t-il lancé à propos du témoignage de M. Tambs, qui avait affirmé avoir reçu l'ordre d'un groupe interministériel restreint, présidé par M. Abrams, d'ouvrir « un front sud » à l'intérieur du Nicaragua. A propos de la piste d'atterrissage, dont la création avait été, selon M. Tambs, sollicitée au gouvernement costa-ricien pour faciliter l'aide privée aux « contras », M. Abrams a indiqué qu'il « *ne se souvenait pas* » dans quelles circonstances il avait appris sa construction.

M. Abrams a cependant reconnu qu'il avait trompé une commission du Congrès en novembre 1986 en ne révélant pas qu'il avait sollicité du sultanat de Brunei une contribution de 10 millions de dollars au profit des « contras ». Pour obtenir cette aide financière, le diplomate américain s'était rendu à Londres en août 1986. Il avait promis à un représentant du gouvernement de Brunei la « *gratitude* » du président Reagan si son pays acceptait de verser ces 10 millions de dollars.

Des membres du Congrès et leurs avocats ont implicitement reproché à M. Abrams de ne jamais avoir réellement cherché à savoir quelles étaient les activités du lieutenant-colonel Oliver North, fonctionnaire du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, limogé de son poste pour ses activités en faveur des « contras ».

CHILI : la relance de l'affaire Letelier

Santiago refuse d'extrader des militaires réclamés par la justice américaine

Le gouvernement chilien doit annoncer, par voie diplomatique, sa décision de ne pas remettre aux autorités américaines les deux chefs militaires que Washington réclame à la suite de l'assassinat aux Etats-Unis, en 1976, de l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende, Orlando Letelier. Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Jaime del Valle, sans révéler les termes exacts de sa réponse, a fait savoir, le mardi 2 juin, que cette note serait rendue publique en temps utile.

La requête américaine concerne le général en retraite Manuel Contreras, ancien chef des services secrets (DINA) et le colonel Pedro Espinosa, qui était directeur des opérations de police secrète lorsque fut assassiné Orlando Letellier. Les milieux officiels chiliens, nous signale notre correspondant à Santiago Gilles Baudin, n'ont pas caché leur irritation pour la publicité que les autorités américaines ont donné à leur demande. Ignorant la réserve diplomatique, un porte-parole de l'administration Reagan a, en effet, précisé que, à la différence de ce qu'ils avaient fait en 1979, les Etats-Unis présentaient leur requête non pas au pouvoir judiciaire mais directement au pouvoir exécutif, en la fondant sur un article constitutionnel – par ailleurs très controversé – qui permet au général Pinochet d'expulser les personnes de son choix sans en référer aux tribunaux.

C'est ce même article qui vient d'être invoqué par le gouvernement chilien pour obtenir la révocation d'une décision de la Cour suprême autorisant le retour d'une centaine d'exilés, dont la veuve de l'ancien président Allende.

En ce qui concerne la requête américaine, le général Pinochet avait déjà, lors d'une tournée en province, il y a quelques jours, adressé un message à Washington : « *Cette histoire leur ferait beaucoup plus tort qu'à nous.* » Le chef d'Etat chilien avait précisé : « *Sachez que nous sommes prêts à mourir la tête haute plutôt que de demander pardon à genoux pour quelque chose que nous n'avons pas fait.* »

Politique

La majorité divisée par les ambitions présidentielles

Les très riches heurts de la désunion

Mardi 2 juin, 12 h 45, M. Jacques Chirac reçoit dans son bureau de l'hôtel Matignon M. François Léotard, qu'il a prié de venir aussitôt après son retour d'un voyage au Japon. L'entretien, en tête à tête, avec le ministre de la culture et de la communication dure une demi-heure. A la mise en demeure que lui présente M. Chirac, M. Léotard répond par plusieurs arguments, et il lui indique qu'il ne peut aussitôt lui faire connaître son choix. Le premier ministre l'a informé qu'il publiera un communiqué immédiatement après la fin du déjeuner de la majorité, dont les hôtes attendent dans un salon voisin. MM. Chirac et Léotard rejoignent les représentants des formations politiques de la majorité pour ce repas hebdomadaire, auquel ont été, exceptionnellement, conviés M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, et M. Alain Poher, président du Sénat, ainsi que les quatre présidents des groupes sénatoriaux de la majorité.

Au cours du repas, la conversation ne porte que sur l'organisation des travaux parlementaires. A aucun moment il n'est question du rappel à l'ordre que M. Chirac vient d'adresser à M. Léotard. Ce dernier, entre MM. Edouard Balladur et Jacques Pelletier, président du groupe sénatorial de la Gauche démocratique, se contente de quelques apartés détendus avec ses voisins.

Quelques ministres savaient seulement que les deux hommes s'étaient entretenus en tête à tête avant le déjeuner. Après le départ de ses hôtes, M. Chirac fait diffuser par son service de presse le communiqué suivant : *« A la suite des déclarations de M. François Léotard, M. Jacques Chirac, premier ministre, a convié le ministre de la culture et de la communication à venir le voir.*

» Il lui a rappelé sa volonté de voir les membres du gouvernement se consacrer au redressement de notre pays et à la gestion des départements ministériels qui leur ont été confiés, en ne prenant d'initiatives politiques qu'après lui en avoir référé.

» Il a donc invité M. Léotard à choisir désormais entre l'exercice de ses fonctions ministérielles et un rôle militant dans le mouvement politique auquel il appartient, le premier rôle étant incompatible avec le second.

» Pareille invitation vaut pour l'ensemble des membres du gouvernement, quelle que soit la formation à laquelle ils appartiennent. Il n'est pas de l'intérêt général d'ouvrir prématurément une campagne électorale.

» L'action de redressement a été engagée. Elle doit être poursuivie par un gouvernement solidaire et uni, au service de l'intérêt du pays. La France a besoin de calme, de travail et de solidarité. »

M. Messmer ne dit rien à M. Gaudin

Avant de passer à table, M. Léotard avait bien bavardé avec M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée, mais uniquement pour évoquer la préparation de la manifestation du PR à Fréjus, le prochain week-end. A la fin du déjeuner, M. Gaudin regagne l'Assemblée nationale dans la même voiture que M. Pierre Messmer, le président du groupe RPR, qui a le communiqué en poche mais n'en pipe mot ! Il en réserve en effet la primeur à ses amis du groupe RPR qu'il réunit chaque mardi.

Cette lecture – fait assez rare – est saluée par plusieurs applaudissements, tandis qu'un député RPR s'exclame : *« Il était temps ! »* M. Messmer déclare ensuite aux journalistes : *« Ce bon accueil s'explique par le fait que ce communiqué correspond à la pensée de très nombreux députés RPR et aussi, j'en suis sûr, de plusieurs membres de l'UDF. Les fonctions ministérielles exigent de la part de ceux qui les exercent, même s'ils sont chefs de parti, une grande modération dans les propos. La solidarité ministérielle et majoritaire doit passer avant les préoccupations partisanes (...). »* Et l'ancien premier ministre d'ajouter : *« Certains voudraient à la fois les avantages de la fonction ministérielle et les avantages de la liberté que l'on possède lorsque l'on n'est pas au gouvernement. »* M. Messmer reconnaît toutefois que se pose *« le vrai problème »* de la compatibilité des fonctions ministérielles et des responsabilités politiques. Aucun parlementaire RPR ne contestera cette interprétation. Pour preuve, l'éditorial de mercredi, à la « une » du *Figaro*, de M. Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne.

Il approuve M. Chirac, qui *« se place dans le droit fil de la Ve République »*. Il constate que *« les conduites* [des ministres] *avaient cessé d'être diverses pour devenir adverses »*. Il en rend responsable le scrutin proportionnel instauré par les socialistes, puisque *« le gouvernement ne tirant plus sa légitimité du président de la République, il procède des formations politiques, et leurs responsables sont tentés de faire renaître le système des partis »*.

Les députés UDF, eux, sont toujours dans l'ignorance du rappel à l'ordre. Hors du coup, ils écoutent M. Bernard Bosson leur parler de l'Europe. Ce n'est qu'une fois leur réunion achevée que M. Gaudin est prévenu... par une dépêche de l'AFP que lui apporte M. Jean-Paul Fuchs, député CDS du Haut-Rhin. Il se précipite dans son bureau et se pend au téléphone. Il ne le lâchera pratiquement plus de l'après-midi.

« Il y avait un contrat... »

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement et aussi président du Parti radical, et donc, à ce titre, concerné par la consigne de silence de M. Jacques Chirac, n'est pas mieux traité. Il n'apprend l'affaire que par... les journalistes dans les couloirs. Il ne peut qu'ouvrir des yeux ronds et murmurer, interloqué : *« Il y avait un contrat... »* Sous le coup de la surprise, il explique : *« Il était non seulement entendu, mais demandé que l'on puisse rester chef de parti en devenant ministre. »*

Les fantômes de la IVe République hantent tout d'un coup les couloirs du Palais-Bourbon. Mais les institutions de la Ve résistent. Dans l'hémicycle, l'ordre du jour se déroule comme si de rien n'était. Dans les couloirs, les bavards sont rares, mais éloquents. Faisant semblant de ne rien comprendre, M. Jacques Blanc (UDF, Lozère), prédécesseur de M. Léotard au secrétariat général du PR, joue les Hurons de province : *« On est de plus en plus fada à Paris. »* Le « fada » serait-il, pour lui, le premier ministre ? *« François Léotard,* conseille M. Blanc, *doit refuser le choix qui lui est soumis. Pourquoi serait-il le seul ministre contraint de choisir entre son parti et le gouvernement ? »* M. André Fanton (RPR, Calvados) lui répond d'autorité : *« Personne n'est obligé d'être ministre. Il faut refuser le régime des partis contraire à la Constitution. »*

Peut-être... Mais Mme Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes), qui n'a pas l'habitude de garder sa langue dans sa poche, ne cache pas sa répugnance : *« On est en démocratie ou dans un régiment ? »* Bien que CDS, elle prévient : *« Le PR est un parti structuré ; il faut faire attention à sa réaction quand on a un mouvement d'humeur. »* C'est la seule centriste à s'exprimer. Les barristes, tous les barristes, se réfugient dans un commode *« No comment »*, à l'exemple de M. Charles Millon (UDF, Ain).

L'autre lieutenant de M. Barre, M. Philippe Mestre (UDF, Vendée), est à peine plus explicite : *« Il est bien compliqué de mener un gouvernement avec les partis politiques. »* M. Pascal Clément (UDF, Loire), pour une fois, se contente d'un geste : il montre la une du *Figaro*, où l'éditorial renvoyait M. Léotard à la Trappe... Les barristes sont partagés entre la satisfaction de voir que ce ne sont pas leurs ministres qui créent des difficultés et la crainte de voir éclater une crise qui les mettrait en fâcheuse posture.

Léo de cinq à sept

Pendant tout ce temps, M. Léotard est à son domicile du boulevard de Latour-Maubourg. Il ne le quittera plus de la journée. Par téléphone, il alerte ses amis ministres. M. Claude Malhuret est en Corse. Il rentre précipitamment. M. Hervé de Charette écourte un entretien avec son collègue du Costa-Rica. Les ministres libéraux vont défiler chez le secrétaire général du PR. Tous expriment leur accord pour démissionner si M. Léotard l'exige. En déplacement à Cologne, M. Alain Madelin, la tête pensante de la « bande », a pu être joint aussi par téléphone. Il ne sera de retour à Paris qu'à 20 h 30. Il ira retrouver directement le ministre de la culture. M. Léotard et M. Longuet, durant toute l'après-midi, multiplient les coups de fil.

La brutalité du communiqué de M. Chirac les surprend. Mais certains témoignages de solidarité les réconfortent : M. Rossinot a appelé, des jeunes ministres RPR, dont M. Michel Noir, ont tenu aussi à faire savoir qu'ils n'étaient pas indifférents. Mais surtout MM. Léotard et Longuet s'emploient à solliciter l'appui de l'UDF. La réaction de M. Lecanuet déclarant à chaud, au sortir de Matignon, qu'il est 100 % d'accord avec M. Chirac, les a déconcertés. M. Longuet puis M. Léotard auront en fin d'après-midi un long entretien avec M. Gaudin qui, une fois de plus, va tenter de jouer la conciliation et l'apaisement. Au bout du fil, M. Léotard. M. Gaudin réfléchit tout haut : *« Il faut faire tomber la vapeur... Attends Fréjus. Moi, je ne suis pas d'avis que tu démissionnes. Si tu t'en vas, qu'allons-nous faire, nous, à l'Assemblée ? »* Il va plus loin : *« Et puis ce serait pain béni pour Le Pen et Mitterrand. Tu peux en être sûr, ils profiteront de la situation. »* M. Gaudin raccroche. Avec une ironie amère, il lâche devant ses collaborateurs : *« Si ça continue, il ne va plus rester que des barristes dans ce gouvernement. »* Mais « M. Bons Offices » ne se relâche pas. C'est au tour de M. Lecanuet, qui doit intervenir sur Europe 1, d'être rappelé à la nécessaire solidarité de l'UDF. Message reçu. Une heure plus tard, M. Lecanuet, multipliant les contorsions, explique qu'il ne faut pas dramatiser l'événement, *« que la raison et la prudence doivent l'emporter »*, que si le silence doit se faire dans les rangs, cela vaut autant pour l'UDF que pour le RPR, bref qu'il ne peut y avoir *« deux poids deux mesures »*.

Les sénateurs sont comme les députés : ils souhaitent l'apaisement, et déconseillent une démission de leurs amis ministres et notamment de M. Léotard.

Patience et mansuétude

Le calme revient un peu dans la soirée. M. Léotard et M. Méhaignerie, le président du CDS, conviennent de se rencontrer mercredi, après le conseil des ministres. Tous les responsables de l'UDF se retrouveront pour un bureau politique à 17 heures mercredi.

A l'hôtel Matignon, on se refuse à tout commentaire et surtout à toute spéculation sur la décision que pourrait prendre M. Léotard. On se contente de rappeler la genèse de l'incident et l'argumentation de M. Chirac. A plusieurs reprises ces derniers mois, il avait rappelé que le gouvernement et ses membres doivent se consacrer à la seule tâche de gouverner le pays. Il est donc prématuré et nuisible d'entrer dès maintenant en campagne. Tout cela pour répondre à quelques allusions formulées par les « léotardiens » rappelant que le premier ministre est, lui aussi, chef du RPR et candidat à l'Elysée.

On soulignait que M. Chirac s'était exprimé clairement à plusieurs reprises (devant l'Assemblée nationale le 7 avril, le 19 mai à l'issue du conseil de cabinet après l'affaire Noir, le 24 devant les assises nationales du RPR, et le 31 mai à Rouen). Le premier ministre ayant, selon l'Hôtel Matignon, fait preuve de patience et de mansuétude après les déclarations intempestives sur des sujets divers faites par MM. Longuet, Malhuret, Noir et quelques autres, il a considéré que les bornes avaient été franchies par M. Léotard puisque celui-ci avait accordé successivement, sans l'en informer, deux interviews « politiques » à *l'Express* et au *Point*. L'existence de cette dernière a été connue par le premier ministre le vendredi 29 mai, c'est-à-dire à la veille de la parution de l'hebdomadaire (qui a été mis en vente le lundi 1er juin). Or celle-ci a été accordée aux journalistes du *Point* le lundi 25 mai à Toulon, à l'issue d'un dîner-débat organisé par le Club 89, auquel participaient M. Aurillac, ministre de la coopération, président de ce club, et M. Léotard (*le Monde* du 27 mai). Le ministre de la culture s'était « engagé » à appeler les électeurs à voter au deuxième tour pour le candidat de la majorité le mieux placé après « la compétition » du premier tour. Ses auditeurs n'avaient rien vu là que de très orthodoxe. Quelques instants plus tard, le secrétaire général du Parti républicain lançait son « pavé » qui allait faire beaucoup de ronds dans l'eau.

THIERRY BRÉHIER, DANIEL CARTON et ANDRÉ PASSERON

Crise d'autorité

(Suite de la première page.)

Or l'histoire de toutes les guerres, y compris de la dernière, est là pour montrer que, dans une telle situation, les états-majors les plus cohérents ont vite fait de se diviser. Et sur la priorité à donner à l'un ou l'autre de ces fronts. Et sur les moyens à employer.

A plus forte raison lorsque, au lieu d'un état-major cohérent, on a affaire, comme c'est le cas avec l'actuel gouvernement, à une coalition disparate, minée par la contradiction des ambitions et celle des tempéraments. Ici ou là on parle de retour au régime des partis, de rétablissement de l'esprit de la IVe à l'intérieur de la Ve : tout cela n'est pas faux. Mais le clivage n'est pas seulement entre RPR et UDF. Chacune de ces deux formations a elle-même sa gauche et sa droite, dont l'opposition se cristallise, comme on l'a vu après la publication dans nos colonnes du courageux article de Michel Noir, sur l'attitude à adopter vis-à-vis de Le Pen : les uns cherchant, avec Charles Pasqua, à lui disputer ses électeurs, les autres demandant qu'on dénonce bille en tête les thèses dont, avec un grand talent et une égale démagogie, il se fait le propagandiste.

La crise éclate aujourd'hui à propos de François Léotard. Son interview au *Point*, plus ingénue que méchante, a fait déborder un vase qui, depuis l'affaire Noir, était déjà bien plein. Mais le vrai « problème » n'est pas celui d'un ministre de la culture qui juge le moment venu de secouer le cocotier. Il est celui de l'autorité du premier ministre sur ses troupes.

Ne lui jetons pas la pierre. C'est l'un des rares hommes politiques français à avoir non seulement des tripes, mais du cœur, à s'intéresser aux gens. Ses positions sur la peine de mort ou le remboursement de l'IVG, si contraires au sentiment dominant de son électorat, suffisent à en témoigner. Il se dépense sans compter, avec un appétit d'ogre et une réjouissante santé. Il domine beaucoup mieux, depuis quelque temps, la tendance qu'il a eue longtemps à dire un peu tout et le contraire de tout.

Il n'a pas la tâche facile. Le rôle que la Constitution dessine pour le premier ministre est celui d'un chef d'état-major, poste pour lequel Jacques Chirac présente probablement – on ne parle pas ici de ses idées – toutes les qualités requises. Mais qui dit chef d'état-major dit présence au-dessus de lui d'un commandant en chef qui arrête les grandes options, définit la stratégie, rend les arbitrages les plus délicats. Et c'est ici que la cohabitation, résultat « incontournable », comme on dit en français moderne, du scrutin du 16 mars, fausse le jeu des institutions en limitant au strict nécessaire la solidarité de l'Elysée et de Matignon et en établissant au lieu et place de la monarchie républicaine restaurée par de Gaulle une dyarchie à l'harmonie rien moins que garantie.

L'échéance électorale

Reste que François Mitterrand a tout de même clairement indiqué que, mis à part la politique extérieure et la défense, qu'il cogère plutôt bien que mal avec le premier ministre, et quelques principes de base sur lesquels il manifeste à l'occasion son désaccord avec le gouvernement, il laisse à celui-ci les mains libres pour gouverner comme il l'entend. Et que Jacques Chirac n'a pas réussi à imposer comme il l'aurait voulu, comme il l'aurait fallu, son autorité à son équipe, les couacs publics ne constituant qu'un modeste écho de ce que l'on peut entendre en privé. Bien qu'il dirige une formation qui porte le beau nom de rassemblement, il n'a pas su rassembler au-delà des frontières du RPR.

Il porte là-dedans, il doit bien s'en rendre compte, sa part de responsabilité dans la mesure où, au lendemain du 16 mars, sa propre formation s'est taillé la part du lion dans la distribution non seulement des portefeuilles ministériels, mais des présidences de sociétés nationales. Il nourrissait ainsi, chez ses alliés du moment, les vieilles craintes héritées de l'époque de l'« Etat-UDR », alors qu'on entendait ouvertement parler, dans l'entourage de Valéry Giscard d'Estaing, de la nécessité de « chasser les rats de l'Hôtel de Ville ».

On n'a naturellement pas de conseils à donner ici à François Léotard. D'ailleurs, en bon ancien novice bénédictin, il semble vouloir faire d'abord confiance au Saint-Esprit, puisqu'il attendra la veille de la Pentecôte pour annoncer sa décision. S'il reste, en se taisant, comme il est invité à le faire, l'« image » à laquelle il tient tant en prendra un vilain coup. S'il s'en va, et si beaucoup de ses amis le suivent, le gouvernement en sera affaibli. La guérilla s'intensifiera encore entre les diverses composantes de la prétendue majorité.

Aucune de ces deux éventualités n'est bien plaisante. Personne, sauf les pêcheurs en eau trouble, n'a intérêt à ce que continue à ainsi se détériorer le climat politique, et donc le poids de la France. Or dix bons mois encore nous séparent de l'élection...

ANDRÉ FONTAINE.

MM. Chirac et Léotard : ils se sont tant aimés !

Ils se sont tant aimés ! Tout avait commencé un jour d'automne 1984, un dimanche matin, à Joinville-le-Pont. Le Parti républicain clôturait son conseil national. Elu deux ans plus tôt secrétaire général du PR, M. François Léotard était déjà en pleine crise de cohabitation, au sein de son parti, avec les barristes. Mais l'événement fut ce jour-là une image : celle de MM. Giscard d'Estaing et Chirac assis pour la première fois depuis la débâcle de 1981 côte-à-côte, à la même tribune.

Les grands travaux pour *« jeter la rancune à la rivière »* venaient de commencer. M. Jacques Chirac semblait pourtant n'en avoir cure : il n'avait d'yeux que pour le jeune « Léo » qu'il découvrait vraiment pour la première fois face à une salle de militants. Le propos était brillant, la formule ciselée et les fleurs que lui adressait le jeune homme décidément bien sous tous rapports lui étaient d'un parfum exquis. *« Votre présence à nos côtés constitue un encouragement, un témoignage et une espérance »*, conclut le jeune Léo.

Une espérance ! A son tour, M. Chirac se découvrait un fils ! Mais il était encore trop tôt pour l'avouer publiquement. M. Léotard n'avait pas encore « léotardisé » son parti, et M. Chirac n'avait pas encore épuisé tous les charmes de son idylle artificielle mais obligée avec M. Giscard d'Estaing. Il fallait donc attendre, même si la nouvelle donne était là. Pour écarter M. Barre et enterrer M. Giscard d'Estaing, il fallait un ticket Chirac-Léotard. Destination 1986 : la cohabitation et le gouvernement. Destination aussi et surtout pour 1988 : l'Elysée pour M. Chirac et Matignon pour M. Léotard.

Petit à petit, la « bande à Léo » se mit sur la fréquence RPR, au grand dam du reste de l'UDF ! Mai 1985, le mois de *« mai des républicains »* : M. Léotard entame son premier tour de France, teste sa nouvelle cylindrée, et présente tous les symptômes de la « chiracomanie » : le voilà convaincu que le combat politique se livre d'abord sur le terrain, que son rôle doit être celui d'un *« chef de guerre qui fait gagner ses troupes »*.

Les bons comptes font les bons amis

Secrètement, au cours des mois qui précèdent le rendez-vous des élections législatives de mars 1986, tandis que d'autres s'attardent sur les nuances de la plate-forme RPR-UDF, M. Jacques Chirac et M. Léotard, solidement épaulé par ses compères MM. Madelin et Longuet, scellent leur alliance, verrouillent le dispositif et se préparent à gérer le désarroi des barristes. Autant de divisions, autant de maroquins. Côte à côte pendant la campagne, MM. Chirac et Léotard le seront encore dès le lendemain de la courte victoire du 16 mars pour prévenir tout obstacle sur le chemin de Matignon et toutes velléités de l'UDF. MM. Lecanuet et Giscard d'Estaing sont abandonnés à leur triste sort.

Les bons comptes font les bons amis. *Le PR affiche-t-il sa volonté d'être l' « aiguillon libéral du gouvernement » ?* M. Chirac ne s'en émeut guère. *« Nous ferons le voyage ensemble »*, assure M. Léotard qui ose même le pari : *« Laissez-nous quelques mois pour agir et vous verrez baisser les scores du Front national. »* Comment dans ces conditions, M. Chirac s'inquiéterait-il ? *« Les majorités les plus courtes sont souvent les plus solides et les plus responsables. Je suis tout à fait persuadé qu'à la prochaine échéance politique notre majorité sera confortée »*, dit-il.

Le rouleau compresseur

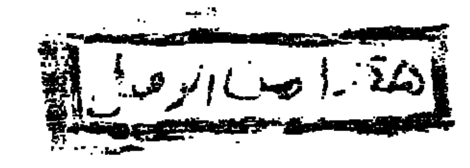
Hélas ! La lune de miel durera jusqu'à l'été. Juillet-août 1986 : M. Léotard s'embourbe au Parlement avec sa loi sur l'audiovisuel. Au Sénat, la majorité lui fait des misères ; à l'assemblée, M. Jacques Toubon doit voler à son secours. Premières déceptions, premiers refroidissements. Discussion budgétaire : les léotardiens découvrent que le libéralisme de M. Edouard Balladur a des limites. Dossier des immigrés : M. Charles Pasqua affrète un charter pour cent un Maliens et M. Claude Malhuret lève le petit doigt.

Parallèlement, Matignon s'interroge ouvertement sur les capacités du ministre Léotard. Les nominations par la CNCL des nouveaux présidents des chaînes publiques de la télévision et de la radio sont enregistrées par la « bande à Léo » comme un manquement au contrat de garanties mutuelles signé avec le président du RPR. Dès la mi-novembre, M. Léotard met en cause pour la première fois publiquement les pratiques de rouleau compresseur chères au RPR. Il découvre que, décidément, ce parti n'a pas changé. La déchirure, latente, deviendra quelques semaines plus tard évidente. Au moment de la crise étudiante, c'est M. Madelin qui parle : *« Ce projet ne valait pas qu'on se batte pour le maintenir »*. M. Malhuret menace de démissionner. Ce coup de pied de l'âne fait rugir le RPR. Au sein de ce gouvernement personne n'est lié définitivement à personne, lance M. Chirac à M. Madelin. Dès lors, sur ce bateau gouvernemental qui prend l'eau, l'équipe libérale cherches des bouées de sauvetage. Le 13 février, M. François Léotard dîne avec M. Raymond Barre, histoire de tâter le terrain et de se récupérer. Peine perdue. *« Nous ne nous ferons pas refiler le mistigri des insuffisances gouvernementales »*, prévient encore M. Alain Madelin.

Désormais, les libéraux roulent pour eux. Ils n'ont plus le choix ! Arrive l'affaire Noir. M. Léotard espère récupérer le mouvement déclenché par la jeune garde gouvernementale du RPR. M. Chirac ne lui fera guère ce cadeau. C'est alors qu'apparaît au grand jour entre MM. Chirac et Léotard, comme naguère entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing, la « double méprise »...

Pour la première fois, dans son entretien au *Point*, M. Léotard déclare officiellement que son soutien à la candidature Chirac est exclu. Tout est consommé. M. Chirac à son tour peut estimer le contrat de 1986 rompu. Il n'en est que plus à l'aise !

DANIEL CARTON.





MAIRIES DE FRANCE

N° 2 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 87 sur quatre pages achetées au quotidien LE MONDE. JEUDI 4 JUIN 1987

L'INVITÉ

NÎMES... ÇA MARCHE !



Jean BOUSQUET, Maire de NÎMES depuis 1983, n'a pas hésité à descendre dans l'arène pour gérer NÎMES, sa Ville, avec ses méthodes, ses idées et ses hommes. Celui qui est aussi le P.-D.G. de CACHAREL fait souffler sur la Capitale du Gard un véritable vent de libéralisme dans la façon de gérer une municipalité. Nombreux sont les Maires de France qui suivent avec intérêt son expérience: "NÎMES doit savoir gérer son produit: le Service public", affirme-t-il avec conviction et de répondre à ses détracteurs qu'il lui faudra un bon mandat avant que les Nîmois comprennent sa démarche globale.

Il y a de l'audace dans la politique de Jean BOUSQUET. Les premiers effets de sa politique sont en marche: les cantines scolaires sont mieux gérées, les transports urbains mis en concession roulent avec succès et le personnel communal travaille 4 heures de plus pour le même salaire.

Jean BOUSQUET est en train de réveiller une Ville qui a un potentiel. Les architectes et les designers prennent le chemin de la Capitale du Gard qui est en passe de devenir une des Villes de France de la Création.

Jean BOUSQUET vient de poser la semaine dernière la première pierre d'un Centre d'Affaires. Il en a confié la réalisation à la SARI, numéro UN de l'ingénierie et de la construction dans le secteur tertiaire.

Quelles sont les méthodes de travail du Maire de Nîmes? Quels sont ses projets?

Il est l'invité de MAIRIES DE FRANCE, notre interview en page 3.

MAIRIE-EXPO 87 A TOULOUSE

DE NOUVEAUX MAIRES EN 1989

Les Maires s'identifient à leur Ville. Pour Jacques CHABAN-DELMAS, Maire de Bordeaux et Président de l'Assemblée Nationale, "Un Maire est un homme qui sentimentalement s'identifie à sa Ville, intellectuellement s'y consacre et constamment s'y rapporte. "Des villes aussi s'identifient à leurs Maires quand ceux-ci, après plusieurs années de mandat, ont su donner à leurs Communes une réputation, un essor et une image de marque. Fini le temps où Strasbourg était synonyme de choucroute ou Marseille de bouillabaisse. Aujourd'hui le marketing communal aidant et la communication publique ayant droit de cité, les grandes Villes et Régions de France s'imposent et s'affirment par des projets porteurs d'avenir et donc de richesses et d'emplois. Elles s'organisent, communiquent, s'affichent.

Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi d'organiser cette année MAIRIE-EXPO à TOULOUSE, consacrée ville la plus dynamique de France. La Capitale de Midi-Pyrénées est associée désormais aux industries du futur: aéronautique, biotechnologie, électronique, productique, spatial... sans oublier le tourisme et les traditions. De plus, l'image de son Maire, Dominique BAUDIS, constitue le trait d'union entre l'action et la communication.

Les décideurs municipaux: Maires, Adjoints, Conseillers Municipaux, Secrétaires Généraux, Ingénieurs et Services techniques, attendent beaucoup de ce rendez-vous institutionnel que représente MAIRIE-EXPO pour leur choix d'investissements, de gestion, d'équipement et d'animation. Cette année les nouvelles méthodes de gestion tiendront une place importante et les 30 000 communes qui hésitent encore à s'informatiser trouveront à ce Salon une information complète.

Les espaces urbains et leur aménagement seront aussi un des enjeux des prochaines élections municipales. A MAIRIE-EXPO des réponses seront apportées. La rigueur de gestion des finances locales exige des investissements mûrement réfléchis qui prennent en compte les frais de fonctionnement. Fini les suréquipements sportifs dont l'entretien grève le budget communal, les effectifs mal formés, les services municipaux dont le coût n'est pas déterminé. L'ère des gestionnaires est en marche, rigueur et décentralisation obligent.

Il y a aujourd'hui des techniques municipales qui ont fait leur preuve, des expériences locales qui méritent d'être connues, un savoir-faire et une nécessité de faire savoir. Une des vocations de MAIRIE-EXPO chaque année c'est d'être aussi une vitrine de la vie des Collectivités Locales.

Le citoyen français qui a été trop longtemps considéré comme un vulgaire contribuable, a bien évolué. Il s'engage désormais civiquement. Ne participe-t-il pas aujourd'hui à la vie économique? Il est même devenu citoyen-actionnaire par le jeu des dénationalisations. Il devient un citoyen exigeant et il a raison.

Photo Thomas GALONSKI pour Relations Publiques de France.

La municipalité-entreprise est en marche. L'innovation communale existe, porteuse de progrès et d'économie dans les grandes villes, les villes moyennes et les syndicats intercommunaux. Cet état d'esprit passe par des investissements adaptés aux besoins des Collectivités Locales. Les 300 sociétés qui exposeront du 18 au 22 octobre à Toulouse ont conscience de cet état d'esprit des décideurs des Villes, des Régions et des Départements. C'est la raison pour laquelle ils sont présents dans les grands secteurs de la propreté, du mobilier urbain, de la sécurité, de la distribution de l'eau, de la communication, de l'informatique et surtout dans celui des loisirs.

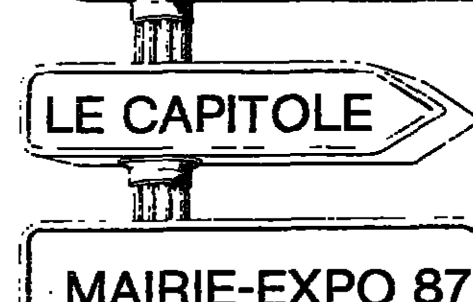
Dans les 10 ans à venir, nos concitoyens vont consacrer 10 % de leurs revenus à l'organisation de leur temps libre. Les Élus Locaux devront répondre à cette attente avec l'aide de partenaires et d'investisseurs privés. Le moment est venu qu'ils se rencontrent... Rendez-vous à MAIRIE-EXPO.

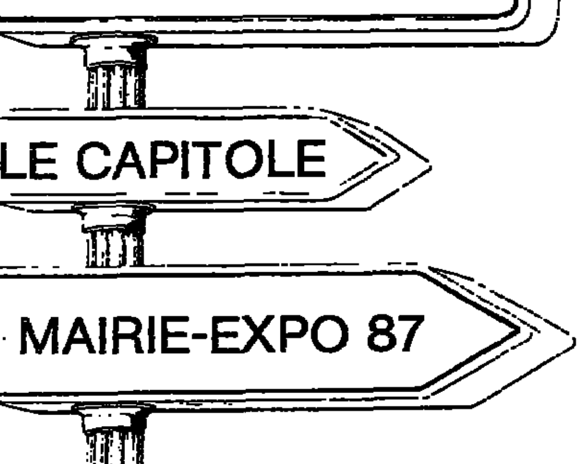
Le temps libre, il faudra bien aussi le gérer pour tout faire... même se présenter aux prochaines élections municipales.

Alain TRAMPOGLIERI.

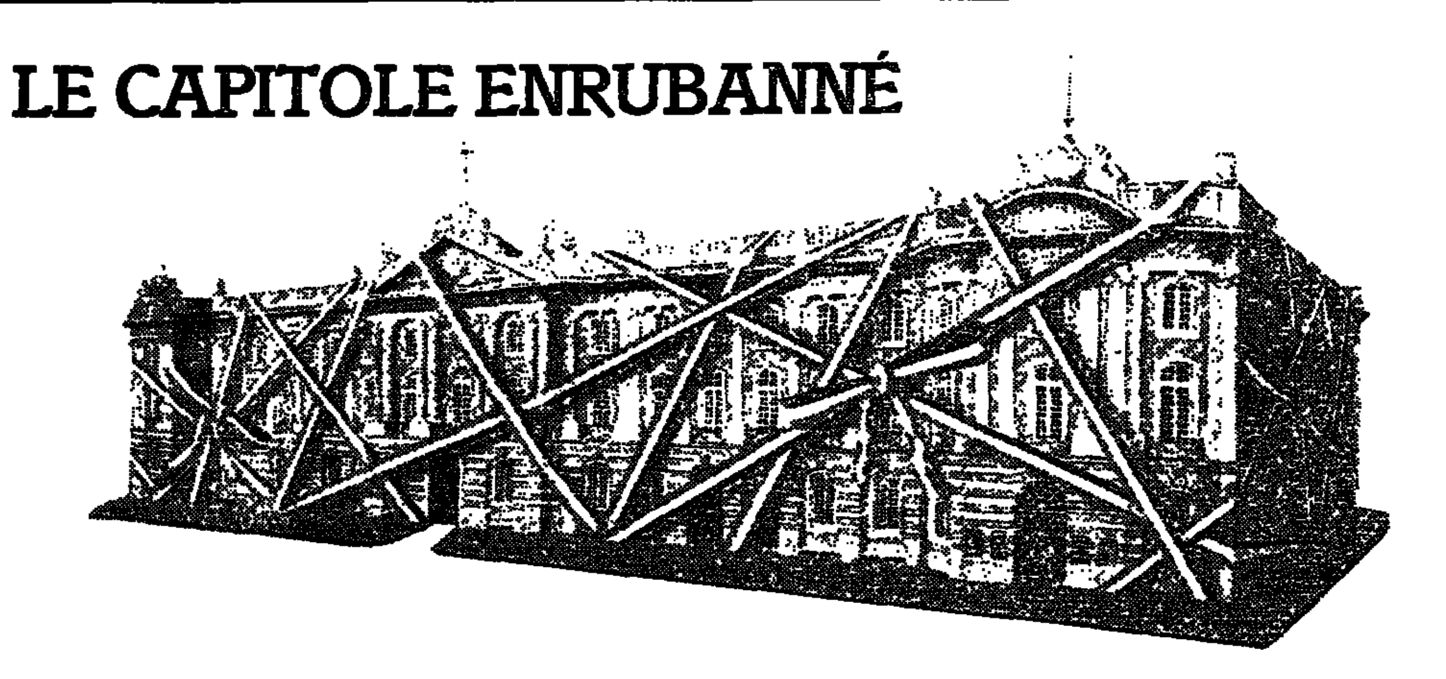


L'ÉVÉNEMENT





LE CAPITOLE ENRUBANNÉ



A l'occasion de la venue de plusieurs dizaines de milliers d'élus locaux pour MAIRIE-EXPO, le CAPITOLE de TOULOUSE, l'une des plus belles Mairies de France, revêtira un pavois un peu inhabituel.

Les organisateurs de MAIRIE-EXPO ont, en effet, proposé à Dominique BAUDIS, Maire de Toulouse, d'enrubanner la célèbre façade rose.

Les études techniques ont déjà été réalisées, le ruban d'une largeur un peu démesurée est actuellement à la fabrication. L'événement ne passera pas inaperçu, il sera entièrement sponsorisé par un grand exposant qui participe à MAIRIE-EXPO.

MAIRIES DE FRANCE

POINTS DE REPÈRE

VERS LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS EN 1987

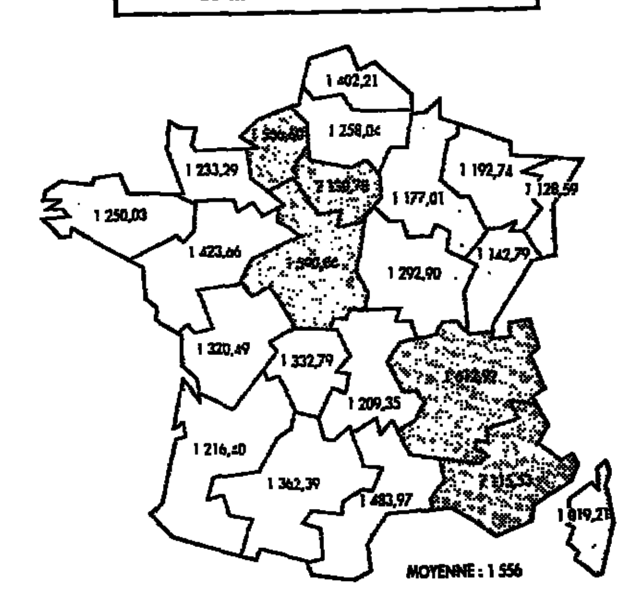
Le mouvement de croissance des investissements des Collectivités Locales (communes, départements et régions) devrait se poursuivre en 1987 à un rythme cependant moins soutenu qu'en 1985 et 1986, années de forte reprise des investissements locaux.

Les Départements et les Régions réalisent, dans le cadre de la décentralisation, d'importants efforts d'équipement, notamment dans le domaine scolaire, et devraient largement contribuer à ce titre à l'augmentation des investissements.

Ces indications ressortent d'une étude de la Direction du Développement Local et du réseau des Directions Régionales de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette étude sera publiée le vendredi 5 juin dans le Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

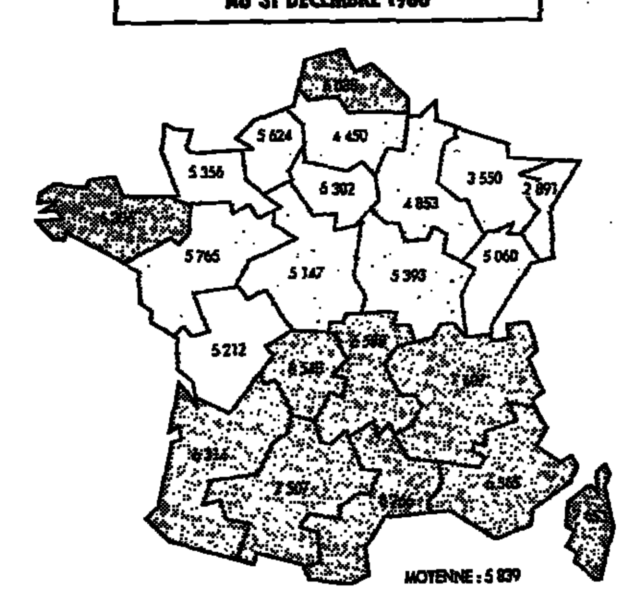
La politique d'équipement et les projets des Collectivités locales y sont notamment examinés à la lumière de leur situation financière et fiscale.

LA FISCALITÉ DIRECTE COMMUNALE PAR HABITANT



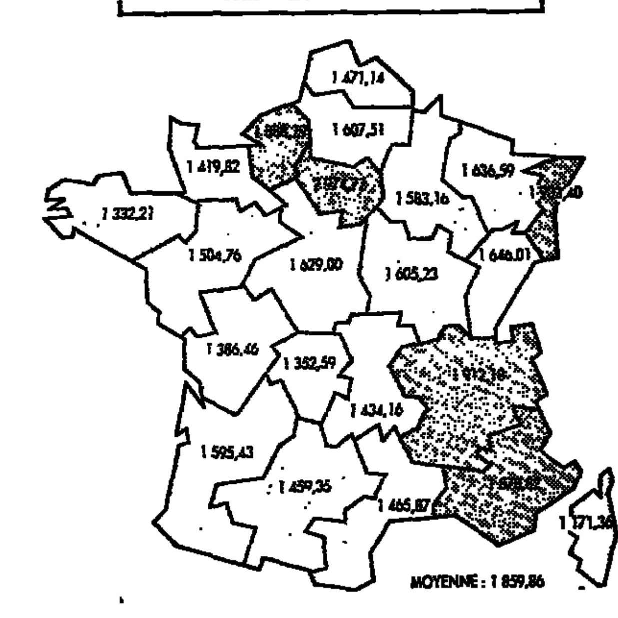
PRODUIT FISCAL 1985
Les quatre taxes directes (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties) représentent plus de la moitié des recettes des communes. Le niveau des recettes fiscales est en rapport avec le potentiel fiscal, comme le montre la carte ci-dessus. Ainsi il semble que la pression exercée par les taux soit relativement équilibrée au niveau régional.

L'ENDETTEMENT LOCAL PAR HABITANT AU 31 DÉCEMBRE 1986



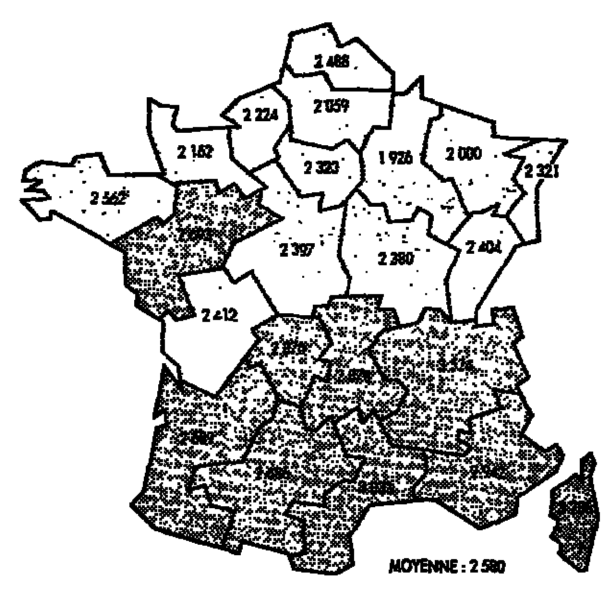
ENDETTEMENT CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS 1986
La géographie de l'endettement des emprunteurs de la Caisse des Dépôts et Consignations au 31 décembre 1986 recoupe largement celle du niveau des investissements en 1987, ce qui confirme la continuité des efforts régionaux d'investissements à moyen terme (la part des investissements financée par emprunt restant stable).

POTENTIEL FISCAL PAR HABITANT EN 1986



POTENTIEL FISCAL 1986
Le potentiel fiscal par habitant (produit fiscal que les communes *obtiendraient si elles appliquaient à leurs bases d'imposition les taux* d'impositions moyens nationaux) est un indicateur de la richesse locale et, pour une part, du dynamisme économique de la région.

LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR LOCAL EN 1987



INVESTISSEMENT SECTEUR LOCAL EN 1987
Le niveau des investissements directs (acquisitions et travaux) réalisés *par l'ensemble des acteurs locaux au plan régional* (collectivités locales, et certains établissements publics locaux, dont les hôpitaux) peut varier d'une année sur l'autre, mais depuis deux ans, on constate *la prééminence des régions du Sud de la France.*

FÊTES ET CÉRÉMONIES



A l'occasion du 40e anniversaire du Festival de Cannes, Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO, a remis à Anne-Marie DUPUY, Maire de la Ville, les deux "MARIANNE" à l'effigie des stars du cinéma, Catherine DENEUVE et Brigitte BARDOT.
Cette cérémonie s'est déroulée en direct, dans le cadre du Journal de 13 heures de TF1 d'Yves MOUROUSI. Francis BOUYGUES, Président de TF1, s'est réjoui que cette manifestation se soit déroulée sur sa chaîne nouvellement privatisée. Francis BOUYGUES aime bien les Maires de France et les grands chantiers !



Pierre MERLI, Sénateur-Maire d'Antibes, a organisé dans le cadre du Festival de Cannes un grand déjeuner présidé par Monsieur Raymond BARRE. La plupart des membres de la Gauche Démocratique au Sénat, que préside Jacques PELLETIER, Sénateur-Maire de Villiers-en-Prayères, assistaient à ce déjeuner.



François MITTERRAND, Président de la République, en voyages officiels, affectionne toujours de dialoguer avec les Élus Locaux. L'ancien Maire de Château-Chinon n'oublie jamais de souligner le rôle des "petites communes où se fait la France". Ici, à BLAYE, en compagnie du Maire de la Ville, Gérard GRASILIER, et de Jacques CHABAN-DELMAS, Maire de Bordeaux et Président de la Région Bordeaux-Aquitaine.



François LÉOTARD, Maire de Fréjus et Ministre de la Culture et de la Communication, s'est fait présenter par Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO, mais aussi Conseiller Municipal de Saint-Tropez, la grande exposition rétrospective "Les années de Saint-Tropez", exposition déjà présentée dans la célèbre Commune du Var et qui aujourd'hui est promise à un grand succès aux États-Unis et en Australie.



Michel PÉRICARD, Député-Maire de Saint-Germain-en-Laye, a présenté en avant-première à l'équipe de MAIRIE-EXPO, sa nouvelle salle du Conseil Municipal multimédias. Cette réalisation honore le Maire de la Commune qui n'a pas oublié qu'il fut un grand journaliste de la radio et de la télévision. Cette réalisation, qui a impressionné ses visiteurs, pourrait bien lui valoir une MARIANNE D'OR cette année.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, Réalisation : Christian HOYOS
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
Place Beauvau - 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. (1) 42.66.26.16
Prochaine parution : 4 juillet 1987
Photocomposition et mise en page : TYPELEC, Levallois-Perret



L'INVITÉ

JEAN BOUSQUET : NÎMES ÇA MARCHE !

Quelles sont les impressions d'un P.D.G. devenu Maire de Nîmes ?

Mon élection comme Maire de Nîmes m'a réellement fait découvrir un monde nouveau. J'ai constaté, à cet égard, qu'il existait une coupure trop importante entre le monde politique et le monde des affaires.

D'être placé à la tête d'une Ville de 130.000 habitants, a constitué un changement considérable dans ma façon de concevoir les choses, même si j'y ai trouvé et trouve encore des similitudes avec la façon dont on gère une entreprise.

Je crois pouvoir vous dire, sans hésitation, que c'est le mandat de Maire qui m'a apporté le plus de satisfaction.

J'ai trouvé dans cette responsabilité municipale des possibilités exceptionnelles pour quelqu'un qui souhaite se mettre au service de ses administrés. Nîmes est encore une ville à l'échelle humaine. J'applique mon dynamisme de chef d'entreprise dans mes méthodes de travail.

Tout projet, toute prise de décision, même après les consultations nécessaires, font apparaître des réactions immédiates dans l'opinion publique.

Les projets prennent corps rapidement et l'on voit leurs effets à brefs délais.

Les mentalités elles-mêmes évoluent d'une façon très tangible et on constate que tout est affaire de relations entre les hommes et entre les groupes qui les rassemblent.

Êtes-vous un Maire "entrepreneur" ?

Assurément oui.

Je ne vois pas de différence entre la démarche d'un entrepreneur et celle d'un Maire. Nous sommes confrontés aux mêmes impératifs de qualité, aux mêmes contraintes de satisfaction de nos administrés et aux mêmes objectifs en ce qui concerne la recherche du moindre coût.

Nous nous sommes efforcés de réduire très sensiblement les dépenses de fonctionnement et dans le même temps de donner la toute priorité à l'investissement qui est seul créateur d'emplois. J'en ressens les premiers effets.

Directement soumis aux conséquences du chômage, nous avons dû faire en sorte que nos actions municipales soient orientées vers la réalisation qui ait à terme des répercussions économiques positives.



Jean BOUSQUET

Enfin, nous avons dû appliquer le principe selon lequel on ne fait bien que ce que l'on connaît. C'est-à-dire que nous avons mis fin "au tout municipal" qui régnait dans les domaines les plus divers et nous avons restitué, aux services privés et à la concurrence, des secteurs tels que la voirie, les espaces verts, le nettoyage des bâtiments, les transports en commun, la restauration scolaire, etc.

Et je dois dire que les résultats de cette démarche sont très encourageants.

Par rapport à une entreprise, que pensez-vous de la fiscalité locale ?

Je la trouve très compliquée et trop lourde. Nous sommes parvenus à un niveau réellement dangereux.

Je considère que l'addition des fiscalités départementale et régionale est un facteur aggravant du phénomène de rejet que l'on constate chez les contribuables locaux.

Il faudrait nettement individualiser sur la feuille d'impôts les trois collectivités, car on ne va jamais se plaindre chez le Président du Conseil Général ou du Conseil Régional. Par contre, on incrimine toujours le Maire.

Des réformes doivent être entreprises sur le terrain économique et social, moins sur les institutions municipales.

En France, le Maire est un homme qui dispose de pouvoirs importants sur sa Commune, et la disparition de la tutelle a officialisé ce qui existait dans les faits.

En revanche, les Communes doivent bénéficier d'une autonomie encore accrue en ce qui concerne la conduite du développement économique.

Nîmes a désormais une image de marque. Quels sont vos grands projets ?

Actuellement, je réveille la Ville. Je souhaite développer le tourisme culturel que je considère comme une véritable industrie et qui répond à un marché dont la France est loin d'avoir épuisé la demande.

Le chantier de la médiathèque de Nîmes est en route afin de donner à la Ville les structures d'accueil pour attirer l'investissement de l'extérieur et conforter le tissu économique local.

Ce sont de gros chantiers que nous avons mis en place avec notamment la Ville Active qui constituera une formule nouvelle, face aux trop classiques Zones Industrielles qui ne répondent plus aux aspirations des chefs d'entreprises et de leurs salariés.

Je vais créer une cité des affaires au cœur même de Nîmes, les Groupes ACCOR et SARI en seront les promoteurs.

Je souhaite enfin promouvoir le fameux "triangle d'or" constitué par nos villes de Nîmes, Arles et Avignon qui se trouvent au cœur de la "Californie européenne".

LA CITÉ DES AFFAIRES

Les Groupes ACCOR et SARI ont choisi Nîmes pour aménager la première Cité des Affaires. Ce choix ne laisse rien au hasard.

Nîmes, en effet, est un centre économique régional et bénéficie de plusieurs atouts : ses entreprises sont dynamiques, ses activités sont diversifiées et sa notoriété se développe.

Face aux Arènes : un ensemble de services au cœur de la cité.

Situé en bordure du quartier historique et de la zone piétonne, face aux Arènes, sur l'une des principales artères de Nîmes, le Centre d'Affaires offrira les services suivants :

– 3.000 m² de bureaux répartis sur quatre étages et modulables en surface selon le souhait des entreprises. Toutes les possibilités de location existent : temporaire (à la journée, à la semaine ou au mois) ou permanente (baux 3-6-9) ;

– un centre de congrès et de conférences : salle de 500 places, plusieurs salles de commission et des espaces de réception. Un équipement audiovisuel complet sera disponible ;

– un Club Services Affaires offrant des services "à la carte" aux entreprises ;

– un complexe de télécommunications conçu et développé en partenariat avec un des leaders dans ce domaine : la Société Bull ;

– un hôtel trois étoiles Novotel de 118 chambres ;

– une animation commerciale : bar, restaurant, commerces.

Les entreprises de Nîmes et de sa région trouveront ainsi, en plein cœur de la ville, des bureaux et des services permettant, pour un minimum d'investissement, un maximum d'efficacité au sein d'un nouveau pôle d'accueil et de développement tertiaire.

La Cité des Affaires :
5, boulevard de Prague.

Surface : 3.340 m².

• Hôtel Novotel 3 étoiles – 118 chambres : 2.540 m².

• Accueil, Restaurant, Bar, Boutiques, Administration : 770 m².

• Bureaux sur 4 niveaux : 3.000 m².

• Salle de congrès de 500 places : 750 m².

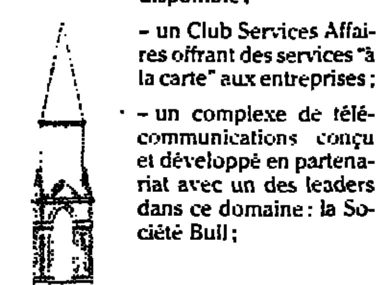
• Parking en sous-sol (50 places) et locaux techniques : 1.000 m².

Maître d'ouvrage :
ACCOR-SARI

Architecte :
Pierre MOREL

Début des travaux :
Mai 1987

Fin des travaux :
Mai 1988.



TECHNOPOLES

TOULOUSE ÇA VA FORT

Quand on possède tous les ingrédients indispensables pour devenir l'une des métropoles du futur, que l'on est Maire de Toulouse et Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, on prend les choses en main, et on agit.

Afin de mettre tous les atouts de son côté, Dominique BAUDIS avait invité la semaine dernière, à Toulouse, les plus grands spécialistes français des Technopoles et organisé un Colloque avec le concours de l'Hebdomadaire L'EXPRESS sur le thème "Les Technopoles au seuil de l'an 2000".

Il y a bien sûr été question, dès le départ, de la Technopole référence créée il y a maintenant plus de 10 ans par le Sénateur Pierre LAFFITTE. Sur ce site de garrigues situé sur les hauteurs d'Antibes, il y a aujourd'hui 7 000 emplois qui en fait font vivre, en indirect, plus de 100 000 personnes.

La Technopole de Toulouse, quant à elle, bien que bâtie sur un terrain bien dense, a toutes les chances de réussir, mais il convient d'inventer ici le terme de "Technopole urbaine".

LES ATOUTS DE TOULOUSE

Pour le "Pape des Technopoles", Pierre LAFFITTE, qui est intervenu lors du colloque, "les Atouts de Toulouse pour devenir une Technopole à part entière, sont plus réels que jamais" !

Ainsi, Sophia-Antipolis, au départ, avait-elle quelques avantages (l'aéroport international de Nice, la tradition d'accueil international, grâce au tourisme, etc., le soleil), mais surtout beaucoup de handicaps (l'absence totale d'université et d'école d'ingénieurs et pas de tradition industrielle).

Toulouse, en revanche, a une forte tradition industrielle notamment en Aéronautique, depuis 1917, date d'installation de l'usine LATECOÈRE. Quant à son poids universitaire (le second de France avec 65 000 étudiants) et à l'importante concentration de ses laboratoires, ils confèrent à la Cité Rose, une position privilégiée... pour préparer sa mutation vers l'avenir.

"Le futur c'est nous qui le construisons", a lancé Pierre LAFFITTE qui est de plus en plus convaincu que les esprits ont nettement changé au point de voir comme dans le passé lointain, le dynamisme s'emparer à nouveau des pays du Bassin Méditerranéen. "Au XXI[e] siècle, la Méditerranée va redevenir le centre économique du monde", a-t-il prédit. Car la vraie révolution, c'est celle de l'intelligence. N'est-il pas remarquable de voir l'Italie et l'Espagne, pour ne citer que ces deux pays, redoubler d'initiatives et de dynamisme depuis seulement deux ou trois ans ?



Photo Jean-Jacques ANDANSON pour Relations Publiques de France.

Dominique BAUDIS a mené cette journée spéciale "Technopoles" à Toulouse à la vitesse Mach 2, n'hésitant pas à faire revenir pour la circonstance le supersonique Concorde sur l'Aéroport de Toulouse-Blagnac.

UN LOOK PORTEUR D'AVENIR

Toulouse et son Maire l'ont bien compris. Voici plusieurs mois que des liens ont été noués avec la Généralité de Catalogne et que les cinq présidents des Conseils Régionaux (Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine) se sont rapprochés pour créer une structure commune : "le Grand Sud".

Sur le plan des infrastructures, Toulouse joue également l'ouverture vers l'Europe. L'aéroport de Toulouse-Blagnac est bien évidemment relié à Paris (quinze liaisons quotidiennes), mais il dessert aussi Francfort, Bruxelles, Amsterdam et, depuis peu, Barcelone. "En 1995, le nombre de passagers aura doublé et passera à 5 millions", a annoncé Dominique BAUDIS. La décision de doter la ville d'un métro ultra-moderne (le VAL, 10 kilomètres de ligne, 15 stations, mise en service en 1992), d'un réseau câblé (150 000 prises surtout offertes à des professionnels), mais aussi de construire un Palais des Congrès et un Centre d'Affaires de dimensions internationales, constituent autant d'éléments de base pour faire de Toulouse la grande cité du futur. Le lancement, dès 1981 du SITEF (Marché International des Techniques Avancées), mais aussi du FAUST (en alternance avec le SITEF depuis 1986) viennent encore renforcer l'image moderne que TOULOUSE ne cesse de se forger depuis plusieurs années. Il faut croire que ce nouveau look est porteur d'avenir. La création prochaine d'une structure d'agglomération, réunissant les communes de Toulouse, Blagnac, Labège, Colomiers, Ramonville, Balines et l'union pour promouvoir et animer la "Technopole de Toulouse" est une preuve supplémentaire que le courant passe actuellement entre les élus et les socio-professionnels.

Il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui, à Toulouse, "ÇA VA FORT !".

MAIRIES DE FRANCE

(Publicité)

ENVOYEZ LES COULEURS !

Les Maires de France ne pavoisent pas assez ;
les Administrations seulement les jours de fête et les jours fériés ;
les chefs des grandes entreprises, nationales ou privées, n'ont pas un seul drapeau français dans leur bureau.

Fini aussi le temps où, au moins pour la Fête Nationale, les Français mettaient un drapeau tricolore à leur fenêtre.

Fort de toutes ces constatations, Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO et patron de RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE (1) (la bien-nommée), veut relancer le patriotisme Bleu-Blanc-Rouge. Aidé en cela par des sponsors, il va inciter les citoyens à pavoiser en créant une association qui organisera des concours, des expositions et des animations.

Le marché du drapeau Bleu-Blanc-Rouge a donc un bel avenir devant lui, après celui des écharpes, des cocardes et du ruban d'inauguration.

Alain TRAMPOGLIERI constate que l'industrie française, qui fait intervenir le laser et la robotique, fabrique les plus beaux drapeaux du monde. Certaines sociétés en exportent même à Taïwan et au Japon.

Une Marianne d'Or récompensera cette année la ville ou le village de France qui aura le mieux pavoisé pour le 14 juillet.

CITOYENS, CITOYENNES... ENVOYEZ LES COULEURS !

(1) 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS. Tél. (1) 42.66.28.16.

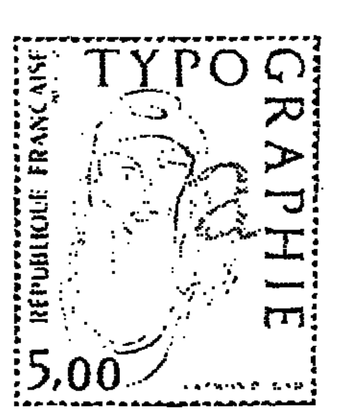


Depuis 1978, PLASTIC OMNIUM équipe la ville de COPENHAGUE qui a adopté le SYSTÈME P. Les conteneurs de cette société sont présents dans toute la capitale.

Le DANEMARK étant très attaché aux problèmes de l'environnement, a demandé à l'administration des postes de ce pays d'émettre un timbre représentant le système de ramassage des ordures.

Laurent BURELLE, de PLASTIC OMNIUM n'est pas philatéliste, mais aimerait bien voir l'administration française en faire de même.

MARIANNE À LA POSTE



Raymond Gid



Jean Effel



Salvador Dali



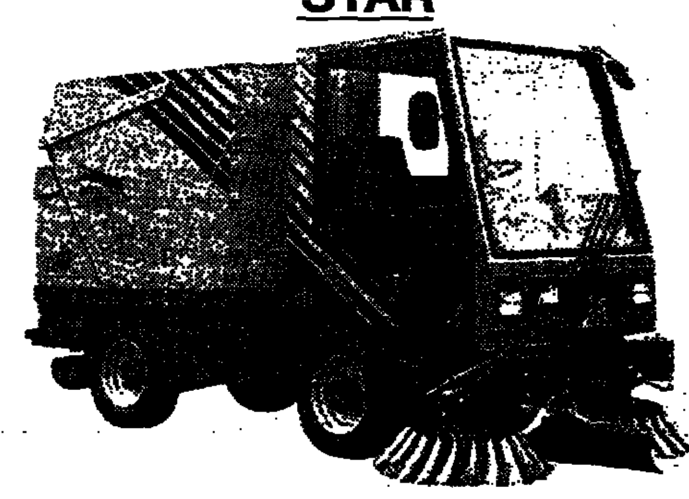
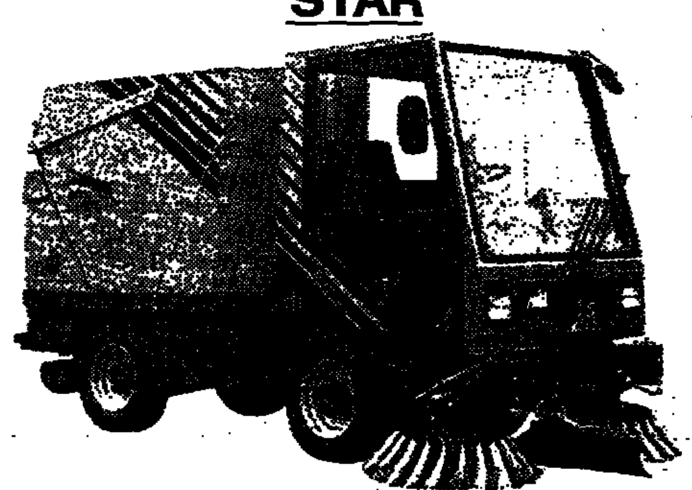
Jean Cocteau

AFFICHAGE ÉLECTORAL

NON À LA TRANSPARENCE

Ce n'est pas à un candidat à une élection, et encore moins à celui qui s'est fait élire, que l'on apprendra qu'une affiche doit et peut rester belle pendant toute sa période d'affichage. De grands noms de la pub l'ont compris. C'est pour avoir observé l'affichage depuis de longues années que les *Papeteries CHANTEREINE* viennent de créer le "Chantebleu", un papier spécialement conçu pour l'affichage qui a reçu un traitement qui garantit l'opacité minimum et une meilleure adhérence dès la pose, même en cas de pluie. Seule l'intégralité de votre visuel tient l'affiche tout le temps voulu (sauf si votre adversaire vous "recouvre"). Fini donc l'affichage électoral "transparent" où le regard du candidat est affublé d'un prémonitoire "liquidation totale", séquelle de la vague d'affichage précédente, parce qu'un imprimeur n'a pas choisi la bonne qualité de papier pour imprimer vos affiches. Reste à connaître le coût de ce papier de qualité. Les candidats aux prochaines élections municipales auront le temps de juger des performances de ce support en laissant d'abord aux candidats aux élections présidentielles le soin d'en faire l'expérience...

STAR

CITY CAT de ROBLA est un des engins vedettes qui ont été présentés à MUNICH à l'IFAT 87 (le Salon International des Techniques de décharge : eaux usées, résidus urbains, recyclage, nettoyage municipal, service entretien des routes et voiries en hiver). Cet engin fait tout, il brosse, aspire, arrose, déneige. Grâce à ses bras extensibles, il nettoie partout, grâce à son articulation, il passe même dans les petites ruelles.



L'ANIMAL DE COMPAGNIE EN VILLE



Un diagnostic clair pour des solutions justes.

Les collectivités locales – élus et responsables des services municipaux – se préoccupent de plus en plus souvent de résoudre de façon positive les problèmes posés par la présence des animaux de compagnie en ville, en particulier les chiens. C'est-à-dire qu'après avoir longtemps imaginé et mis en œuvre des réponses répressives, elles préfèrent aujourd'hui des solutions qui favorisent une bonne insertion de l'animal dans le milieu urbain et, partant, qui satisfont tout à la fois les maîtres et les non-possesseurs.

L'utilité de la présence de l'animal aux côtés de l'homme et de l'enfant est aujourd'hui admise par tous, médecins et enseignants, éducateurs et psychologues, mais, comme pour la fréquentation de l'espace vert, le citadin préfère souvent la proximité immédiate et l'insertion dans son cadre de vie quotidien à une relation épisodique, hypothétique et lointaine ; tout autant les problèmes que posent les animaux de compagnie vis-à-vis de l'environnement sont connus : déjections canines, aboiements, etc. C'est le chien qui reçoit le plus de suffrages, c'est aussi lui qui concentre le plus de critiques.

Paris bien sûr, mais aussi Toulouse, qui a expérimenté différentes solutions depuis une dizaine d'années, Orléans ou Grenoble, qui vient de constituer un "groupe projet" regroupant tous les services concernés de la ville, les associations et les habitants, et beaucoup d'autres villes grandes et moyennes ont engagé des actions sérieuses dans ce domaine.

A Brive, par exemple, la collectivité locale a entrepris, avec le concours de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie (AFIRAC), un véritable "diagnostic" de la situation faisant apparaître un examen de la population animale, son évolution possible à moyen terme et examinant les principales difficultés rencontrées ou à prévenir ainsi que le comportement des habitants. Analyse complétée par un cahier de recommandations appliquées au contexte urbain.

Sept dispositions cardinales

Quelles que soient les conditions dans lesquelles une collectivité locale souhaite engager un programme d'action, l'AFIRAC recommande de respecter sept dispositions cardinales qui constituent la garantie du succès de l'opération :
– l'insertion de l'animal en ville, tout d'abord, doit faire l'objet, comme d'autres causes d'intérêt général, d'une préoccupation permanente de la collectivité locale ;
– celle-ci doit déléguer largement cette responsabilité à un élu ou à un fonctionnaire local ayant vocation à fédérer et à coordonner les différents services concernés (espaces verts, voirie, hygiène et propreté, affaires scolaires, police...) ;
– le programme doit concerner tous les publics et toutes les catégories d'usagers (possesseurs et non-possesseurs), mais aussi les enfants, les personnes âgées, les automobilistes, les handicapés, etc. ;
– les espaces publics urbains doivent être "hiérarchisés", c'est-à-dire qu'ils doivent offrir le choix au citadin d'accéder à un lieu public où son animal sera accueilli ou au contraire où il sera assuré, s'il le souhaite, de ne pas rencontrer l'animal des autres, la règle, partout ailleurs, étant que l'animal est tenu en laisse ;
– des équipements et des aménagements spécifiques qui ont fait leurs preuves doivent être réalisés à un coût marginal pour la collectivité à la faveur d'autres travaux de voirie : ils ont un effet incitatif certain même s'ils ne sont pas efficaces à 100 % ;
– le lancement d'un programme d'action doit s'appuyer sur quelques sites pilotes bien choisis sur lesquels seront concentrés les efforts et qui auront valeur d'exemple ;
– enfin, et c'est la recommandation majeure, toutes ces initiatives doivent être renforcées et valorisées par une campagne d'information et d'éducation renouvelée régulièrement.

Les suggestions de l'AFIRAC, si elles ne sont pas toujours spectaculaires, s'appuient sur l'observation et l'expérience. Ainsi le "pas canadien" qui interdit l'accès des chiens errants à des zones sensibles ou le "coffre à sable" qui pourrait remplacer dans bien des cas le bac à sable traditionnel en mettant à la disposition du jeu des enfants un matériau toujours propre et sec... L'année de l'environnement est une bonne occasion pour regarder bien en face ce problème et essayer d'y apporter les meilleures solutions.

AFIRAC - 23, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Tél. : 45.44.03.48.

HÔTELS DE VILLE

Pierre **MAUGER**, Maire d'**ALENÇON**, sait communiquer avec zéro centime. Sa campagne d'information sur la propreté passe par une sensibilisation des intéressés eux-mêmes. "Qui veut une ville propre doit commencer par balayer devant sa porte", un slogan plein de bon sens qui n'a pas besoin de budget de publicité.

Edmond **HERVÉ**, Député-Maire de **RENNES**, a équipé toutes les écoles de la ville en informatique. **RENNES** a du génie... son Maire aussi.

Bernard **BOSSON**, Maire d'**ANNECY** et Secrétaire d'État aux Affaires Européennes, va demander à tous ses collègues, Maires de France, de donner le nom de l'Europe à une rue, un lieu ou une salle de leur ville. Une occasion de multiplier par 36 433 l'esprit européen.

Paul **GRAZIANI**, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, souhaiterait que les Collectivités Locales et Territoriales consacrent 1% de leur budget à la communication.

Michel **PONIATOWSKI**, Maire de **L'ISLE-ADAM** et ancien Ministre de l'Intérieur, est candidat cette année à la **"MARIANNE D'OR"**.

Les cantonniers de **COMPIÈGNE** veulent "se faire bien voir". Ils expérimentent depuis un an des gilets de sécurité de couleur fluorescente munis de bandes rétro-réfléchissantes Scotchlite.

Georges **FRESCHE**, Député-Maire de Montpellier, réussit fort bien sa campagne de communication **"MONTPELLIER, ville du futur"**. D'après un sondage, 90,90% des habitants ont confiance en l'avenir de leur ville. La campagne de communication **"MONTPELLIER la surdouée"**, est bien ressentie par ses Administrés.

Michel **CASTEL**, Maire d'**ALBI**, entend profiter de la dynamique de la ville de **TOULOUSE** pour bénéficier d'importantes retombées économiques. Toutes les idées sont les bienvenues !

SAINT-LÔ vient de se doter d'un ordinateur pour la gestion de ses restaurants municipaux.

Michel **MONLAUR**, Maire de **MAZAMET**, vient de mettre en place, pour ses Services Techniques, une gestion analytique informatisée.

Jacques **CHIRAC**, Maire de **PARIS** et Premier Ministre, sera à **BERLIN** le 2 juillet prochain à l'occasion du 750ᵉ anniversaire de la ville. A cette occasion, il offrira, avec le concours d'**AIR FRANCE**, une œuvre du sculpteur Bernard **VENET**.

Gilbert **MILLET**, Maire d'**ALÈS**, vient d'organiser dans sa ville le premier Festival de la Parole, avec le concours d'Henri **GOUGAUD**.

Dominique **BAUDIS**, Maire de **TOULOUSE**, tirera les conclusions du Colloque **"LE CÂBLE ET LA NOUVELLE CITOYENNETÉ"** organisé le 4 juin à Paris par Xavier **GOUYOU-BEAUCHAMPS**, Président de **TDF**.

Jean-**MOUTON**, Maire de **PLAISIR**, organisera le 12 juin prochain un colloque sur le thème **"LES GENS DU VOYAGE ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES"**.

Villes représentées : **BONDY, BUC, CHAMBOURCY, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHÂTENAY-MALABRY, ÉLANCOURT, GUYANCOURT, LIMAY, MARLY-LE-ROI, POISSY, RAMBOUILLET, TRAPPES.**

A la une de l'hebdomadaire **L'EXPRESS** cette semaine : **"CES VILLES QUI FONT L'AVENIR DE LA FRANCE"**... avec leurs Maires :

AIX, Jean-Pierre de **PERETTI** - **BORDEAUX**, Jacques **CHABAN-DELMAS** - **GRENOBLE**, Alain **CARIGNON** - **LYON**, Francisque **COLLOMB** - **METZ**, Jean-Marie **RAUSCH** - **NANCY**, André **ROSSINOT** - **ORLÉANS**, Jacques **DOUFFIAGUES** - **RENNES**, Edmond **HERVÉ** - **TOULOUSE**, Dominique **BAUDIS**.

Sur ces neuf élus, cinq sont déjà **"MARIANNE D'OR"**. A suivre.

André **ROSSINOT**, Maire de **NANCY** et Ministre Chargé des Relations avec le Parlement, a choisi de s'engager personnellement dans la campagne de promotion de sa ville **"NANCY, un style de ville"**. "Nous avons une petite idée de ce que peut être une grande ville" affirme-t-il.



Politique

Carrefour du développement

Les socialistes accusent M. Pasqua et contestent l'utilisation du « secret défense »

Le bureau de l'Assemblée nationale a déclaré recevable, le mercredi 3 juin, la proposition de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour de justice de l'ancien ministre socialiste de la coopération, M. Christian Nucci. Les députés de la majorité, du Front national et du Parti communiste ont voté la recevabilité (qui porte sur la forme et non sur le fond) en l'absence des membres socialistes de cette instance, qu'ils avaient quittée avant ce vote.

Les députés socialistes entendaient, ainsi, protester contre le rejet de leur demande de joindre l'examen des propositions de résolution concernant, d'une part, M. Nucci et, d'autre part, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

M. André Billardon (PS) a expliqué, en quittant cette réunion du bureau : *« Nous faisons un constat simple, les faits qui ont conduit aux deux dépôts de résolution de comparution sont les mêmes, puisqu'ils ont pour origine les déclarations de M. Yves Chalier. »*

Ils ont été les seuls de cet avis, puisque les membres du PC et du FN se sont abstenus. En revanche, les députés communistes et du Front national ont déjà annoncé qu'ils voteront la recevabilité de la proposition socialiste visant M. Pasqua.

Une petite semaine après la droite, les socialistes tentent à leur tour d'enclencher la procédure pouvant mener à la réunion de la Haute Cour de justice. Le mardi 2 juin dans l'après-midi, M. Pierre Joxe et cent quarante-six de ses collègues de groupe ont déposé à la présidence de l'Assemblée nationale une proposition de résolution tendant à mettre en accusation M. Charles Pasqua devant la Haute Cour. Communication a été faite de ce dépôt à la clôture de la séance de l'après-midi en même temps qu'était convoqué le bureau de l'Assemblée pour en examiner la recevabilité formelle le mercredi 10 juin à 11 heures.

L'argumentaire développé par les députés du PS explique qu'il y a eu *« délit de recel de malfaiteur »*, en l'occurrence M. Yves Chalier, et *« crime de faux en écritures publiques ou authentiques »* par la fourniture d'un « vrai-faux » passeport à celui-ci. S'appuyant sur une déclaration de M. Robert Pandraud dans *le Monde* du 5 mars selon laquelle le ministre chargé de la sécurité était au courant de cette délivrance de papier officiel par la DST, les socialistes expliquent, dans l'exposé des motifs de leur proposition de résolution, qu'*« il existe des présomptions graves et concordantes donnant à penser que M. Charles Pasqua, en qualité d'auteur et coauteur, est personnellement responsable des infractions extrêmement graves qui ont été commises »*.

Un « gadget de poche »

La décision de la chambre d'accusation estimant que cet aspect de l'affaire du Carrefour du développement est couvert par le « secret défense » ne lie aucunement, toujours d'après ce texte, la commission d'instruction composée de magistrats de la Cour de cassation qui auraient à examiner le dossier si le Parlement décidait d'envoyer le ministre de l'intérieur devant la Haute Cour. Les socialistes écrivent aussi que le *« secret défense »* ne saurait être *« opposé par celui qui est soupçonné d'avoir commis une infraction »*. Ils ajoutent : *« Qu'il ait la possibilité de se taire est une chose, que ce silence vaille absolution en est une autre que nul ne songerait à défendre. »*

En tout état de cause, expliquent aussi les socialistes, *« la Haute Cour de justice n'aura nullement besoin de plus de renseignements que ceux dont elle dispose déjà. De ce fait, elle n'aura rien de particulier à demander à M. Pasqua dès lors que les infractions sont établies et sa responsabilité indiscutable compte tenu de ses responsabilités »*.

Ils ajoutent simplement que le ministre de l'intérieur pourra *« invoquer pour sa défense des élements actuellement inconnus »*. Cet exposé des motifs se termine en faisant remarquer que *« les faits reprochés à M. Pasqua (...) sont d'une exceptionnelle gravité. On ne connaît pas de précédent d'un membre du gouvernement qui aide ou fasse aider une personne poursuivie à se soustraire à la justice »*.

En présentant ce document à la presse, M. Joxe a expliqué qu'il avait recours à cette procédure *« car c'est le seul moyen juridique à notre portée »* après la décision de la chambre d'accusation, même si les socialistes ont mis en branle des procédures pouvant permettre à la Cour de cassation de revenir sur cette décision. « *Car*, a-t-il précisé, *nous ne sommes pas prêts à laisser s'installer en France une telle utilisation du « secret défense ». Si un homme recherché par la justice peut recevoir un « vrai-faux » passeport du ministère de l'intérieur, aucune loi n'a plus cours en France.* »

Voilà pourquoi les socialistes réfléchissent à une nouvelle réglementation du « secret défense », que *« trois fois la droite a utilisé comme un gadget de poche quand elle a eu des coups tordus à monter »*. M. Joxe confirme pourtant que *« le secret défense mérite d'être défendu, car il sert à protéger des éléments indispensables de la défense nationale »*. Mais il ajoute que son utilisation dans l'affaire des micros du *Canard enchaîné*, dans l'affaire Delpey (cet homme qui voulait révéler des « secrets » sur l'affaire Bokassa) et pour le « vrai-faux » passeport *« nuit au secret défense, nuit à la DST, nuit à la police, nuit à la défense nationale »*.

Les socialistes vont donc multiplier les questions au ministère sur ce sujet. Mais pour contre-attaquer ils veulent aussi élargir le champ de leurs critiques. Ainsi, M. Christian Goux (PS, Var) vient de poser une question écrite à M. Edouard Balladur sur le krach de la joaillerie Chaumet. Il lui demande notamment les instructions qui ont été données aux banques *« détentrices de créances sur cette société »*. Il souhaite aussi savoir combien de personnes ont *« confié à cette société le soin de placer de l'argent en diamants de manière occulte, échappant au fisc, pour des revenus de l'ordre de 20 % par an »*. M. Goux, enfin, demande à M. Balladur : *« Quelles poursuites avez-vous demandé à vos services d'engager contre elle ? »*

THIERRY BRÉHIER.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le Conseil constitutionnel retranche l'allusion au futur statut du territoire de la question posée au référendum

M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, s'est déclaré *« ravi »* après la décision du Conseil constitutionnel de retrancher une partie (allusion au futur statut) de la question qui sera posée aux populations de Nouvelle-Calédonie lors du référendum d'autodétermination.

« *Le Conseil constitutionnel revient au texte du gouvernement* », a constaté M. Pons dont la tâche se trouve en fait simplifiée après cette décision et qui a l'intention de *« demander la promulgation du texte en l'état le plus rapidement possible »*. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, a, lui aussi, fait part de sa *« satisfaction »*, après le succès partiel de recours que députés et sénateurs socialistes avaient déposé devant le Conseil constitutionnel.

A Nouméa, le porte-parole du FLNKS, M. Yeiwene Yeiwene, a, de son côté, estimé que son mouvement *« n'est pas concerné par les péripéties que connaît le projet de référendum organisé par Bernard Pons »*.

Le Conseil constitutionnel, considérant que la *« rédaction »* de la question qui doit être posée aux populations de la Nouvelle-Calédonie au moment du référendum d'autodétermination était *« équivoque »*, a déclaré contraire à la Constitution, le mardi 2 juin, une partie du texte de cette question.

« Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à l'indépendance ou demeure au sein de la République française avec un statut dont les éléments essentiels ont été portés à votre connaissance ? » Tel était le texte de la question qui figure à l'article premier de la loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances prévue par la loi du 17 juillet 1986.

Le Conseil constitutionnel avait été saisi le 11 mai par les députés et sénateurs socialistes qui contestaient l'adjonction, née d'un amendement de M. Etienne Dailly, sénateur (gauche démocratique) de Seine-et-Marne, vice-président du Sénat, du membre de phrase : *« ... avec un statut dont les éléments essentiels ont été portés à votre connaissance »* (*le Monde* du 13 mai).

Le Conseil constitutionnel a considéré que *« la question posée aux populations intéressées doit satisfaire à la double exigence de loyauté et de clarté de la consultation ; que s'il est loisible aux pouvoirs publics, dans le cadre de leurs compétences, d'indiquer aux populations intéressées les orientations envisagées, la question posée aux votants ne doit pas comporter d'équivoque, notamment en ce qui concerne la portée de ces indications »*.

Le Conseil constitutionnel a estimé que l'un de ces deux impératifs — *« l'exigence constitutionnelle de clarté de la consultation »* — faisait défaut, la rédaction de la question pouvant *« dans l'esprit des votants faire naître l'idée erronée que les éléments du statut sont d'ores et déjà fixés alors que la détermination de ce statut relève, en vertu de l'article 74 de la Constitution, d'une loi prise après consultation de l'assemblée territoriale »*.

Pour les députés et sénateurs socialistes, c'est toute la loi qui devait être déclarée contraire à la Constitution, la disposition attaquée à titre principal étant inséparable du reste du texte.

Le Conseil constitutionnel déclare, au contraire, qu'*« il ne résulte, ni du texte dont il s'agit tel qu'il a été rédigé et adopté, ni des débats auxquels la discussion du projet de loi a donné lieu devant le Parlement, que les dispositions précitées soient inséparables de l'ensemble du texte de la loi soumise au Conseil »*.

C'est pourquoi seules les dispositions contenues dans les mots *« avec un statut dont les éléments essentiels ont été portés à votre connaissance »* sont déclarées contraires à la Constitution.

Après avoir longuement contesté, au cours de la discussion parlementaire, la notion de *« populations intéressées »* telle qu'elle ressortait du texte (obligation de trois années de résidence pour pouvoir prendre part au futur scrutin), députés et sénateurs socialistes avaient renoncé à soulever ce problème devant le Conseil constitutionnel.

En considérant qu'*« en l'espèce il n'y a lieu, pour le Conseil constitutionnel, de soulever d'office aucune question de conformité à la Constitution en ce qui concerne les autres dispositions de la loi soumise à cet examen »*, les juges constitutionnels paraissent reconnaître implicitement et *a contrario* que cette exigence de trois années de résidence n'est pas contestable au regard de la Constitution.

M. K.

● **M. Jacques Lafleur à Paris.** — Le député RPR de Nouvelle-Calédonie a réaffirmé, le mardi 2 juin à Nouméa, avant de quitter le territoire pour Paris, qu'il est en désaccord avec le délégué du gouvernement sur de nombreux points. L'arbitrage qu'il vient solliciter auprès de M. Jacques Chirac pourrait préluder, si M. Lafleur était entendu, au remplacement de M. Jean Montpezat. En outre, le député RPR a renouvelé ses attaques verbales contre *le Monde*, accusant notre collaborrateur Alain Rollat d'avoir *« décidé, par idéologie, de déstabiliser la Nouvelle-Calédonie »*.

Enquête

A la tête de l'énorme ministère des affaires sociales et de l'emploi, Philippe Séguin fait face, non sans secousses. Pour le géant indiscipliné du RPR, ce cadeau empoisonné entravera-t-il une marche résolue et ascendante que rien, jusqu'ici, n'est venu interrompre ?

Philippe Séguin est, le mercredi 3 juin, l'invité de l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité ».

par Michel Kajman

Philippe Séguin, ou l'ambition solitaire

Mai finissait doucement. Le port rassurant des assises nationales du RPR était en vue. La mer redevenait étale en Chiraquie après un coup de tabac lepénien.

De passage dans son bureau ministériel entre deux marathons parlementaires, Philippe Séguin commentait, comme on aborde à contrecœur un sujet secondaire, les péripéties des jours passés : *« Sincèrement, je crois que Noir a commis une erreur tragique en publiant ce papier dans votre journal. Il s'est fait plaisir à bon compte. J'ai été très choqué. »*

On se frottait les oreilles : lui, çà ? Oui, lui, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, préposé au remplissage de la plupart des tonneaux des Danaïdes de la République, cinquième du nom, version 1987.

« Est-ce que je suis suspect de complaisance à leur égard, moi, observa le très sage ministre. *Voyez leur presse, leurs déclarations : je suis l'une de leurs têtes de Turc. Mais qu'est-ce que je fais ? Je me colle à la réalité des problèmes, pas aux phantasmes. Et j'arrête leurs amendements par centaines à l'Assemblée. Je les remets à leur place quand il le faut, comme il le faut. Ce n'est pas tout à fait la même chose. »*

Soit, Monsieur le ministre. Mais regardez autour de vous. Le mot est venu sous quelques plumes et dans plusieurs bouches pour qualifier ce comportement qui n'était pas le vôtre : « séguinisme ». Philippe Séguin est-il seul à n'être pas – ou plus – séguiniste ?

Fortune des mots... l'épithète sentait généralement le soufre, il y a quelques années. Rarement affectueux, le qualificatif était plutôt synonyme, dans le vocabulaire interne du RPR de l'époque, de « pestiféré ».

Jacques Chirac l'avait confirmé avec une ironie un peu cassante en septembre de la même année : *« Philippe Séguin n'est pas représentatif de l'opposition (...) Il occupe une place à part : il est séguiniste ».*

Claude Labbé, alors président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, en rajoutait aussitôt, non sans cruauté : *« Il existe un séguiniste, mais pas de séguinisme : il faudrait pour cela que M. Séguin ait des adeptes. »* Bref, il ne s'écoulait pas de semaine qui n'apportât son lot d'aménités.

Brûlant florilège qui ne laisse pas toujours de glace l'intéressé. *Fin avril, en cette année pénible,* une trentaine de nouveaux maires d'opposition, de villes de plus de 30 000 habitants, sont réunis à l'Alpe-d'Huez pour un séminaire « technico-politique ». Maire d'Epinal, Philippe Séguin est du nombre. Quelques jours plus tôt, il ironisait encore : *« J'entends parfois dire que je serais un marginal, un indiscipliné... ».*

Puissants échos tunisiens

Mais là, de toute évidence, la coupe est pleine. En coulisse, pour décrire la vie dure que lui mènent ses « amis » politiques, la voix s'étrangle : *« Vous savez, Monsieur, ce sont des staliniens. »*

Philippe Séguin, « ours à demi-léché » qui ne s'est pas installé dans la ménagerie publique nationale sans y susciter des piaillements et grognements variés, aura dû, en une petite vingtaine d'années de carrière, coincer plus d'une fois la porte d'une patte ferme pour ne pas se retrouver second rôle ou spectateur du grand cirque.

Il est venu de loin, en vérité. Oh ! Tunis, où il est né le 21 avril 1943, ce n'est pas la porte à côté. Mais plus long encore est le voyage qui mène quelques-uns des enfants de la République aussi peu nantis que bien doués vers ses sommets.

Philippe Séguin est d'abord l'un d'eux. Son père soldat a été fauché par la guerre en septembre 1944. Cinq ans plus tard, le 11 novembre 1949, le petit Philippe a un rendez-vous avec sa propre histoire qui est déjà une petite rencontre avec l'Histoire : un officier remet à ce « fils de tué », à Tunis, la médaille militaire tragiquement gagnée par son père.

Pour le reste, c'est l'ordinaire des débuts « méritants » : restée seule, institutrice, la mère « pousse » son rejeton, dont les débuts scolaires se révèlent brillants.

1955 : l'autonomie en Tunisie ; l'indépendance approche. Remariée, la mère de Philippe est mutée à Draguignan. Philippe quitte la Tunisie. Mais la Tunisie ne le quittera pas complètement. Qu'un prétexte très officiel y conduise le ministre Séguin pour quelques jours, il jubile, comme on revient « au pays ».

La carrière, du reste, sera jalonnée de puissants échos tunisiens. Une raison, parmi d'autres, d'entrer plus tard à la Cour des comptes sera la présence à la tête de ce grand corps de l'Etat de Lucien Paye. Le premier président n'a-t-il pas été de 1948 à 1955 directeur de l'instruction publique en Tunisie ?

A la Cour des comptes encore, Philippe Séguin lie connaissance avec Jean Mons. Ce président de chambre a été résident général de France à Tunis en 1947. Il se souvient : *« On frappe à ma porte un jour. C'était un grand gaillard. Moins corpulent qu'aujourd'hui. Il me rappelle la Tunisie, j'entre tout de suite en ébullition. »* Des relations *« de service, puis d'amitié »* se développent.

Même clin d'œil du destin avec *les Chroniques de mars.* Serge Moati, réalisateur de ce film qui « met en scène » Laurent Fabius, Lionel Jospin et Philippe Séguin en campagne avant les dernières élections législatives, est aussi un enfant de Tunis, de trois ans plus jeune que Philippe.

Ils ne se connaissaient pas, mais se reconnaissent tout de suite, et l'accord est bien vite scellé entre le copain de Laurent Fabius et le futur ministre de Jacques Chirac. *« Ça a même failli devenir une grande amitié »,* dit aujourd'hui Serge Moati.

« Ça a failli » : tous ne le disent pas avec cette intensité vaguement blessée venue d'outre-Méditerranée. Mais avec d'autres mots beaucoup signifient le même ratage en apparence inéluctable. Philippe Séguin force la sympathie, cultive un moment l'amitié ou des relations suivies. Et puis, plus rien. Comme s'il n'avait pas le temps, pressé par le travail et l'obsession d'avancer. Comme s'il craignait qu'en lui extorque une énergie ou une attention que d'autres objets requièrent.

Ainsi Jean Mons : *« Quand il est devenu ministre, j'ai eu la tentation de lui demander un rendez-vous, pour le plaisir ; je ne l'ai pas fait. S'il avait besoin de moi, j'accourrais. »* Et Michel Jobert, cible, il est vrai, d'une rancune tenace pour avoir osé, en mars 1986, venir soutenir dans les Vosges l'adversaire socialiste de Philippe Séguin, demande pudiquement, sans même invoquer un passé décidément révolu : *« Tenez, quand vous le verrez, demandez-lui d'être assez aimable pour me faire dire un jour ce qu'est devenu un joli petit Vuillard que j'avais extrait, naguère, des combles du ministère qu'il occupe rue de Grenelle. »*

Même tonalité chez Paul Benmussa, ce qui n'empêche pas le patron de « Chez Edgar », restaurant fétiche d'une bonne part du Tout-Paris politique et journaliste, d'être intarissable dans l'éloge de « Philippe ».

Paul Benmussa : un îlot de Tunisie bien utile pour le Rastignac timide et gauche qu'un cousin de Philippe lui présenta en 1969.

On ne refuse rien à un « pays », à un ancien du lycée Carnot de Tunis, dont Paul Benmussa préside l'amicale. Il veut aborder le monde mystérieux (naïve jeunesse !) des médias, des « grands » journalistes politiques ? Paul l'aidera !

Europe 1 ne paraît pas accueillante à Philippe (c'était il y a longtemps) ; Paul arrangera cela. Pasqua jure de débarquer l'emmerdeur Séguin (c'était il y a des siècles) : Paul calmera le jeu.

Philippe va ramer

Mais avant d'arriver « chez Edgar » et au-delà, Philippe va ramer. Lycée et école normale d'instituteurs à Draguignan, bac en 1959 et 1960. Faculté des lettres d'Aix-en-Provence de 1961 à 1965, Institut d'études politiques d'Aix d'où il sort major en 1967.

Littéraire « infiltré » dans l'univers « Sciences-Po », il vénère l'histoire, les Georges Duby, Maurice Agulhon (aujourd'hui professeurs au Collège de France) et bien d'autres, qui lui ont, reconnaît-il bien volontiers aujourd'hui, *« formé le jugement ».* Auteur d'un diplôme d'études supérieures consacré à « l'histoire de la presse marseillaise sous la IIe République », il garde en mémoire cette leçon : *« Je me suis intéressé à cette occasion au père d'Emile Ollivier et, bien sûr, à ce dernier. Emile Ollivier... un des plus beaux ratages de l'histoire de France, un des hommes les plus éminents, mais tantôt il est trop en avance, tantôt il arrive trop tard. »* Exemple à méditer ?

Il faut vivre aussi. Philippe Séguin tâte du journalisme de 1961 à 1963, à Aix et à Marseille. Il est professeur remplaçant au lycée de Draguignan en 1963-1964, collaborateur technique à l'IEP d'Aix en 1967.

Le journalisme : chiens écrasés, conflits sociaux, banquets des amicales de pompiers, rubrique universitaire, secrétariat de rédaction... Philippe Séguin mènera un temps la vraie vie de « localier » ou de « rubricard » pour le compte du *Provençal* de Gaston Defferre. Il court à droite et à gauche sans se faire prier, en plus des études, et n'encourt guère de reproches, sauf ceux de se prendre quelquefois pour un journaliste du *Monde*... ou d'oublier dans les rituelles énumérations de « personnalités » telle relation du puissant et coléreux maire de Marseille.

Philippe Séguin a-t-il appris auprès de ce maître l'art redoutable d'engueuler de façon homérique tous ceux (ils sont nombreux) qui déclenchent son ire ?

Les années 60 : un long, un très long rendez-vous cette fois avec l'histoire en train de se faire. On est encore en plein drame algérien. Encore : *« Je m'étais retrouvé sur un bateau en 1955,* se souvient Philippe Séguin. *La Tunisie était devenue indépendante. Je savais de quoi il s'agissait. De 1955 à 1962, je suis retourné en Tunisie, pour les vacances, chez mes grands-parents. Une partie du pays était devenue la base de repli du FLN. Quand j'allais à la plage, je voyais leurs drapeaux partout. J'ai eu bientôt le sentiment de l'inéluctable. Inutile d'aller contre. »*

Du social-christianisme à de Gaulle

Pour le jeune catholique vaguement socialiste, pied-noir pauvre et raisonneur qui serre les poings en voyant se pavaner sur le cours Mirabeau d'Aix-en-Provence les fils planqués, aisés et arrogants d'autres pieds-noirs, pas d'hésitation. Ce ne sera ni l'OAS ni sa mouvance. Ce sera l'UNEF, côté partisans de l'indépendance algérienne. Ce qui est rare à Aix-en-Provence à cette époque. Ce sera l'état d'esprit JEC. Avec une intrépidité facilitée par sa carrure, Philippe argumente. Quand les mots ne suffisent plus, les briques volent.

Social-chrétien, vaguement socialiste. *« On disait qu'on en était, voilà... »* En 1962, Philippe Séguin prête donc tout naturellement la main, ou plutôt la plume au candidat local SFIO à la députation, Louis Philibert, qui se présente pour la première fois et avec succès.

Aujourd'hui président du conseil général des Bouches-du-Rhône, le vieux cantonnier autodidacte a conservé une tendresse certaine pour celui qui l'avait aidé au début de sa longue carrière de parlementaire. *« Il avait quitté Aix. Je n'en avais plus guère entendu parler. Un beau jour, après des élections, je le croise à l'Assemblée. Qu'est-ce que tu fais là ?*

— J'ai été élu député dimanche.

— Ah ! Tu es socialiste ?

— Non, je suis RPR maintenant. »

RPR ? Socialiste ? Dans les rangs chiraquiens, on s'est longtemps cru autorisé, jusqu'à ce que le ministre en impose, à poser la question sur un ton généralement peu amène...

S'il n'était pas nécessaire d'être encarté pour se dire socialiste, on peut aussi devenir gaulliste avant de se ranger sous la bannière d'un autre sigle. Gaulliste par raison, puisque « le vieux », malgré sa rentrée en scène un peu équivoque, en 1958, a réussi à sortir tout le monde du guêpier algérien comme il le fallait. Gaulliste aussi, peut-être, parce qu'un père de remplacement comme celui-là, pour un fils de tué à la guerre, qui caresse Clio sans oublier sa propre destinée, ce devait être à l'époque ce qui se faisait de mieux.

Gaulliste de toujours, lui, cofondateur de l'Union des jeunes pour le progrès, avant de faire carrière dans l'appareil du mouvement – il est aujourd'hui membre du cabinet de Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée, – Patrick Ollier, étudiant à Aix, a assisté à la mue. *« De 1965 à 1967, je l'ai souvent rencontré dans des réunions d'étudiants. On discutait beaucoup. Il avait milité pour la paix en Algérie, je le savais. En 1967, je l'ai vraiment découvert. »*

L'occasion : le retour des législatives. L'union de la majorité s'étant fait, non sans mal, autour d'un indépendant giscardien, Michel Fabre. *« Un jour,* dit Patrick Ollier, *j'ai vu arriver Philippe à « l'état-major ». Il s'est mis à notre disposition modestement et chaleureusement. »*

A l'aube d'un jour chaud

Se mettre à la disposition : ce doit être une façon de commencer en politique des plus communes, quand on n'a pas encore trouvé ses marques, son rythme et quelques Paul Benmussa. Pour Jacques Belle en tout cas, point de doute : il a vu apparaître Philippe Séguin le 30 mai pour la première fois, le 30 mai 1968 au matin. *L'actuel président de la chambre* régionale des comptes d'Aquitaine était alors au cabinet de Roger Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. A l'aube de ce jour chaud, quatre élèves de l'ENA, dont Philippe Séguin, se présentent à lui pour demander ce qu'ils pourraient faire et se mettre à la disposition... du général, sans aucun doute.

A la sortie de l'ENA *(voir encadré)* Philippe Séguin choisit la Cour des comptes. Louis Schweitzer, son condisciple dans cette *« école peu conviviale »,* qui *deviendra plus tard* directeur de cabinet du premier ministre Laurent Fabius, voit dans cette option le signe-type d'une *« forte envie de faire de la politique ».* Car l'inspection des finances (dont Louis Schweitzer est membre) *« est plus prestigieuse ». « Je ne savais pas à l'ENA,* dit-il encore, *qu'il était d'origine modeste, alors que d'autres l'affichaient. Il était très bon et il le savait. »*

Peu disert sur l'ENA, Philippe Séguin décrit ainsi sa sortie : *« Nous avons été reçus par l'inspection des finances. Quand j'ai vu leur allure, j'ai compris que je n'irais pas chez eux. »* Le Conseil d'Etat lui aurait plu, mais partager ce privilège avec quatre autres de ses camarades (dont Jacques Attali) fut impossible.



Philippe Séguin préfère le grand dessein gaulliste à toute autre référence. Page de droite, avec Jacques Chirac en juin 1986 et avec Raymond Barre en mars 1978.

XAVIER LAMBOURS/VU

A L'ENA

Un bon élève interrogé sur la Sécurité sociale

Philippe Séguin n'est pas parvenu du premier coup à entrer à l'Ecole nationale d'administration, point de passage obligé depuis de nombreuses années de la plupart des carrières de la haute fonction publique et de la politique qui souvent n'en est plus qu'une facette.

Au concours de septembre 1966 réservé aux étudiants, qu'il passe à Marseille, il échoue, n'obtenant que 126,75 points alors que le dernier candidat admissible en a 180. Appelé à se demander (par écrit) si le libéralisme lui paraît *« en progrès ou en recul dans le monde »,* à disserter sur les *« politiques économiques gouvernementales et* [les] *dimensions des unités de productions »,* ce provincial de province ne séduit pas ses correcteurs.

Un an plus tard, il récidive. Il passe les épreuves à Paris cette fois. Sa prestation écrite consacrée à « La Communauté économique européenne et l'ordre juridique français » n'est guère appréciée (5 sur 20), mais il s'en tire mieux avec la grande composition — « Le juriste dans la société moderne » (12 sur 20) — et le devoir d'économie (« Peut-on faire du développement des échanges extérieurs un des éléments fondamentaux de l'essor économique national ? ») : 11,5 sur 20.

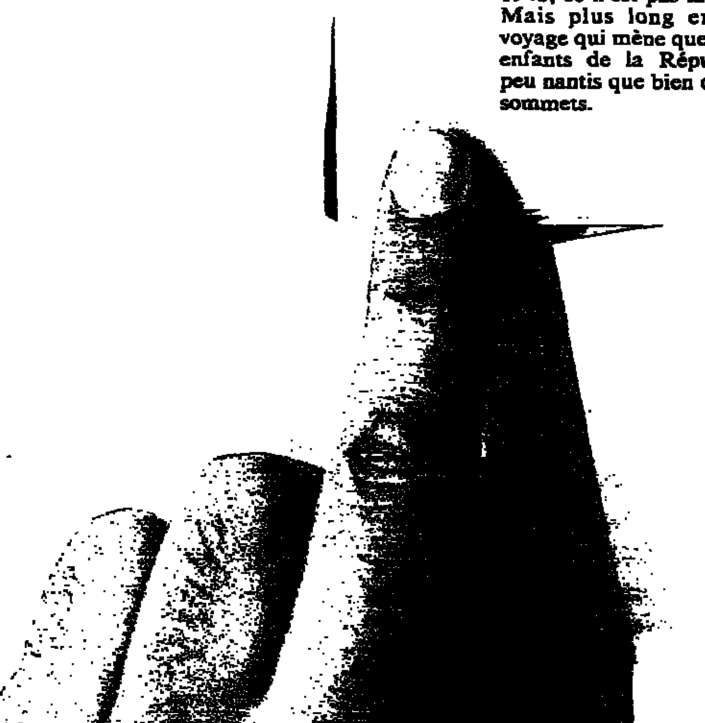
Difficile de lire la destinée d'un homme dans ces copies austères et souvent scolaires. Le brio, c'est bien connu, c'est pour l'oral.

Philippe Séguin ne s'y montrera pas mal à l'aise, malgré une petite faiblesse en droit administratif (9 sur 20). Mais le « Pacte atlantique et son évolution » lui rapporte quatorze points et l'évolution du syndicalisme chrétien en France, quinze. L'histoire prend le dessus.

A l'épreuve dite de « conservation », Philippe Séguin est interrogé à partir d'un texte de Jean Lartéguy, extrait des *Mercenaires* (14,5 sur 20). L'ENA est éclectique...

Admis en 1968 au 52e rang (sur 66) dans la promotion qui portera le nom de Robespierre, Philippe Séguin sortira en 1970 de l'ENA classé 7e sur 106.

Le bon élève s'est parfaitement coulé dans le moule. Il s'est illustré sur le terrain. Ses stages, administratif (en Polynésie) et d'entreprise (dans la Société des raffineries de sucre de Saint-Louis), ont été bien notés (18,5 et 18). Une fois encore l'oral le sert : 14,25 sur 20 pour la conversation libre avec le jury et 16,5 sur 20 pour un exposé au sujet prémonitoire : *« Les progrès des techniques médicales et la Sécurité sociale ».*



Enquête


LANGEVIN/SYGMA

L'ours ne s'est pas complètement apprivoisé en entrant au gouvernement. Pas d'atomes crochus avec Alain Juppé. Guère plus avec Edouard Balladur. Et la liste pourrait être allongée... S'accrocher, travailler, attendre : telle est la philosophie de Philippe Séguin.

Alors, va pour la Cour des comptes.

Petits débuts. Va-et-vient entre la Cour et diverses occupations temporaires. En mars 1973, il entre comme chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République. Michel Jobert qui le recruta : *« Il s'agissait de remplacer un autre membre de la Cour des comptes, Michel Woimant, qui voulait aller au Crédit agricole. Je lui demande : avez-vous quelqu'un à me proposer ?*

— Je pense à Philippe Séguin. »

« Je l'ai vu, poursuit Michel Jobert. *Il faisait solide et discret. Il avait le gabarit agricole. Et son histoire a éveillé en moi de la sympathie. »* Agriculture et environnement : chargé de ces deux dossiers au cours des derniers mois de l'« année terrible » de Georges Pompidou, Philippe Séguin a tout naturellement comme correspondant le ministre de l'agriculture et du développement rural : Jacques Chirac. *« Il m'a tout de suite tutoyé et il m'a fait chevalier du Mérite agricole. »*

Sus au « grand con »

Une carrière lancée sur le rail feutré de la vie de cabinet et de la haute fonction publique ? Philippe Séguin est un temps adjoint au directeur de l'éducation physique et des sports, Marceau Crespin, avec « *promesse* » de succession. Mais la promesse se perd dans un tiroir ou une petite cabale. Décidément, malgré son amour du foot — il avait en 1973 consacré un rapport aux difficultés de ce sport, — Philippe Séguin ne fera pas carrière sur ce terrain-là...

Retour à la Cour des comptes. Examiner ceux des Bouches-du-Rhône peut amuser un moment Philippe Séguin. Mais l'ennui guette. Alors, dans quelque triste bureau, on « *vaticine sur la politique* », comme dit un témoin. Au cours de ces conversations, le chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing, n'est jamais mentionné, éloquemment, par Philippe Séguin autrement que comme « *le grand con* ».

Assez chabaniste, bien que pas trop, en 1974, pour avoir indisposé giscardiens et chiraquiens, Philippe Séguin passe par une phase de purgatoire. En 1976, il est, virtuellement, quatre jours directeur de cabinet de Jean Tibéri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, avant d'être déclaré *persona non grata*.

En 1977, retour dans un cabinet, celui de Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. La première femme de Jacques Toubon, Béatrice, ne fut pas étrangère à ce recrutement, assure Christian Poncelet, tandis que Philippe Séguin jurerait avoir rencontré là celle qui devait devenir sa seconde épouse.

La politique plaît à Philippe Séguin. Elle va devenir leur commune passion. Même si Béatrice Séguin, très proche collaboratrice de son mari jusqu'à ce jour, se défend de jouer un rôle autre que de « *lui faciliter le travail* » (« *il est assez grand pour se débrouiller tout seul* »).

Les élections législatives de 1978 approchent. Philippe Séguin cherche une circonscription. Le Var, où subsiste la place laissée vacante par le suicide d'Aymeric Simon-Lorière, lui irait comme un gant. *Veto* des « amis ». *« Restaient, au milieu de quelques circonscriptions mises aux enchères et pour lesquelles on ne se bousculait pas, les Vosges. J'y suis allé. »*

La dernière étape avant le passage de « l'autre côté » de la carrière politico-administrative aura été un séjour au cabinet de Raymond Barre. Le premier ministre d'alors l'apprécie assez, rappelle avec amusement Philippe Séguin, *« pour refuser de me foutre à la porte, malgré les velléités de quelques-uns »*.

Un enfant de Tunis qui prend possession d'une circonscription vosgienne, voilà qui est peu courant. Mais un ours en montagne, c'est somme toute ordinaire. Philippe Séguin devient en deux temps et trois mouvements l'homme d'Epinal et des vallées environnantes, l'homme des lourds dossiers qui l'attendent sur place : l'empire Boussac à vau-l'eau, le marasme persistant.

Au RPR, Philippe Séguin, décidément séguiniste, reste un marginal. Tantôt il occupe et tantôt il refuse dans l'appareil divers postes de délégué national ou de chargé de mission dont il est de temps à autre gratifié sans grande conséquence. Appelé en septembre 1983 à préparer — en principe — le projet éducatif du RPR, il confiera un peu plus tard : *« Ce qu'ils me demandent, en réalité, c'est de ne pas m'en occuper. »*

A partir de 1981, cependant, cette marginalité va occuper une place grandissante. Les coups de gueule, les analyses à contre-courant de Philippe Séguin, exaspèrent, déconcertent au RPR. Sa faculté de travail, d'assimilation, d'intervention, méduse. Selon le mot de l'un des rares hommes qui pensent être demeurés, malgré les années, l'ami de Philippe Séguin : *« Il agace, mais surtout parce qu'il s'est révélé, parce qu'il va encore se révéler indispensable. »*

Après la défaite politique de 1981, en tout cas, rare rescapé d'une épidémie de démoralisation qui paralysera pendant quelques mois nombre de parlementaires RPR et UDF, Philippe Séguin est de ceux qui tentent de s'opposer ou de modifier le cours du raz de marée législatif socialiste. Il est quelquefois presque seul, comme dans le débat sur la décentralisation, à le faire.

Une connaissance redoutable du Parlement

Servi par une connaissance redoutable du Parlement qu'il a acquise lors de son passage au cabinet de Christian Poncelet, Philippe Séguin contre-attaque, amende, freine, déboussole quelquefois l'armée parlementaire socialiste affrontée à ce géant isolé.

Dans les coulisses des batailles d'hémicycle ultérieures, qui prendront souvent des allures d'épopée, les réflexions et les minutieux travaux de quelques députés et de dizaines de hauts fonctionnaires ou d'experts préparent la besogne. Ainsi fonctionne le Centre d'études et de recherches constitutionnelles, législatives et économiques (CERCLE), lancé par Charles Millon, qui, très vite, s'organise et accomplit une bonne part du travail des groupes — défaillants — de l'opposition.

Le CERCLE ne durera pas éternellement. L'initiative, qui fait fi des clivages traditionnels, mécontente les RPR pur sucre et leur chef. L'entreprise apparaît encore comme une ligue trop barriste pour ne pas être dissoute. Le CERCLE s'étiole à partir de 1984.

De 1981 à 1986, Philippe Séguin a conservé — bâton de maréchal des premières batailles et du savoir-faire qu'il y avait déployé — l'une des vice-présidences de l'Assemblée nationale. Non sans péripéties. Petits chantages et petits complots se succèdent au fil des renouvellements. Mais Philippe Séguin est désormais hors d'atteinte, à moins qu'il n'ait appris à se plier à la loi du milieu politique tout en gérant au mieux son « parler vrai ».

Le perchoir de l'Assemblée ; Epinal, où il fait régner parmi ses collaborateurs une terreur créatrice, tout en veillant lui-même au grain avec minutie ; quelques doses de vinaigre dans l'hydromel de Jacques Chirac ou de ses lieutenants... Le temps glisse vers mars 1986.

Tenu, dit-il, à l'écart de l'élaboration de la plate-forme RPR-UDF de gouvernement, Philippe Séguin n'aura ensuite pas de mots assez sévères pour en stigmatiser les imperfections.

Indispensable, Philippe Séguin ? Ministre, après le 16 mars 1986 en tout cas. Ministre des affaires sociales et de l'emploi. Un portefeuille gros comme ça. Trop ? « *Oui*, répond Louis Schweitzer. *Toutes les expériences de grand ministère social ont échoué.* »

Pour l'intéressé, la question ne se pose pas. *Big is beautiful.* Au début, deux secrétaires d'Etat, Adrien Zeller et Jean Arthuis, tentent difficilement de survivre dans son ombre. « *Il s'occupe de tout et moi du reste* », confie ce dernier, qui trouve « son » ministre de tutelle très impressionnant et cette tutelle très... réelle. Et Adrien Zeller résume ainsi son rôle modeste : « *J'essaie d'amorcer des idées neuves et lui fait le tri.* »

Ministre délégué chargé de la santé et de la famille, Michèle Barzach, nommée un peu plus tard, échappera au rouleau compresseur. L'orage éclatera plus d'une fois sur la dame qui parle toujours trop tôt ou trop fort ou mal à propos pour un Philippe Séguin gourmand d'exclusivité et de gros dossiers bien ficelés. Mais elle tient bon, résiste, insiste et va son bonhomme de chemin.

Relations denses avec Michèle Barzach

« *Nos relations ne sont pas toujours faciles mais denses* », dit Michèle Barzach, avant d'ajouter dans un sourire : « *En fait, nous sommes très proches.* »

Et l'on sent parfois Philippe Séguin prêt à oublier les « mauvaises fréquentations » de « sa » ministre (Jacques Toubon, Alain Juppé) pour ne plus voir que la « séguiniste » qui sommeille aussi en elle.

Car l'ours ne s'est pas complètement apprivoisé en entrant au gouvernement. Dire qu'il n'a pas d'atomes crochus avec Alain Juppé, ministre délégué auprès d'Edouard Balladur, relève de l'euphémisme. Supposer que les mines de marquis et les choix techniques ou politiques de ce dernier le laissent de glace constituerait le plus coupable des aveuglements. Il est arrivé à Philippe Séguin de constater ingénument : « *Balladur existe, puisqu'il se trouve à chaque fois qu'il prend une décision.* »

La liste pourrait être longuement complétée. Mieux vaut l'interrompre ici par souci de sauvegarder la cohésion gouvernementale et celle de quelques cabinets ministériels...

Tout cela n'est-il au fond que coups de griffe superficiels et sans conséquence ? Ou, comme le murmurent quelquefois les moins « séguinistes », posture d'un spécialiste des demi-confidences et du bon usage des médias ?

Il doit y avoir plus. Une banale réunion d'arbitrage qui se termine en un face-à-face orageux entre Philippe Séguin et Jacques Chirac après une retraite en bon ordre de tous les autres assistants ; un premier ministre embarrassé et crispé qui vient dans les couloirs de l'Assemblée pour démentir à coups de sourires figés et de protestations d'amitié qu'il y ait la moindre difficulté entre « Philippe » et lui : on sent bien que la tension a dû plus d'une fois en quatorze mois atteindre des niveaux dangereux entre les deux hommes qui s'observent et se craignent vaguement depuis des années.

Mais plus que jamais, Philippe Séguin reste, bien sûr, accroché au guidon de plomb de son énorme ministère, en équilibre instable quelquefois mais jamais désarçonné. Surtout pas par l'absence dans la salle, récemment, du séguiniste Philippe Séguin.

Moins encore par l'éphémère esquisse, il y a quelques semaines, d'une bande de « jeunes » ministres RPR dont il n'était pas, alors qu'il n'a pas atteint ces fatidiques quarante-cinq ans au-delà desquels le ticket de jeune ministre n'est plus valable. « *Comment dites-vous ? Ils ont essayé ! Je retiens votre mot : essayé !* »

Non, décidément, Philippe Séguin trouve que tout cela fait un peu « *potache* ». Pour ce bon élève solitaire, introverti, peu enclin à cultiver le charisme et secrètement anxieux, dont rien n'a encore durablement arrêté la marche, tous ces « jeunes » devraient attendre le « *jour du bac* » pour se manifester.

Ceux qui le pourront, du moins. Mais alors, c'est quand le « *jour du bac* » ? « *On verra bien. Et puis, comme me l'a répété cent fois ma mère : « En attendant, travaille ! »* »

Société

Le procès de Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône

Elie Wiesel : « Le juif que je suis doit parler au nom de la mémoire »

LYON
de notre envoyé spécial

Il y a eu au procès Barbie les témoins vedettes et les autres. La différence, en réalité, est factice car tous méritent d'être écoutés avec une égale attention. Pour être de ces témoins vedettes parce qu'il fut prix Nobel de la paix en 1986, parce qu'il est un écrivain dont l'œuvre porte l'empreinte de tout ce qui est évoqué aujourd'hui au procès de Klaus Barbie, M. Elie Wiesel, appelé à déposer mardi 2 juin, a livré devant la cour d'assises du Rhône une réflexion nouvelle. Plus exactement il a su dire ce que chacun pouvait éprouver déjà sans être capable de l'exprimer comme il l'a fait.

Chacun savait que cet homme frêle a connu Auschwitz à l'âge de quinze ans. Et, bien sûr, lui-même ne pouvait manquer de le faire comprendre. Mais, invité à déposer à la demande de la communauté juive de Lyon, aujourd'hui partie civile, ce n'est pas de ses souffrances qu'il entendait parler. Il était là pour exprimer d'abord, quarante-cinq ans après, l'impossibilité où il se trouve de comprendre ce que pouvait signifier *« l'anéantissement d'un peuple décidé par une nation considérée jusqu'alors comme la plus éduquée, la plus cultivée du monde. »*

D'une voix égale, calme, sans éclat, il se livra tel qu'il est, homme de pudeur mais aussi homme de devoir. Il exposa d'abord que c'était la première fois qu'il *« participait à un procès de ce genre »*. Jusque-là il avait écrit mais *« peu sur ces événements »*. Pourquoi ? Par une sorte de pudeur, par *« la peur éprouvée de ne pas savoir dire ce qu'il fallait dire »*. Et aussi *« parce que je savais profondément que quelqu'un qui n'a pas vécu ce que j'ai vécu jamais ne pourra comprendre »*.

Il se trouvait donc là parce que *« l'homme que je suis, le juif que je suis, doit parler au nom de la mémoire en attendant le jour où les morts parleront et, ce jour-là, la Terre tremblera »*.

« Le problème qui se pose, ajouta-t-il, *c'est par où commencer, que raconter, qui raconter ? »*

Il évoqua les *« vieux maîtres »* de son enfance dans les Carpates *« qui ont essayé de m'inculquer la foi en Dieu, la foi dans l'Homme »*. Mais qui, en raison même de cette foi en l'Homme, *« ne pouvaient capter les signaux annonciateurs »*. *« Nous voulions faire venir le Messie pour tous,* dit-il, *et il était inconcevable pour nous que les hommes que nous voulions sauver pourraient devenir des assassins. »* Il s'est souvenu qu'en ce temps-là seule sa grand-mère, *« une femme silencieuse et calme, avait prévu. Seule, habillée de son linceul, elle savait qu'elle allait mourir »*.

Mais de son père, de sa mère, de ses sœurs disparus, non, M. Wiesel ne peut pas parler, *« habité de la peur d'avoir à pleurer »*.

Pourtant, il faut témoigner car c'est *« autre chose d'être dans sa chambre pour écrire »*. *« Si je suis là,* dit alors M. Wiesel, *c'est que c'est aujourd'hui ma place, que je me dois d'être avec les survivants, les victimes, pour entendre leurs voix, pour leur faire entendre la mienne, pour qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls. »*

Et puis cette interrogation : *« Comment raconter la sélection à l'arrivée à Auschwitz, la séparation des enfants qui voient partir un père, une mère qu'ils ne reverront jamais ? Comment dire la douleur muette d'une petite fille et les cortèges infinis traversant le paysage polonais ou ukrainien, femmes, enfants, rabbins, en marche vers la mort ? Non, je ne peux pas. Et parce que je suis écrivain et enseignant, je ne comprends pas comment le peuple le plus éduqué de l'Europe a pu faire cela. Car ces gens qui tuaient en Ukraine, au fusil-mitrailleur, étaient des diplômés d'université. Ils rentraient ensuite chez eux, lisaient un poème de Heine. Qu'est-ce qui s'est donc passé ? Non, vraiment, je ne comprends pas. »*

> *Pour celui qui a obtenu*
> *le prix Nobel de la paix en 1986,*
> *« aucune raison au monde ne peut justifier*
> *une guerre contre des enfants ».*

PLANTU.

Alors vient la conclusion. M. Wiesel croit assurément en la justice française. *« Mais, pour moi, il s'agit de plus que cela. Aucune justice n'est possible pour les morts. Et puis le tueur tue deux fois. La première en tuant, la seconde en essayant d'effacer les traces de son crime. Nous n'avons pas pu empêcher le crime. Nous avons à empêcher la seconde mort car, si elle devait avoir lieu, ce serait alors de notre faute. Devant ces tentatives laides, obscènes de ceux qui osent nier la mort des victimes, je me révolte. Me dire à moi que mes parents n'ont pas été tués là où ils ont été tués, comment peuvent-ils ? Voilà pourquoi ce procès est si important pour moi et pour les autres. Pourquoi il est si important de montrer que le tueur n'a pas gagné. »*



« Je n'accepte pas leur mort »

Mᵉ Jacubowicz, avocat de la communauté juive, souhaitait davantage. M. Wiesel lui avait adressé une lettre le 31 mai. Il en donna lecture. Elle contenait, à vrai dire, les termes mêmes de la déposition qui venait d'être faite à la barre. Il est vrai que, dans ce texte écrit, M. Wiesel, homme de plume, fait revivre davantage ses épreuves et celles des siens. Pourquoi ?

« Parce que je suis un écrivain et que, en écrivant, il m'arrive de revoir les miens. Mais le dire devant vous, c'est trop difficile, parce que je n'accepte pas leur mort, je n'accepte pas qu'on puisse jeter des enfants vivants dans les flammes. »

On retiendra encore sa réponse à deux autres questions de Mᵉ Jacubowicz. La première touchait à l'extension donnée par la Cour de cassation de la notion de crime contre l'humanité à la déportation des résistants. M. Wiesel dit : *« Toute guerre a ses crimes et j'aimerais beaucoup vivre une époque où toute guerre serait considérée comme un crime. Mais aucune raison au monde ne peut justifier une guerre contre des enfants. Ne voyez pas là une intention de nier ou de minimiser les souffrances endurées par les populations occupées ou les supplices subis par nos camarades, nos amis chrétiens ou laïcs. Toutes les victimes de Hitler n'étaient pas juives. Mais tous les juifs étaient des victimes. »*

La seconde question était pour solliciter l'opinion de l'écrivain sur les complicités françaises, sur la collaboration avec l'ennemi.

« Je n'ai pas vécu en France à cette époque. Mais ce procès-là doit être fait un jour. Il faudra que la France affronte sa mémoire. Mais ce ne doit pas être dans le cadre de cette affaire, ce ne doit pas être ici et pas maintenant. »

Quant aux guerres qui ont continué depuis 1945, qui ont fait 21 millions de morts, aux dictatures du Cambodge ou d'Argentine avec leur cortège de sacrifiés, de disparus, de torturés, M. Wiesel n'en sait que trop les réalités. Il a essayé de se battre pour en dénoncer les effets. *« Mais,* dit-il, *si je trouve dans mon passé une référence pour les combattre, je n'y vois point, par rapport à ce passé, d'analogie. »*

C'est pourtant bien ce que Mᵉ Vergès aurait voulu obtenir. Il jugea qu'il avait face à lui un interlocuteur à sa mesure :

« Citoyen américain, que pense le témoin du massacre de Mi-Laï durant la guerre du Vietnam et dont le responsable est aujourd'hui en liberté ?

– Monsieur le président, là encore, quand j'ai découvert la réalité de ce massacre, j'ai fait de mon mieux. J'ai réuni des écrivains, des intellectuels pour protester.

– Lui qui se solidarise avec Israël, a-t-il entendu parler du massacre des enfants de Deir-Yassine ?

– Je répète que nous avons à parler ici d'une tragédie, qui n'a jamais eu son pareil. Je trouve regrettable, déplorable, que l'avocat de la défense ose accuser le peuple juif. *C'est donc tout ce qu'il trouve à en dire en 1987 ? »*

Mᵉ Vergès, considérant que le témoin ne lui avait pas répondu, s'en tint là. Ses questions ont toutefois montré qu'il ne perdait pas de vue le système de défense qu'il avait annoncé bien avant l'ouverture du procès.

« C'est tellement loin »

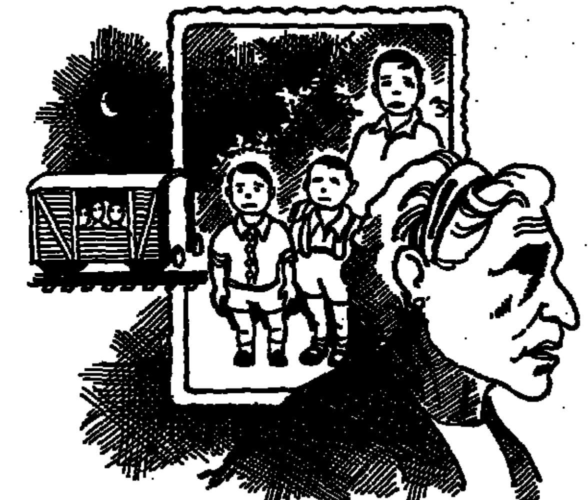
Le témoignage de M. Elie Wiesel ne doit pourtant pas faire oublier ce qui suivit. La déposition de M. Henri Perret, maire actuel d'Izieu, était celle d'un homme qui avait à expliquer comment sa commune vit aujourd'hui le souvenir de la rafle du 6 avril 1944.

« C'est vrai, déclara-t-il, *que les gens n'en parlent pas, les visiteurs non plus d'ailleurs. C'est tellement loin... Et puis, nous sommes cent trente habitants. Sur ce nombre, il en reste une quinzaine qui se trouvaient là en 1944, mais dont la moitié étaient trop jeunes pour en avoir gardé un souvenir conscient. Il y a aussi comme une sorte d'inhibition ; on a du mal à trouver les mots. »*

M. Perret a eu cette réflexion : *« Oui, il est bien difficile aujourd'hui d'être le maire d'Izieu. »* C'est, en effet, que ses prédécesseurs, depuis 1945, n'avaient pas jugé bon de commémorer auparavant le souvenir du 6 avril 1944. Ce souvenir, on l'a cultivé davantage dans la localité proche de Brégnier-Cordon. Le maire, M. Robert Meriaudeau, universitaire à Grenoble, a parlé de la stèle édifiée en 1947. Il a dit aussi que, régulièrement, on se rassemblait là pour évoquer, le 11 novembre, le 14 juillet et en d'autres occasions, le souvenir des enfants disparus. Cette stèle fut profanée à trois reprises en janvier 1977, en avril 1978 et, tout récemment, depuis l'ouverture du procès.

« Nous avons ressenti cela comme une insulte à tous, a dit M. Meriaudeau. *Nous voudrions bien aujourd'hui que le souvenir de ces enfants ne disparaissent pas avec la fin de ce procès. Nous souhaitons que la maison et le domaine soient acquis par une souscription publique et qu'on y fasse un musée à la mémoire de tous les martyrs. »*

Il y avait encore à entendre deux vieilles dames, Mᵐᵉ Ita-Rosa Halaunbrenner et Mᵐᵉ Benguigui. Elles ont, l'une et l'autre, quatre-vingt-trois ans. L'une et l'autre ont connu l'arrestation et la déportation ; elles en sont revenues, mais la première avait laissé à Izieu deux filles, Nina, qui avait neuf ans, Claudine qui en avait cinq. Et la seconde n'a jamais revu non plus Jacques, treize ans, Richard, sept ans et Jean-Claude, cinq ans. Elles ont été douloureuses et pathétiques pour évoquer leur malheur.



« Pourquoi ? Pourquoi ? »

Mᵐᵉ Benguigui, arrivée à Auschwitz le 6 mai 1943, y a subi des expériences médicales cruelles. On lui a inculqué le typhus. Dans cette baraque spéciale, où on prélevait son sang jusqu'à l'épuisement, elle a vu un jour un enfant de quatorze ans, le fils d'une doctoresse, déportée comme elle, revêtu d'un chandail.

« C'était celui que j'avais tricoté pour un de mes fils, alors, j'ai commencé à pleurer, comprenant que si ce chandail était porté par un autre, c'est que lui, il était mort. J'ai voulu espérer quand même, mais j'ai souffert, j'ai souffert ! » Elle s'est mise alors à pousser de petits cris très doux, serrant dans le vide ses poings maigres.

Mᵐᵉ Halaunbrenner a affiché une identique douleur, ne pouvant que répéter : *« Et pourquoi ? Et pourquoi ? »* Cependant que Mᵉ Vergès voyait en elle *« un témoin capital »*. Pourquoi ? Parce que Mᵐᵉ Halaunbrenner, comme son fils Alexandre, qui l'avait précédée à la barre, ont raconté l'une et l'autre qu'ils furent arrêtés par Barbie à Lyon le 23 octobre 1943, la police allemande recherchant un membre de leur famille, Jacob Halaunbrenner, qui appartenait à la Résistance.

Ainsi, Mᵉ Vergès se dressa : *« De cet événement, de l'arrestation de Jacob Halaunbrenner,* dit-il, *il reste une trace ; elle se trouve aux Archives nationales, dans un dossier immatriculé AJ 40546. Il s'agit d'un rapport adressé à Paris pour rendre compte et signé du lieutenant Floreck. Ce rapport expose que ces arrestations furent opérées non par le SIPO-SD, mais par la Feldgendarmerie. C'est donc la preuve que Barbie n'était pas à Lyon le 23 octobre 1943. Je vous demande, monsieur le président, de bien vouloir faire rechercher ce dossier. »*

Le procureur général, M. Pierre Truche, s'y opposa. *« L'arrestation de Jacob Halaunbrenner,* dit-il, *n'est pas retenue contre Barbie. »* Il ajouta : *« Je constate que la défense estime, quand un rapport est signé Floreck, que le signataire est bien responsable des faits exposés dans ce rapport, à l'exclusion de tout autre. J'en déduis donc que quand un rapport est signé Barbie, la défense doit en tirer la même conclusion. »*

Mᵉ Vergès se récria : il ne soutenait pas que Floreck avait arrêté Jacob Hallaunbrenner ; il disait seulement que Floreck faisait état d'une arrestation par la Feldgendarmerie et non par Barbie.

« Tout cela, conclut-il, *pour vous montrer que des témoignages de bonne foi sont produits devant vous sous influence. »*

Le pugnace s'était réveillé, ce qui lui valut une apostrophe de Mᵉ Charles Libmann, dénonçant *« une manœuvre de diversion pour faire perdre de vue la rafle des enfants d'Izieu et, particulièrement, ceux de Mᵐᵉ Halaunbrenner »*. Les jurés, eux, n'ont pas paru s'émouvoir de ces éclats espacés, mais ordinaires.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le sauvetage de milliers de réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon entre 1940 et 1944

« Vivre notre vie de christianisme »

LE CHAMBON-SUR-LIGNON
de notre envoyé spécial

Elle nous regarde dans les yeux et d'un air d'évidence dit tout simplement : *« C'est la parole de Dieu. Nous avons servi le Seigneur. »* Au Chambon-sur-Lignon, on est comme ça, huguenot. Huguenot comme on l'est sur ce plateau de la Haute-Loire, aux confins du Velay et du Vivarais. Marie Brottes vient de raconter, du ton sérieux qui est le sien, sa guerre et celle de son village qui sauva, entre 1940 et 1944, plusieurs milliers de réfugiés, essentiellement juifs. Elle répète, têtue : *« Nous nous sommes appliqués à vivre notre vie de christianisme. Ce n'est pas la peine de citer la Bible si on ne la vit pas. »* Une malice simple jaillit dans son regard.

Un beau jour, Georges Lamirand, ministre de la jeunesse de Vichy, débarque en visite officielle au Chambon. Cela se passe mal. *« Il a crié : Vive Pétain ! »* se rappelle Marie Brottes. *« On a répondu : Vive Jésus-Christ ! Ces délégués de Vichy, je me demande vraiment s'ils étaient français. »* Tout le village, mais aussi les villages à l'entour – Le Mazet, Fay, Tence – ont la résistance naturelle, l'entraide spontanée. Les gendarmes apprennent que les Brottes expédient à des familles juives internées à Gurs des colis et viennent les questionner. Marie les envoie promener : *« Ils n'ont pas choisi d'être juifs. Et vous, à leur place, vous n'aimeriez pas recevoir des pommes de terre ? »*

Le village se soude. Sa foi le protège. Vieille tradition du plateau : les premiers prêtres réfractaires, à la fin du dix-huitième siècle, y ont trouvé refuge ; l'Œuvre des enfants à la montagne, au début du siècle, a permis à quatre mille enfants du bassin minier de Saint-Etienne de s'y refaire une santé. En 1936 et 1937, une cinquantaine de réfugiés espagnols républicains s'y installent.

A partir de 1940, des centaines de réfugiés, souvent juifs et apatrides au début, y débarquent, complètement démunis. *« Un réseau de pasteurs a servi d'intermédiaire pour les loger dans des fermes ou des homes d'enfants, sur un territoire de 30 kilomètres carrés »*, explique Gérard Bollon, documentaliste. Mais pas toujours. *« Nous passions au Mazet,* raconte Marie Brottes. *Mon mari me dit : « Tu vois cette famille, on » dirait des juifs. » On les a pris à la maison. »*

Toute une infrastructure se met en place, doucement, solidement. Dans une petite chambre, le futur docteur Rosowsky fabrique à la chaîne quelque cinq mille jeux de faux papiers avec un ami. Des femmes comme Madeleine Dreyfus, du réseau Garel, se rendent plusieurs fois par mois avec une dizaine d'enfants juifs au Chambon en empruntant le train, puis *« le tortillard de Tence »*. La CIMADE, la Croix-Rouge helvétique, l'OSE organisent des filières vers la Suisse.

« Partager notre pain »

Il y a bien sûr des coups durs. Un jour, la Gestapo débarque à la colonie La maison des roches et arrête tous les gosses qui s'y trouvent. Ce sera la première et la dernière rafle réussie. Le docteur Le Forestier, lui, est emprisonné, détenu au Puy, ensuite à la prison de Montluc et, finalement, assassiné à Saint-Genis-Laval. Les pasteurs André Trocmé et Edouard Theis sont internés, puis libérés, et passent dans la clandestinité.

Le Chambon n'abdiquera jamais. Au temple, en février 1943, le pasteur Noël Poivre martèle : *« Nous devons partager notre pain avec celui qui a faim, vêtir ceux qui sont nus, exercer la miséricorde envers les malheureux, les prisonniers, les persécutés. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »* Au Chambon, ces mots ont un sens. Des familles élèvent comme leurs enfants de petits orphelins, sans ostentation, ou plutôt incognito.

Souvent, les voisins ne sont pas au courant. *« On a été prudent, pas bavard »*, confient les survivants. Chacun, ici, respecte le silence des autres. Et quand les gendarmes furètent : *« Il paraît que vous cachez des juifs ? »*, les villageois prennent des airs niais : *« A quoi ça ressemble, un juif ? »*.

Après-guerre, les habitants du plateau ne se sont pas plus vantés de leur Résistance que durant les années 1940-1944. Les années sont passées, sans dire mot. Tous les étés, des touristes pas comme les autres – les survivants et leurs familles – venaient rendre visite à leurs pères et mères nourriciers.

C'est seulement en juin 1979 qu'une plaque de fonte est venue officiellement rendre *« hommage à la communauté protestante de cette terre cévenole »*. Mais il ne faut toujours pas trop parler au Chambon-sur-Lignon. On n'y croit pas à l'héroïsme, mais en Dieu. Et aux personnes qui insistent, on répond parfois gentiment : *« Nia prou ! »* (Ça suffit !).

LAURENT GREILSAMER.

Le témoignage du docteur Rosowski

Le docteur Rosowski, qui apparaît comme témoin dans le film les Armes de l'esprit *sur la région du Chambon-sur-Lignon durant l'Occupation, nous écrit :*

Le Monde du 16 mai a rendu compte du film de Pierre Sauvage intitulé *les Armes de l'esprit*. Je suis l'un des témoins et résistants juifs qui ont exhumé il y a dix ans cette page de l'histoire de France où des paysans et villageois en majorité protestants de la région du Chambon-sur-Lignon et leur pasteur sauvèrent par milliers les persécutés juifs et bien d'autres aussi. (...)

Le documentaire est beau et émouvant de par les témoignages recueillis. Il est d'autant plus regrettable qu'un passage *détourne gravement le sens* du film. Dans une brève séquence, l'auteur évoque, en *effet*, l'un des commandants allemands du Puy-en-Velay comme ayant *« d'évidence »* protégé cette zone-refuge. Il s'agit là d'une pure fiction.

Les faits sont les suivants. Etant prisonnier, ce commandant allemand confia à un FFI qu'il était *« au courant »* et avait été bienveillant. Plus récemment, l'homme étant décédé, ses dires sont repris sans preuve aucune par des théoriciens de la non-violence, dont un professeur de morale américain du nom de Philippe Hallie.

Peu avant la libération de la ville du Puy, un jeune médecin chambonnais tombe aux mains des Allemands. Il est accusé de transport de maquisards et d'armes. Le commandant allemand autorise la jeune épouse du médecin à rencontrer son mari prisonnier. Dans le même temps, il se débarrasse poliment d'une délégation chambonnaise et la rassure : *« Le jeune praticien protestant ira comme médecin dans un camp de travailleurs étrangers en Allemagne. »* En réalité, le médecin sera livré en urgence aux hommes de Barbie à Lyon et massacré à Saint-Genis-Laval. Peu après, la garnison allemande quitte Le Puy et se rend aux FFI.

A cette occasion, le même officier allemand empêche le massacre par ses hommes du plénipotentiaire FFI venu négocier la reddition de la colonne allemande, laquelle eut lieu le 21 août 1944 (sept cents prisonniers au village d'Estivareilles).

Ce sont là les deux seuls faits démontrés, qui ne confirment en rien les dires de ce commandant. Bref, il s'agissait d'un « habile », sachant tirer son épingle du jeu, tantôt du côté nazi, tantôt du côté des vainqueurs. (...)

● **Les Etats-Unis favorables à la levée du secret sur les crimes de guerre.** – Les Etats-Unis ont officiellement informé l'Organisation des Nations unies qu'ils étaient désormais favorables à la levée du secret sur les archives de la Commission internationale sur les crimes de guerre, dont l'ONU est dépositaire depuis près de quarante ans. Les archives de la Commission contiennent quelque 40 000 dossiers sur des individus soupçonnés d'avoir commis des crimes de guerre durant la seconde guerre mondiale. Jusqu'à présent, leur accès était limité aux seuls gouvernements. Depuis le début de l'affaire Waldheim, Israël a lancé une campagne active pour obtenir la levée du secret sur ces archives. – (AFP).

● **PRÉCISION.** – Sous le titre « Les navettes de Mᵉ Defournel », notre envoyé spécial à Lyon, Laurent Greilsamer, a expliqué comment l'huissier de justice, mandaté par M. André Cerdini, président de la cour d'assises du Rhône, se rendait à la prison Saint-Joseph pour faire sommation à Klaus Barbie de comparaître et enregistrer son refus. Laurent Greilsamer a situé son reportage le 19 mai. Ce jour-là, l'huissier de service était Mᵉ Claude Defournel. On nous prie de préciser que huit autres huissiers de justice sont appelés, à tour de rôle, à remplir les mêmes fonctions que Mᵉ Defournel, selon un tableau de service établi par Mᵉ Alexandre Clot.

Société

A Paris

Quatre fournisseurs portent plainte contre la joaillerie Chaumet

Les difficultés de la joaillerie Chaumet auront-elles un débouché judiciaire ? C'est en tout cas ce que semblent souhaiter quatre fournisseurs de la célèbre maison de la place Vendôme qui viennent de déposer plainte avec constitution de partie civile au parquet de Paris, entraînant ainsi l'ouverture automatique d'une information judiciaire. Ces fournisseurs avaient placé chez Chaumet des « confiés », c'est-à-dire des pierres pour lesquelles le joaillier était chargé de trouver des acheteurs.

La logique de la faillite – de fait, même si elle n'est toujours pas déclarée par le tribunal de commerce – de la maison Chaumet serait, dans tous les cas, d'avoir des suites pénales. Tous ceux qui ont eu à traiter ce dossier s'accordent, en effet, pour dire que des *« pratiques inhabituelles »*, en d'autres termes tournant la loi, sont l'une des causes du « trou » évalué à 1,8 milliard de francs. M. François Giscard d'Estaing, président d'American Express Bank SA (France), l'une des banques qui a encore récemment contribué à des avances de trésorerie à Chaumet, sur la base d'une évaluation trompeuse du passif, l'affirme sans ambages dans une lettre au *Point* du 1er juin. *« Notre banque ne pouvait soupçonner l'existence d'énormes opérations occultes et hors bilan dont le solde négatif non comptabilisé atteint plusieurs centaines de millions »*, écrit le cousin de l'ancien président de la République.

Une course de vitesse est ainsi engagée entre certains créanciers, qui souhaitent faire toute la clarté, et ceux qui préféreraient une solution amiable, dans le cadre de l'apurement d'une partie du passif par le futur repreneur. Me Hubert Lafont, administrateur provisoire, pourrait prendre une décision la semaine prochaine.

Au tribunal de Paris

M. Jacques Médecin et la bonne foi du « Canard enchaîné »

Le directeur de la publication du *Canard enchaîné*, M. Roger Fressoz, a été relaxé, mardi 2 juin, dans le procès en diffamation que lui avait intenté M. Jacques Médecin, député et maire de Nice et président du conseil général des Alpes-Maritimes, à la suite de la publication d'une série d'articles évoquant pour la plupart ses activités économiques aux Etats-Unis.

Le 25 septembre 1985, *le Canard enchaîné* avait consacré une page entière au député de Nice, l'ensemble des articles portant le titre général « Monsieur 10 % sur les chiottes ». Sous cette location, d'ailleurs empruntée pour partie à Jacques Médecin, les auteurs retraçaient sa réussite financière aux États-Unis, en exposant notamment comment il était intervenu auprès des responsables de la mairie de Los Angeles pour lui faire acquérir des sanisettes réalisées par Jean-Claude Decaux.

Un document semblable à une carte de visite était reproduit, où l'on pouvait lire, écrit de la main du député : *« Voici la proposition pour les toilettes publiques ; peux-tu en faire part à nos amis ? Tu peux réclamer pour toi et moi 10 % sur la publicité susceptible d'être apposée sur les chiottes... »*

Dans son jugement, la dix-septième chambre correctionnelle présidée par Mme Jacqueline Clavery, considère que ce passage n'est pas diffamatoire, en observant : *« Pour préjudiciables et peu flatteuses que soient la reproduction de cette lettre et son exégèse, il est seulement précisé que les services de M. Médecin sont rétribués. »* De la même manière, le tribunal considère que la plupart des passages incriminés ne portent pas atteinte à l'honneur et à la considération du plaignant. Ainsi, lorsque les journalistes évoquent l'ARC, une société créée à Los Angeles pour servir d'intermédiaire entre la municipalité et des firmes françaises, en précisant que, parmi les actionnaires, il y a une société panaméenne, les juges relèvent : *« Si, une fois de plus, il est affirmé que le plaignant fait des affaires aux Etats-Unis et a une préférence marquée pour les « paradis fiscaux », il ne lui est toujours reproché aucun acte contraire aux lois ou à la morale : la diffamation ne peut donc être constituée. »*

Mais les articles publiés les 25 septembre, 2 et 9 octobre 1985 soulignaient le contraste entre les activités très lucratives de M. Médecin aux Etats-Unis et la faible importance de ses revenus déclarés en France, en donnant certaines précisions pouvant laisser penser que M. Médecin se serait rendu coupable de fraude fiscale. Pour les magistrats, ces insinuations sont à l'évidence diffamatoires.

Cependant, l'avocat de M. Fressoz, Me Christine Courrégé, avait soutenu la bonne foi en versant au débat de nombreuses pièces dont des rapports établis par l'administration des douanes ; l'un d'eux constate *« une disproportion très marquée entre les revenus déclarés et le train de vie de l'intéressé »*.

S'appuyant sur ces pièces, le tribunal déclare : *« Tous ces documents démontrent que les journalistes (...) ont effectué une enquête très approfondie, tant en France qu'aux Etats-Unis. Ils n'ont, en l'occurrence, pas menti ni dénaturé des faits dont ils ont eu connaissance dans des conditions régulières. Ils pouvaient considérer que la vraisemblance de leurs allégations se trouvait établie par les documents en leur possession. »*

« Une enquête sérieuse »

En conséquence, les juges considèrent que la bonne foi doit être reconnue aux journalistes, en concluant dans une formulation chère à la présidente de la 17e chambre correctionnelle : *« Certes, on ne saurait nier que le ton des écrits est ironique, mais on ne peut oublier qu'il s'agit d'un journal satirique, critique et que les écrits reprochés obéissent à la loi du genre. Au vu des éléments d'investigation dont disposaient les journalistes, il était normal qu'ils viennent à employer, à l'égard de cet homme public, qui, de par ses fonctions électives, ne peut qu'être soumis à une critique aiguë de ses actes, de son comportement, des formules percutantes. Ils n'ont pas manqué de le faire. On ne peut le leur reprocher, ainsi, d'avoir manqué de prudence. La qualité d'homme public de Jacques Médecin, alors même qu'il s'agit d'activités intéressant sa vie professionnelle, le rend, c'est certain, plus exposé qu'un simple particulier, mais les journalistes ont le droit et le devoir d'informer les lecteurs de ses agissements, dès lors qu'ils justifient d'une enquête sérieuse, approfondie, qui vient confirmer leurs dires. »*

MAURICE PEYROT.

ÉDUCATION

La grève dans les lycées professionnels

Quatre syndicats (FEN, CGT, CFDT et FO) d'enseignants du technique ont appelé, mardi 2 juin, à une journée de grève pour protester contre le projet de loi sur l'apprentissage. Le débrayage, suivi, selon les organisateurs, par 40 % des enseignants, a perturbé le déroulement des examens dans plusieurs lycées professionnels.

Une manifestation s'est déroulée le même jour à Paris, à l'appel des sections Ile-de-France des quatre syndicats. Les enseignants ont défilé entre le Sénat, où le projet doit passer en première lecture le 5 juin, et l'Assemblée nationale, où il doit être discuté les 25 et 26 juin.

Un débat

Hugues Capet à l'ESCP

L'association Tribunes de l'Ecole supérieure de commerce de Paris a marqué l'anniversaire du jour du couronnement d'Hugues Capet, le mardi 2 juin, par un débat présidé par le comte de Paris et animé par Ivan Levaï, auquel ont participé MM. André Fontaine, directeur du *Monde*, Georges Bordonove, Bertrand Renouvin, François d'Aubert et Mme Georgina Dufoix.

Ce colloque avait été préparé par une « campagne de réflexion » dans les lycées, en coopération avec le ministère de l'éducation nationale, et trois élèves avaient été sélectionnés pour la qualité de leurs travaux.

Seize blessés, deux disparus

Un dépôt d'hydrocarbures en feu aux portes de Lyon

LYON
de notre bureau régional

L'incendie qui, depuis mardi 2 juin, à 13 h 15, ravageait un dépôt d'hydrocarbures Shell du port Edouard-Herriot, sur la rive gauche du Rhône, à la sortie sud de Lyon, semblait être maîtrisé, mercredi, en fin de matinée. Son origine restait *« indéterminée »*, aucun témoin n'y ayant assisté d'assez près. Une enquête judiciaire a été ouverte.

Moins de deux heures après le début de l'alerte, une douzaine d'imposants réservoirs contenant environ 20 000 mètres cubes d'hydrocarbures divers (fuel, fuel lourd, super, essence, additifs), étaient en flammes et le brasier couvrait une superficie de quelque 5 000 mètres carrés. On dénombrait alors seize blessés parmi les ouvriers du dépôt, dont six sérieusement atteints de brûlures, tandis que deux ouvriers intérimaires étaient portés disparus.

Un plan particulier d'intervention (PPI) a été rapidement mis en œuvre dans l'après-midi de mardi. En début de soirée, cent quatre-vingt-dix sapeurs-pompiers étaient sur le terrain autour duquel deux cents policiers et gendarmes avaient balisé un périmètre de sécurité de plusieurs kilomètres.

Le premier souci des sapeurs-pompiers a été de faire la part du feu et d'endiguer sa progression en refroidissant les cuves de carburant environnantes et en réalisant des murs d'eau à l'aide de dizaines de lances et de canons à eau. Des réparations en cours ayant mis le « système de protection mousse » du dépôt Shell hors service, M. Xavier Doublet, directeur de cabinet du préfet de région qui supervisait alors les opérations, annonçait que des réserves de mousse étaient disponibles. *« Nous allons disposer de 72 000 litres de mousse alors que 12 500 paraissent suffisants pour éteindre le foyer »*, précisait-il, confiant. Vers 17 h 30, une opération d'étouffement sous la mousse était tentée. Ce fut un demi-échec. Momentanément ralenti, le feu repartit de plus belle, les flammes s'élevant à plus de 50 mètres sous un énorme panache de fumée noire.

M. Alain Carignon, ministre de l'environnement – venu de Grenoble dont il est le maire – survola le site à bord d'un hélicoptère de la Sécurité civile. A 18 heures, il indiquait que le feu était circonscrit sur ses trois côtés terrestres, une darse de déchargement constituant le quatrième. *« Il n'y a pas risque de toxicité ni de pollution du fleuve »*, soulignait le ministre, après s'être entretenu avec les responsables locaux.

A 18 h 43, la formation brutale d'une colonne de feu tournoyante de près de 200 mètres de haut, suivie de deux fortes explosions, provoqua une brève panique. Les nombreux élus et personnalités présents au pied du stade de Gerland qui jouxte le port, les journalistes et même de nombreux policiers prirent leurs jambes à leur cou. Deux cuves chauffées à blanc venaient d'exploser, mais les effets de ce « flash thermique » devaient être relativement limités.

Après avoir reçu des soins, quelques sapeurs-pompiers aux cheveux roussis retournaient au front. *« J'étais à Feyzin il y a vingt ans, et, depuis, je n'avais jamais vu cela »*, nous confiait, secoué, un vieux « soldat du feu » terrassé par une lombalgie aiguë, provoquée par une mauvaise chute.

« Nous maîtrisons la situation »

« Cet incendie n'a rien de comparable avec ceux de Feyzin et de Mexico où l'on avait affaire à du gaz liquide », insistait pourtant M. Jean-Claude Ferrand, directeur régional de l'industrie et de la recherche. *« Ici ce sont des hydrocarbures qui se consument, les risques d'explosion sont bien moindres. »* M. Carignon, revenu sur place, assurait que des réserves de personnels et de matériels suffisantes étaient localement disponibles. *« De tels feux peuvent se prolonger vingt-quatre ou quarante-huit heures, mais nous maîtrisons la situation*, ajoutait le colonel Louis Mosca qui dirige les sapeurs-pompiers. *Nous débitons 1 500 mètres cubes d'eau à l'heure pour cerner l'incendie. Nous éviterons d'exposer nos hommes à des risques inutiles. »*

« Il y a maintenant des flammes dans la cuve numéro 16 », venait pourtant souffler à l'oreille du préfet un commandant des polices urbaines. Visible depuis l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, l'extraordinaire rougeoiement ne s'apaisait pas.

Outre le voisinage immédiat de plusieurs autres dépôts (ceux des sociétés BP et Total notamment), la rupture d'un mur de protection en béton activait les craintes. Pour éviter que le sinistre atteigne la darse puis le Rhône, un barrage de caissons métalliques flottants était mis en place. La nuit s'annonçait longue et on craignait le vent.

Mercredi matin, une évolution plutôt favorable se dessinait. Si au cours de la nuit deux nouvelles cuves, extérieures au dépôt Shell, s'étaient enflammées – portant à quatorze le nombre des réservoirs d'hydrocarbures en feu – la mousse et les émulsions utilisées à haute dose (plusieurs dizaines de milliers de litres) par les sapeurs pompiers permettaient d'étouffer quelques franges du brasier. Un rideau d'eau de plus en plus dense – renforcé par une averse qui s'était déclarée vers 7 h 30 – réduisait les risques d'extension. Les craintes d'un épandage par la darse communiquant avec le Rhône s'atténuaient également. Mais, par précaution, les produits chimiques stockés dans les entrepôts de la société Vaissière, voisine du dépôt Shell, avaient été évacués au cours de la soirée.

Peu avant minuit, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, arrivé d'Italie par un avion du GLAM, était venu se rendre compte de l'étendue de la catastrophe mais s'était refusé à toute déclaration. Plusieurs riverains n'hésitaient pas à faire un lien entre les travaux effectués les jours précédents dans le dépôt et l'origine du sinistre.

ROBERT BELLERET.

Le couloir de la chimie

LYON
de notre correspondant régional

L'incendie du port fluvial Edouard-Herriot touche l'extrême zone nord du « couloir de la chimie », où se trouve concentré, au sud de l'agglomération lyonnaise, l'essentiel de la production pétrochimique d'une agglomération traditionnellement orientée vers ce type d'activité. Même si, ces dernières années, les nouvelles donnes économiques ont entraîné le départ des activités de raffinage vers les bords de mer.

La concentration linéaire, sur une dizaine de kilomètres, d'installations potentiellement dangereuses fait l'objet de critiques depuis de nombreuses années. A plusieurs occasions, à partir de la catastrophe de Feyzin, le « couloir de la chimie » rhodanien, recensé depuis de longues années parmi les sites français *« à risque technologique majeur »* a été le théâtre de nombreux incidents – dont une fuite d'acroléine à Péchiney Ugine Kuhlmann et un dégagement de gaz toxique à l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Fons.

Cinq éléments au moins se conjuguent pour faire de ce couloir une zone dangereuse : la concentration des produits ; la proximité d'une autoroute (A-7) ; la dominance des vents nord-sud capables de provoquer l'extension « en chaîne » des incendies ; la présence, sur le même axe, d'une voie ferrée où s'effectuent des transports de produits inflammables et un trafic de voyageurs ; la pénétration de la zone par un fleuve, canalisé à la hauteur du barrage de Pierre-Bénite. Ce dernier point n'est pas le moins important sur le plan des risques écologiques. Les déversements accidentels de produits dans le Rhône ont été nombreux ces dernières années.

Tous les dangers ont amené les pouvoirs publics à prendre une impressionnante série de mesures : plans particuliers d'interventions pour chacun des sites industriels (c'est d'ailleurs un PPI qui a été mis en œuvre mardi) ; exercices d'alertes ; élaboration d'une stratégie de protection de la population environnante à base de « confinement ». En plus des PPI – dont le port Edouard-Herriot a été précisément le premier à être doté – la *« directive Seveso »* du 24 juin 1982, complétant la loi du 11 juillet 1976 sur la protection des installations classées, oblige les industriels traitant des hydrocarbures à élaborer des « plans d'opérations internes » (POE). Le « couloir de la chimie » compte à lui seul... vingt-neuf POE, ce qui donne la mesure de la concentration des produits dérivés du pétrole dans ce secteur.

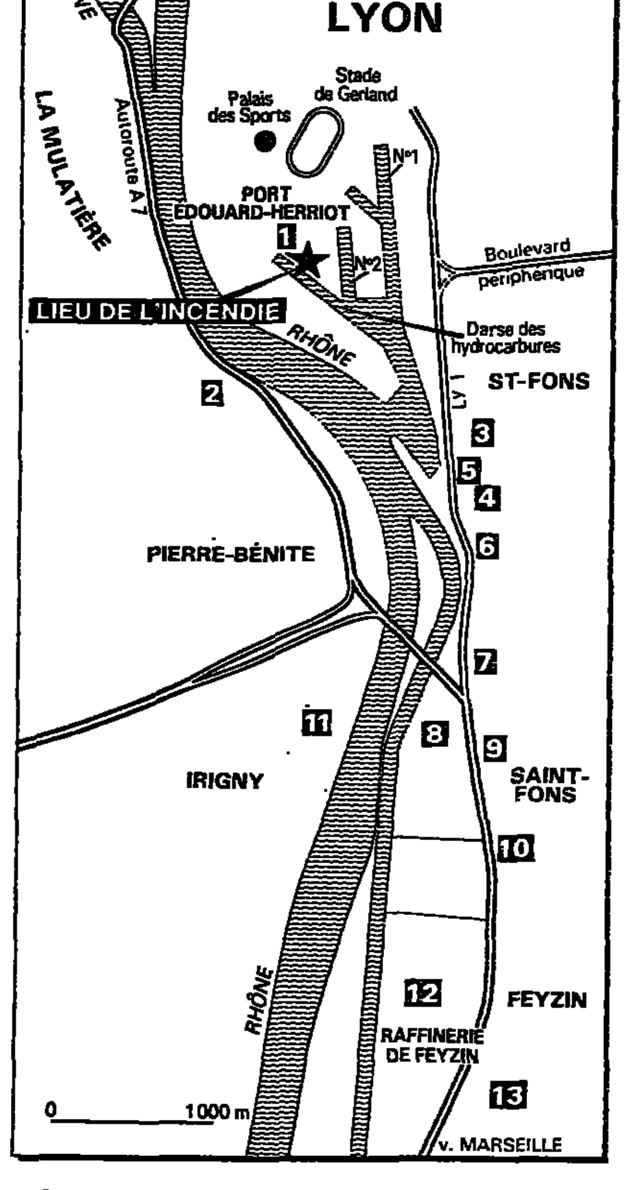
La protection des employés et de la population est depuis longtemps un thème de revendication syndicale. Dès mardi soir, la fédération de la chimie CFDT du Rhône, première organisation syndicale représentative du port Edouard-Herriot, estimait dans un communiqué que *« les services de secours ont été entravés par la panique la plus complète qu'a suscitée l'énorme incendie »*. Le syndicat affirme qu'il n'y a *« aucune coordination entre les différents établissements installés sur le port »* et déplore *« la volonté des patrons de réduire le nombre des représentants des comités d'hygiène et de sécurité »* (CHS).

Malgré son ampleur, l'incendie du port Edouard-Herriot a affecté une des zones potentiellement moins dangereuses que d'autres sites traitant notamment des produits à très haute toxicité comme des acides chlorhydriques gazeux, de l'hydrogène ou du méthane.

CLAUDE RÉGENT.

Le port Edouard-Herriot s'étend sur cent dix hectares, dont une trentaine sont occupés par les compagnies pétrolières.

Ce complexe est l'un des centres de stockage pétrolier les plus importants de l'hexagone, si on exclut les raffineries. Regroupant les cuves de cinq compagnies (Shell, BP, Esso, Total et Elf), il ne représente toutefois qu'une capacité de 330 000 tonnes au total, soit environ 3 % des capacités françaises (hors raffineries). L'entrepôt de la Shell a une capacité de 32 000 tonnes, soit moins de 10 % de l'ensemble du complexe et 0,3 % du total national. L'impact économique de cette catastrophe devrait donc être très limité.



1) Complexe pétrolier du port Edouard-Herriot : stockage d'hydrocarbures, de gaz (butane et propane), cyanure de potassium.
2) Atochem Pierre-Bénite : acroléine, acide fluorhydrique.
3 et 4) Rhône-Poulenc Saint-Fons : acide cyanhydrique.
5) Ciba-Geigy Saint-Fons : phosgène.
6) Atochem Saint-Fons : monomère de chlorure de vinyle.
7) Rhône-Poulenc Saint-Fons : acide cyanhydrique.
8) Rhône-Poulenc Saint-Fons, usine « Belle Etoile » : hydrogène, méthane, carbone, chlore.
9) Rhône-Poulenc Saint-Fons : silicones, chlorosilanes.
10) Air Liquide Feyzin : hydrogène.
11) Air Liquide Irigny : acétylène.
12) Raffinerie de Feyzin : hydrocarbures.
13) Rhône-Gaz : propane, butane.

Dix-huit morts à Feyzin en janvier 1966

Le 4 janvier 1966, un incendie ravageait la raffinerie Rhône-Alpes, située à Feyzin, à quelques kilomètres du port Edouard-Herriot où sont entreposés des hydrocarbures pour la société Shell. Dix-huit personnes devaient être tuées et quatre-vingt-quatre blessés.

Tout s'était passé très vite : vers 6 h 30, alors qu'il purgeait une sphère de propane liquéfié, un opérateur avait fait une fausse manœuvre en ouvrant une des vannes. Du gaz avait jailli, s'était répandu en nappe et dirigé vers l'autoroute A7 qui longe la raffinerie. Une voiture s'était enflammée, provoquant l'incendie qui allait remonter à la source de la fuite de gaz. Deux heures plus tard, la torchère de 10 mètres de haut explosait, mettant le feu à deux réservoirs de stockage contenant 13 000 mètres cubes d'essence, lesquels brûlaient jusqu'à la tombée de la nuit. Mille quatre cent soixante-quinze immeubles et vingt et une communes devaient subir des dégâts.

Cette catastrophe a marqué le début d'une série d'accidents industriels en région Rhône-Alpes. En 1979 notamment, une violente explosion dans une usine de Givaudan-France, installée en pleine agglomération lyonnaise, provoquait la mort d'une personne et en blessait onze autres.

Médecine

La conférence internationale sur le SIDA

Des garde-fous pour un dépistage systématique

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Selon l'Organisation mondiale de la santé, trois millions de nouveaux cas de SIDA seront diagnostiqués d'ici à 1991. S'exprimant, le mardi 2 juin, lors de la troisième conférence internationale sur le SIDA, qui se tient actuellement à Washington, le docteur Jonathan Mann, qui coordonne à l'OMS le programme *de lutte* contre le SIDA, *a été on ne* peut plus clair : *« Il y va*, a-t-il déclaré, *de notre responsabilité historique de mettre en œuvre immédiatement un plan d'action contre cette épidémie mondiale dont les dimensions sont aujourd'hui impossibles à prévoir. »* Le SIDA, a ajouté le docteur Mann, enlève à nos sociétés de plus en plus d'hommes et de femmes âgés de vingt à quarante-neuf ans, *« au cours de leurs années les plus productives »*, estime-t-il. Il s'agit-là d'un facteur qui, à terme, risque de déstabiliser aussi bien économiquement que politiquement nombre de pays en voie de développement.

Avant le docteur Mann, le docteur James Curran, du Centre de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta, avait dressé un tableau *particulièrement sombre de l'épidémie*. Environ trente-six mille cas ont été jusqu'à présent recensés aux Etats-Unis, et on y a compté vingt et un mille décès directement imputables au SIDA. Le docteur Curran a en particulier insisté sur l'augmentation importante – même si elle est faible en chiffres absolus – du nombre des cas de SIDA enregistrés après contacts hétérosexuels : un cas en 1981, cinquante-huit en 1984, cent trente en 1985 et trois cents en 1986.

Autre sujet d'inquiétude : l'épidémie semble s'étendre plus rapidement parmi les Noirs et les personnes d'origine hispanique. Le fait que ces populations appartiennent à des milieux socio-économiques défavorisés et que la proportion de toxicomanes est particulièrement importante parmi elles explique en grande partie ce nouvel aspect de l'épidémie. A titre d'indication, le docteur Curran a montré que, si le risque relatif pour un enfant blanc de développer le SIDA est de 1, il est de 7,4 pour un enfant d'origine hispanique *et de 13,3 pour un enfant noir*. Chez les adultes, toujours pour un risque relatif de 1 chez les Blancs, le risque est de 2,7 pour les personnes d'origine hispanique et de 3,1 chez les Noirs de plus de quinze ans.

Actuellement, estime le docteur Curran, on peut considérer qu'environ 1 500 000 Américains sont séropositifs (1 400 000 hommes et un peu plus de 100 000 femmes). Et même si l'on semble observer un léger tassement du nombre de cas de SIDA enregistrés dans les premiers mois de 1987, le nombre de malades et de personnes séropositives devrait fortement augmenter dans les prochaines années. On prévoit 270 000 cas de SIDA aux Etats-Unis à la fin de 1991.

Dans ces conditions, on comprend que la majorité des *Américains* soient, d'après les sondages, favorables à un dépistage systématique. On commentait toujours beaucoup, mardi, les mesures annoncées par le président Reagan. Le docteur James Mason, un des directeurs du Centre de contrôle des maladies infectieuses, a, à ce sujet, déclaré que ce dépistage devait être, selon l'expression de M. Reagan, *« de routine »*, ce qui signifie, selon lui, qu'une personne hostile à un test peut le refuser. Visiblement, les scientifiques américains n'ont pas encore renoncé *à voir leur gouvernement* assouplir sa position.

Néanmoins, l'Organisation mondiale de la santé, craignant que de nombreux autres pays ne déploient des programmes de dépistage systématique, a organisé, les 20 et 21 mai dernier à Genève, une *réunion sur ce* thème. Selon l'OMS, de tels programmes ne peuvent être appliqués à la légère. Leur succès impose qu'au préalable on ait envisagé toutes les conséquences techniques, économiques, légales, éthiques et sociales. C'est pourquoi l'OMS a établi une liste de critères à remplir avant d'établir un programme de dépistage, quel qu'il soit.

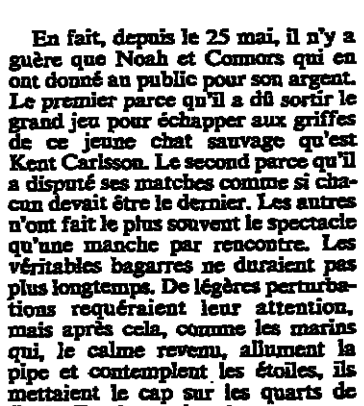
Il s'agit en particulier de savoir quelles populations on désire dépister, comment on va s'y prendre pour repérer les personnes appelées à subir un test, quelles sanctions seront appliquées à ceux ou celles qui le refuseront ; ensuite, il importe de définir le type de test que l'on va employer et la qualité des personnes qui auront à les pratiquer (médecins, infirmières...).

Autre problème : comment la confidentialité sera-t-elle assurée ? Dans quelles conditions des personnes autres que l'individu testé (conjoint ou conjointe, médecin traitant, professeur ou maître d'école...) seront-elles *informées du résultat* ? Quelles peuvent être les conséquences sociales d'un tel dépistage ? Faut-il prévoir des garde-fous éthiques ou légaux pour protéger les personnes séropositives ? etc.

« Avant de mettre en place de tels programmes de dépistage systématique, nous a déclaré le docteur Mann, *il est nécessaire que s'instaure dans chaque pays un vaste débat social. Le dépistage n'est pas la panacée. C'est quelque chose de très complexe. »* Sinon, assure le docteur Mann, le temps ne sera pas loin où s'installera un marché noir des certificats de séronégativité et où les personnes séropositives auront la tentation de se cacher pour échapper à divers contrôles.

FRANCK NOUCHI.

Sports



Déjà une certitude : il y aura, dimanche 7 juin, un Tchécoslovaque en finale des Internationaux de France. Lendl s'est en effet qualifié pour la demi-finale, où il affrontera son compatriote Mecir qui a battu Novacek 7-6, 6-1, 6-2.

TENNIS : les Internationaux de France

Un tournoi en dentelles

Il n'est jamais trop tôt pour faire des comptes. Comptons donc : 240 000 entrées payantes en huit jours, cela fait 30 millions de francs de recettes dans les caisses des organisateurs de *Roland-Garros. Un joli* magot. Depuis le début du tournoi, le stade est envahi par la foule comme un grand magasin pendant *la quinzaine des soldes. Mais, précisément*, ne débite-t-on pas un tennis de fin de série, de braderie, à longueur de journée, entre deux tranches *de lifts, pour assurer le fonds* de commerce ?

La direction du tournoi a beau jeu de répondre à cela que sept quarts de *finalistes* comptent parmi *les dix* meilleurs mondiaux et que le huitième, Novacek, ne dépareille en rien le lot au vu de son comportement. L'argument revient à dire que le tournoi est bon parce que les meilleurs se retrouvent en deuxième semaine. Ce n'est pas sérieux.

En fait, depuis le 25 mai, il n'y a guère que Noah et Connors qui en ont donné au public pour son argent. Le premier parce qu'il a dû sortir le grand jeu pour échapper aux griffes de ce jeune chat sauvage qu'est Kent Carlsson. Le second parce qu'il a disputé ses matches comme si chacun devait être le dernier. Les autres n'ont fait le plus souvent le spectacle qu'une manche par rencontre. Les véritables bagarres ne duraient pas plus longtemps. De légères perturbations requéraient leur attention, mais après cela, comme les marins qui, le calme revenu, allument la pipe et contemplent les étoiles, ils mettaient le cap sur les quarts de finale. En pères peinards.

Ainsi Lendl a été, *pendant un jeu* interminable, dans l'œil du cyclone Nyström ; ainsi Gomez a bu la tasse contre Sanchez ; ainsi Wilander a donné *l'illusion, pendant une manche*, de ne pas pouvoir tenir la barre dans la tempête Benhabilès. Et encore la grosseur de ces vagues a-t-*elle* été fortement grossie par des jumelles à focales tricolores. Le courage fait de belles victoires mais pas forcément du bon tennis. Sans prendre la peine de se *réveiller, Mecir l'a* bien rappelé à Kuchna. Et si en ajoutant à la liste Winogradsky, éphémère vainqueur d'Edberg, M[me] Michu s'est dit entre deux pubs à la télé qu'après tout ils avaient bonne mine ces petits Français.

Reste que ces Internationaux ont la consistance d'une mayonnaise qui ne prend pas. On est alléché mais on reste sur sa faim. Mardi, le quart de finale Lendl-Gomez a été une caricature de cette situation.

Les numéros 1 et 10 mondiaux se rencontraient pour la quatrième fois à *Roland-Garros. L'an dernier, alors* que Lendl était inabordable, l'Equatorien avait pourtant réussi à lui prendre un set après avoir perdu le premier au tie-break. Cette année, Gomez semblait en de meilleures dispositions encore, donc capable de pousser le Tchécoslovaque, moins fringant, dans ses derniers retranchements sur la distance des cinq sets. Et pendant les soixante-dix minutes de la première manche, cela se passa bien de la sorte. En variant à l'extrême son jeu, le gaucher latino-américain a tenu la dragée haute au tenant du titre qui, submergé par un flot d'émotions contraires l'empêchant de garder toute sa lucidité, offrait deux balles de set en servant une double faute.

Bien sûr, cela n'était pas suffisant pour abattre définitivement Lendl. L'Equatorien le savait bien qui, en quinze rencontres, n'avait trouvé qu'une fois la solution de l'énigme tchécoslovaque. Mais on pouvait espérer pour la suite un match de machos. Or Gomez a explosé comme un vieux pneu qui passe sur un tesson de bouteille quand il n'a pas été capable de reprendre le service que lui avait subtilisé Lendl au deuxième set.

Stars ou OS ?

Pour toute explication, l'Equatorien a dit que le Tchécoslovaque était en meilleure condition physique que lui. Mais, que diable, quand on a gagné 206 500 dollars depuis le début de l'année, fût-on originaire d'un pays où la monnaie est le sucre, n'a-t-on pas pour premier devoir de se présenter au summum de sa forme lors d'un des quatre rendez-vous *internationaux majeurs* de l'année ? On pourra objecter que l'Equatorien était fatigué par les matches difficiles qu'il avait livrés *aux deux tours précédents. Mais* à qui la faute ? Dans les deux cas, son indolence seule l'avait contraint à des marathons.

Pourtant, le plus grave, après tout, c'est que Gomez et ses semblables entrent sur le court comme d'autres pointent à l'usine. Car le public ne vient pas voir des OS, il va au stade comme on va sur la Croisette pendant le Festival de Cannes pour admirer des stars. Or l'étoile Pernfors s'étant aussi subitement éteinte qu'elle était apparue, on n'en compte plus beaucoup au firmament du tennis : Lendl est trop calculateur, trop intelligent même, pour s'ouvrir les cœurs ; Mecir, le pêcheur à la ligne, est trop ailleurs ; Wilander, trop incolore ; Connors, trop âgé. Seul Noah est capable de toucher le cœur de la foule. En a-t-il envie ? En a-t-il les moyens ?

Tout compte fait, la direction de Roland-Garros devrait se demander sérieusement si un tel grand tournoi peut subsiter longtemps sans grands joueurs. L'open doit être un péplum. Jusqu'à présent, cela n'a été qu'un de ces feuilletons saucissonnés par la publicité qui défile sans cesse dans le nouveau paysage audiovisuel *français*, ce PAF triste comme le début des Internationaux.

ALAIN GIRAUDO.

SIMPLE MESSIEURS
Quarts de finale

● **Premier quart de tableau.** – Lendl (Tch., 1) b. Gomez (Eq., 10), 5-7, 6-4, 6-1, 6-1.

● **Deuxième quart de tableau.** – Mecir (Tch., 5) b. Novacek (Tch., 48), 7-6, 6-1, 6-2.

SIMPLE DAMES
Quarts de finale

● **Premier quart de tableau.** – M. Navratilova (EU., 1) b. C. Kohde-Kilsch (RFA, 10), 6-1, 6-2.

● **Deuxième quart de tableau.** – C. Evert (EU., 3) b. R. Reggi (It., 22), 6-2, 6-2.

Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.

Communication

L'avenir du service public

La CNCL souhaite un engagement plus direct de l'Etat

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) juge *« préoccupant »* l'avenir du service public de l'audiovisuel. Elle s'inquiète des menaces pesant sur son financement et déplore la *« situation de faiblesse »* face au privé qui en résulte. Dans un document figurant en préambule à l'avis du cahier des charges d'Antenne 2 et de FR 3 qu'elle vient de transmettre au gouvernement, elle préconise *« un engagement plus direct de l'Etat dans le financement du secteur public »*.

Le document, préparé par un groupe de travail présidé par M. Bertrand Labrusse et débattu en séance plénière, prend position en faveur d'un *« service public fort (...), élément essentiel du nouveau paysage audiovisuel français »*. Sa contribution à la création audiovisuelle, au rayonnement culturel, à la *« revalorisation du patrimoine technique et artistique »*, estiment les treize, *« en font naturellement un pôle d'excellence »*.

Forte de ce postulat, l'instance présidée par M. Gabriel de Broglie élabore quelques recommandations, pour permettre au secteur public d'être ce *« compétiteur à part entière »* qu'elle appelle de ses vœux : meilleure gestion et renforcement des ressources budgétaires du service public. Sur le premier point, elle reprend intégralement à son compte – *« une marque de continuité »*, relève M. de Broglie – le diagnostic et les orientations que la défunte Haute Autorité avait rendu publics il y a deux ans (*le Monde* daté 29-30 avril 1984). Mais à la priorité des programmes sur le fonctionnement ou au redéploiement des *personnels en surnombre alors* recommandés – entre autres – par la Haute Autorité, la CNCL apporte de nouvelles touches : mise *en place de « relations contractuelles »* entre les chaînes et les entreprises telles que l'INA, la SFP et TDF ; séparation plus nette entre *la production et la diffusion* ; généralisation des coproductions, notamment internationales.

Mais c'est sur le financement du service public que la CNCL se fait à la fois la plus pessimiste et la plus novatrice. Pessimiste parce que les recettes apportées par la redevance, dépendantes de la conjoncture politique, ne devraient plus croître, bien qu'elles conservent toutes leur *« légitimité »*. La CNCL prend ainsi le contre-pied de M. Jean Autin, pourtant membre de l'instance, et qui réclamait il y a peu encore l'augmentation de cette taxe (*le Monde* du 3 juin). Quant à la publicité, la CNCL craint que sa présence excessive sur Antenne 2 ne *« dilue l'identité »* de cette dernière. Elle souhaite donc que *« la ponction du secteur public sur le marché publicitaire »* se réduise *« progressivement »*. Logique avec elle-même, elle demande que *le temps réservé* à la publicité soit limité à six minutes en moyenne et à douze minutes sur une heure donnée. C'est-à-dire moins que ne le souhaiterait les pouvoirs publics.

La CNCL demande donc au gouvernement de rechercher de nouvelles formes de financement. Sans préciser lesquelles. *« Nous ne sommes pas là pour gérer*, dit-on rue Jacob, *mais pour alerter. »*

P.-A. G.

La rédaction de la Cinq

M. Hersant séduit aussi à gauche

Cinq sur la Cinq ! Jean-Claude Bourret, Pierre-Luc Séguillon, Marie-France Cubadda, Christian Guy et Guillaume Durand chez Hersant, c'est officiel depuis le 1[er] juin. Pourquoi dit-on toujours *« chez Hersant »* et non *« chez Berlusconi »* ? Le fait est là : dans le petit monde de l'audiovisuel, aller sur la Cinq, c'est passer dans le camp du patron du *Figaro*. Peut-être est-ce parce qu'il est entendu, et de notoriété publique, que M. Silvio Berlusconi et ses Milanais continuent d'orchestrer la production et les programmes, tandis que M. Robert Hersant se veut le maître d'œuvre de l'information. Un secteur à créer de toutes pièces d'ici à l'automne et sensible entre tous...

Mais tout de même, Pierre-Luc Séguillon chez Robert Hersant, quel symbole ! Lui que l'on qualifiait déjà de *« bolchevik »* à son arrivée sur la Une, en 1983, comme chef du service de politique intérieure et de l'économie. Il venait tout droit de *Témoignage chrétien*, hebdomadaire fondé par la Résistance. Quelle mouche a donc piqué cet homme courtois qui a su se faire admettre par la rédaction grâce à sa pondération ? Certes, le militant catholique de gauche issu d'un journal d'opinion avait déjà franchi un pas en venant sur TF 1 : il savait qu'à la télévision il aurait à s'adresser à un large public aux sensibilités très différentes. *« Ce média appartient aux téléspectateurs, et on ne peut prétendre leur imposer une opinion ni même établir avec eux une connivence d'idées »*, aime à répéter Pierre-Luc Séguillon.

Pourquoi alors quitter une maison où il se sentait bien et dont il a approuvé la privatisation ? Comme d'autres responsables de la rédaction, il n'a pas apprécié que l'équipe Bouygues bouleverse l'organigramme, malgré ses engagements formels. Mais surtout que les repreneurs se lancent dans cette opération de *« vente de la rédaction par appartements »*, sans même prendre la peine de consulter les intéressés. Son propre cas peut servir d'exemple : il a découvert un beau matin qu'Anne Sinclair, avec laquelle il coanimait l'émission « Questions à domicile », en était devenue pratiquement la seule responsable après des négociations avec la nouvelle direction. *« C'est ainsi*, dit-il, *que je me suis couché un soir copropriétaire de l'émission et me suis réveillé le lendemain simple locataire. »*

Un mépris qui a incité nombre de journalistes à quitter TF 1, mécontentés par l'attitude cavalière des nouveaux propriétaires. C'est le cas, en particulier, de Marie-France Cubadda, présentatrice du « 20 heures », de Christian Guy, rédacteur en chef des éditions du week-end, ainsi que de jeunes journalistes déçus, en outre, par des promesses salariales non tenues. Mais un « mauvais climat » ne suffit pas à expliquer cette migration chez Hersant de la part de gens si éloignés de la droite doctrinaire.

« L'homme invisible »

Le patron du *Figaro* détiendrait-il donc un pouvoir secret de séduction ? Plusieurs de nos interlocuteurs l'affirment. *« Tant qu'à avoir à faire à un patron, on préfère un vrai patron de presse qui sait de quoi il parle »*, lancent les uns. Et d'autres de faire observer que, poussés dans un premier temps, par la simple curiosité d'*« approcher l'homme invisible »*, voire *« la bête dans sa tannière »*, ils se sont laissé prendre au *« charme d'un personnage impressionnant par sa connaissance des médias »*. Discuter avec Robert Hersant, notent ceux qui l'ont rencontré, *« c'est parler télévision avant de parler gros sous, contrairement à ce qui se passe généralement avec Francis Bouygues »*. Hersant a même surpris l'un de ses interlocuteurs en lui disant : *« Je tiens à ce que vous veniez, mais je ne veux pas trop vous payer pour que vous restiez un bon journaliste. »*

Poudre aux yeux, cette offensive de charme ? Ce serait sans compter avec l'autre composante du personnage : l'homme d'affaires à la tête d'un empire de presse. Pour la plupart des observateurs, Robert Hersan *« est condamné au pluralisme »*. *« La télévision hertzienne*, note un journaliste, *est un média lourd qui a besoin, pour vivre, de recueillir le maximum d'audience. Le seul moyen d'y parvenir est de s'adresser au plus grand nombre, ce qui implique d'être pluraliste. »* De l'avis unanime – y compris du sien ! – Hersant « ne peut pas refaire le *Fig-Mag* à la télévision ».

Rassurés par ces *« garanties morales »* de pluralisme, les *« gauchos »* de la Cinq sont également attirés par *« une nouvelle aventure et le vertige de la page blanche »*, sans parler bien entendu des avantages pécuniaires. Quant à leur *« vertu politique »*, tous proclament, la main sur le cœur, qu'au *« premier dérapage »* ils quitteront la chaîne.

Pour Silvio Berlusconi, qui ne cache pas ses amitiés pour les socialistes des deux côtés des Alpes, les étiquettes politiques sont sans objet pour ceux qui travaillent à la télévision. *« Je refuse*, nous a-t-il dit, *de raisonner en termes de gauche et de droite. Il n'y a que de bons ou de mauvais journalistes. Personnellement, j'opte pour le pluralisme politique... tout comme, du reste, Robert Hersant ! »*

ANITA RIND et ALAIN WOODROW.

TAUROMACHIE

La Féria de Pentecôte

Nîmes en habit de lumière

NIMES
de notre envoyé spécial

Jusqu'au lundi de Pentecôte, Nîmes va connaître la plus longue manifestation tauromachique de son histoire : six corridas, une novillada et une course portugaise. A l'affiche : Paco Ojeda, Espartaco, Ortega Cano, Nimeno II, Galloso, Espla, La Capea et le cher Curro Vasquez. Les aficionados ont également remarqué la présence de Miguel Litri et Rafi Camino, si jeunes et si « flamenco », au paseo de la *Novillada. Face à ces épées, des taureaux de Miura*, Jandilla, Victorino Martin, « Torrestrella » et Pablo Romero.

On dit que le trône du roi Ojeda vacille. Le « *Sanluqueno » n'a pas été bon, récemment, à Séville*. Mais ici, à Nîmes, où il connut de si belles journées, il est chez lui. Ses défenseurs espèrent qu'il retrouvera enfin ces passes profondes et majestueuses qui, il y a deux ans, firent chavirer *« le peuple du soleil »*. Véritable podestat des arènes nîmoises, Paco Ojeda défilera deux fois sur le sable blond de l'amphithéâtre romain. L'occasion, pour lui, d'affirmer, sous le ciel limpide du Midi, qu'il est toujours le patron face à Ortega Cano, rigide comme un garde de Philippe II, et à Espartaco, le conquistador. Deux « figures » qui sont prêtes à ramasser le sceptre tombé à terre.

L'œil du cyclone

Nîmes est la ville de France qui possède le plus grand nombre de clubs taurins et la plus ancienne revue tauromachique. *Toros*, qui existe d'Arles à Séville. Les aficionados sont aussi nombreux chez les postiers, les cheminots, les professeurs et les élèves du *lycée Alphonse-Daudet* que parmi les membres du Lion's Club.

La cité des Antonins joue les Sévillanes et oublie ses attaches languedociennes. Bref ainsi que l'écrivait en 1813 le préfet du Gard » *« le goût du public pour la course de taureaux est porté jusqu'à la fureur dans ce pays »*.

Mais depuis quelques années, surtout sous *l'impulsion de Jean Bousquet (app. UDF), le maire de* la cité, la fête prend aussi ses quartiers autour des arènes (entre cinq cent mile et un million de personnes sont attendues pour la Féria).

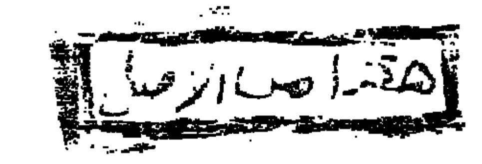
Des orchestres à chaque coin de rue, les boulevards décorés avec les toiles d'artistes français, italiens, belges et allemands, des cafés ouverts toute la *nuit* où l'on boit du pastis mais aussi du « fino », ce vin doré et sec du sud de l'Andalousie. La nuit, des milliers et des milliers de jeunes envahissent les venelles de la cité pour chanter et danser. Alors que *les plus sages devisent* dans les jardins de l'hôtel Imperator, la vieille gloire nîmoise qui se refait une beauté aves ses toreros, ses « parisiens » et ses souvenirs où se mêlent Errol Flynn, Brigitte Bardot, Jean *Cocteau, Régine ou Bernard Buffet. Nîmes, ce haut* lieu de la Réforme, parfois sévère comme une calviniste, offre ses vieux quartiers à *« la plus grande fête de rue de France »* (1).

L'œil de ce cyclone est au pied des arênes, entre le fameux Café de la Bourse, où tant de réputations de toreros se sont faites et défaites, et le lycée Alphonse-Daudet. Au milieu de la nuit, la foule est si dense qu'on ne distingue plus au-dessus que les arches de l'amphithéâtre dressées dans le ciel noir. Cela sent le vin, les merguez et la chair des taureaux.

JEAN PERRIN.

(1) *Nîmes sans visa » – portrait d'une ville*, par Christian Liger. Edition Ramsay, 165 F.

On peut également lire *Le Guide des Férias »* de Jean-Paul Brunel et Bernard Cazaux paru chez Calman-Lévy (95 F). Utile et pratique.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



ELIZABETH MARSHALL/GAMMA

Quand un Français affirme : « Je vais monter un show à Broadway », on ricane. Le plus souvent on a raison. 36 Front populaire, *la comédie musicale d'Etienne Roda-Gil, Jean-Pierre Bourtayre et Jean-Claude Petit est attendue à Broadway. Cette fois c'est vrai.*

Le Front populaire à la conquête de l'Amérique

Etienne Roda-Gil ou l'utopie récompensée

ÇA s'arrange pour Etienne Roda-Gil, ca s'arrange même bien. Depuis quelques années, le fougueux Catalan-catalyseur se faisait discret, silencieux. Absent ?

Que devenait le jeune homme qui, en 1968, avait, en lui donnant des paroles, mieux, la parole, propulsé Julien Clerc à l'assaut de toutes les *Californie* à prendre ? Celui qui, en lui offrant les mots pour le dire, avait arraché Mort Shuman à *Brooklyn by the sea,* afin qu'il soit adopté par Paris ? Celui qui, juste avant que Claude François disparaisse, lui avait permis de cueillir des *Magnolias par centaines* sous le ciel d'*Alexandrie Alexandra* ?

Depuis vingt ans bientôt, Roda-Gil était bien davantage qu'un tailleur de chansons à façon, quelque chose comme un accélérateur d'âme pour deux générations de musiciens-interprètes. Que devenait-il ?

Eh bien, il traversait le désert, un peu bougon, un peu amer. Parce qu'il ne trouvait plus qui faire parler (excepté Angelo Branduardi en français), et que le rock, c'est pas son truc. Il préfère Mallarmé à Elvis Presley. Après tout, c'est son droit à Roda, et même, on pourrait dire, dans un show-biz de plus en plus biz et de moins en moins chaud, c'est son originalité. Et sa dignité.

Et voilà que ça s'arrange pour lui. Sa comédie musicale *1936 Front populaire* va être montée à New-York en 1988. On accueille généralement ce genre d'information avec une circonspection goguenarde, la conquête de l'Amérique étant un des mirages les plus laborieusement cultivés par les Hexagonaux. Et le succès actuel de Victor Hugo à Broadway avec *les Misérables*, spectacle doublé en anglais qui avait démarré en fanfare à Londres, ne devrait pas masquer les échecs nombreux et les velléités permanentes dans ce domaine. Cette fois, c'est vrai, les contrats sont signés. Belle aventure.

Qui a déjà un long passé. Flash back. En 1979 sort en France un double album, *36 Front populaire*, musique de Jean-Pierre Bourtayre et Jean-Claude Petit, livret et textes d'Etienne Roda-Gil. La mise de fonds consacrée à la réalisation des disques (par Pathé-Marconi) a été considérable : 1 500 000 F de l'époque. C'est le roman chanté d'un Roméo électricien et d'une Juliette laborantine (devenue ouvrière dans une usine de câbles en version américaine), emportés par le vent de l'histoire dans le Paris des printemps fous. Singularité de l'entreprise, tout ce que vivent les protagonistes est authentique, tout ce qu'ils écoutent (discours, proclamations, déclarations) a été prononcé par les véritables héros du temps.

Ainsi, tandis que les occupations d'usine se multiplient, on entonne *« Paris, Billancourt et Saint-Denis ont mis du rouge aux joues des jours gris »* sur un air de conga, puis c'est le meeting du Vel' d'Hiv, et Maurice Thorez chante : *« La lutte pour le pain consiste à faire payer les riches. »* Refrain soutenu par les chœurs de l'Opéra : *« Du pain et des roses, du pain et des roses » (bis).* Léon Blum répond : *« Jamais en France on n'a pu séparer impunément l'idée républicaine et la révolution en mouvement... »* au refrain : *« Du pain et des roses. »* Un peu plus tard intervient Maurras qui exalte : *« La France de Dieu, Dieu des palais. »* Et qui insiste : *« Gardez-nous la France aux Français. »*

Le disque remporte un grand succès, avec Julien Clerc faisant office de locomotive et obtenant un tube personnel avec *« Ça commence comme un rêve d'enfant, on croit que c'est dimanche et que c'est le printemps... »* Pour continuer de diffuser cette œuvre (lyrique) solidement bâtie sur les cendres d'une illusion (lyrique), bien sûr, on pense à la scène, sérieusement. Les projets se succèdent. Ils sont éternellement sur le point d'aboutir.

A l'ombre de Guernica

Arrivent les élections présidentielles de 1981. Avec la gauche au pouvoir, c'est la gloire assurée pour *36 Front populaire,* ironisent les petits camarades du métier, peu familiers du paradoxe qui veut qu'on ne soit jamais mieux trahi que par ses amis... *« En fait,* 36 *n'avait plus aucune chance »,* constate Roda-Gil ; *il n'en a tout simplement plus été question ».*

Son « peuple opéra » continue pourtant de lui tenir à cœur. *« Je suis né,* rappelle-t-il, *en 1941, à Montauban, sa banlieue plutôt, dans le milieu « rouge » espagnol. Quand je me suis réveillé dans la vie, autour de moi, il y avait des fusils ».* Son père, anarchiste, commissaire politique de l'armée républicaine, puis maquisard en France, se bat. Sa mère raconte. Le récit des combats a servi de berceuse au petit Roda, à l'ombre de Guernica.

Mais alors que *36 Front populaire* ne parvenait pas à exister dans sa patrie d'origine, rêver de l'exporter semblait une douce folie, une gracieuse utopie. D'ailleurs, qu'y pourraient bien trouver les Américains ? De l'exotisme ? Pas seulement. *« La fragilité des démocraties, ça les intéresse,* dit Roda-Gil. *Les problèmes entre société et individualité, ça les intéresse. Dans un pays où le corps social a le pouvoir de destituer un président, un Français peut se permettre d'amener une révolution en chansons. »*

Commencent alors, dès 1983, les discussions avec les producteurs US, interminables, pointilleuses. Le contrat final, fluvial, ne comporte pas moins de trois cents pages. Mais ce qui a été obtenu est unique dans les annales. *« Aux Etats-Unis,* dit Roda-Gil, *on n'existe qu'à travers l'avocat qu'on peut s'offrir. »* Il a donc choisi le meilleur, Paul Marshall, soixante-dix ans, champion d'échecs. *« Et comme je n'avais pas les moyens de le payer, il a plaidé mon dossier à l'œil. »*

Résultat : Roda-Gil est l'auteur du livret américain, il a pu refuser tout texte et toute musique additionnels, imposer son metteur en scène José-Maria Flotats (un autre Catalan), réserver ses droits sur la France, la Chine populaire et l'Espagne !

Dernière bonne nouvelle, l'adaptation en anglais sera due à Tim Rice, le parolier de *Jésus-Christ Superstar* et d' *Evita*...

Au fait, ça n'est pas tout. Dans le même temps, Etienne Roda-Gil a écrit un autre spectacle musical qui sera présenté au Théâtre de Bobigny, début 1988, et simultanément à Rio-de-Janeiro. *Café, sang, sucre* raconte *« les rapports violents, passionnés, ambigus »* de la France et du Brésil entre 1918 et 1919. C'est une tentative de révision du chromo coloré qui s'attache à ce pays, d'exaltation de son métissage réussi. *« Il s'agit de visiter une période où Paul Claudel était là-bas ambassadeur, Darius Milhaud attaché culturel, où Blaise Cendrars y voyageait, dans le même temps que Villa-Lobos, l'homme à la guitare, y composait. »* La musique de *Café, sang, sucre* est signée Chico Buarque.

Au fait, ça n'est pas tout. Etienne Roda-Gil achève aussi l'adaptation de *Cats,* le spectacle musical inspiré par un texte esotérique de T.S. Eliot, parti de Londres pour triompher à Broadway, et joué, dans un décor somptueux de décharge municipale, par des comédiens grimés en félins. La veuve du poète avait jusqu'alors refusé toutes les traductions qu'on lui présentait.

Elle a applaudi celle de Roda-Gil. *Cats* devrait être joué en France dans le courant de l'année prochaine.

Décidement, ça s'arrange pour Etienne Roda-Gil. Il ne faut voir là ni hasard ni chance. Mais du boulot et de la patience. La meilleure définition possible du talent.

DANIÈLE HEYMANN.

Peter Gabriel en tournée

L'artiste modèle

« LA *technologie,* affirme Youssou N'dour, *est faite pour la musique africaine. J'ai appris avec Peter Gabriel qu'on pouvait aller plus loin grâce à elle, multiplier les gammes des instruments traditionnels comme le balafon, développer toute la richesse musicale qui est en nous. »*

Youssou N'dour est chanteur. Un chanteur divin du Sénégal. Il assure avec son groupe, la Super Etoile de Dakar, la première partie de Peter Gabriel.

Peter Gabriel est l'un des premiers musiciens à s'être intéressé à l'Afrique autrement qu'en touriste. Bien avant tout le monde, il a écrit une chanson (*Biko*) qui dénonce le meurtre de Steve Biko, victime de l'apartheid. En Angleterre, il a organisé la première édition du « WOMAD » (The World of Music Arts and Dance), un festival à présent annuel qui réunit les différentes cultures du tiers-monde. Mais, surtout, il est celui qui a le mieux réussi le métissage entre le rock et les rythmes africains. Et cela, paradoxalement, en partie grâce à son utilisation de l'électronique.

Dans le même temps, en effet, il a travaillé sur les ordinateurs, à la pointe des nouvelles techniques, collaborant avec des scientifiques, innovant sur les sons et l'image. Depuis deux ans, notamment, il préside à un projet de parc d'attractions à vocation culturelle qui lui a été commandé officiellement et qui devrait prendre place à Sydney. Un Disneyland alternatif réunissant des musiciens, des peintres, des cinéastes, des scientifiques, des psychologues, des architectes. Actuellement, il construit chez lui un studio d'enregistrement ultraperformant qui servira de banque de sons et d'images pouvant être reliée à n'importe quel autre studio et qui fonctionnera en coopérative.

Tout ce qu'il entreprend est fondé sur les contrastes, le brassage des cultures, l'interaction des techniques et des modes d'expression. Athlétique, expansif, occupant l'espace avec vigueur quand il est sur scène, il est presque anodin en ville, timide et réfléchi, parlant d'une voix grave et hésitante.

Peter Gabriel est l'artiste modèle complet, autonome, polyvalent, universaliste et à même d'exploiter tous les langages qui s'offrent à lui. Homme de scène et donc habile à se mettre en image, homme de studio, maîtrisant les techniques, et par conséquent, apte à se conformer à tous les modes de lecture. Il ne sera pas de ceux qui s'éteindront un jour avec le microsillon.

Parce que les étiquettes ont la vie dure, il lui aura fallu douze ans pour faire accepter une image autre que celle de l'ancien chanteur de Genesis, groupe qu'il a quitté en période de gloire, après en avoir été la figure centrale. Douze années de recherches sur les sons, d'exploration aux frontières de la technologie, de voyages organisés sur les rythmes africains, pour enfin s'imposer au grand public. Sans s'être jamais écarté du format populaire, ce n'est pourtant pas un hasard si c'est avec *So,* son cinquième album solo, qu'il a gagné le sommet du marché américain : c'est le plus traditionnel, le plus serein, celui aussi où il a retrouvé ses premières amours, le rhythm'n blues de chez Stax, sur le titre *Sledgehammer* notamment, privilégiant la fontcion dansante. *« J'ai toujours été partagé dans mes goûts, je le suis dans mon inspiration,* nous disait-il à l'époque de la sortie du disque. *J'ai, en moi, un besoin d'expression très physique, qui se traduit surtout par les pulsions rythmiques, et un autre plus posé, analytique, et qiu passe souvent par une recherche sur le son. Les deux ne sont pas incompatibles, au contraire. Simplement, la musique que j'ai composée pour* Birdy, *le film d'Alan Parker, m'a permis de développer dans ce sens un travail d'exploration et d'atmosphère. Comme pour faire la balance avec mon nouvel album, je suis revenu à un format de chansons plus simple et direct. Le prochain sera peut-être de nouveau à la jonction des deux. »*

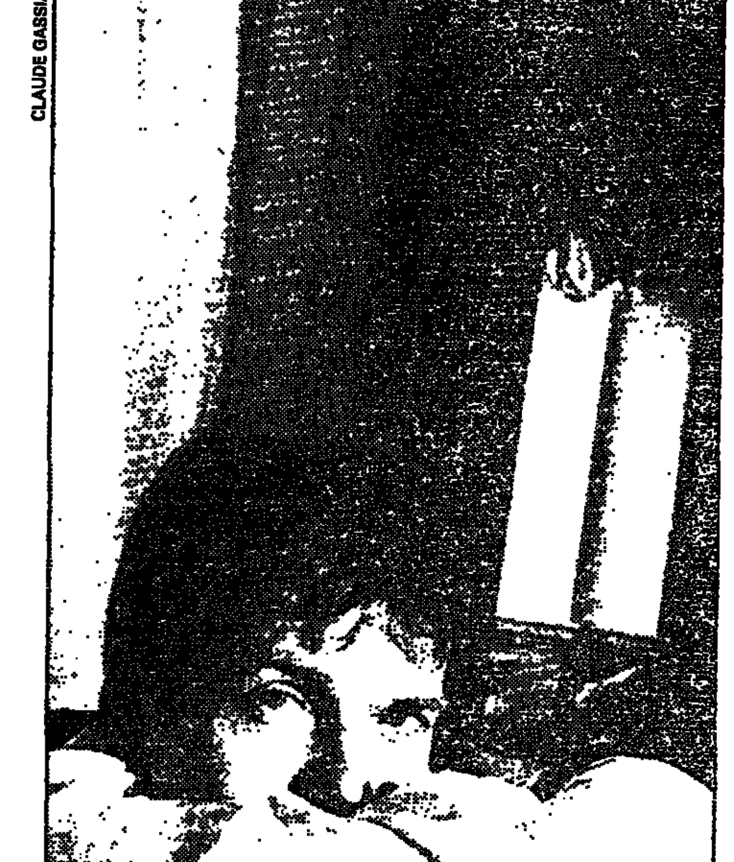
Peter Gabriel a entamé sa tournée européenne le lundi 1er juin à Clermont-Ferrand, et c'est un choc. Un spectacle total, unique, où la perfection le dispute à l'émotion, la virtuosité à la spontanéité, et où l'énergie répond à la sophistication. Ils sont cinq, sonnant comme s'ils étaient en grande formation. Ils en ont la puissance, le volume et en plus la souplesse, l'excentricité, la finesse d'exécution. Tout est astuce et audace. Ils jouent dur quand c'est rock, chaloupé quand c'est funky, ils portent le drame quand il le faut avec un sens de la progression et des ruptures, toujours au millimètre. Il faut les nommer : Manu Katché, batteur français, David Sancious aux claviers, Tony Levin à la basse, David Rhodes à la guitare et bien sûr lui, Peter Gabriel, chantant de cette voix caressante et brumeuse, et qui tient les claviers quand il ne bondit pas aux quatre coins de la scène.

Il est fascinant. A la fois star et anti-star, exemplaire dans son comportement, faisant l'effort de s'adresser au public dans un français approximatif et créant comme nul autre une intimité.

On n'a jamais rien vu ni entendu de tel. C'est vrai de la musique comme des éclairages exceptionnels qui animent le show : la mobilité des structures lui permet de s'en servir comme d'accessoires à son jeu de scène. Il y a là une véritable théâtralisation de la lumière. Il s'accouple, se bat avec elle, va boire à sa source. Le tout électronique et laser est contrasté par des lampadaires qui diffusent, au-dessus de chaque musicien, une couleur chaude d'appartement. C'est le futur domestiqué, la rencontre du quotidien avec les techniques de demain. Il y a des montées d'adrénaline *(Shock The Monkey, Games Without Frontiers, Big Time),* des pulsions dorées *(Sledgehammer),* des ballades *(Don't Give Up),* des reprises *(Solsbury Hill* de Genesis, *This is The Picture* composée avec Laurie Anderson et *Here Come The Flood* avec Robert Fripp qu'il chante seul au piano avant le rappel). Il y a des moments de forte intensité comme avec Youssou N'dour sur *In Your Eyes.* Et puis il y a, en dernier rappel, les deux groupes réunis sur scène, pour chanter *Biko*, il y a dans la salle un public qui leur fait écho et, entre la colère et l'espoir, une émotion à l'état pur.

ALAIN WAIS.

★ Le 3 juin à Nantes ; les 5, 6 et 7 à Bercy. Peter Gabriel reviendra en France à la fin de l'été, les dates restant à confirmer. Disques chez Virgin.



CLAUDE GASSIAN.

PHOTO

Rétrospective Tom Drahos à Aurillac

L'expérimentaliste splendide

Loin de Paris, au cœur de l'Auvergne, une rétrospective inédite célèbre un artiste imprudent et follement généreux de trente-neuf ans : Tom Drahos.

DEPUIS 1984, associée au musée, l'ADACA d'Aurillac poursuit une politique active en faveur de la photographie qui, axée en priorité sur la création contemporaine en couleurs, se développe sur deux plans. D'une part, la constitution d'une collection qui, avec un budget d'un million en quatre ans, a permis d'acquérir trois cents œuvres d'une trentaine d'artistes (Kern, Soussans, Mercier, Batho, Gioli, Misrach, Faucon, etc.). Et, de l'autre, l'organisation annuelle d'une grande rétrospective dans les anciens haras de la ville, convertis en lieu d'exposition permanent.

L'exposition de 1987 est consacrée à Tom Drahos. L'événement est de tout premier ordre, car ce n'est pas l'assemblage fortuit d'œuvres habituellement dispersées mais une vraie rétrospective qui retrace, par cycles et jusque dans ses errances, sans hiérarchie ni chronologie, vingt-cinq années des recherches d'un artiste de trente-neuf ans, l'un des plus prolixes et novateurs de sa génération. Favorisée par l'atmosphère du lieu, intelligemment pensée par Annie Philippon et Hervé Crépet, on a, d'entrée, l'impression d'une incessante urgence à créer.

Des premières œuvres qui l'ont révélé en France, effigies égyptiennes et figurines de glaise théâtralement mises en scène sur fond froissé de papier kraft, aux fresques immenses illuminées telles des vitraux, tout respire la périlleuse originalité d'un perturbateur inclassable. A cheval sur plusieurs époques, plusieurs cultures et médias, jouant des objets les plus simples (pommes de terre, soldats miniatures, ustensiles ménagers), bien avant Boltanski et sans souci d'exploiter ses trouvailles, Drahos exprimait son refus d'enfermer la photo sur elle-même.

Venu du cinéma, lorgnant naturellement vers la peinture et l'abstraction, Drahos, depuis quinze ans, est surtout l'un de ceux qui ont le plus tenté pour briser la dictature du cadre et du format. Alternant fragmentation et mise en ordre, atomisant la matière, traitant physiologiquement la couleur (mica translucide), Drahos manipule la photographie, la libère, lui restitue sa « pureté » en la reconstituant dans un ordre artificiel avoué.

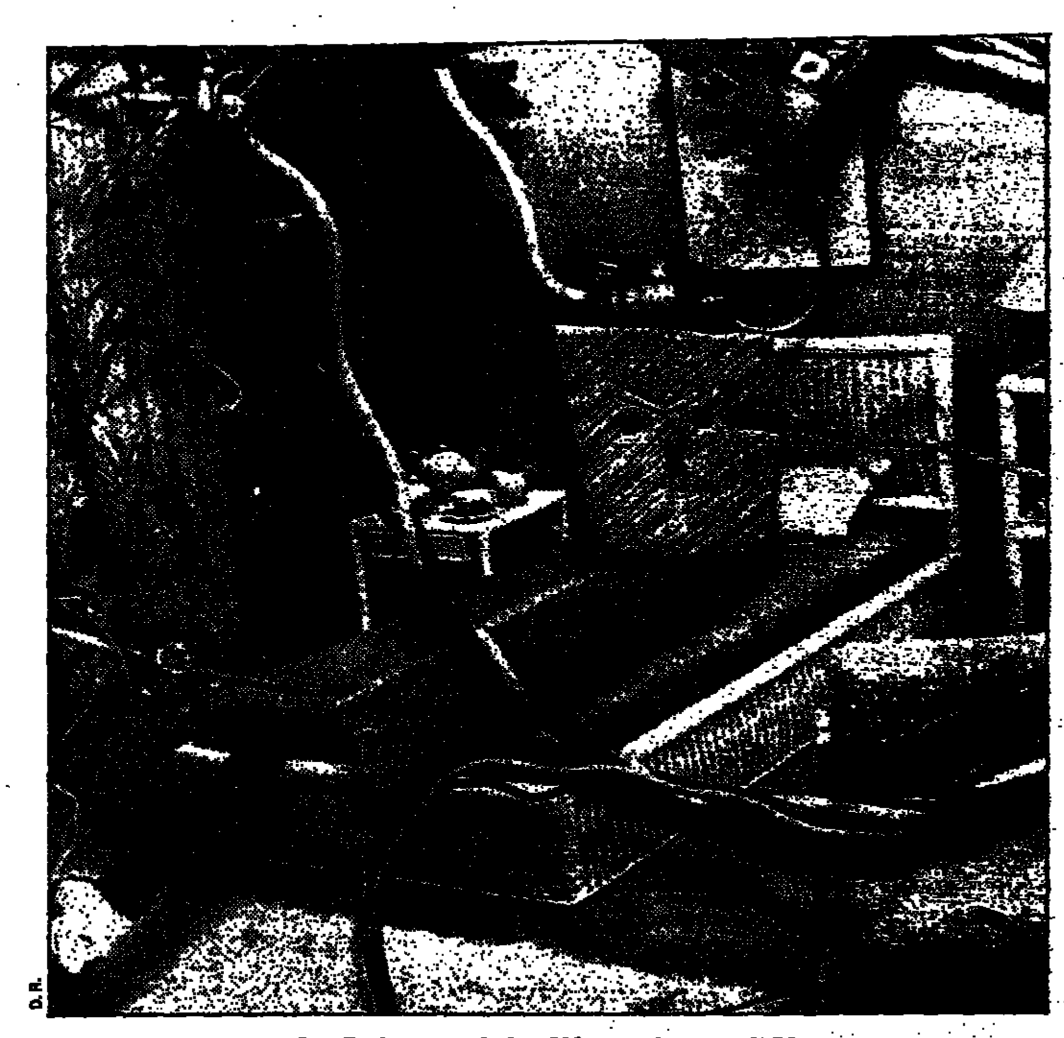
Dans la salle des anciennes écuries, sur diptyques et triptyques aux teintes incendiaires sang et or, Drahos envisage le cycle religieux du « Djaina » indien non comme un dogme mais comme un scénario, un champ d'investigation où l'art devient voyage. Sous forme de montages incrustés et superposés, de chatoyants tirages Ektachrome réalisés en un seul exemplaire célèbrent la dégoulinante sensualité des matières. Cette interrogation philosophique sur l'image, l'énergie, l'espace et la lumière se poursuit à la Sellerie, superbe écrin de bois, où est installée une pièce en volume et métal soudé, dont le noyau central demeure la photographie et qui a été spécialement conçue pour l'exposition d'Aurillac. Drahos, en se fondant sur l'étrange idée d'un hospice pour animaux malades, fait éclater par bribes concentriques sa reproduction sur format géant, bribes qui, telles des molécules interstellaires voguant dans l'éther, se dissolvent par myriades jusqu'à leur résidu final, matérialisé sous l'aspect de fragments brûlés et consumés au fond d'une urne d'acier rouillé.

Bouclant un an et demi de préparation, cette rétrospective se clôt sur la révélation de soixante tirages, au format 24 × 20, extraits des vingt-cinq mille instantanés que Drahos prit, de 1965 à 1972, dans le quartier des Champs-Elysées. (Venu à dix-huit ans de Tchécoslovaquie, il avait alors pour maître Cartier-Bresson.) Ils permettent de mesurer le trajet parcouru par cet aventurier de l'art qui, tel un *moine errant*, *« voyage sans escale et sans buts précis »*, mené par l'ascèse lyrique et son goût baroque de l'expérimentation pure.

PATRICK ROEGIERS

★ Rétrospective Tom Drahos, présentée dans le cadre de « La ruée vers l'art » au jardin des Carmes (les Ecuries, la Sellerie), à Aurillac, jusqu'au 26 juillet.

Catalogue bilingue, présenté par Régis Durand, *suivi* d'un entretien avec l'auteur, 40 reproductions en couleurs, 100 F.



D.R.

Tom Drahos, extrait de « Métamorphoses », 1978.

ARTS

Kupka chez Eschyle

L'Institut français d'Athènes expose la totalité des illustrations et des esquisses gravées et dessinées par Kupka pour le Prométhée *et la* Lysistrata. *Elles n'avaient jamais été montrées, et l'on découvre ainsi des œuvres de premier ordre qui éclairent la naissance de l'abstraction en 1911.*

IL faut s'y faire : désormais, l'histoire de l'art ne s'écrit plus seulement à Paris, à Florence ou à Londres. Plus même à New-York. Le temps des centres lointains est venu, et une exposition à Athènes répond à une autre qui s'est tenue à Los Angeles. Toutes deux, malgré la différence des moyens et des ambitions, traitent de la même question : comment est apparue cette singularité du vingtième siècle, l'art abstrait ? Et toutes deux suggèrent la même réponse : il est né du symbolisme fin de siècle, et non, comme des générations *l'ont affirmé*, du cubisme de Braque et Picasso.

A Los Angeles, une « mostra » *immense prétendait décrire* l'ensemble du phénomène. A Athènes, une exposition précise permet de suivre enchaînements et glissements planche après planche. On conviendra que l'affaire est d'importance et que *l'on doit la suivre de près*.

Les circonstances sont en elles-mêmes fort simples : Frantisek Kupka, artiste bohémien, ayant quitté son empire austro-hongrois natal, s'est établi à Paris en 1896, après avoir séjourné dans la Vienne de Klimt et de la Sécession. Malgré son talent, Kupka vit mal, il gagne de justesse de quoi continuer à peindre et doit se faire illustrateur pour *raisons économiques*.

Tantôt il propose des images satiriques à *l'Assiette au beurre* et tantôt il travaille pour des éditeurs, sans cesser cependant de peindre et de philosopher sur son art. En 1908, il reçoit commande d'illustrations pour le *Prométhée d'Eschyle* et la *Lysistrata* d'Aristophane. Il les achève en 1911. Or, entre 1908 et 1911, Kupka se métamorphose progressivement et finit par exécuter et exposer à l'*automne 1911* — justement — une des toutes premières toiles abstraites jamais montrées, ses *Plans par couleurs*. Dire qu'il s'agit donc d'années *déterminantes* n'est pas excessif, d'autant moins qu'au même moment Kupka fait la connaissance d'Apollinaire, de Duchamp, de Léger ou de La Fresnaye. Et Delaunay, autre aventurier de l'abstrait, n'est pas loin.



D.R.

Kupka : étude pour « Prométhée » (collection Karl Flinker).

Kupka, donc, doit décorer deux traductions nouvelles et, en illustrateur consciencieux, il cherche d'abord la couleur locale. Très figuratif pour lors, il copie à l'aquarelle des vues du Parthénon, un modèle de lit à la mode du cinquième siècle, des costumes et des figures. Avec un zèle étonnant, cet avant-gardiste *s'inquiète de l'exactitude d'une* sandale, de la vraisemblance d'un motif géométrique. Il étudie l'antique. Rien de surprenant là-dedans, rien que de très conventionnel, si ce n'est que Kupka se prend de passion pour l'archaïsme. Il déserte le siècle de Phidias, il se délecte de barbaries *anciennes, il mélange bientôt* l'assyrien, le minoen et le perse.

A l'Acropole, trop classique, il préfère une Babylone *imaginaire* où les figures composent des frises étirées, où le décoratif l'emporte sur les corps et développe des entrelacs et des volutes. Les souvenirs de la Sécession viennoise se mêlent à ce primitivisme de la géométrie courbe. Les premiers dictent encore par places des arrangements ondoyants, et le second communique aux stylisations une valeur symbolique, quand elle n'est pas ésotérique.

Protagoniste de l'abstraction

Le cercle devient signe de l'univers ou du ciel, l'ornementation se hausse au rang de langue allégorique, par la grâce de cet archaïsme soudain redécouvert. C'est alors que l'exposition d'Athènes devient *passionnante* : quand elle permet de voir comment, d'un dessin chargé de réminiscences anachroniques et de citations, Kupka en vient à une gravure épurée, strictement organisée selon la géométrie et le cercle, à une gravure sans profondeur où les silhouettes des Océanides et de Prométhée se fondent en schémas. Et en schémas presque abstraits.

Les transitions sont innombrables et variées. Il y a des remords et des hésitations tout au long du travail, naturellement, et Kupka balance avec élégance entre l'évocation allusive, le détail archéologique, la fantaisie gracque et sa nouvelle manière. La *Lysistrata*, plus légère, lui inspire des variations dansantes moins sévères, moins modernes aussi. Mais, dans le *Prométhée*, il accepte les dangers, il réunit ses inspirations jusque-là dispersées, il fond ensemble Klimt, Gauguin, l'Assyrie, l'ésotérisme théosophique, la frontalité et la mise en scène. Il devient, pour un moment, le Prométhée d'une peinture sans exemple, et l'on songe souvent, devant les planches les plus accomplies, que Kupka dut juger providentiel le hasard qui le conduisit vers un sujet à ce point lié à ses inquiétudes personnelles. Vers un sujet qui lui permit en somme de devenir ce qu'il est resté au regard de l'histoire de l'art, l'un des trois *protagonistes majeurs* de l'abstraction avant 1914, en compagnie de Delaunay et de Kandinsky.

Comme, de surcroît, l'accrochage dans les salles de l'Institut français a pris le parti de la simplicité — le meilleur évidemment, — la révélation se double d'une flânerie voluptueuse, et l'on admire qu'une exposition semblable ait été organisée grâce à la belle collaboration de Jean-Pierre Armengaud, le directeur de l'Institut, et de Karl Flinker, qui reçut ces cent vingt pièces de Mme Kupka à la mort de l'artiste. On aimerait que de pareilles réussites se répètent : d'une part, parce qu'elles contribuent à une influence culturelle française quelquefois chancelante et dont Athènes demeure l'une des rares places fortes ; *d'autre part*, parce que c'est ainsi que progresse la compréhension de l'art contemporain partout. Partout, mais trop rarement à Paris.

PHILIPPE DAGEN.

★ Institut français d'Athènes, 31, rue Sina, jusqu'au 26 juin. Fondation Goulandris (Andros), jusqu'au 20 septembre.

THÉATRE

Le IIIe Printemps du théâtre de Paris

Les gourmandises de Stéphane Lissner

Du 9 au 27 juin, le Printemps du théâtre met en compétition plusieurs équipes professionnelles, pas encore connues du public non spécialisé. L'idée en est venue à Stéphane Lissner qui a pu la mettre sur pied il y a trois ans, en plus de ses fonctions au TMP Châtelet, où il est responsable de la production en attendant de succéder en 1988 à l'actuel directeur Jean-Albert Cartier.

C'EST beaucoup d'activités, mais Stéphane Lissner est un gourmand, un goulu, un boulimique du travail, il semble ne jamais s'arrêter de faire des projets et de les mettre en marche. Comme en plus il a passé sa vie dans le théâtre, il ne pouvait pas s'en séparer comme ça, sous prétexte que la musique lui aurait pris toute son énergie. D'ailleurs son énergie est inépuisable.

En fait, le théâtre lui tient à l'âme. Il a commencé très jeune en prenant la direction d'une salle



Stéphane Lissner.

MARC ENGUERAND

des fêtes avenue Rapp, le Théâtre Mécanique, où il a invité tout ce qui menait alors le mouvement. Il a fait faillite, a voulu continuer dans un ancien cinéma de la rue Monge, a dû abandonner momentanément. Il en fallait plus pour le décourager. Il a travaillé à Aubervilliers, puis codirigé avec Jean-Louis Thamin le Centre dramatique du Sud-Est à Nice avant de venir au Châtelet. En fait, il n'a jamais cessé de poursuivre le même rêve, comme s'il voulait prouver qu'à ses débuts il n'avait pas eu de chance, mais qu'il avait eu raison envers et contre tout. C'est peut-être grâce à l'enthousiasme de ce rêve obstiné qu'il garde un physique d'adolescent rigolard. C'est peut-être aussi pour ne pas se laisser piéger par les facilités et aussi les problèmes d'une institution relativement riche et bien installée qu'il s'est lancé dans le Printemps du théâtre, version moderne du Concours des jeunes compagnies.

« *Après trois ans,* dit-il, *je suis persuadé d'une chose, la manifestation existe et elle doit continuer à exister, pour une simple raison : elle laisse de côté les lectures et relectures de classiques, les sujets bateaux, et ne présente que des projets originaux. On devrait avoir davantage de moyens pour faire concourir davantage de troupes, même en sacrifiant la qualité technique. La qualité technique peut s'acquérir. Le plus urgent est de favoriser le goût de la création. Je pense, en 1988, centrer le Printemps sur les auteurs. Sur une dizaine en compétition, il en sortira bien un...* »

Stéphane Lissner mise sur l'entraînement de la quantité : « *Ça crée l'émulation.* » Il sait bien que les contemporains mal connus sont plus difficiles à faire admettre que Molière ou Marguerite Duras : « *Il est nécessaire de mettre le paquet, sinon c'est la mort. Tant pis si on se laisse bluffer, on recommence. Les subventions devraient servir à ça. Ce n'est pas simple. Moi aussi, à Nice, j'ai fait comme les autres. J'ai travaillé avec les copains, avec les coproducteurs. On échangeait les spectacles et l'argent. L'argent existe, on pourrait le gérer autrement, prendre des risques, et insister jusqu'à ce que le public suive. On ne doit plus penser uniquement en termes de public ; il faut penser mouvement, sinon le public finira par se lasser et il ira ailleurs.* » Mais le Théâtre Ouvert de Lucien Attoun, qui se consacre à la création contemporaine, a dû interrompre ses activités ?

« *Il doit les reprendre. L'expérience est positive, mais reste du laboratoire. La plupart du temps on donne aux auteurs une avance minable sur leurs droits à venir. Il faudrait avoir les moyens de les payer pour qu'ils écrivent, et pas seulement des pièces à trois personnages...* »

En somme, Stéphane Lissner se partagerait entre le théâtre qui représente la recherche contemporaine et le Châtelet, consacré à la tradition ? Il s'en défend. Il ne se situe pas du côté de la « recherche ». Au Châtelet, il veut continuer dans la ligne de Jean-Albert Cartier : donner aux mélomanes la meilleure interprétation possible des œuvres, sans tromperie, sans gadget moderniste.

« *Monter* la Traviata *en jeans ne sert à rien, mais si on offre un superbe spectacle aux amateurs de musique italienne, ils auront confiance quand on leur proposera un autre type d'opéra ou même une création contemporaine.*

» *Pendant quinze ans, j'ai vécu exclusivement de théâtre, avec des moments formidables et des déceptions cuisantes, mais de toute façon j'ai beaucoup appris. Appris à chercher de l'argent, à faire confiance, à me tromper, à écouter. Quand j'ai abordé le monde de l'opéra, j'avais l'impression d'entendre d'un côté le livret, de l'autre la musique. Puis tout ce que j'ai dans la tête et que je ne maîtrise pas m'a permis d'entrer dans la musique, profondément. C'était comme une récompense. Quand on est gosse, on dit que le théâtre, c'est beau, et on ne se pose pas de questions. Puis on s'en pose, et quand même on prend la chair de poule à chaque fois qu'on arrive dans une salle. La musique apporte un supplément. Elle adoucit l'agressivité du théâtre, son côté râpeux, elle emmène très loin. La merveille incomparable, c'est quand des hommes comme Strehler ou Vitez, Chéreau, Régy, qui ont réfléchi sur le théâtre, qui le maîtrisent, viennent à la musique.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

Demandez le programme

La Vengeance des semis, par la Compagnie Le Phun. Place Saint-Germain-des-Prés. Du 9 au 11 juin, toute la journée. Accès gratuit.

Le Fils, par le théâtre Le Binôme. Mise en scène de François Rancillac. La Cigale. Du 9 au 21 juin, à 21 heures. Matinées le 13 et le 20 à 17 heures.

La Version définitive, par la compagnie Décor. Mise en scène de Hector Zazou et d'Hélie Lassaigne. Grande Halle de La Villette. Du 10 au 20 juin à 21 h 30. A 20 heures le 13 et le 20.

Nel segno par la compagnie Labyrinthes. De Luigi Pirandello. Mise en scène de Jean-Marc Bourg. Théâtre de la Bastille. Du 11 au 27 juin à 20 heures.

Marion, par la compagnie K-8 Théâtre. Mise en scène de Philippe Auger. Théâtre du Petit-Rond-Point. Du 12 au 27 juin à 21 heures.

Les Adieux au théâtre, Hamlet, par la compagnie Le biscuit qui craque. Mise en scène Yves Fravega. Théâtre de la Bastille. Du 16 au 27 juin à 21 heures.

Chesterfield, par le théâtre Charnière. Mise en scène François Debary. Du 17 au 27 juin à 21 heures.

Laurre H., par la Compagnie 14-18. Mise en scène Alain Rigout. Théâtre national de Chaillot, salle Gémier. Du 23 au 27 juin à 20 h 30. Matinée le 27 à 17 heures.

● Prix des places : 55 F et 75 F. Laissez-passer huit spectacles : 100 F. Renseignements et réservations dans les différents théâtres ou auprès du Printemps du théâtre. Tél. : 42-96-82-00.

DANSE

Un nouveau programme de ballets à l'Opéra

La nuit américaine

Après le succès de Septext à Lyon, la nouvelle création de William Forsythe à l'Opéra de Paris fait basculer la danse classique dans l'après-Balanchine.

L'Opéra a invité cinq chorégraphes américains. Ils ont composé un programme patchwork un peu léger, peut-être en raison du peu d'effectifs qu'ils mobilisent, mais de qualité.

C'est Karole Armitage qui commence avec *les Anges ternis*. La musique jazzy de Charlie Mingus lui sert à bousculer quelque peu le vocabulaire classique en le coulant dans un style « glamour ». Les tutus-houpettes de Christian Lacroix sont gais, un peu cirque. Le contraste est total avec les natures mortes de David Sallée utilisées comme décor. Jean-Marie Didière — qui doit prendre plus d'assurance — se glisse comme un lézard vert et bleu à travers ce divertissement survolté où les jeunes sujets se donnent à fond.

Climat pop garanti

Même dynamisme chez la petite bande menée par Fabrice Bourgeois dans une pochade signée David Parsons où un message sans cesse subtilisé entraîne des personnages dans un rythme de cinéma muet *(The Envelope)*.

Daniel Ezralow, un ancien du Pilobolus, a réglé sur une musique hyperlyrique d'U2 un adage, *Soon*, qui permet à Patrick Dupond de jouer les comètes et de tourner follement autour d'Elisabeth Guérin, toujours panthère. Climat pop des années 70 garanti.

Arc en ciel regroupe quatre soli tirés d'un ballet de Nikolaïs créé à l'Opéra de Paris en 1980, *Schéma*. Pour qui n'est pas danseur chez Nik, il est difficile de maîtriser une fluidité de mouvement qui se diffuse à travers les corps sans jamais faire appel à une gestuelle spectaculaire. Jean-Yves Lormeau, Jean Guizerix, Michael Denard et Patrick Dupond semblent lourds et déphasés dans leur exécution.



KIPA

Isabelle Guérin et Laurent Hilaire dans « In the middle, somewhat elevated ».

Le meilleur est pour la fin. Très attendu, le ballet de William Forsythe, *In the Middle, somewhat elevated*, confirme les espoirs. La scène, entièrement dégagée, immense, est une bouche d'ombre qui avale les danseurs et les recrache dans des faisceaux de lumière. Sur ce vide velouté, Forsythe a accroché dans l'air deux cerises en or comme un pendentif précieux.

Des entrées fracassantes

Précieuse aussi est la distribution : Isabelle Guérin, Sylvie Guillem, Karin Averty, Elisabeth Maurin, Fanny Gaïda, Laurent Hilaire, Manuel Legris, Jean-Yves Lormeau, Lionnel Delanoë. Il faudra toute leur technique, leur endurance, leur talent, pour tenir le rythme des entrées fracassantes, des parcours sauvages conçus pour une conquête de l'espace, des pas de deux vécus comme une corrida, des enchaînements diaboliques.

Plaqué dans son fauteuil, souffle coupé, le spectateur suit ces déferlements impitoyables de gestes anguleux, découpés à l'emporte-pièce sur une musique ciselante de Tom William. Avec ce ballet et *Septext*, donné récemment à l'Opéra de Lyon, William Forsythe a fait basculer la danse classique dans l'après-Balanchine.

MARCELLE MICHEL.

★ Opéra de Paris, 3 juin, 14 h 30 (JMF) et 20 h 30, 5 et 10 juin, 19 h 30.

William Forsythe, l'homme qui bouge

IL est mince, athlétique, avec une longue figure et des cheveux en brosse. Il annonce volontiers la couleur : trente-huit ans, trois enfants, des projets, des sollicitations, et le désir très fort de vivre à Paris. William Forsythe possède en commun avec son compatriote John Neumeier d'avoir quitté les Etats-Unis pour rejoindre la compagnie de John Cranko à Stuttgart et d'avoir fait carrière en Allemagne (il est actuellement directeur du ballet de Francfort). Mais, à la différence de Neumeier, il ne veut pas rester dans ce pays très, trop organisé.

Lorsque Forsythe est arrivé à Stuttgart en 1973, Cranko venait de mourir, et c'est Marcia Haydée qui lui a donné ses premières chances. Il y a chez ce jeune chorégraphe un non-conformisme exalté qui dérange. Il a collectionné les scandales. *France-Dance*, que lui a commandé Noureev pour l'Opéra en 1983, ne fut guère apprécié malgré la présence d'une débutante, Sylvie Guillem. « France-Dance *était un chant de tristesse,* dit-il, *un adieu à Balanchine et l'idée aussi que tout continue, se perpétue.* »

A Francfort, Forsythe a composé une comédie musicale, pour s'amuser avec ses danseurs, mais n'a pas l'intention de récidiver. Il veut entreprendre de grands ballets. « *Je ne me pose pas la question de savoir si je suis un chorégraphe classique. Simplement, il est plus aisé pour moi de parler le langage classique. Je dispose d'un alphabet que je peux aussi bien utiliser pour écrire des histoires d'aujourd'hui.* »

La technique moderne, William Forsythe, en bon Américain, ne peut l'ignorer. Il avoue avoir pratiqué la méthode Graham. Mais c'est surtout Laban qui l'a influencé : « *La grande différence entre le passé et aujourd'hui réside dans la manière de bouger, de concevoir l'espace dans la vitesse, et les recherches de Laban sur les formes et les directions du mouvement m'ont été très utiles. Nous avons tous notre philosophie de la vie, elle se reflète dans nos ballets. Robbe-Grillet, Barthes, Michel Foucault surtout, voilà ma famille spirituelle.*

» *Avec* Septext, *j'avais surtout cherché à casser le mouvement classique. A l'Opéra, j'ai pu disposer des meilleurs danseurs. Je les ai observés et j'ai voulu jouer avec leur formidable maîtrise et la mettre en danger. Il y a là, je l'avoue, une manipulation. J'ai donné à chacun un thème et des variations en utilisant au maximum leurs possibilités de bouger et j'ai ensuite combiné le tout comme un puzzle. J'ai cherché à être clair, précis, économe.* »

M. M.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

1977-1987. L'époque, la mode, la morale, la passion. Jusqu'au 17 août.

DESIGN EN TEMPS DE GUERRE. Préfiguration d'un espace du Mémorial de Caen. C.C.I. Jusqu'au 6 juillet.

HOMMAGE A JANINE CHARRAT. Petit Foyer, 1er sous-sol. Jusqu'au 14 juin.

L'ÉPOQUE, LA MODE, LA MORALE, LA PASSION. Musée, 3e étage ; Grande Galerie, 5e étage. Entrée : 28 F. Jusqu'au 17 août.

Musées

MUSÉE PICASSO. Nouveaux horaires d'ouverture : tous les jours sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15 ; le mercredi de 9 h 15 à 22 h.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi et le 8 juin, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F ; SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. Grand Palais. Entrée : Av. Winston-Churchill. Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30 (43-59-52-49). Jusqu'au 30 mai.

IAN HAMILTON FINLAY, KAREN KNORR, JEAN-LUC VILMOUTH. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 28 juin.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

LA MARINE DE 1937 ; OCÉANS DES HOMMES. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

LE TEMPS D'UN MOUVEMENT. Jusqu'au 8 juin. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 juillet.

SCULPTURE DE MATTA. Et pourtant elle tourne. Entrée libre. Jusqu'au 21 juin ; L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; GILBERT LESSER. Affiches de théâtre. Jusqu'au 31 août. Musée des arts décoratifs. Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

WOU TSO-JEN ou la modernité dans la tradition de Fenere [?] ; SIAO CHOUFANG et les fleurs de Chine. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez. Sauf lundi et le 7 juin, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet.

DEMEURES DES HOMMES, SANCTUAIRES DES DIEUX : l'architecture tibétaine. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Jusqu'au 13 juillet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

LES CHARTREUX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

L'ÉCHAPPÉE BELLE. Sites et monuments de Loire-Atlantique. Bibliothèque nationale. Galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 juin.

LE FEUILLETON OU LES MYSTÈRES DU REZ-DE-CHAUSSÉE. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). Du 5 juin au 31 juillet.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LES CLEFS DE LA FORTUNE ET LE CINÉMA FORAIN. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Jusqu'au 15 juin.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herbe, Jardin d'Acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LORENZO VIANI. Musée de la Seita, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 juin.

RÉTROSPECTIVE FOUJITA. Musée de Montmartre, 12 et 14 rue Cortot (46-06-61-11). Tous les jours de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 juin.

ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; Mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

JUAN SORIANO. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Jusqu'au 6 juin.

MERMOZ. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, Place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15 (ouvert les 7 et 8 juin). Jusqu'au 28 septembre.

HOLOGRAPHIE ET MUSÉOLOGIE. TRÉSORS D'UKRAINE. Musée de l'holographie, Forum des Halles. Niveau – 1/15-21 Grand Balcon (42-96-96-83). Jusqu'au 20 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

SAINT-JOHN PERSE. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (42-74-44-44). Sauf le dimanche, ainsi que les 28 mai, 6, 7, 8 juin. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 juillet.

CONSTANTIN HUYGENS. Homo Universalis. Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

JIM DINE CHEZ ALDO CROMMELYNCK (gravures). American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

L'ART DU MEUBLE EN MARQUETERIE A SORRENTO DU XIXe SIÈCLE A NOS JOURS. Institut culturel italien. Hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Sauf dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Le samedi de 10 h à 13 h. Jusqu'au 7 juin.

LOUIS JOUVET ET SA TROUPE EN AMÉRIQUE LATINE : COSTUMES DE SCÈNE. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain (42-22-97-60). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 22 h. Jusqu'au 3 juillet.

PAULINE CHOI. Jusqu'au 14 juin ; RÉVERBÉRATIONS. Jusqu'au 12 juin. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73).

PEINTURES TRADITIONNELLES DE THAILANDE. Bourse du commerce, 2, rue de Viarmes (45-08-37-05). Jusqu'au 15 juin.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 5 septembre.

WHANKI. 10 ans de peinture à New-York. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin.

RAYMOND LŒWY, LE DESIGNER QUI A MARQUÉ SON TEMPS. Hall MBF Mercedes, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 28 juin.

JEUNE SCULPTURE 87/1. Espace du Port-d'Austerlitz. Accès par la berge. (43-04-68-86 en matinée). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

FERYEL LAKHDAR. Grande masse des beaux-arts, 1, rue Jacques-Callot. Jusqu'au 17 juin.

ART COLLÈGE. Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 47 boulevard de l'Hôpital. Jusqu'au 14 juin.

LE PARC MONTSOURIS ET LE CIEL DE PARIS. Résidence des artistes, 55, rue du Montparnasse. Sauf dimanche, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 juin.

AU CŒUR DE BELLEVILLE. Espace Belleville, 4, boulevard de La Villette (42-03-83-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 19 juin.

LA MESURE DU CIEL. De la plaque photographique aux techniques spatiales. Observatoire de Paris, 61, avenue de l'Observatoire (43-20-12-10). Sauf lundi et mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 juin.

Galeries

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

HISTOIRE, MYTHOLOGIE ET RELIGION DANS LA PEINTURE FLAMANDE. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 10 juillet.

HAJDU. Sculptures-dessins. Jusqu'à fin juin ; MARINO MARINI. Gravures et lithographies. Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 6 juin.

VINCENT VERDEGUER ; BRUNO ROSENZWEIG. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 13 juin.

LES PEINTRES DE LA RÉALITÉ POÉTIQUE. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (45-62-07-15). Jusqu'au 11 juillet.

HARRY ANDERSON ; JAMES HARMON. Memories of a new light. Clara Scremini Gallery, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 20 juin.

BARBARA et MICHAEL LEISGEN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 12 juillet.

GRANDES ŒUVRES, GRANDS FORMATS. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Juin.

EMBLEMATA. Mosaïques. Galerie La Mesure, 50, rue Servan (43-55-33-23). Jusqu'au 20 juin.

GARGALEIRO ; JOAO MONIZ ; COSTA CAMELO. Hôtel Asca [?], 29, rue Caumartin (42-66-15-15). Jusqu'au 15 septembre.

CARA-COSTEA. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, faubourg Saint-Honoré (42-65-66-98). Jusqu'au 27 juin.

JOSEF ALBERS. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 juin.

AUGEREAU. Galerie Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine (43-54-71-91). Jusqu'au 27 juin.

LOUISE BARBU. Galerie Henri-Bénézit, 20, rue Miromesnil (42-65-54-56).

VICTOR BRAUNER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 juillet.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 6 juin.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 juin.

CHAGALL. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 14 juin.

LAURENT DAUPTAIN. Galerie Jean de Maere, 22, galerie Véro-Dodat (42-36-26-99). Jusqu'au 10 juillet.

ROBERT DOISNEAU : portraits. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 30 juin.

DUBUFFET. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 15 juillet.

DUFY. Galerie Daniel Malingue, 26, rue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 juin.

DESSINS. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 27 juin.

FRANZ ENGHOFER. Galerie Elisabeth Amyot, 20, rue Saint-Louis-en-l'Isle (43-26-74-30).

DAN FLAVIN. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 27 juin.

En province

AMIENS. Herman Leonard, Photographies. Maison de la culture, place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 28 juin.

ANGERS. L'héritage de Monsieur Moll : les dessins du musée d'architecture d'Angers (1889-1922). Musée des beaux-arts (41-88-64-65). Jusqu'au 28 juin.

ARRAS. La porcelaine française au XVIIIe siècle. Musée. Ancienne abbaye de Saint-Vaast, 22, rue Paul-Doumer (21-21-26-43). Jusqu'au 21 juin ; Heurtaux. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 28 juin.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Forma 1 (Accardi ; Attardi ; Consagra ; Dorazio ; Guerrini ; Perilli ; Sanfilippo ; Turcato). Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 21 juin.

CAEN. Gilles Rigoulet. Photographies. Association régionale pour la diffusion de l'image, 114, rue de Lébisey (31-93-27-77). Jusqu'au 25 juin.

COLLIOURE. Michel Brigand. Fondation de Collioure, château Royal (68-82-06-43).

DIEPPE. Jacques Deschamps : dessins, coussages [?], peintures cousues, peintures. Château-musée. Jusqu'au 9 juin.

DUNKERQUE. Frantz. Peintures et papiers récents. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 9 juin.

ÉVREUX. Paysages (peintures et dessins de la collection du musée). Ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (32-39-34-35).

GRAVELINES. Jean-Emile Laboureur. Musée du dessin et de l'estampe (28-23-08-13). Jusqu'au 21 juin.

GRENOBLE. John Baldessari. Hreinn Fridfinnsson. Tragédies : François Bouillon. Centre national d'art contemporain, magasin, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 28 juin.

HÉROUVILLE. Théâtre d'Hérouville. Philippe Boutibonnes. Jusqu'au 14 juin ; Ernesto Tatafiore. Jusqu'au 28 juin.

LE HAVRE. Claus Moens-Hekt [?]. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 8 juin.

L'ISLE-ADAM. Rome, quelques grands prix ; Jules-Romain Joyant, visions de Rome ; Hommage à A. Willette. Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue (34-69-45-44). Tous les samedis, dimanches et lundis, de 14 h à 17 h 30. Jusqu'en novembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Le Lieu. Hôtel Donadéï de Campredon, 20, rue du Dr-Tallet. Jusqu'au 21 juin.

JOIGNY. Le peintre et l'enfant. Atelier cantonal, 32, rue Montant-au-Palais (86-62-08-65). Jusqu'au 13 septembre.

JOUY-SUR-EURE. Bonaglia [?] ; Turlot. Centre d'art contemporain, 2, rue de BeauRegard (32-36-61-55). Jusqu'au 21 juin.

LILLE. Bernard Pleaux [?]. Musée de l'Hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (20-51-02-62). Jusqu'au 28 juin.

LISIEUX. Le vitrail. Musée, 38, boulevard Pasteur (31-62-07-70). Jusqu'au 28 juin.

LYON. Matisse : l'Art du livre. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 14 juin ; Réalité et fantaisie dans la peinture napolitaine (XVIIe-XIXe siècle). Musée des Beaux-Arts. Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 14 juin ; Soulages ; Pincemin [?] ; Cremet [?]. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 2 juillet ; Chopy ; Girard ; Le Greco. ELAC (78-42-27-39). Jusqu'au 21 juin.

MARSEILLE. Daniel Buren ; Jean-Pierre Bertrand. Galerie Roger Pailhas, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 16 juin ; Gérard Traquandi [?]. Galerie Athanor, 2, rue Moustier (91-33-83-46). Du 5 juin au 4 juillet ; Vivre en quarantaine dans les ports de Marseille aux XVIIe et XVIIIe siècles. Jusqu'au 13 juin ; Parcours de limites. Photographies de Jacky Hulter [?]. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire. Centre Bourse (91-90-42-22).

MEYMAC. Signes d'émail. Plaques émaillées 1900-1986. Jusqu'au 4 juillet ; Le sujet photographié. Peintures et dessins. Nouvelles tendances. Jusqu'au 29 juin. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André.

MONTPELLIER. Jacques de la Villeglé. Galerie Christian Laune. Impasse Broussonnet (67-66-25-87). Jusqu'au 15 juillet.

MULHOUSE. Photographes en Alsace. Galerie AMC, 7, rue Alfred-Engel. Jusqu'au 13 juillet.

MULHOUSE. Helmut Middendorf. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 2 août.

NANTES. Ouverture des petites galeries rénovées. Ecoles européennes XVIe-XIXe siècles. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24).

NEVERS. Quatre siècles de faïences françaises. Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (86-36-14-05). Jusqu'au 3 août.

NICE. Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 15 juillet. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (93-62-37-11). Jusqu'au 14 juin ; Les caprices de Goya. Musée des Beaux-Arts, 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72). Jusqu'à fin juin ; Niele Toroni : vingt ans d'empreintes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04). Jusqu'au 14 juin ; Dieux, parcours d'un mythe. Acropolis, 1, esplanade Kennedy (93-92-83-00). Jusqu'au 30 juin.

NIMES. Asger Jorn. Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 21 juin.

PLOUGUERNEAU. Musée maritime, route de Saint-Michel (98-04-60-30). Ouverture le 5 juin.

RENNES. Pierre Antoniucci. Galerie d'art contemporain, 40, rue d'Antrain (99-36-46-06). Jusqu'au 27 juin.

ROCHECHOUART. Marinette Cueco. Musée départemental d'art contemporain, château (55-77-42-81). Jusqu'au 15 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Domenico Gnoli. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 27 juin.

SAINT-PRIEST. Forma 1 (voir Bourg-en-Bresse). Galerie municipale d'art contemporain. Centre culturel Théo Argence. Place Buisson. Jusqu'au 28 juin.

SARREBOURG. Fragments. Inscription du corps. Musée, 13, avenue de France. Jusqu'au 14 août.

STRASBOURG. Vincent Bioulès. La nuit. Galerie d'exposition, 5, place du Château. Jusqu'au 30 juin.

TARASCON. Madeleine Lajus [?]. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

THONON-LES-BAINS. Actu'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

TOULON. Match Nice-Marseille, 11 artistes niçois contre 11 artistes marseillais. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 juin.

TOURS. La dynastie des Le Roy. Horlogers du roi. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 14 juin.

TROYES. Pierrette Bloch. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 22 juin.

VILLEURBANNE. François Perrodin. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.

La mort d'Andres Segovia

L'âme de la guitare

Le guitariste espagnol Andres Segovia est mort ce mercredi 3 juin à Madrid. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Prodigieuse est la destinée de cet homme, l'un des grands musiciens de ce siècle, qui a fait sortir la guitare des *tavernes de flamenco*. Prenant la relève de Francesco Tarrega, mort en 1908, lorsqu'il donne son premier récital à Grenade en 1909, il est le seul guitariste classique ; il a aujourd'hui une postérité innombrable à travers le monde (quelque six cent mille guitaristes rien qu'au Japon...). Le répertoire squelettique de son instrument à cette époque compte aujourd'hui des centaines d'œuvres composées pour lui-même et ses disciples.

Comme sa guitare, le personnage semblait entouré de silence. Dans le beau visage aux larges surfaces planes veillaient deux yeux tournés vers l'intérieur, souvent voilés par les paupières et encore protégés par de grosses lunettes. Malgré un physique de grand homme d'affaires, sa voix était douce, ses paroles lentes et rares sourdaient en phrases paisibles, lentement et amoureusement polies, comme extraites d'un vieux fonds de sagesse, non dépourvues d'humour, voire d'ironie mordante. Une pipe droite ou recourbée y ajoutait, dans les moments de détente, sa note de bonhomie.

Il ne faisait qu'un avec sa guitare, au point qu'on se demandait si c'était sa nature qui l'avait porté vers cet instrument secret des confidences ou si c'est elle qui l'avait lentement façonné jusqu'à se confondre avec elle. Le monde infini qu'elle révélait, il allait le chercher très loin à l'intérieur de lui-même, au long de ces *« heures harassantes jusqu'à la douleur »*, où quotidiennement il pliait *« la technique à l'expression esthétique de l'œuvre, pour découvrir son âme à travers des signes inertes »* jusqu'à *« percevoir ce qui n'est pas couché sur le papier à musique »*. Ainsi qu'il le disait en une admirable formule, *« autour des artistes qui travaillent de bonne foi, le monde des phénomènes s'évanouit, comme cela arrive aux mystiques quand ils s'abandonnent à la prière »*.

De là venait que cette musique paraissait aussi riche que celle d'un piano ou d'un clavecin, ouverte à tous les sentiments, les sensations, les rêves, les souvenirs et les mille sollicitations du monde, filtrés au long des heures d'exercices et de méditation par cette fontaine de calme qui coulait inlassablement en lui.

Le réinventeur de son instrument

Né à Linares, petit village près de Jaen en Andalousie, en février 1893 (le jour exact, 17, 18, 21 ou 28, varie selon les sources), Andres Segovia était le fils d'un homme de loi. Il fit des études musicales à l'Institut de Grenade dès l'âge de dix ans, mais refusa tous les instruments qu'on lui proposait, dans son amour surprenant pour la guitare. Il travailla seul (*« J'ai été mon élève et mon maître »*), non seulement à se créer une technique, mais à constituer un répertoire en transcrivant, à l'exemple de Tarrega, des œuvres anciennes ou romantiques pour la vihuela, le luth, le violon, voire le clavecin et le piano, avant que nombre de compositeurs ne se mettent à écrire pour lui (Turina, Villa-Lobos, Torroba, Ponce, Rodrigo, F. Martin, Milhaud, Jolivet, etc.).

Pendant de longues années, il ne joua qu'en Espagne ; puis il fit une grande tournée en Amérique du Sud en 1919. Mais, dit-il, *« Paris a été mon berceau international »* ; c'est en 1924 qu'il apparut à la salle du Conservatoire, en présence notamment de Paul Dukas et Albert Roussel, qui venait de composer une pièce pour guitare intitulée *Segovia*. Depuis, il a donné des milliers de concerts, *jusqu'à cent vingt par an*, sur tous les continents.

Il a vraiment réinventé son instrument, en développant la technique, en élargissant le jeu polyphonique, la gamme de timbres, les possibilités d'expression, ouvrant la porte aux recherches contemporaines. Grâce à son influence, la guitare est entrée dans les conservatoires du monde entier ; il a lui-même beaucoup enseigné, notamment à l'Académie Chigiana de Sienne et aux cours d'été de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Les toutes dernières années, il avait renoncé aux concerts, du moins en France, mais on l'avait revu avec joie en 1983, à la Maison de Radio-France, où il présidait le vingt-cinquième Concours international de guitare, vieil homme très droit, l'œil vif, la lucidité intacte, contemplant d'un air débonnaire la foule qui l'acclamait.

JACQUES LONCHAMPT.

THEATRE

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), jeu., sam. à 19 h 30 : le Vaisseau fantôme ; merc. à 14 h 30 et 20 h 30 ; ven. à 19 h 30 : Spectacle chorégraphique américain : quatre solos de Schéma ; The enveloppe ; Pas de deux.

SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche jusqu'au 10 juin inclus.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche annuelle ; Théâtre Gémier : mer. ; jeu. ; ven. (dern.) à 20 h 30 : Capitaine Bada.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), (lun.) 20 h 30, dim. à 15 h : la Ronde.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun.) 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), mar. à 20 h 30 : Fragment d'une pièce en train de s'écrire.

BEAUBOURG (42-77-12-33), (mar. ; les 7 et 8, le centre est ouvert de 10 à 22 h). Débats/Rencontres : mer. à 18 h, La ville décline ses mémoires : « L'histoire au futur, reconstruire le passé » : 21 h, Festival Polyphonix XI ; Poésie directe ; Salle d'actualité : à 18 h 30 : Peut-on dire quelque chose de neuf aujourd'hui sur Auschwitz ? ; jeu. à 21 h, Sexualités : Les interrogations des années 80 ; 18 h 30, Les forêts malades de la pollution ; Cinéma/Vidéo : Cycle sur le cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-Information : à 13 h, Chanel, Chanel, d'E. Herston ; 16 h, Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h, Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo/Musiques : 13 h, Mary Stuart, de Donizetti ; 16 h, Il trittico, de Puccini ; 19 h, Répons : A propos de P. Boulez ; jeu. à 15 h, 15 h 30 ; ven. de 15 h à 19 h ; sam de 15 h à 17 h ; dim. de 14 h 30 à 17 h 30 ; lun. de 15 h à 18 h : Hommage à Janine Charrat ; Concerts/Spectacle : IRCAM : mer. à 20 h 30 : Séminaire de composition ; ven. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (Coro, de Luciano Berio) ; sam. de 17 h à 19 h : Invention, technique et langage en musique (séminaire de P. Boulez) ; jeu. à 21 h, Concert à deux orchestres (Ravel, De Falla/Ensemble intercontemporain/Orch. de Paris) ; Danse : ven. et sam. à 20 h 45 ; dim. à 16 h : Le palais des glaces, de P. Rhallys (Chorégraphie et mise en scène : Janine Charrat).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), (Gluck). Mer. à 20 h 30 : Orchestre de Paris (Ch. Dutoit/O. Chralier) ; jeu. à 20 h 30 : Orchestre national de France (L. Slatkin) ; ven. à 20 h 30 : Orchestre national de Lyon (S. Baudo/E. Indjic) ; mar. à 18 h 30 : L'heure espagnole (Musique de M. Ravel, Orchestre national de Lyon/S. Baudo) ; mar. à 20 h 30 : Quatuor Alban Berg/Chœur de Radio-France/B. Rigutto ; G. Tacchino ; Th. Paraskivesko.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), (lun.) 20 h 45 ; dim. 14 h 30 : Ballet de l'Opéra de Hambourg, John Neumeier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), (dim, lun.) 20 h : Tango-chéri, par le groupe Gotan.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels : à 20 h 30 : le 3 : Tanzanie ; Les 5 et 6 : l'Ouganda.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) (D., L.), 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L., mar., mer.) 20 h 30, dim. 16 h : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14) (D.), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 3, 4, 5 à 18 h 30 : les Emigrés ; les 3, 4, 5 à 20 h : l'Absent ; le 9 à 20 h : la Croisade ; à 22 h : Caoutchouc.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre (D., L.), 20 h 30 : Credo.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celhdoid.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., L., mar.), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), (mer. D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESSAION (42-78-46-42) (D.), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96) (D., L., mar.), 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.) 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-13-02-42), 20 h 30 : Transit chevalier.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h : Mefie-toi Pheles.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h, : M. Jolivet.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Jeu de Robin et de Marion.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, le 7 à 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D., L.), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

PORTE SAINT-MARTIN (40-15-00-15) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 30 : Esther.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) (D.), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, le 23 à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30 (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Beau rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09) (D.), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., mar.), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Antigone : lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h : l'Écume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Maison internationale de théâtre le 3 à 12 h : Récital poétique F. Amaurial.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam., 20 h 30 : Antigone ; mer., ven., 20 h 30 : Electre ; ven., sam., 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : Autour de Martin.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h 15, 20 h 15 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h : l'Amour en manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D). I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan, à partir du 2 ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

En région parisienne

BOBIGNY, MC 93 (48-31-11-45) les 4 et 5 à 21 h : Akhiro Miwa ; le 5 à 23 h : The Franck Chickens.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), le 5 à 21 h : C. Escoude, M. Graillier, duo.

CHATENAY-MALABRY, théâtre de l'école centrale (46-60-32-91), les 4 et 8 à 21 h : Crispin ; le 5 à 21 h : Annibal ; les 6 et 9 à 20 h 30 : Intégrale.

CLICHY, théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), le 6 à 21 h : Orchestre d'harmonie de Clichy.

COMBS-LA-VILLE, « La Coupole » (64-88-69-11), le 9 à 20 h 15 : George Dandin.

ENGHIEN-LES-BAINS, église Saint-Joseph (34-43-30-67), le 9 à 20 h 45 : P. Brandeis (Widor, Vierne, Buxtehude...).

IVRY-SUR-SEINE, théâtre d'Ivry (46-72-37-43), les 3 et 4 à 20 h 30 : les Noces de la parole et du silence, le Cri du bleu.

LA DÉFENSE, (47-29-30-31), esplanade, le 3 à 12 h : le Band à Badault ; le 4 : Orchestre national de jazz ; le 5 : L. Jullien ; le 9 : les Mariachis.

LEVALLOIS, Petit Théâtre, (47-48-18-71) (D. L.), 20 h 30 : Coiffeurs messieurs.

LIVRY-GARGAN, parc du château de la forêt (43-83-90-39), les 5 et 6 à 22 h 30 : Livry chante la marquise de Sévigné.

MALAKOFF, théâtre 71 (46-55-43-45) (L., Mar., D. soir), 20 h 30, dim. 18 h : Roulette d'escrocs.

MANTES-LA-JOLIE, CC. G.-Brassens (30-33-20-43), le 5 à 20 45 : M. Benin ; le 6 à 20 h 45 : A. Leprest ; à 22 h : R. Didier.

MANDRES-LES-ROSES (42-07-05-94), le 5 à 21 h : B. Thoreux (Ravel, Debussy, Schubert...) ; le 6 à 21 h : trio Gabriel (Brahms, Villa-Lobos, Schumann) ; le 7 à 21 h : Trio d'Argent (Mozart, Bach, Gervaise...) ; le 8 à 17 h : B. Walter, F. Killian (Mozart, Brahms, Paganini...).

MELUN, CC (64-52-10-95), le 4 à 14 h 30 : le Journal d'un fou.

MONTREUIL, Désir (48-58-89-85), le 5 à 21 h : D. Pifarely, Y. Torchensky, J.-P. Baraglioli.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), les 3, 4, 5 et 9 à 21 h : C'est dimanche ; Parc des anciennes mairies (47-29-51-44), le 6 à 16 h : Mama Béa ; à 18 h : Salif Keita ; à 21 h : B. Lavilliers ; le 7 à 16 h : Orchestre de contrebasses ; à 18 h : I. Alison ; à 21 h : D. Dufresne.

ROYAUMONT, Abbaye, le 7 à 17 h 30 : G. Lesne, F. Biondi (Vivaldi).

ORSAY, Amphi 427 Paris Sud, le 4 à 21 h : Orchestre symphonique du Campus d'Orsay, chœurs du Campus, chorale de Vitry-sur-Seine, dir. D. et H. Couderd (Dukas, Poulenc, Fauré).

SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe (42-43-06-61), les 3, 4, 5 et 9, à 20 h 30 : Paris Gypsy ; le 3 à 20 h 30 : Musiques d'Afrique ; le 8 à 20 h 30 : J. Carreras (Massenet, Duparc, Tosti...) Basilique (42-43-06-61), Orchestre national d'Ile-de-France, le 4 à 20 h 30 : K. Ricciarelli, N. Stuzman (Pergolèse). Eglise Saint-Pierre, le 5 à 20 h 30 : Groupe de musique de chambre, Ensemble vocal de Paris-VIII, dir. D. Gautheyrie (Janacek, Brahms, Messiaen).

Rhône-Alpes

RÉDACTION – PUBLICITÉ
62, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
69002 LYON - TÉL. : 78-42-30-60

Extrême droite : les filières lyonnaises

I. – Pétain et Franco sont leurs modèles, la croix celtique leur emblème... Des groupuscules, qui rêvent d'occuper la rue, se contentent pour l'heure d'un activisme voyant et provocateur

Avec le procès Barbie, Lyon s'offre un retour en arrière sur les heures les plus sombres et les plus douloureuses de son histoire. Dans le même temps, des petits groupes de « nostalgiques » – nés le plus souvent bien après l'Occupation - affichent, avec une certaine arrogance et des arguments à l'occasion « frappants », leurs sympathies pour des thèses idéologiques « collaborationnistes ». Notre enquête permet d'observer comment, malgré sa marginalité, cette mouvance tisse des liens avec l'extrême droite parlementaire et s'épanouit dans certaines facultés lyonnaises.

Mardi 14 avril 1987 : une réunion organisée à la faculté de lettres Lyon-III par l'association étudiante Incidences sur le thème de l'objection de conscience est brutalement interrompue par l'irruption d'un groupe de militants d'extrême droite, armés de matraques. *Les coups pleuvent. Bilan* : huit points de suture, un poignet foulé, des commotions multiples. Parmi les principaux agresseurs, deux ont été *identifiés par* leurs victimes comme étant des membres du Comité lyonnais d'action nationaliste (CLAN), par ailleurs élus au conseil d'UER sur la liste Union et défense des intérêts des étudiants de Lyon-III (UDIEL). Des plaintes déposées au commissariat du 7e arrondissement débouchent sur l'ouverture d'une information. Trois des auteurs présumés de ces actes sont placés en garde à vue, et l'un d'eux, M. Philippe Roger, vingt-trois ans, qui se fait également appeler Pierre Chauffa (anagramme transparent de facho), est inculpé par M. Georges Fenech, juge d'instruction, chargé du dossier, de « coups et blessures avec arme et *préméditation* ».

Ce « faits divers » s'inscrit dans une série d'autres incidents moins violents. La mise à sac, le 6 février 1987, du local de l'association Incidences (maculé d'inscriptions telles que « Sales bolchos, on aura votre peau » et « Fac aux fachos, français, blancs »), *avait été implicitement* revendiquée par le CLAN dans son bulletin mensuel. Il est symptomatique du durcissement et du passage à l'acte des groupuscules d'extrême droite dont le centre de gravité est l'université Jean Moulin - Lyon-III.

« Jeunes guerriers intrépides et forts »

La croix celtique, utilisée comme un succédané et tombée en relative désuétude ces dernières années, réapparaît aujourd'hui de façon chronique. Elle fut notamment bombée, à côté de plusieurs slogans racistes, sur les murs du local des Jeunes Arabes de Lyon et banlieues (JALB), saccagé dans la nuit du 7 au 8 mai (Le Monde daté 10-11 mai). Mais le symbole n'est pas le signe de reconnaissance du seul CLAN. Quatre ou cinq micro-organisations - moins concurrentes que complémentaires - la revendiquent comme emblème. Quoi qu'ils prétendent, l'ensemble de ces mouvements ne regroupe qu'une centaine de membres, dont à peine trente peuvent être considérés comme actifs. S'ils rêvent d'occuper la rue - où ils font quelques incursions plus ou moins folkloriques, *pour célébrer Jeanne d'Arc ou tenter* de commémorer le 6 février 1934, - ils s'emploient surtout à baliser le terrain universitaire - « *Lyon-III est notre fief, comme l'est Assas à Paris* », nous ont affirmé les responsables du CLAN.

Tout en utilisant un langage belliqueux, voire guerrier, ceux qui se présentent comme les « *soldats de l'Occident* » ont davantage recours, pour l'heure, à l'incantation et à la phraséologie qu'aux opérations musclées pour mener leur « croisade ». Les relais dont ils disposent, les soutiens logistiques ou moraux dont ils bénéficient, et l'influence que cela peut leur conférer incitent néanmoins à prendre en compte l'épiphénomène de société qu'ils représentent.

L'étude des derniers bulletins de liaison du CLAN, *diffusés par abonnement* (ou distribués lors du meeting lyonnais de M. Le Pen), éclaire sur les centres d'intérêt et les références idéologiques de leurs auteurs.

« *Jeunes guerriers intrépides et forts, ignorant la peur et le lâche remords, leur regard pur à l'ennemi faisait face, leur sang versé fortifiait notre race, vivante race, glorieuse race...* », ce morceau choisi de l'hymne du CLAN, qui - est-il précisé - se trouve sur une cassette « Chants d'Europe » éditée par la SERP (maison d'édition appartenant à Jean-Marie Le Pen- NDLR), donne le ton. A côté d'un compte rendu exhaustif du voyage à Madrid de l'« Internationale noire » se rendant en Espagne pour célébrer le cinquantenaire de la mort de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, et rencontrer la veuve de Franco, un militant raconte et glorifie les « *actions de commando du CLAN et du GUD (Groupe union défense)* » contre les étudiants grévistes de Lyon-III.

Front connection 1

Créé en novembre 1985, le CLAN s'est notamment donné pour but d'« *assurer la cohésion entre les différentes associations nationalistes en vue d'actions communes pour la défense et le respect de l'identité française* ». Son président, M. Marc Engelhard, *étudiant en droit à Lyon*-III, n'a pas encore vingt ans, mais son trésorier, M. François Donnadille, a vingt-six ans et son secrétaire, M. Gérard Brisson, est un quadragénaire, ancien responsable du Parti des forces nouvelles (PFN).

En janvier 1986, un désaccord - doctrinal ou stratégique ? - provoqua une scission ; M. Ronan de Dieuleveult, vingt-et-un ans, alors secrétaire du CLAN, claqua la porte et fonda Vigilance nationaliste avec plusieurs militants du Front national, dont M. Yves Daudrieu, qui fut candidat



(FN) aux cantonales partielles de Vénissieux de décembre 1985, et M. Christian Molinar, qui figura sur la *liste FN du Rhône aux élections régionales* de mars 1986. Depuis, la brouille s'est apaisée, et, en novembre 1986, Vigilance nationaliste et sa mouvance lepéniste a fusionné avec le CLAN pour en assurer le « *service d'ordre et de renseignements* » (sic).

Soucieux d'éclectisme, le CLAN se flatte de compter également parmi ses membres M. Charles Berthemy, président de l'Association de défense du maréchal Pétain et ancien militant du Front national, et M. Guy Mercœur, président de Montjoye Saint-Denis, mouvement royaliste légitimiste.

Les responsables du CLAN qui - et c'est sans doute là le vrai problème, la grande question, - hésitent de moins en moins à se manifester et se délectent, par forfanterie, à bousculer certains tabous (le 9 mai, ils entonnèrent *Maréchal, nous voilà* dans les rues de Lyon), ne vont pas jusqu'à assumer *publiquement ce qui transparaît* dans leurs écrits et leurs rites. Ainsi, MM. Marc Engelhard, président, et François Delbousquet, responsable du bulletin, que nous avons rencontrés, refusent officiellement les étiquettes « néo-nazies » et « néo-fascistes », se défendent d'être racistes ou antisémites (« *Nous avons un étudiant israélien dans nos rangs* »), s'affirment nationalistes maurrassiens - se distinguant ainsi des vulgaires patriotes par leur volonté de faire la guerre à « l'ennemi intérieur » - et farouchement antidémocrates.

Le général Franco et le maréchal Pétain sont leurs modèles.

Ils apparaissent souvent comme des membres d'une secte, mais leur sectarisme est néanmoins sélectif. « *Iriez-vous coller des affiches du Front national ? – A titre individuel, il est possible que certains de nos membres le fassent, mais nous ne sommes pas des mercenaires de l'affichage... - Que pensez-vous de Notre Europe combattante de M. Fredriksen ? - Nous avons quelques affinités avec ce journal. - Vous sentez-vous proches de la Nouvelle droite et du Club de l'Horloge qui s'est récemment réuni à Lyon sous la houlette de M. Ivan Chiaverini, vice-président, délégué aux cercles régionaux et directeur de cabinet du maire de Lyon ? - Il fait du bon travail pour rapprocher le RPR du FN, mais nous préférons les cercles plus musclés.* » Enfin, à la question de savoir comment des affichettes du CLAN et d'autres mouvements d'extrême droite avaient pu être imprimées au verso d'affiches électorales du RPR et de l'UDF, les deux porte-parole se sont contentés de répondre avec un sourire satisfait : « *Disons que nous avons des amis partout et que rien n'interdit à nos militants de faire de l'entrisme ailleurs...* »

ROBERT BELLERET.

Prochain article :

ASSOCIATIONS « ÉCRAN » ET PARTI AMI

La porte étroite de l'administration

L'Ecole nationale d'administration reste très difficile d'accès pour les Grenoblois, qui préfèrent les écoles d'ingénieurs

Faut-il impérativement quitter la province pour préparer avec quelque chance de succès le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) ? Les résultats du dernier concours « étudiant » — auquel aucun élève grenoblois n'a été reçu — incitent à poser la question. D'autant qu'ils ne font que confirmer la tendance générale des quinze dernières années, au cours desquelles seuls huit des deux cent quatre-vingt-dix huit candidats présentés par le centre de préparation de Grenoble ont franchi le barrage du concours externe.

Pourtant, à la fin des années 60, le développement en province des six instituts d'études politiques dits « d'équilibre » — au nombre desquels celui de Grenoble figurait en bonne place, — suivi par la création de cinq centres de préparation ENA (1), laissait espérer une décentralisation des chances. Cet espoir n'a pas suffi pour inverser la tendance, en dépit de quelques exceptions notoires. Comme celle, par exemple, de Mme Sylvie Favier, actuellement conseiller au tribunal administratif de Grenoble. En 1982, elle s'est permis d'être admise à l'ENA à vingt et un ans — tandis qu'elle terminait à Grenoble une maîtrise de droit — sans même passer par Sciences Po ni s'appuyer sur le moindre relais parisien. « *Cette année-là, je ne suis allée à Paris que... pour passer les oraux*, confirmait-elle. *Mais mon unique objectif avait toujours été l'ENA, et pas autre chose.* »

Sans doute, cet « autre chose »-là pèse-t-il lourdement sur les résultats obtenus par le centre de préparation de Grenoble. Car la plupart de ses élèves avouent ne rechercher la dynamique d'une « prép'ENA » que pour mieux décrocher d'autres concours supérieurs. Ainsi, M. Jean-Marc Princé, qui, en 1986, est allé jusqu'à l'admissibilité au concours ENA, n'est-il pas affecté outre mesure par son récent échec aux épreuves orales. Il vient d'être admis au Centre national d'études de la Sécurité sociale (CNESS), qui lui paraît une voie tout aussi indiquée que l'ENA pour satisfaire son goût du service public.

On ne peut nier cependant que, entre tous les concours administratifs de niveau comparable, celui de l'ENA reste nimbé d'une aura particulière. Ni que le jury de ce concours-symbole de l'élitisme républicain fasse preuve de la plus stricte neutralité vis-à-vis de l'origine géographique des candidats. Dans ces conditions, l'écrasante prépondérance des reçus parisiens doit devoir quelque chose à la ténacité du centralisme jacobin envers et contre les meilleures intentions décentralisatrices.

La haute fonction publique reste concentrée dans la capitale, où son exemple perpétue souvent une tradition familiale. Entre la poire et le fromage, la description préalable des subtils rouages du pouvoir doit sans doute raffermir le moral des candidats lors de l'éprouvante confrontation avec la pendule mythique du « grand oral » ! A preuve, 80 % des reçus à l'ENA proviennent de quatre arrondissements parisiens ! (2).

Evolution

Plus généralement, et quelles que soient leur origine sociale et leur voie de préparation au concours, les élèves parisiens bénéficient, grâce à un corps enseignant fortement composé de jeunes énarques, d'une impalpable complicité avec l'air du temps, et les sujets débattus dans les coulisses du pouvoir. Sans oublier que le puissant réservoir de cerveaux constitué par les lycées parisiens facilite une sélection draconienne, en même temps qu'un réseau d'information privilégié. Tandis que l'on peut se demander lequel des élèves du lycée Champollion de Grenoble sait, au moment où il choisit son orientation, ce qu'est l'ENA. Cette lacune a été comblée au mois de mars, grâce à une convention avec l'IEP de Grenoble, qui propose désormais aux élèves des classes préparatoires de lettres supérieures *un cycle d'initiation aux sciences* politiques.

Cette évolution, associée aux atouts provinciaux (qualité de la vie, proximité du milieu familial, meilleur suivi de classes moins chargées), constituera-t-elle un contrepoids efficace à l'hégémonie parisienne ? Quelle qu'en soit la réponse, il semblerait que la question perde de son acuité. En raison, notamment, de la montée en puissance d'une fonction publique territoriale de haut niveau, face à la fonction publique d'Etat. « *On commence à voir émerger l'idée que l'ENA n'est peut-être plus la voie royale*, constate M. François d'Arcy, directeur adjoint de l'IEP de Grenoble et directeur du Centre de formation administrative (CFA). *Il est, par exemple, significatif que certains des meilleurs élèves des classes préparatoires à Sciences Po choisissent la section économie-finances, et non plus le service public.* » La tendance mérite d'autant plus d'être soulignée que l'ENA ne semble pas être seule dans ce cas.

Ainsi, dans les classes préparatoires du lycée Champollion, constate-t-on une inclination de certains très bons éléments vers le réseau des écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), au détriment des grandes écoles parisiennes. Cependant, l'attachement à la région est encore loin d'entamer sérieusement le prestige de ces dernières. Même si les classes préparatoires de ce lycée grenoblois souffrent, elles aussi, de l'hémorragie des meilleurs élèves vers les préparations les plus concurrentielles, d'une sélection opérée sur une population moins nombreuse et de l'éloignement du débat parisien, elles n'en continuent pas moins à attirer des candidats à Polytechnique, Normale supérieure et autres HEC. Les taux de réussite (3) en 1986 *laissent leur chance à ceux qui* n'ont pas fait le choix d'émigrer à Paris.

ELISABETH DEVAL.

(1) Deux à Paris, Grenoble, Bordeaux, Rennes.

(2) Jean-François Kesler, *l'ENA, la société et l'Etat*, éditions Berger-Levrault, 1985.

(3) Polytechnique : 2 reçus sur 8 ; Normale supérieure lettres (Ulm, Sèvres) : 8 sur 24 ; Normale supérieure lettres (Fontenay, Saint-Cloud) : 0 sur 20 ; Normale supérieure maths (Ulm, Sèvres) : 6 sur 8 ; Normale supérieure maths (Fontenay, Saint-Cloud) : 1 sur 1 ; Normale supérieure sciences physiques (Ulm, Sèvres) : 0 sur 2 ; Normale supérieure sciences physiques (Fontenay, Saint-Cloud) : 1 sur 4 ; écoles vétérinaires : 11 sur 43 ; Ecole des mines : 24 sur 87 ; Ecole centrale : 12 sur 46 ; HEC : 2 sur 23 ; ESCP : 3 sur 44 ; ESSEC : 3 sur 28.

COURRIER

Courtier et courtier

A la suite de l'article relatant l'inculpation, à Grenoble, de « deux médecins et deux courtiers dans une affaire de fraude aux assurances » *(« Le Monde Rhône-Alpes » du 23 mai) nous avons reçu la lettre suivante du président de la Chambre syndicale des assureurs conseils Rhône-Alpes :*

Le mot « courtier » étant employé à quatre reprises dans l'article précité, je me dois, en ma qualité de président de la Chambre syndicale regroupant précisément 180 courtiers exerçant honorablement leurs activités dans toute la région Rhône-Alpes, d'attirer votre attention sur le fait que la qualification de « courtier d'assurances » est juridiquement protégée, qu'elle comporte une signification très précise et qu'elle ne saurait, en aucun cas, s'appliquer aux deux personnages dont fait état votre article, qui ne sont, en tout état de cause, que des producteurs salariés des AGF VIE, et, à ce titre, soumis à un lien de préposition.

Un courtier d'assurances est un professionnel indépendant, inscrit au registre du commerce, soumis, pour exercer, à des conditions préalables très strictes de technicité et de moralité. Libre de tout engagement envers les compagnies d'assurances, il est un mandataire chargé par son client de la gestion des risques qu'il lui confie et dont il doit négocier la garantie auprès de la société d'assurances de son choix, en ayant le souci permanent du meilleur produit au meilleur prix. Sa fonction est donc double : conseil vis-à-vis de son client dans l'approche et la gestion de ses risques ; acheteur de garanties auprès des compagnies pour le compte de celui-ci.

C'est dire qu'il n'y a vraiment aucun point commun entre les individus dont fait état votre journal et les courtiers d'assurances que j'ai le grand honneur de représenter dans la région Rhône-Alpes.

GILBERT ROULLET,
président de la chambre syndicale des assureurs conseils Rhône-Alpes. (Lyon)

Les dangers du « croquer cru »

A la suite du reportage que nous avons consacré à l'ouverture d'un restaurant d'instinctothérapie à Lyon (« le Monde Rhône-Alpes » du 26 mars), nous avons reçu une lettre d'un médecin spécialiste :

Médecin cancérologue pédiatrique, je dois signaler, après la publication de cet article, qu'un enfant de treize ans est mort dans l'Isère, six mois après le diagnostic d'une leucémie aiguë (actuellement curable chez l'enfant dans environ 60 % des cas) parce que ses parents ont refusé le traitement chimiothérapique pour tenter de le guérir par instinctothérapie. Il est extrêmement dangereux de présenter cette technique comme pouvant « *vaincre le cancer* », ce qui est évidemment une absurdité... De plus, on ne parle pas là du prix de revient considérable de ce mode de nutrition, du prix des séjours pour les enfants et les familles dans ces centres d'instinctothérapie et de l'exploitation de la souffrance et du désarroi des êtres devant la maladie, surtout celle des enfants.

Le cas de Philippe n'est malheureusement pas le seul, et, actuellement, un dossier médical est constitué pour être envoyé au ministère de la santé. Il faudrait que cela se sache.

Docteur COLETTE BACHELOT,
responsable du service d'hématologie et de cancérologie pédiatrique du CHRU de Grenoble.

Construire au centre d'Ecully

Après la publication d'une tribune intitulée « Construire en centre-ville » signée par M. Jean Rigaud, député (UDF) du Rhône, maire d'Ecully, nous avons reçu la lettre suivante de l'association Ecully survie.

Les réflexions de M. Jean Rigaud nous amènent à faire les nôtres à propos de l'aménagement des centres-villes. Notre commune est concernée par un projet d'agrandissement du centre sur lequel nous avons recueilli les réflexions des habitants du quartier, et nous en avons tiré quelques leçons.

Il est vrai qu'il ne faut pas laisser dépérir les centres-villes, mais il ne faut pas, pour autant, les asphyxier par une trop forte densité des constructions ou les anesthésier par une prolifération d'immeubles à usage de bureaux. Nous pensons que tout le problème de la circulation et du stationnement est à repenser, un corps mal irrigué étant condamné à mourir.

L'agglomération lyonnaise et, en particulier, notre secteur ouest, est paralysée tous les jours par les « bouchons lyonnais » de Fourvière ou de Vaise ; les transports en commun sont prisonniers du trafic.

La solution ? Contournement *autoroutier par l'est ? Métro ?* La promesse de la fin de nos embarras est annoncée pour l'horizon 1991-1992. Mais c'est dans cinq ans, et d'ici là que ferons-nous ? Construire en centre-ville ? Le trafic dans les tunnels de la Croix-Rousse et de Fourvière ne cesse d'augmenter chaque année, avec une pointe de 109 700 véhicules le 24 décembre 1986. Nous souhaitons donc que l'on ne prenne pas de décisions hâtives aux effets pervers pour notre cadre de vie.

PIERRE PARRAUD,
président d'Ecully survie Ecully (Rhône)

REPÈRES

Sports

Championnat de France d'athlétisme pour handicapés

Le comité du Rhône Handisport organise le samedi 20 et le dimanche 21 juin le *championnat de France* individuel d'athlétisme pour handicapés physiques.

Cette rencontre se déroulera sur le stade *Marie-Thérèse Eyquem, à Villeurbanne* (petite rue du Roulet, quartier Saint-Jean). Deux cents athlètes en fauteuil roulant, amputés, infirmes moteurs cérébraux, aveugles et malvoyants disputeront des épreuves de course, de lancer, de saut et de relais.

Mille six cents pratiquants sont affiliés à la Fédération française Handisport, huit cents sont licenciés en compétition. La France occupe de bonnes places dans les rencontres internationales qui réunissent les représentants de quarante-quatre nations.

Politique

Des ministres UDF et RPR devraient se réunir à Grenoble

Fervent partisan de l'union de la majorité, M. Alain Carignon, *ministre* délégué à l'environnement, a pris l'initiative, après en avoir averti le premier ministre, *de réunir*, à Grenoble, le 11 juin prochain, un « côte-à-côte », huit de ses collègues du gouvernement : *Mme Michèle Barzach et* Mme Michèle Alliot-Marie, MM. François Léotard, Pierre Méhaignerie, Alain Juppé, Camille Cabana, Claude Malhuret et Christian Bergelin.

En compagnie de leur hôte, les ministres devraient effectuer ensemble une marche dans le massif de la Chartreuse avant de répondre aux questions des Grenoblois lors d'une réunion publique prévue dans la soirée à Alpexo. Le ministre de l'environnement a prévenu le premier ministre de son initiative *peu après* les déclarations de M. Michel Noir sur l'attitude à tenir vis-à-vis de l'extrême droite (*le Monde* du 15 mai). Et l'on précisait, mercredi 3 juin, dans son entourage, que la récente mise en garde de M. Jacques Chirac à l'adresse de M. François Léotard n'était pas de nature à compromettre l'organisation de cette manifestation placée sous le signe de l'union du RPR et de l'UDF.

Loisirs

Itinéraires pour la région

Deux guides pour partir – ou repartir – à la découverte de son département ou de sa région : « Les sentiers pédestres du Rhône » et la première *édition « Rhône-Alpes » de la collection* France-Poche. Edité par le comité départemental de tourisme pédestre du Rhône, le guide des *sentiers pédestres présente cinquante*-cinq circuits – de 8 à 40 kilomètres – au départ de quarante-six communes. La description topographique s'accompagne de quelques informations sur les « ressources locales » (épicerie, boulangerie, hôtels, restaurants...) et les monuments, les musées ou les sites à ne pas manquer. Quelques pages de géographie, de recommandations aux randonneurs et une liste d'associations complètent ce guide à glisser dans tous les sacs tyroliens.

L'édition « Rhône-Alpes » de la collection France-Poche offre un tableau didactique de la nature (la faune, la flore, les parcs...), de l'histoire et de ses personnalités, des traditions, des loisirs, des techniques et des sports dans la région. On y trouve pêle-mêle un encadré sur Saint-Vincent-de-Paul, la liste des champignons comestibles, des explications sur le monoski, la recette de *la fondue savoyarde ou l'architecture* des chalets de montagne...

Les activités sont répertoriées et classées selon des rubriques « à visiter », « à faire », « à lire », « qui contacter », « à voir ». Un petit recueil pratique et sans prétention pour ceux qui ressentent vraiment le besoin de se refaire une culture régionale.

★ « Sentiers pédestres du Rhône. » Disponible dans les syndicats d'initiative et les clubs de randonnée du département : 50 F.

★ « Rhône-Alpes » dans la collection des guides de France-Poche. Vendu en librairie : 58 F



Rhône-Alpes

CULTURE

Cinéma d'animation

Annecy confirme sa vocation internationale

Le seizième Festival international du cinéma d'animation d'Annecy a réuni, durant six jours, trois mille participants originaires d'une cinquantaine de pays. A elle seule, la sélection officielle – 191 courts et longs métrages – regroupait des réalisateurs de vingt-neuf pays. Au total, le Festival a présenté plus de trois cents heures de projection dans neuf salles de la ville, qui ont enregistré près de quarante-deux mille entrées.

Honorant l'invitation personnelle du maire d'Annecy, M. Bernard Bosson (CDS), l'ancien ministre de la culture, M. Jack Lang, est revenu sur les lieux du MIFA (Marché international du film d'animation), qu'il avait inauguré en 1985, pour constater cette fois son développement. Il s'est dit rassuré par les réactions encourageantes des exposants, ce qui ne l'a pas empêché, à l'issue de sa visite, de formuler un certain nombre de craintes quant à la reconnaissance réelle du cinéma d'animation dans la politique culturelle actuelle et la propagande audiovisuelle française. M. Jack Lang s'est étonné de l'état d'incertitude dans laquelle on maintient certains organismes et de l'absence d'une volonté réelle de faire progresser les décisions. « *Il faut se battre*, a-t-il dit, *et, de ce point de vue, Annecy donne un bel exemple de vitalité culturelle à travers le cinéma d'animation.* »

Les craintes sont ailleurs. Pour le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, M. Philippe de Villiers, accueilli le lendemain par M. Bosson, son collègue des affaires européennes, la volonté d'aider le cinéma, en particulier le cinéma d'animation, existe, les moyens aussi. L'avenir n'est pas dans une pression faite par l'Etat mais dans la capacité à promouvoir en France une création et une industrie du film compétitive au plan mondial.

Pour M. de Villiers également, Annecy est l'exemple à suivre en matière de rapprochement entre la culture et l'économie, incarné par ce festival et son marché du film et des produits dérivés. Philippe de Villiers a annoncé la création de centres régionaux spécialisés dans les disciplines de l'audiovisuel et de la communication. Annecy est au nombre ; son école des Beaux-Arts va désormais proposer, en second cycle, la formation déjà pratiquée dans le premier cycle pour les métiers de l'animation.

Au soir du dernier jour du seizième Festival, le jury a tranché parmi les cent huit œuvres en compétition en attribuant le premier grand prix à l'œuvre magistrale du réalisateur québécois Frédéric Back, *l'Homme qui plantait des arbres*, d'après une nouvelle de Jean Giono, ex-aequo avec un film belge de Boyko Kanev *Un monde pourri*. La critique du festival a élu le film de la réalisatrice anglaise Alison de Vere : *le Chien noir*.

GÉRARD DEL RIO.

Le silence de Soulages

« *Du rythme et de la matière* », écrit Henri Meschonnic dans le livre-catalogue édité à l'occasion de l'événement Soulages à Lyon : l'exposition de dix peintures récentes de grand format qui sont présentées, selon le vœu de l'artiste, suspendues entre sol et plafond, détachées des murs, comme d'autres œuvres de Soulages le furent, en 1966 à Houston, ou en 1979 au Centre Pompidou.

En exposant ces œuvres, en éditant cet ouvrage, Thierry Raspail et son équipe ont mis la barre au plus haut. Le musée Saint-Pierre Art contemporain n'est plus seulement un lieu d'agréables promenades de découvertes où la mise en scène rivalise en séduction avec les tableaux montrés.

C'est aujourd'hui, de surcroît, un grand musée. Capable de jouer la carte de l'excellence austère, d'aller à l'essentiel sans le secours d'autres effets. En choisissant pour guides un historien, deux linguistes et un philosophe (1), tous hommes d'études éminents, plutôt que tel ou tel manipulateur de clichés de saison, Thierry Raspail invite le public à rencontrer une œuvre en toute rigueur. Autant dire qu'il s'est attaché à reproduire, dans le mode d'introduction à l'œuvre, cette exigence ascétique – suprême élégance, si l'on risque un terme aussi mondain – qui caractérise les peintures de Pierre Soulages.

De ces peintures, qu'oser dire après Georges Duby, Pierre Encrevé, Henri Meschonnic et Clément Rosset ? Sinon qu'on entre dans la grande salle comme dans une sorte d'espace zen... Plus d'un visiteur observé, d'ailleurs, semble oublier les événements volages du dehors pour se perdre à contempler les noces de la matière et du temps.

Il n'y a là, sans doute, rien d'autre que du noir, coulé dans une pâte dense où des stries obliques et horizontales instaurent le rythme, le mouvement, l'énergie. Et rien que cette « vie » qui émane de l'incessante recréation des œuvres par une lumière qui, non seulement varie tout au long du jour, mais qui frappe différemment la surface du tableau chaque fois que le visiteur effectue le plus infime déplacement.

Comme on est loin, pourtant, devant ces œuvres, des jeux illusionnistes de l'art optique ou cinétique ! La force de Soulages tient à ce qu'il ne montre et n'affirme que la présence de sa matière et que, ce faisant, il nous fait passer de l'autre côté du miroir, au-delà de la matérialité du monde.

Aux visiteurs d'évaluer le prix d'un tel voyage.

BERNADETTE BOST.

(1) G. Duby, P. Encrevé, H. Meschonnic et C. Rosset commentent le travail de Soulages dans le catalogue (textes inédits).

★ Pierre Soulages au musée Saint-Pierre Art contemporain (16, rue du Président-Herriot, Lyon-1er - 78-28-81-11), jusqu'au 2 juillet.

Simultanément sont présentés : à l'entresol, quelques acquisitions du musée, de Marcel Duchamp à Henri Ughetto ; et au troisième étage, les travaux récents de Christine Crozat (gravures) et l'installation de Sandor Pinczehelyi, « *In memoriam* A. Warhol ».

Les nouvelles expositions

A Lyon et autour de Lyon.

– « Les parapluies », dans le cadre de « Villeurbanne en fête », à la galerie de l'Hôtel-de-ville de Villeurbanne (place Lazare-Goujon) du 4 juin au 5 juillet.

– « Collection » de François Perrodin au nouveau musée de Villeurbanne (11, rue Docteur-Dolard. 78-84-44-10) jusqu'au 31 août.

– Architecture : « L'école : questions d'espaces ? », projets de concours pour cinq collèges du Rhône, à l'hôtel du département, salle des pas perdus (cours de la Liberté, Lyon-6e ; entrée rue de Bonnel) du 4 au 16 juin.

– Tapisseries d'Aubusson du XXe siècle à la Maison de Lyon (place Bellecour) jusqu'au 16 juin.

– « Sculptures et marsques » de José Arce dans les salons de l'hôtel de ville d'Oullins (78-51-35-30) jusqu'au 18 juin.

– Dans les galeries lyonnaises : Gustave Singier à la galerie Bellecour du 10 juin au 13 juillet. Laurence Michoulier à l'Arte (78-27-23-83) du 5 au 25 juin. Marthe Bondoux, Françoise Dumayet et Aline Gagnaire à l'Espace Poisson d'or (78-27-20-65) du 4 juin au 4 juillet.

Saint-Etienne.

– Günther Forg à la Maison de la culture et de la communication (Jardin des plantes. 77-25-35-18) du 4 juin au 12 juillet.

– « Les petites fugues », photos, à la serre de l'école des Beaux-arts (15, rue Henri-Gonnard) du 4 au 26 juin.

– Henri Guiba la galerie A.P. Art (34, rue Pointe-Cadet. 77-41-37-47) du 5 au 30 juin.

Villefontaine (Isère).

– Gérard Dubois, galerie Simone Signoret (Saint-Bonnet, place Léon-Blum. 74-96-57-49) du 5 au 27 juin.

Grenoble.

« Le sentiment du paysage au Moyen Age », aquarelles, à la Maison de l'Architecture (4, place de Bérulle) jusqu'au 13 juin.

Coblentz, peintures, à l'Espace Achard, jusqu'au 9 juin. Ceytaire, peintures, à la galerie Antoine de Galbert (rue Bayard. 76-54-40-25) jusqu'au 30 juin.

Yvoire.

Les sculptures de terre de Martine Salairze, à la galerie Fert (50-72-84-79) jusqu'au 28 juin.

Aix-les-Bains.

Stern et Chantal Melen, peintures et sculptures, à l'Espace (79-88-94-12) jusqu'au 30 juin.

En raison du succès rencontré par le spectacle finlandais *Toe Dance*, dans le cadre des Rencontres internationales du théâtre de la jeunesse une séance supplémentaire aura lieu jeudi 4 jun, à 20 h 30, au théâtre Les Ateliers (Lyon-2e).

3, rue du Petit-David 78-37-46-30.

RENDEZ-VOUS

● **Conférence.** - L'Association Guillaume-Budé accueillera, jeudi 4 juin à 18 h 15, à l'amphithéâtre Laprade, M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, qui donnera une conférence sur le thème « Littérature et journalisme ».

★ Amphithéâtre Laprade, 4, *bis*, rue de l'Université, Lyon-7e.

● **Architecture.** – « Le sentiment du paysage depuis le Moyen-Age » : exposition d'aquarelles par les étudiants de 4e et 5e année, jusqu'au 13 juin.

★ Maison de l'architecture, place de Bérulle, Grenoble (14 à 18 h).

● **Bois.** – M. Roland Schweizer, architecte professeur et responsable du post-diplôme bois à Paris-Tolbiac, donnera une conférence jeudi 4 juin à 16 h sur « L'architecture et le bois ».

★ Ecole d'architecture, 10 galerie des Baladins, Grenoble (76-23-31-72). Entrée libre.

Radio-télévision

Jeudi 4 juin

TF 1

13.50 Tennis. Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la matinée. **14.00 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, Demi-finales double messieurs. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Tennis** (suite). Internationaux de Roland-Garros. **18.35 Mini-journal,** pour les jeunes, de Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Série : Columbo.** Adorable, mais dangereuse. **21.45 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la journée. **22.05 Magazine : Infovision,** de Roger Pic, Alain Denvers, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine. Au sommaire : La croisade de l'abbé Thomas ; Venise sous les eaux... touristiques ; Les atouts de Margaret Thatcher ; Espagne : la fin de l'euphorie. **23.15 Journal. 23.35 Magazine : C'est à lire,** émission de Luce Perrot. Spécial Pléiade, avec Marc Philonenko. **23.50 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion.

A 2

13.45 Feuilleton : L'auberge de la Jamaïque. 14.35 Magazine : Ligne directe, de Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. Enquête : Paris, monstres et merveilles (3e partie). **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi,** émission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Philippe Russo, Two of US, Fat City, Les garçons, Vanessa Paradis. **17.35 Récré A2 :** Mimi Cracra ; Bouquin copain ; Judo Boy. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres,** d'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord.** ▶ **20.30 Soirée SIDA,** en direct des studios des Buttes-Chaumont. Émission présentée par Martine Allain-Régnault et Jean-Marie Cavada. **22.30 Danse : Mikhaïl Baryshnikov au Moulin-Rouge.** Spectacle enregistré le 1er décembre 1986 au profit de l'Association des artistes contre le SIDA. Mikhaïl Baryshnikov danse trois ballets : Who Cares, Hamlet, Sinatra suite. **23.10 Journal.**

FR 3

FR3 RHONE-ALPES

12 h 15 à 13 h 15 : Quartier libre : flash national et international ; Titres des informations régionales ; Télévision régionale : la fête du cinéma ; « Côté jardin », de Daniel Danneyrolles ; Point d'information ; La preuve par trois ; Variétés ; 15 h à 16 h : Construire la vie : émission de services destinée à aider chacun dans la recherche d'un emploi.

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.). **14.30 Magazine : Bleu outre-mer** (rediff.). **15.00 Emissions régionales. 16.00 Documentaire : Les villes aux trésors.** Toulouse ; Agen. **16.52 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Clip-classes. 17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel :** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.25 D'accord, pas d'accord. 20.35 Cinéma : la Cage aux folles 2** □ Film franco-italien d'Edouard Molinaro (1980). Avec Ugo Tognazzi, Michel Serrault, Mark Bodin. **22.15 Journal. 22.40 Au nom de l'amour,** émission de Pierre Bellemare. Résultats de l'enquête sur la sclérose en plaques. **22.50 Magazine : Montagne** (rediff.). **23.20 Prélude à la nuit.** Caprice et Feuillet d'album, de Chabrier, par Annie d'Arco, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : l'Alpagueur ■■ Film français de Philippe Labro (1975). Avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer. **15.30 Cinéma : la Valse des pantins** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1983). Avec Robert De Niro, Jerry Lewis. **17.15 Cabou cadin. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Surprise party** □ Film français de Roger Vadim (1982). Avec Caroline Cellier, Philippine Leroy-Beaulieu, Michel Duchaussoy, Charlotte Walior. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : le Lieu du crime** ■ Film français d'André Techiné (1986). Avec Catherine Deneuve, Wadeck Stanczak, Victor Lanoux. **23.45 Cinéma : Vaudou aux Caraïbes** □ Film français de Philippe Monnier (1980). Avec Julie Margo, Patrice Valota, Jacques Bouanich. **1.10 Cinéma : Fantastica** ■ Film franco-canadien de Gilles Carle (1980). Avec Carole Laure, Lewis Furey, Serge Reggiani, John Vernon, Claude Blanchard.

LA 5

14.00 Série : Mike Hammer (rediff.). **14.55 Série : Kung-fu. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Wonder woman. 20.30 Cinéma : le Locataire** ■■ Film français de R. Polanski (1976). Avec Isabelle Adjani. **22.45 Série : Mike Hammer. 23.40 Série : Mission impossible. 0.35 Série : Laurel et Hardy. 1.10 Série : Kung-fu. 2.05 Série : Mike Hammer. 3.00 Série : Hôtel.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Les bâtisseurs d'empire (2e partie). **18.30 Série : Végas.** Le chasseur chassé. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Cinéma : Jeux d'espions.** ■ Film américain de Ronald Neame (1980). Avec Walter Matthau, Glenda Jackson. *Un agent de la CIA laisse, par tactique, filer un agent du KGB. Désavoué par ses chefs, il décide de se venger.* **22.15 Série : Falcon Crest.** Tony revient. **23.05 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. Entrecoupé de flashes d'informations à 0.00, 0.15, 0.30, 0.45.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Guerre de position, de Wolfgang Schiffer. 21.30 Musique : Emotion-mutation. Les musiques innovatrices. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même cosmopolite, Artsons. **0.10 Du jour au lendemain.**

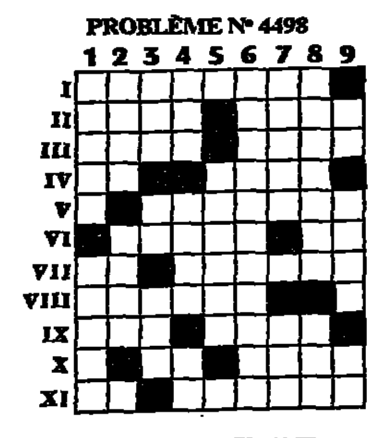
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Châtelet) : Trois cantates (Myrrha, Alyssa, Alcyone) et Menuet antique, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Léonard Slatkin. **23.00 Nuits parallèles.** Les mères fêtées.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4498



HORIZONTALEMENT

I. Peut nous faire passer quand il ferme la « porte ». – II. Coule en Afrique du Nord. De vieux jours. – III. Pas libre. Un titre royal. – IV. Un peu d'espèces. Une attaque sur le front. – V. Est parfois rempli de vers. – VI. Marque de politesse. Dans le génie. – VII. Fleuve côtier. Nom d'un chien. – VIII. Un poisson qui mord facilement. – IX. Une fille devenue belle. Paralyse ses victimes. – X. Se dit dans l'intimité. Signes de croix. – XI. Pour embouteiller une capitale. Nom donné à un facteur.

VERTICALEMENT

1. Peuvent rester froissées quand il y a eu un accrochage. A un grand bec. – 2. Clos quand ça risque d'être gras. Un saint dans les fossés. – 3. Crie. Deux cantons dans l'eau. Période de chaleur. – 4. Triomphale, pour le vainqueur. Pour se faire comprendre dans les Highlands. Etait située près de l'embouchure de l'Euphrate. – 5. Quand il est grave, c'est ouvert. – 6. Peut être une fabrique de tuiles. – 7. Dans le Frioul. Outragèrent une reine de Juda. – 8. Qui ne semble pas du tout rongée. Grand pour une bonne bouteille. – 9. Une fraction de seconde. Etre à l'ouvrage. En France.

Solution du problème n° 4497

Horizontalement

I. Marteau. – II. Ecouter. – III. Sil. Erine. – IV. Osée. On. – V. Idole. – VI. Marier. – VII. Revigorée. – VIII. Et. Tom. – IX. Crée. Etoc. – X. Rosse. Rue. – XI. Est. Soifs.

Verticalement

1. Méson. Récré. – 2. Acis. Rétros. – 3. Rôles. Est. – 4. Tu. Mites. – 5. Eté. Iago. Es. – 6. Aérodrome. – 7. Urinoir. Tri. – 8. Lee. Ouf ! – 9. Préférences.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 juin :

UN DÉCRET

● N° 87-361 du 27 mai 1987 relatif à la protection des travailleurs agricoles exposés aux produits antiparasitaires à usage agricole.

UN ARRÊTÉ

● Du 1er juin 1987 fixant la valeur d'échange des titres de l'emprunt d'Etat 7 % 1973, remis en règlement des obligations assimilables à celles de l'emprunt d'Etat janvier 1987 émises en juin 1987.

Défense

La France la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale développent un nouveau missile antichars

Les directeurs de l'armement français, ouest-allemand et britannique sont parvenus, le lundi 1er juin à Paris, à un accord sur des programmes de missiles antichars de troisième génération.

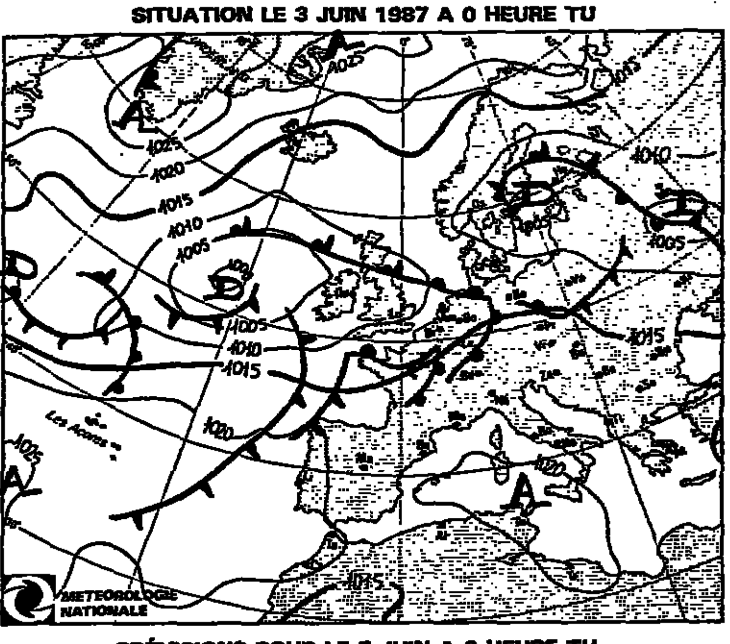
MM. Jacques Chevallier, Karl Schnell et Peter Levene ont préparé un projet d'accord intergouvernemental, qui sera soumis à l'approbation des autorités nationales compétentes, en vue d'une signature en octobre, afin de notifier le contrat de développement à l'industrie à la fin de 1987.

Les deux programmes de missiles antichars de troisième génération (AC 3 G) succèderont, dès la prochaine décennie, aux missiles Milan et Hot de la seconde génération actuellement en service dans les trois pays. Le futur missile AC 3 G de longue portée sera autoguidé par un système à imagerie infrarouge « fire and forget » (tire et oublie) qui permet au tireur de demeurer à l'abri de la défense adverse.

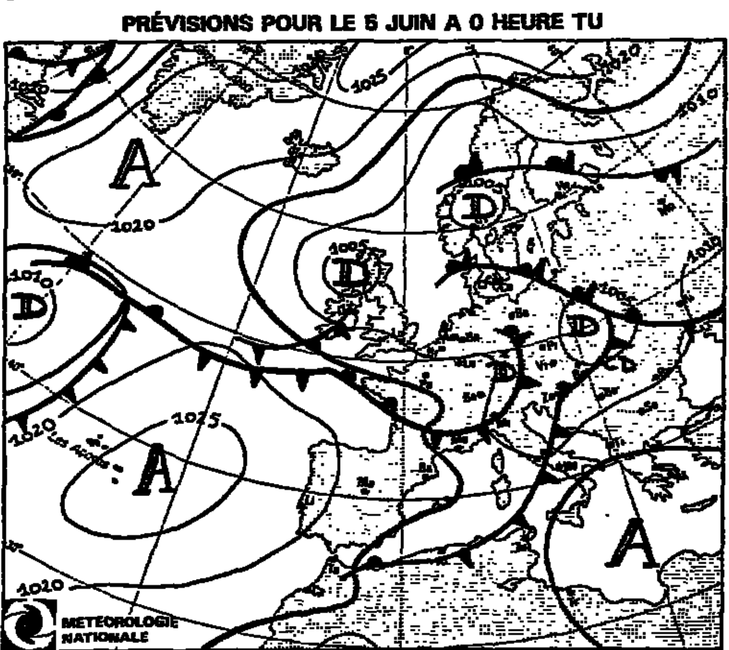


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 juin à 0 heure et le jeudi 4 juin à 24 heures.

Entre les hautes pressions atlantiques et les basses pressions britanniques, la France se trouve soumise à un courant humide de secteur ouest.

Au cours des prochaines 48 heures, deux perturbations orageuses traverseront le pays d'ouest en est, en s'accompagnant de pluies assez fortes.

En fin de période, des masses d'air plus frais et instable envahiront les régions de la Manche au nord du Massif Central et à la Champagne.

Jeudi : les nuages et la pluie prédomineront sur la majeure partie de la France. De la Manche à l'Ile-de-France, à la Lorraine et au Centre, la matinée sera très nuageuse et brumeuse. Dans l'après-midi, des éclaircies se développeront mais il faudra s'attendre à quelques averses.

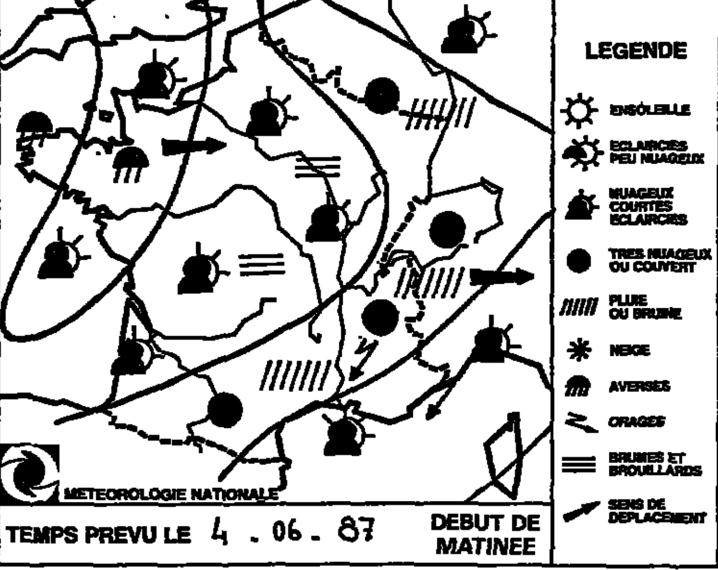
De l'Alsace à Rhône-Alpes, aux Pyrénées et aux régions méditerranéennes, le ciel restera très chargé. Il pleuvra fréquemment le matin, et des foyers orageux se développeront l'après-midi sur le Nord-Est. On pourra toutefois espérer quelques éclaircies près du golfe du Lion.

Sur la Bretagne et les Pays de Loire, nuages, éclaircies et averses se disputeront le ciel jusqu'à la mi-journée. Ensuite, les nuages prendront définitivement le dessus.

Sur l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et le Limousin, pas de pluie mais beaucoup de nuages.

Les températures seront comprises au petit matin entre 11 et 15 degrés. Elles atteindront dans l'après-midi un maximum de 16 à 20 degrés sur la moitié nord, 18 à 24 degrés sur la moitié sud.

Le vent sera modéré de secteur ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-6 à 6 heures TU et le 3-6-1987 à 6 heures TU — le 3-6-1987

FRANCE			
AJACCIO	22	10	N
BIARRITZ	26	16	P
BORDEAUX	28	13	P
BOURGES	24	13	P
BREST	14	12	P
CAEN	19	12	P
CHERBOURG	15	11	P
CLERMONT-FERR.	24	13	P
DIJON	22	13	P
GRENOBLE St-M-H	25	12	N
LILLE	19	12	P
LIMOGES	23	11	P
LYON	22	13	P
MARSEILLE-MAR.	27	14	N
NANCY	21	14	P
NANTES	22	14	P
NICE	22	15	N
PARIS-MONTS.	23	13	C
PAU	27	14	C
PERPIGNAN	26	16	N
RENNES	20	14	P
ST-ÉTIENNE	23	13	P
STRASBOURG	22	13	P
TOURS	24	13	P
TOULOUSE	28	15	A
POINTE-A-P.	32	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	27	13	D
AMSTERDAM	17	12	P
ATHÈNES	22	15	D
BANGKOK	34	27	O
BARCELONE	22	14	N
BELGRADE	22	11	D
BERLIN	16	7	P
BRUXELLES	18	13	P
LE CAIRE	30	24	D
COPENHAGUE	17	7	N
DAKAR	29	24	D
DELHI	42	30	D
DJERBA	24	16	D
GENÈVE	24	11	C
HONGKONG	30	27	C
ISTANBUL	21	12	N
JÉRUSALEM	23	12	N
LISBONNE	28	18	D
LONDRES	16	12	C
LOS ANGELES	25	16	N
LUXEMBOURG	18	12	P
MADRID	33	15	D
MARRAKECH	37	20	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	25	16	N
MONTRÉAL	26	19	A
MOSCOU	21	13	A
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	34	17	B
OSLO	16	7	C
PALMA-DE-MAL.	25	11	D
PÉKIN	30	14	N
RIO-DE-JANEIRO	24	18	D
ROME	23	13	B
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	9	7	P
SYDNEY	13	7	C
TOKYO	24	21	A
TUNIS	26	11	D
VARSOVIE	14	9	C
VENISE	24	17	N
VIENNE	22	12	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Jean BAUDOIN et Mme née Claude DANIEL GIRARD, sont heureux d'annoncer la naissance de leurs troisième et quatrième petits-enfants

Agathe

chez Delphine et Bruno MARTIN, le 16 mai 1987,

Anaïs

chez Emmanuelle et Frédéric PAIN-CHAULT, le 4 mai 1987.

– M. Laurent THELOT et Mme née Sophie BORDIER, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume

Neuilly, le 4 mai 1987.

Décès

– Angèle Cloitre, née Giovannetti,
Et Sauveur Giovannetti

ont le regret de faire part à leurs parents, alliés, amis et connaissances du décès de leur mère

Benoîte BERNARDINI,

survenu à Aubagne le 24 mai 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Aubagne dans la plus stricte intimité.

Cloitre,
25, les Jardins d'Eoures,
13400 Aubagne.
Giovannetti Feliceto,
20225 Muro.

– On nous prie d'annoncer le décès du peintre

Voldemar BOBERMAN,

survenu le 28 mai à Ibiza dans sa quatre-vingt-onzième année.

Edificio-Cruz-del-Sur,
Santa-Eulalia-del-Rio,
Ibiza, Espagne.

– Gilberte Perotin, née Dumon, sa fille,
Anne et Virginie Perotin, ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Roger DUMON,
née Marie-Louise Haby,
Palmes académiques,

survenu le 30 mai 1987 à Périgueux, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu à Périgueux, le 2 juin 1987.

47, rue Paul-Bert,
24000 Périgueux.

– Me Hanna Haddad,
Dr Nadim Haddad,
ses enfants,
M. Joe Haddad,
son neveu,
Mme veuve Pierre Saman,
sa nièce,
Et les familles Haddad, Misk, Saman, Eddé, leurs parents et alliés

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges HADDAD,
née Eugénie Misk,

survenu le 27 mai 1987, à Paris.

La cérémonie religieuse a lieu le mercredi 3 juin 1987, à 14 heures, en l'église Saint-Stéphan, 7, rue Georges-Bizet, à Paris (8e).

Les condoléances seront reçues sur le parvis de l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être adressés aux œuvres de bienfaisance de l'Eglise grecque-orthodoxe d'Antioche.

CARNET DU MONDE

●

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

– Mme André Laviron,
M. et Mme Patrice Gilmaire et leurs enfants,
Mme Laviron Le Grand et ses enfants,
M. et Mme Michel Laviron et leur fille,
Mme Geneviève Laviron,
M. et Mme Michel Boissy et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Miremont,
M. Eric Laviron,
M. Maurice Laviron,
Mme Jean Laviron,
M. et Mme Patrick de Garidel-Thoron et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. André LAVIRON,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu en son domicile le 1er juin 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 juin 1987, à 10 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité (place d'Estienne-d'Orves, à Paris-9e), sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Léonard (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13 *bis*, rue Henri-Monnier,
75009 Paris.

– Bernard et Michèle Leuilliot,
Ses petits-enfants, sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès, le 30 mai 1987, à Strasbourg, de

Paul LEUILLIOT,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études,
chevalier de la Légion d'honneur.

6, rue Joffre,
67000 Strasbourg.

– *Ses enfants,*
Ses petits-enfants,

ont la tristesse de *faire part* du décès de

Mme Vve Renée MERIEULT,

survenu le 26 mai 1987 à Paris.

L'incinération a eu lieu le 2 juin dans la plus stricte intimité au columbarium du Père-Lachaise.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Pagé,
son époux,
M. et Mme Jean-Pierre Pagé,
ses enfants,
François-René Pagé,
son petit-fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre PAGÉ,
née Marguerite Cassel,

survenu le jeudi 28 mai 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

10, rue Eugène-Delacroix,
75016 Paris.
155, rue de l'Université,
75007 Paris.

– M. et Mme Jean Tarbé de Saint-Hardouin,
M. et Mme Alain Tarbé de Saint-Hardouin,
M. et Mme Guillaume Lamy de La Chapelle,
M. et Mme Patrick Tarbé de Saint-*Hardouin,*
ses enfants,
ainsi que ses vingt-cinq petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme TARBÉ
DE SAINT-HARDOUIN,
née Marthe Douin de Rosière,

endormie dans la paix du Seigneur le 2 juin 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église Saint-Augustin, le vendredi 5 juin, à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Sens.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Remerciements

– Mme Jacques Delmas, son épouse,
Sa fille Marie-Anne,
Et toute sa famille,

très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Jacques DELMAS,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine.

– Le groupe IDRAC, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui lui ont été adressées lors du décès de

M. Jean TRANCART,
son directeur,

remercie très sincèrement tous ceux qui ont témoigné leur attachement.

– La famille Winn, très touchée des témoignages de sympathie reçus lors du décès du

Docteur Michel WINN,

remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

Communications diverses

– Jeudi 4 juin, 20 h 30, au Cercle Bernard-Lazare, conférence de David Kessler : « Chavout ou le rapport à l'autre ». 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, métro Sébastien-Froissart.

– M. Bernard Bosson, ministre des affaires européennes, retenu à Bruxelles, ne pourra présenter devant la Ligue européenne de coopération économique la communication prévue le jeudi 4 juin sur les perspectives de 1992. Ce déjeuner est reporté au mardi 17 novembre.

Religions

Le cardinal Lustiger réplique aux intégristes

D'ici au dimanche 21 juin, les prêtres parisiens devront lire dans leur église (certains l'ont fait dès dimanche dernier 31 mai), une déclaration du cardinal Lustiger rappelant que les sacrements, notamment celui de la confession, célébrés par des prêtres suspendus par Rome, ne sont pas valides. Dans une lettre d'explication aux prêtres, l'archevêque de Paris souhaite que soient levées toutes les *« ambiguïtés »*, pour que les fidèles *« puissent distinguer clairement les propositions de leurs pasteurs légitimes et les propositions sans mandat »*.

Cette intervention dans des formes exceptionnelles vise notamment les prêtres traditionnalistes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de l'église de Port-Marly (Yvelines), l'abbé Laguérie et le Père de Blignières, en rupture avec le pape. Les partisans de Mgr Lefebvre vont distribuer le 14 juin dans toutes les églises de Paris un tract appelant à *une procession pour la Fête-Dieu* le 21 juin. Le même jour, le cardinal Lustiger organise, lui aussi, à la Butte-Montmartre, et pour la première fois, une procession de la Fête-Dieu.

● **La CCFD se donne un nouveau président.** – Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) aura, à partir du 1er janvier prochain, un nouveau président, M. René Valette, succédant à M. Gabriel Marc, dont le deuxième mandat de trois ans arrive à expiration. M. Valette a été élu par le Comité national, représentant les vingt-cinq mouvements et services d'Eglise qui composent le CCFD. Pour la première fois depuis sa création en 1961, et conformément à des accords passés en juin 1986, le CCFD avait soumis une liste de cinq *noms à l'épiscopat français* avant d'arrêter son choix.

[Né le 15 mai 1939 à Lyon, M. René Valette est docteur en géographie. Aux Facultés catholiques de Lyon, il a fondé en 1979 l'Institut d'Etudes sociales qu'il a dirigé jusqu'en 1985, date à laquelle il est devenu doyen de la Faculté de droit et de sciences économiques. Sa compétence sur les questions de développement, sa collaboration comme expert avec les mouvements d'action catholique et ses liens avec le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, expliquent sa nomination à la présidence du CCFD.]

AFRIQUE FRANCOPHONE

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE

recherche pour sa DIRECTION DES ETUDES ET DU DEVELOPPEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT ELECTROMECANIQUE

INGENIEUR A & M OU EQUIVALENT

En relation avec les départements opérationnels, il aura pour tâche :
- d'étudier et promouvoir les améliorations techniques susceptibles d'optimiser l'utilisation des équipements,
- de vérifier la bonne utilisation des moyens humains et matériels.

C'est un homme de contact qui a une expérience diversifiée (production, bureau d'études, chantier,...).
La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. détaillé et prétentions sous réf. 5142 à AXIAL 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

ÉTAT DU QATAR — FORCES ARMÉES

nous recrutons :

A- TECHNICIEN DE MAINTENANCE
en poste de tir et bancs de contrôle.

B- TECHNICIEN DE MAINTENANCE
en radar de contrôle et de tir.

C- TECHNICIEN SPÉCIALISÉ
en électronique et informatique pour l'utilisation de bancs de contrôle 3 HY.

-Les candidats devront avoir une parfaite maîtrise de l'Anglais — écrit et oral exigé,

-les candidats devront être en bonne santé. Ils devront présenter un bilan de santé récent, un original ainsi qu'une photocopie certifiée conforme plus une photocopie d'un certificat médical — 4 photos d'identité récentes et une photocopie du passeport.

L'entretien aura lieu à l'Ambassade du Qatar.

Prière d'envoyer C.V. complet au :
Bureau Militaire — Ambassade du Qatar
57, Quai d'Orsay - 75007 Paris
au 45.51.90.71. de 9h00 à 15h00

PRODUCT DIRECTOR MEDICAL DEVICES

EUROPE, MIDDLE EAST, AFRICA

based West of London — **high negotiable salary**

Our client, a major US multinational has an enviable reputation for excellence achieved by developing products accepted by some of the most discerning customers anywhere—Surgeons and Perfusionists.

This position, reporting to the Director of Marketing, Europe, Middle East and Africa demands a highly motivated individual who could assume responsibility for developing marketing strategies and providing technical support throughout the area. Product launches, organisation of seminars, product training etc will all be within your brief. All calling for thorough product management/marketing/sales skills gained within the medical devices, particularly dialysis and cardio-vascular equipment market over the past few years. An ability to communicate well on technical topics at the highest professional levels in Open Heart Centres and the like is considered essential. Applicants should be free to travel extensively for approximately 30% of each year, the vast majority of which will be throughout Europe.

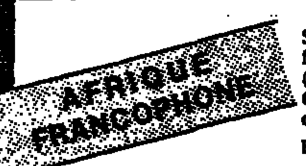
Written and verbal English and ideally language ability in French and/or German will be required.

Full product training will take place on the west coast of the USA.

The rewards will be high, reflecting the importance of the position. In addition to a high negotiable salary, benefits will include a company car, health insurance and pension schemes and assistance with relocation expenses, where applicable.

Write to me, Brian Withers, in strict confidence, with full C.V. quoting reference ST/60.

Withers Diamond & Wood Brigdale Ltd.
Lichfield House, 66 Frith St, London W1V 5TA Tel: 01-439 7767.



SINORG - filiale d'un important établissement financier - est la première société française (C.A. et nombre d'ingénieurs expatriés) de **CONSEIL EN MANAGEMENT PUBLIC** dans les pays en voie de développement.

Elle recherche un

Conseil en comptabilité informatisée

diplômé école de commerce ou de gestion et ayant une expérience en comptabilité et en informatique.

En liaison avec les directeurs financiers d'une vingtaine d'établissements publics et sociétés d'état, il aura la responsabilité du suivi et de l'optimisation des progiciels comptables.

Affectation résidentielle avec les avantages liés à l'expatriation (salaire + supplément étranger + indemnité de séjour - 2 mois congés annuels - logement meublé - avantages divers).

Adresser candidature avec c.v., photo et date de disponibilité s/réf. 5081 au

Département des Ressources Humaines



7 RUE ROYALE 75008 PARIS

Le spécialiste européen des circuits spécifiques

vous propose
- d'intégrer une équipe gagnante, jeune et motivante;
- et de participer à la révolution electronique des 10 prochaines années.

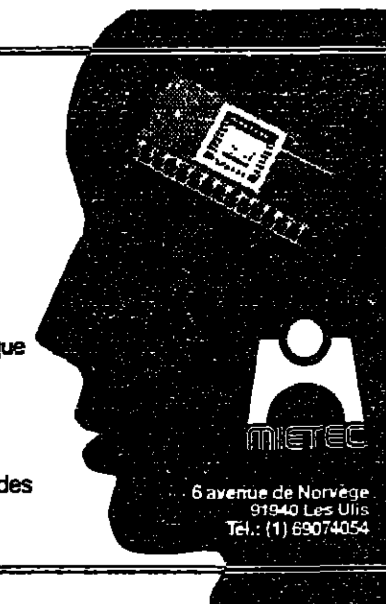
Mietec recherche

des Ingénieurs de ventes

- Vous êtes diplômé(e) ou de niveau équivalent avec 3 à 5 ans d'expérience dans l'électronique (semi-conducteurs, laboratoire d'applications...).
- Vous possédez l'anglais.
- Vous souhaitez valoriser vos compétences au sein d'une société dynamique de taille humaine.

* *voiture de société.*

Venez rejoindre MIETEC, le centre micro-électronique du groupe ALCATEL, le N°2 mondial des télécommunications.
Adressez-nous votre dossier (cv et prétentions)



6 avenue de Norvège
91940 Les Ulis
Tél.: (1) 69074054

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSULTANCE, SPECIALISEE DANS LA COOPERATION AVEC LES GOUVERNEMENTS DES P.V.D.,

nous souhaitons nous adjoindre les compétences d'

EXPERTS CONFIRMES

dans les domaines :
. de la planification économique de la coordination de projets,
. des financements FED et de la Convention de Lomé,
. des procédures d'ajustement structurel.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 91799/LM à HAVAS CONTACT 1, place du Palais- Royal - 75801 PARIS qui transmettra.

We are a major European company in the Polyolefins industry with strong support facilities covering manufacturing, sales, product development, research and technical service.
As a result of our expansion, we are inviting applications for our technical support activities in Meyrin/Geneva for the following position :

Graduate chemist/ Engineer wire & cable

The position requires a sound background in Polymer Chemistry or Mechanical/Electrical Engineering and involves the development of insulation materials for power and telecommunication cables and associated technical service to the Wire & Cable industry worldwide.

Good knowledge of English is essential; French is desirable. Compensation and fringe benefits are generous and attractive.

You are requested to send your application, which will be treated in strict confidence, quoting reference 525, to : Mrs E. Machtou, Personnel Officer, BP CHEMICALS (SUISSE) S.A. 45A-47A, rue de Lausanne, CH 1211 GENEVA 2.

CONTESSE

Heads of Unit — Campaign and Membership

Amnesty International is looking for two people to head new units responsible for membership development and campaigning. One will head a team of 15 responsible for developing a worldwide network of members. This other will lead a similar sized unit working to strengthen Amnesty International's campaigning program. The two will need good managerial skills plus the ability to advance policy in their areas.

Candidates should have sound political judgement, an understanding of different cultures and experience of working with an activist membership organization. They must have proven managerial ability and be able to work under pressure. Fluent English is essential, knowledge of other languages, especially French, Spanish or Arabic, highly desirable.

Salary : £ 13 787 pa rising to £ 16 642 pa
(annual increments indexlinked)
– Closing date 31st July 87
– Interviews schedule for the week commencing 31st August 87

For further information and an application form, please contact :
Personnel office Amnesty International
International Secretariat
1 Easton Street London WC1X 8DJ — United Kingdom
Tel (01) 837 3805 (24 h ansaphone)

amnesty international

RIYAD

Nous construisons un immeuble de bureaux...

Ingénieur électricien expérimenté

Votre solide expérience vous permet aujourd'hui de coordonner les études d'un grand chantier (courant fort, courant faible) et de faire approuver les plans et les notes de calculs par le consultant et les administrations locales.
D'autre part, vous établirez les listes des matériaux pour approbation du client, consulterez les fournisseurs et assurerez le suivi technique des travaux.
La connaissance de l'anglais est bien sûr indispensable.
Pour ce poste basé à RIYAD, le séjour en famille est possible et dans ce cas la scolarité est assurée.





Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. LM 6009, à DUMEZ, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cedex.

media system

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES NATIONAL implanté à la Réunion

RECRUTE

UN ÉCONOMISTE URBAIN

Spécialisé dans le développement local et l'habitat pour une affectation de deux ans minimum à Saint-Denis-de-la-Réunion, 5 à 7 ans d'expérience en bureau d'études ou au service de collectivités locales.

Env. cv et prétentions sous n° 8.639 M
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE recrute

CADRE ÉDUCATIF

responsable internat masculin. Expér. souhaitée.
Env. cv au FOYER des PTT
36, av. du Président-Wilson
94230 CACHAN.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Centre d'essais en vol
Brétigny-sur-Orge (91)
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Diplômé gde école pour analyse et programmation gestion. Connaissance COBOL et CICS. Contrat de 3 ans renouvelable 1 fois.
Adresser CV au Chef du Personnel
CENTRE D'ESSAIS EN VOL
BASE D'ESSAIS DE BRÉTIGNY
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

Organisme important rech. COLLABORATEURS CIAUX H.F. goût des relations publiques, possib. promotion rapide. Rémunération importante. Tél. pr r.-de-v. 45-53-20-00.

N° 1 dans un marché porteur rech. pour ses agences : FUTURS CADRES CIAUX H. F. Enghien 34-12-33-30. Bourg-la-Reine 46-60-52-52. Versailles 39-55-74-00. Téléphon. pour r.-d.-vs.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 27 ans, assistante de direction bilingue. BAC + 4, 3 ans exp., ch. poste dans entreprise dynamique, ts secteurs de préf. communication, export. Disponible immédiat., déplac. bienvenus. Tél. 39-73-44-28 toute la journée.

Française 29 ans offre ses services à firmes françaises qui désirent s'implanter en Espagne, afin de les représenter à Madrid. Vient de passer 3 ans à Paris et retourne à Madrid après y avoir vécu 4 ans. Parle et écrit parfaitement la langue. (Dipl. Escuela de Idiomas de Madrid). Dactylographie, traitement de texte, informat., etc. A Madrid : Magdalena 12, 28012 Madrid. Tél. 19-34-1-230-87-82.

ÉTUDIANT AMÉRICAIN RECH. TRAVAIL (petits jobs) pour le MOIS DE JUIN 20 à 30 h/semaine, bonnes références. — SOYONS-NOUS CRÉATIF — Tél. : 34-16-44-48 Patrick le soir de 18 h à 21 h.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

BMW 316 blanche (4 mois), intérieur noir, vitres teintées, 9 400 km, jantes larges, alarme volumétrique, 88 000 F. M. LANKRI. Tél. bur. 42-48-05-00 ; dom. 48-72-85-48 après 20 heures.

plus de 16 C.V.

RANGE-ROVER blanc 1979

Toit ouvrant, glaces électriques, protections latérales, grilles de protection de feux, calandre 4 phares, 68 000 F. Tél. : 46-05-44-17 (après 18 heures).

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide « Paris pas cher » en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes toute la bijouterie or

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin autre gd choix. Étoile 37, av. V.-Hugo.

GILLET

ACTUELLEMENT — 20 % S/LES BIJOUX D'ART ANCIENS bagues romantiques... ACHATS OR 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Mº Cité. Tél. 43-54-00-83.

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE 100 % PURE LAINE

PRIX POSÉE : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Séjours linguistiques

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hotel (ou avec une famille Anglaise). Face à la mer. Leçons en groupes moyenne neuf étudiants – a partir de £20/ jour tout inclus.

20% REDUCTION pour un sejour de 90 jours plus.

30% REDUCTION pour les groupes de 5 étudiants ou plus.

Ouvert toute l'annee. Pas de limite d'âge. Cours speciaux Noel, Pâques etc.

Ecrire a Regency School of English, Ramsgate, Kent, England Tel: 843 591212
ou : Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne TÉL : 39 59 26 33
ou: Regency Langues, 1 Rue Ferdinand Duval, 75004 PARIS Tél : 48 04 99 97

Vacances - Tourisme - Loisirs

RÉSERVEZ DÈS A PRÉSENT

PARIS/NEW-YORK .... AS 1 250 F / AR 2 350 F
PARIS/LOS ANGELES ......
PARIS/SAN-FRANCISCO ... AS 1 850 F / AR 3 650 F
PARIS/MEXICO .... AS 1 950 F / AR 3 900 F

– Offre réservée aux étudiants (– 32 ans) et aux jeunes (– 26 ans).
– ACHAT/RÉSER. AVANT LE 16 JUIN 1987

USIT VOYAGES 6, r. Vaugirard, Paris-6e, 43-29-85-00
LIC A969 12, rue Vivienne, Paris-2e, 42-96-15-88
10, r. de Belgique, 06000 Nice, 93-87-34-96

Collections

VENDS COLLECTION D'OBJETS D'ART CENTRE-AFRICAINS, 89-48-06-10.

A CÉDER COLL. COMPLÈTE de la revue ESPRIT de 1957 à 1978. JEDYNAK, 3, rue Jean-Jaurès, 28600 Luisant.

VILLAGE DE VACANCES HOURTIN-PORT

(côte atlantique) dispose chalets en loc. 4/5 pers., juill./août, 2 900 F/sem. (piscine, rest., bar, animation, garderie enfant gratuite, équitation, voile, tennis). Réservation. 56-43-11-77, Télex 572-850.

Port-Bourgenay (près des Sables-d'Olonne), loue appts standing 2 p. + terrasse (4/5 pers.), plein sud, pinède, voile, tennis, équitation, club enfants dès juin, 45-20-61-60.

CANAUX BRETONS

Bretagne-Sud. Location house-boat sem. Rens. 97-75-95-70.

Loue maison tt confort Quimper, Finistère, Juillet 5 500 F. Tél. 98-52-02-56 ap. 19 h.

GRÈCE été villa à louer 300 m², 6 chambres, grand séjour, grand jardin, pied dans l'eau, île d'Eubée, 5 000 F par semaine. Tél. soir 19-30-1-93-52-420.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

RUE BEAUBOURG
QUARTIER DE L'HORLOGE
pptaire vend dans bel imm. p. de t., 5e ét. asc. vue dég. APPT BOURG. DE STAND. digicief, interphone, liv. salon, 2 chbres, 2 salles de bains, w.-c. séparés, cuis. aménagée, 2 balc. entièrement refait neuf.
BELLES PRESTATIONS
Pour visite et renseignement. Tél. 47-70-12-16 heures bur.

4e arrdt

Ile St-Louis, duplex 4 p., 70 m² sud, charme. 1.950.000 F. Tél. : 45-48-33-92.

CITÉ VUE NOTRE-DAME
2 pièces, 65 m², sud, gd charme. 1.720.000 F. 46-44-98-07.

MARAIS s/cour d'honneur
BEAU 2 P. A RAFRAICHIR
C.I.G.I. 45-48-72-36

5e arrdt

RUE DES LYONNAIS
Studio charme, verdure. 310.000. F. FAURE 45-44-17-05.

5e VUE DÉGAGÉE. BEAU 72 m². Cuis., s. de bains. 1.600.000 F. 42-22-70-63.

6e arrdt

FLEURUS 45-44-22-36

Cherche-Midi 2 p. 595.000.
N.-D.-d.-Chps 45 m² 690.000
St-Germain 2 p. 850.000
St-Placide 3 p. 1.000.000
St-Michel 83 m² 1.580.000
Fleurus 5 p. 150 m² 3.650.000
Assas 5 p., 5e ét. 4.300.000
rech. appts ttes surfaces.

STANISLAS p. de t., 4e ét., 2 p., 45 m² à aménager. 680.000 F. F. FAURE 45-44-17-05.

ST-PLACIDE bel imm. beau 3 p., parfait état rue et cour. FRANÇOIS FAURE 45-44-17-05.

7e arrdt

VANEAU

très beau volume sous les toits, luxueusement aménagé, séj. + chbre 80 m², 2.000.000 F. GARBI 45-67-22-88.

DUROC 2 P.

superbe appt 4e ét., asc., sur jardin, rénovation luxueuse. GARBI 45-67-22-88.

PR. CHAMP DE MARS

Beau 2 P. imm. anc. 4e ét. asc. sur rue et cour 1 050 000 F. France Conseil 48-28-00-75.

9e arrdt

HAVRE CAUMARTIN
3 p., très bon imm. 750.000 F à déb. 43-97-16-96.

10e arrdt

Mº BONSERGENT 2 p. 40 m², tt cft, cuis. équ., expos. ouest. 380.000 F. Et. FINZI 42-57-03-03.

13e arrdt

Mº MAISON BLANCHE
Imm. brique 1930, beau stud., tt cft, balc., 340.000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

PROXIMITÉ MONTSOURIS
RÉNOVATION IMMEUBLE R. + 4

LOFTS DBLE EXPO.

brut décoffrage, à partir de 120 m², hauteur ss/plafd, dernier ét., asc., s/place ce jr 11-18 h. 10, rue Brillat-Savarin
RÉALISATION MATIMO.

Pl. d'Italie, atelier en duplex, dernier ét. belle haut. ss/plafond, 110 m² environ, parking. François Faure 45-44-17-05.

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE
dble liv., cuis., bns, parfait état, rue et jard. 490.000 F. FRANÇOIS FAURE 45-44-17-05.

Mº CONVENTION, 3 P.

A rénover, 3e ét. SUD-OUEST, très bon plan dble liv. possib. gde cuisine, cave, 810 000 F France Conseil 48-28-00-75.

Convention au pied du métro, 2/3 P. 47 m² expo sud dble liv. 1 ch. ref. neuf tr. bon plan, chf. ind., bon imm. anc. 790 000 F. France Conseil 48-28-00-75.

Mairie imm. récent.
Gd séj. 2 chbres, tt cft, étage élevé, asc., soleil, balcon. CIGI 45-48-72-36.

16e arrdt

VILLA SAID (Av. Foch)
dans hôtel partic. 80 m² environ, séj. + mezzan., s. de bns, cab. de toil., cuis., ensoleillé. CALME 40-24-29-98.

BLÉRIOT/FANTIN-LATOUR
2 P. 50m², très bel imm. angle pierre de t., 2e ét. asc. VUE S/SEINE, trav. à prév. Px intér. France Conseil 48-28-00-75.

AUTEUIL-BOIS

Grand 3 P. dans imm. récent gd stand. 2e ét. Etat neuf, prest. de haute qual., rue et jard. France Conseil 48-28-00-75.

PASSY PRÈS TROCADÉRO
Séj + 3 chambres tt cft + serv., 6e asc. loué jusqu'à novembre 89. 1 930 000 F. Cotimo 45-67-42-70.

17e arrdt

BROCHANT CARDINET Imm. p. d.t. Stud. 35 m² tt cft. 340.000 F. Et. FINZI 42-57-03-03.

ROME-VILLIERS

STUDIO 2-3-4 PIÈCES
IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
Livraison 1er trimestre 88.
Bureau de vente mardi., jeu., vend. de 13 h 30 à 17 h.
37, RUE DULONG

SIETRA (1) 47-83-24-28.

COURCELLES

DANS IMM. P. DE T. ET BRIQUES, ASCENSEUR
2 p. tt cft, R.C. 850.000 F.
3 p., 2e ét. 1.150.000 F.
4 p., 1er ét. 1.550.000 F.
PPTAIRE 42-67-69-27.

CHAMBRES ET STUDIOS
DEPUIS 130.000 F.
2 p. confort depuis 225.000 F.
3 p., cft depuis 500.000 F etc.

MGN 43-87-71-55

38, bd des Batignolles, 75017.

18e arrdt

PROX. HOPITAL BICHAT 2 p. tout confort 32 m², immeuble briques, cave. Prix 260.000 F. Et. FINZI 42-57-03-03.

Rue Championnet, studio tt cft, 140.000 F.
Marcadet 2 p. tt cft, 195.000 F.
R. Ordener, stud. tt cft, 266.000 F.
3 pces tt cft, 862.000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT MAISON
Séj. + 3/4 ch., s/sol total, calme, verdure jardinet. 1.750.000 F. Tél. 42-05-24-90 ap. 20 h, ou 46-40-90-62, bureau.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD

gd studio avec balc. Excellent état. Cuis. équipée. 42-80-64-74, p. 233 matin.

BOULOGNE Imm. récent studio, kitch., bns, wc. 265.000 F. JACAR 45-63-82-96.

ASNIÈRES-BECON, près gare, bel imm., 3 p., cuis., bns, 70 m² env., ref. nf. 575.000 F. JACAR 45-63-82-96.

93 Seine-Saint-Denis

LES LILAS

très bon imm., bel appt 3 p., gde cuis. équipée, s.d.b., wc, chf cent., balcon, 2 park., beaux aménagements. 640.000 F. MIL 43-62-09-37.

LES LILAS

résidence gd standing, superbe 4 p., cuis. équipée, 2 bns, balc., box. 1.100.000 frais de notaire réduits. MIL 43-62-09-37.

MAIRIE DE ST-OUEN 2 p. 44 m² tt cft, dble expos. est-ouest. 200.000 F. Et. FINZI 42-57-03-03.

94 Val-de-Marne

VINCENNES près Mº bel imm. récent, séj. + 3 chbres, cuis., bns, 90 m² environ, 1.175.000 F. JACAR 45-63-82-96.

Province

Part. vend pour PLACEMENT (Bail 6 juin 88) APPT 63 m² avec gar. centre Nice, rue calme, bon état. Px 600.000 F à déb. 56-02-78-45.

AVIGNON CENTRE

dans imm. XVIIIe siècle entièrement rénové au 4e étage ascenseur

APPT EN DUPLEX

AVEC TERRASSE

598.000 F.

(16-90) 82-55-08 et 57-08.

Vend beau F 4, 90 m². Marseille. 450.000 F. Tél. (16) 91-91-92-17.

appartements occupés

PLACE VOLTAIRE
dans imm. cft reste un 2 p., occupé loi 48, 1er ét. Tél. : 45-62-41-28.

immobilier information

RAPPORT pour investisseurs CRÉTEIL 47.700 F/an. MALESHERBES 73. 45-22-05-96.

UNIQUE péniche-salon-itinérant, excel. état, révis. compl., éclairage expo. audio-vis., télex, tél., bar, 100 m² moque. 850.000 F. à déb. Tél. 42-28-23-00.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96.
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX — LOCAUX
USINES — TERRAINS.

locations non meublées offres

Paris

ST-PLACIDE 4 P. CFT 6.000 F CH. COMPR. Tél. : 43-97-19-87.

CONVENTION STUDIO
imm. récent, tt cft, balcon. 3.565 F ch. comp. 43-97-19-87.

R. SERVAN IMM. ANCIEN
2e ét., 2 p. ppales, ref nf. 3.000 F ch. comp. 47-66-04-17.

R. MARCADET IMM. RÉCENT
2e ét., asc., studio tt cft. 2.350 F ch. comp. 47-66-04-17.

69, BD RICHARD-LENOIR
résid. réc., 5 p., 98 m², cuis. équip. très bon état, box. 7.700 F + ch. Tél. SEFIGESTION 45-62-49-21.

CHARDON LAGACHE
dans imm. moderne, 1er ét. sur jard. Très calme. 2 p. cft. 4.700 F + ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

38, RUE DE BERRY 3 p., 90 m², cuis. équipée. 8.500 F. ch. comp. Tél. SEFIGESTION 45-62-49-21.

Région parisienne

CLICHY beau studio tout confort 2.499 F ch. compr. 43-97-19-87.

NEUILLY PERRONET
dans petit pavil. moderne, entouré verdure, agréable 2 p. cft, 1er ét. 4.000 F + ch. + gar. 500 F. Tél matin SEGECO 45-22-69-92.

PORTE MAILLOT (pour 5 mois) Imm. récent 4 p., tt cft, 7.500 F. 43-25-48-82.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RESIDENTIELS.
TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées offres

Paris

BUTTE ravissant duplex, entrée, liv. + 1 chbre, cuis. aménagée, dressing room, salle de bns, 2 wc, chf élect. 4.600 F + ch. 43-87-71-55.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

boutiques

Achats

(3e) ARTS ET MÉTIERS
murs libres de bout. + ss/sol excel. placem., 320.000 F. FRANÇOIS FAURE 45-44-17-05.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT
imm. Paris et proche banlieue.

J. MESTAT & Cie

140, bd Haussmann. 45-62-41-28.

locaux commerciaux

Ventes

PLESSIS-ROBINSON 430 m² environ. Atelier occupé loyer 72.000/an. 40-24-29-98.

Locations

SAINT-PLACIDE 4 PCES USAGE PROFESSIONNEL 10.000 F/mois. 43-97-19-87.

locaux industriels

Locations

SURVILLIERS RN 17

A 1 après Roissy activités, dépôt, commerce.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96.

propriétés

Belle propriété, 15 mn aéroport Lorient, 1.500 m. des plages, jardin paysagé, 2000 m² clos bois, constr. récente, ch. élect., gd s./sol, 2 garages, r.-de-ch. cuis. éq., gd séjour marbre, cheminée granit, 1 chbre, s.de bns, wc ; étage : 4 chbres, s. de bns, wc. Px 990.000 F. Tél. (16) 98-38-91-14.

Vd propriété agricole 173 ha, 280 km Sud Madrid, traversée par 1 km chemin de fer, rivière, chasse. Px : 2.000.000 F. M. PUEBLA 26-42-62-27 entre 20 et 22 h.

LE BOURGET-DRANCY
Prox. RER B très belle maison meulière, parf. état, tt cft 162 m² hab. S/sol + 350 m² jard. clos de mur, gar. 2 voit. Px 1.250.000 F. Tél. : 48-31-65-25.

FAYENCE VAR

part. vd prop. comp. MAISON avec PISCINE + anc. moulin aménagé, 3 p. s.d.b., cuis. chacun, ter. 4 300 m², pos. divis. Px 1.450.000 F. T. : (Rome) 19-39-63-76-84-13.

Part. près de NEAUPHLE
30 km PARIS-OUEST.
Propriété 18e, 4 ch., 3 s.d.b., 210 m² terrain clos arboré, 1 ha, piscine, tennis le tout parf. état. 2.800.000 F. Tél. 47-70-92-81.

70 KM A. OUEST
PROPRIÉTÉS, MAISONS DE CAMPAGNE, TERRAINS A BATIR, ÉTANGS.
MGN (face église)
NOGENT-LE-ROI, 28210
(16) 37-51-44-34
et 37-83-73-73.
VITRINO PHOTO
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

BORMES-LES-MIMOSAS
Part. vd px sacrifié 1.100.000 F, raison famil. URGENTE, terrain, sommet colline, 12 700 m² plus gros œuvres construit (hors-d'eau) de VILLA 205 m², très belle vue s/Bormes et s/mer. Affaire except. T. 16-42-21-53-25.

RÉGION COMPIÈGNE

Joli site, 2 200 m², gde ferme rénovée caract., pierre et ardoise, 175 m² hab., cft + dépend. à aménager. 425.000 F, terrain suppl. possib. Tél. (16) 67-86-07-06.

bureaux

Locations

BUREAUX A LOUER

INVALIDES VILLARS 90 m²
MADELEINE VIGNON 160 m²
Mº MARCADET 190 m²
PTE-PANTIN 250 m²
ÉTOILE CARNOT 305 m²
COLL. ST-CLOUD 345 m²
HAUSSMANN TRONCHET 420 m²
MONTROUGE mairie 600 m²

PASSIM 42-25-38-38.

8e rd-pt CHAMPS-ÉLYSÉES, gd stdg 8 p., 222 m², bail prof. à louer. Tél. : 45-04-49-13.

92 SÈVRES

Bureaux équipés, tous services, parking. Leaders 45-34-10-10.

MAILLOT 240 m²

Réception + 11/12 bureaux
Sans reprise, ni cession

CONCORDE 185 m²

Réception + 7/8 bureaux
Sans reprise, ni cession

MARCADET 240 m²

Standing exceptionnel
Sans reprise, ni cession

LORIM 45-08-82-05

Domiciliation depuis 80 F/m²
Av. des Ch.-Elysées (Etoile)
Rue St-Honoré (Concorde).
Rue Cronstadt (Paris XVe).
21, bis, rue de Toul, Paris 12e.
Constit. SARL 1 500 F/HT.
INTER DOM — 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/SECRET. TEL. BURX

AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

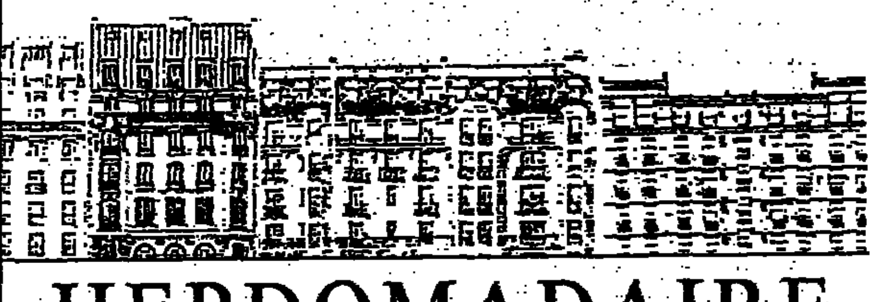
Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées .47-23-55-47
Nation 43-41-81-81



NOTRE SÉLECTION HEBDOMADAIRE



L'AGENT IMMOBILIER FNAIM A VOTRE SERVICE

Vendeurs, acheteurs de biens immobiliers !
Ne confiez pas vos intérêts à n'importe qui.
Pour votre sécurité, ne vous laissez pas abuser par des publicités fallacieuses.
Utilisez les conseils, l'expérience et la compétence d'un professionnel de la FNAIM !

FNAIM

- La FNAIM, la plus importante organisation professionnelle de l'immobilier, regroupe parmi ses adhérents des spécialistes susceptibles de mener à bonne fin la vente ou l'achat de tout bien immobilier : appartements, maisons, bureaux, locaux commerciaux, fonds de commerce et d'industrie, terrains, etc.
- L'agent immobilier FNAIM est couvert par une assurance en responsabilité civile professionnelle et une garantie financière délivrée par la Caisse de garantie de la FNAIM protégeant les fonds déposés par la clientèle.
- L'agent immobilier de la FNAIM est votre partenaire indispensable quelle que soit la transaction que vous envisagez. Vous devez faire confiance à sa compétence, à son sérieux, pour traiter en toute sécurité.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
LA CHAMBRE SYNDICALE FNAIM DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. 47-66-56-10.

ROGER SEVILLA
Président de la chambre FNAIM de Paris et de l'Ile-de-France.

bureaux

Locations

Av. Marceau 400 m² env. r.-de-ch. 1 000 000/an + taxes + ch. T. SEFIGESTION 45-62-49-21.

AVENUE MATIGNON

(près) LA CAMPAGNE A PARIS 145 m², sur jard. + archives 15 m² + 2 park. 350.000 F/an + ch. 30.000 F.

NEVEU 47-43-96-96.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

125 m², 6 bur. + récept. AGENCE CENTRALE 42-08-12-53

maisons individuelles

BOULOGNE CENTRE
7 p. + comb. + cour, garage, poss. 3 voit., 1 980 000 F. Tél. : 48-25-22-77.

6 km AUXERRE (89) face à rivière, MAISON 4 p., cuis., s. de bns, s/ 4 900 m² verger, bois. Vue imprenable. RUFFINI IMMOBILIER 86-52-49-78.

fermettes

200 KM DE PARIS
FERMETTE rénovée, tt cft, sur 1 125 m² clos, 4 ch. séj., gar., hab. sans frais, 370 000 F. Ruffini Immobilier Tonnerre. Tél. : 86-55-11-19.

pavillons

RUEIL HAUT

Séj. dble, 3 ch., terr. 380 m², calme, vue, 1 280 000 F. Tél. : 47-72-42-31.

RUEIL HIPPODROME

Séj., cheminée, cuisine équipée, 2 chbres, jardinet, 800 000 F. Tél. : 47-72-42-31.

RUEIL LYCÉE

Pl.-p. 100 m² liv. + 2 ch., s./s., gar. 2 voit., terr. 790 m², 1 870 000 F. 47-72-42-31.

NOISY-LE-GRAND Mairie, pav. style Mansart, 7-8 p., 270 m² hab., garage + s. de jeux, terrain 1 100 m², 2.200.000 F. ORPI 43-43-20-17.

appartements ventes

3e arrdt

Rue Saintonge, living + ch., cuis., bns, w.-c., cheminée, caractère. Prix intéressant. Cabinet Azoulay 46-34-13-18.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS plein soleil superbe 120 m², séjour, 4 ch., 4 200 000 MEL 43-25-32-56.

5e arrdt

Mº PASTEUR, b. 2 p., cuis., bns, w.-c., tt cft, poss. prof. lib. Cab. Azoulay 46-34-13-18.

Dans bel imm. ancien, 2 pces, 38 m², bon état. Px 730.000 F. STH 45-58-62-02.

6e arrdt

RUE DE SÈVRES

studios, 2 pièces et 3 pièces. ALAIN BIRN 42-67-65-30.

7e arrdt

RUE DE LILLE

APPT 75 m²
ALAIN BIRN 42-67-65-30.

RUE DE BEAUNE

55 m²
ALAIN BIRN — 42-67-65-30

QUAI D'ORSAY (près)

Somptueux appt 330 m², style hôtel particulier.

COREPI 42-88-36-24.

Mº Vaneau 30 m². Studio, cuis., bain, tr. bien aménagé. 480 000 F. T. : 45-63-25-60.

12e arrdt

PARIS-12e
studio rez-de-ch., s/rue, cuis., s.d.b., wc, 30 m². 280.000 F. ORPI 43-43-20-17.

PORTE DORÉE

2 pces tt cft, 9e ét., asc. Plein soleil, vue imprenable. Px : 525.000 F. T. 43-43-49-01.

15e arrdt

BOUCICAUT/CH.-MICHELS
RÉCENT STANDING
B. 4 p., 90 m², 7e ét., balc. dég. 1 850 000 45-32-66-10.

15e Vente appt Brancion 2 p., coin cuis., cab. de toil., w.-c., 28 m², 3e ét., chauf. élect., 330 000 F. T. 40-44-74-71.

BEAU GRENELLE

15e étage, vue except. s/Seine, séj., 3 ch., 2 bains, parkg, 108 m², 2 700 000 F.

NEVEU 47-43-96-96.

Mº PORTE DE VERSAILLES
Imm. récent, studio 35 m² + terr. 23 m². 680.000 F. STH 45-58-62-02.

Mº CONVENTION
3/4 p., 66 m², balc. 1.150.000 F. STH 45-58-62-02.

Mº DUPLEIX

Imm. p. de t., standing. DBLE LIVING, 2 CHBRES
Tt cft. Px 1.600.000 F.
J. FEUILLADE 46-66-00-75.

Mº GARE-DE-LYON

15, RUE MICHEL-CHASLES
Imm. ancien p. de t. gd stand., asc. Appt 3 p. 61 m², 4 ét. Cuis., bain, wc. Px 950 000. Sur place sam. de 10 h 30 à 14 h. Cab. FOURNIER 45-80-89-00

16e arrdt

RUE SPONTINI

69 m²
ALAIN BIRN 42-67-65-30.

AV. RAPHAEL

88 m²
ALAIN BIRN 42-67-65-30.

RUE CHALGRIN

77 m²
ALAIN BIRN 42-67-65-30.

PL. V.-HUGO

110 m², liv., 2 ch. + s., pos. pkg.

LARGIER 42-65-18-83.

Hippodrome Auteuil
175 m², living, 3 ch. + balcon et terrasse-toit 250 m², 2 parkings, vue, soleil, 7 000 000 F.

Roland-Garros, 240 m² + 210 m² terrasse-toit STUDIO-SERVICE, 3 pkg, pleine verdure, 8 500 000 F.

TROCADÉRO, dernier étage, studio 47 m² + balcon 5 m², 3,50 m s/plafond, 980 000 F.

NEVEU 47-43-96-96.

17e arrdt

COURCELLES

Dble living + 3 ch. imm. p. de t. 4 ét. asc. 1 800 000 F. Tél. : 47-66-44-32

RUE BERZÉLIUS
2 pièces, coin cuis., entrée, w.-c., s. d'eau avec douche, 4e ét. sur rue, état impeccable, 250 000 F. Tél. 42-55-66-18.

19e arrdt

RUE DE FLANDRE
très beau 2 p., 55 m², cuis. éq., s. de bns, w.-c., 3e ét., 485 000 F. Tél. 42-55-66-18.

20e arrdt

Rue Boyer studio, entrée, cuis., séjour, s. d'eau, clair, calme, 185 000 F. Tél. 42-82-11-39.

92 Hauts-de-Seine

CHAVILLE
résidentiel et calme
gd séj., 3 chbres, 112 m²
1 365 000 F
CHAVILLE IMMOBILIER
47-50-82-80

95 Val-d'Oise

RAFFET-Montmorency
5e étage, 2/3 p., 67 m², pierre de taille, 1 500 000 F.

NEVEU 47-43-96-96.

appartements achats

Recherchons d'urgence grands appts, dans 7e, 8e — Ouest 17e Nord du 16e, pour clients ayant comptant — 46-22-20-80

locations non meublées offres

Région parisienne

BOULOGNE 2 p. 45 m² cuis. éq., box, cave. Libre de suite, 3 200 F/mois, hors charges. T. SEFIGESTION 45-62-49-21.

LOUVECIENNES-PORT-MARLY
Maison 5 p. en duplex, jard., garage. 7.000 F
T. SEFIGESTION 45-62-49-21.

propriétés

4194 COURTENAY
Face à la campagne
CHARMANTE DEMEURE ancienne 18e, parfait état, hall, cuis. éq., office, s. à manger, salon env. 50 m², 3 chbres, s. de bains, chauff. central, grenier aménageable, garages. Dépendances 250 m², parfait gros œuvre, parc paysagé env. 12 000 m².
PRIX : 1 100 000 F.

4157 Sud SEINE-ET-MARNE
5 km autoroute A6
PETITE FERME bon état, cuis., salon s. à manger, 2 chbres, petites pièces, s. de bains, cave, grenier aménageable, chauff. central. Nombreuses dépendances. Terrain clos 1 000 m² env.
PRIX : 370 000 F

4222 FONTAINEBLEAU, près parc. Très belle DEMEURE, parfait état, hall, cuisine, réception en 3 pièces, 6 chambres, 2 s. de bains, grenier, chauff. central gaz, sous-sol complet, garage, jardin paysagé env. 1 100 m².
PRIX : 2 400 000 F.
V. BABUT 64-22-36-80.

VERT ST-DENIS (77), pav. 5 p. + s. de jeux + box, terr. 175 m², 585.000 F. ORPI 43-43-20-17.

40 km de Paris, prox. futur Disneyland, très b. ppté s/11 ha traversée par rivière, actuellement élevage chevaux trotteurs, maison principale 408 m² s/3 nivx + très grand sous-sol + grand garage + maison de gardien 90 m² avec gar. et box + 18 box et locaux divers. Nbr. poss. d'aménagements. Tél. : 43-41-26-52.

8 km Fontainebleau belle dem. 1840, 10 p., cft, logt garde. 6 boxes, gar., parc 1,22 ha.

NADEL : 47-42-92-12.

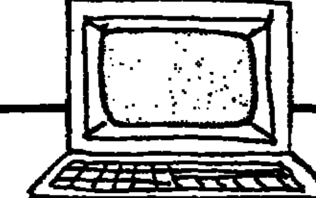
Rég. FONTAINEBLEAU, vieille ferme 18e siècle, avec 6,20 ha de prairie, 1 500 000 F à déb.

NADEL : 47-42-92-12.

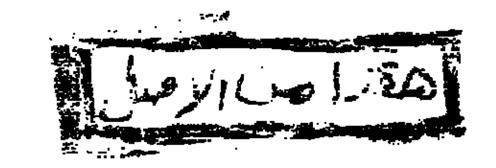
EN FORÊT D'ATHE
(Yonne), b. mais. bourg., parf. ét., 5 p. pples, b. terr. arborisé 1 900 m², 445 000. L'agence RUFFINI IMMOBILIER, 21, pl. Dilo, 89600 Saint-Florentin.

COSNE-SUR-LOIRE
à 8 km, anc. corps de ferme rénové, 7 p., tt cft, dépendances, 2 gar., parc décoré, 6 445 m². 950.000 F. ORPI 43-43-20-17.

IMMOBILIER



36-15 TAPEZ LE MONDE FNAIM



Le départ du président de la Réserve fédérale américaine

Paul Volcker : un analyste brillant

Ce n'est pas faute d'avertissements de M. Paul Volcker si le dollar continue aujourd'hui à faire figure, sur les marchés de monnaie suspecte par excellence. L'homme a très habilement entretenu sa réputation d'oracle par des déclarations qui, le plus souvent, ne paraissent provocantes (*« l'Amérique ne pourra pas toujours vivre au crochet du capital étranger »*) ou sibyllines que parce qu'elles ramènent l'attention sur une réalité que personne, à commencer par les membres du gouvernement Reagan, ne veut voir dans toute son ampleur ? Depuis qu'il occupe les fonctions qu'il va bientôt quitter dans deux mois, ses analyses auront été bien supérieures à celles de ses contradicteurs.

Que dit-il aujourd'hui ? Que le dollar a assez baissé, mais qu'il pourrait baisser encore ; qu'une nouvelle chute amènerait des taux d'intérêt plus élevés (ils ont déjà commencé à remonter) et la récession économique ; que la persistance d'un déficit budgétaire important, qu'il ne cesse de dénoncer depuis 1983, l'année triomphale de la présidence reaganienne, pèse plus lourdement que jamais sur les marchés.

Quelques jours après l'annonce de sa décision de quitter la haute direction du Fed, ses services statistiques publiaient quelques indications de nature à donner le frisson à ceux qui pourraient s'imaginer que la baisse spectaculaire du dollar au cours des vingt-sept derniers mois (moins 40 % par rapport aux devises les plus fortes) crée à terme les conditions d'un rééquilibrage ordonné. Depuis le début de l'année, les interventions des banques centrales du Japon et de l'Europe occidentale (Bundesbank en tête) destinées à ralentir la dégringolade du dollar sur les marchés des changes ont couvert la totalité du déficit de la balance des paiements courants américaine. En achetant des dollars qu'elles placent immédiatement en bons du Trésor des États-Unis, les instituts d'émission nippon, allemand, néerlandais, suisse, britannique, etc., font crédit à l'oncle Sam.

Ce sont ces interventions massives qui depuis plus de dix-sept ans, et singulièrement pendant les périodes de crise du dollar, 1970-1973 puis 1978-1979 ont alimenté l'inflation mondiale de crédit, minant à terme les chances d'une stabilisation des marchés des changes qu'elles étaient censées promouvoir. Aucun homme n'aura joué un rôle plus décisif que Paul Volcker, nommé une première fois en août 1979 par M. Carter et confirmé dans ses fonctions en 1983 pour un second mandat de quatre ans par le président Reagan, afin d'éteindre plusieurs des foyers les plus virulents de l'incendie. Celui-ci risque-t-il de reprendre avec la même force de destruction ? Toute reprise en grand de l'inflation déboucherait vite sur une déflation sévère. L'œuvre du « chairman », comme on l'appelle familièrement mais avec respect à Washington, a sans doute durablement changé les données du problème.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cet esprit qui s'est fait reconnaître très tôt par ses seules qualités (il est tout sauf un de ses vulgaires ambitieux qui peuplent le monde de la politique et de la haute administration aux Etats-Unis comme ailleurs) imprimé a imposé sa marque sur les événements même lorsque ceux-ci paraissaient échapper à l'emprise des volontés humaines, ce dont il s'aperçoit plus vite que les autres.

Au sortir de ses études à Princeton puis à Harvard, il entre au Fed sur la recommandation de Robert Roosa, qui est alors un des hommes les plus importants du département du Trésor. Celui-ci est impressionné par l'intelligence tranquille de ce jeune homme qui, de surcroît, ne donne pas l'impression qu'il veut dès l'année prochaine *« s'asseoir dans le fauteuil du président »*. Sous John Kennedy, puis Lindon Johnson, Paul Volcker sera sous-secrétaire adjoint au trésor pour les affaires monétaires.

Un négociateur inlassable

Sa grande carrière publique ne commencera qu'au début de 1969 quand, après avoir passé quatre ans (à partir de 1965) « dans le privé » auprès de la Chase Manhattan Bank, il retrouve son poste de sous-secrétaire au Trésor mais non plus comme adjoint. Il joue un rôle capital dans la prise de décisions dramatiques telles que la suppression de la convertibilité du dollar en or en août 1971, suivie d'une première puis d'une deuxième dévaluation de la devise américaine. C'est lui qui négocie inlassablement en Europe, et à Tokyo, les modalités des dispositions qui sont à cette époque prises pour passer par étapes à un régime de changes flottants.

Le projet d'accord qui est discuté en mars 1973 et adopté dans une atmosphère de panique porte chez les initiés le nom de « Volcker agreement ». Ce discret et efficace négociateur, qui mesure 2 mètres et pèse plus de 100 kilos, cherche à circonscrire les dégâts. Il espère pouvoir limiter les fluctuations du dollar, lui qui à l'origine était un partisan de changes fixes. Mais il se méfie des théories qui éloignent l'esprit des réalités. Il constate que les plus prompts à rappeler la rigueur des principes oublient le plus souvent de fournir le mode d'emploi.

Dans le courant de l'année 1974, Paul Volcker démissionne. Il est, dès l'année suivante, nommé à la tête de la Banque fédérale de New-York, celle qui est chargée de conduire toutes les opérations avec l'étranger. Un excellent poste d'observation pour suivre de près le début de rétablissement des affaires financières intérieures, sous la présidence Ford, puis la deuxième et vitriolique politique d'inflation menée à partir de 1977, sous Carter. C'est Volcker que le président démocrate appelle pendant l'été 1979 pour essayer de rétablir une situation devenue quasi désespérée. L'inflation pendant cette année-là avoisinera 14 %.

Au mois d'octobre 1979, c'est la panique. Le dollar, qui cote 4 francs à Paris, est menacé de chute libre. L'or monte. Paul Volcker change alors radicalement la politique du Fed, qui cherchait à stabiliser les taux, quel que soit le montant des créances émises sur le marché. Autrement dit, la recette la plus parfaite pour entretenir et accélérer l'inflation. Paul Volcker laisse monter les taux qui s'élèveront à New-York, fin mars 1980, à plus de 20 %. Il laisse dire que sa nouvelle stratégie, inspirée du monétarisme, est de contrôler la masse monétaire, quitte à laisser filer les taux.

Peut-être croit-il un moment à cette interprétation. Son action est plus correctement analysée si on constate qu'elle consiste à laisser le marché s'ajuster au niveau que commande l'explosion du crédit. La hausse du coût de celui-ci provoque une vague de faillites. C'est la récession brutale. Pragmatique, Volcker, sans crier gare, relâchera les freins à partir de juillet 1982, quand il voit venir la crise de l'endettement des pays du tiers-monde. Cela permettra la reprise brillante de l'économie américaine, par ailleurs aidée par l'allégement des impôts à partir de 1983.

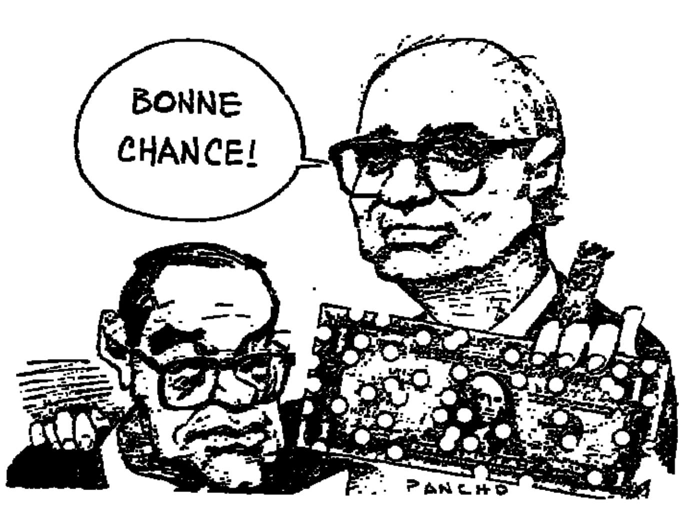
C'est une vie très austère que mène le personnage numéro deux de l'Etat américain. Les émoluments annuels du « chairman » du Fed sont inférieurs à 70 000 dollars. Il pourrait sans doute gagner dix fois plus, sinon davantage, à Wall Street. Dans la navette qui assure la liaison entre Washington, où il vit seul dans un petit studio pendant la semaine, et New-York, où habite sa famille, Paul Volcker, quand il n'est pas appelé à Londres, Bâle ou Tokyo, prend place à l'arrière de l'appareil, le vendredi soir, pour rejoindre sa femme et son fils, l'une et l'autre malades et handicapés.

PAUL FABRA.

M. Alan Greenspan : un proche de la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

A l'impressionnante carrure de M. Paul Volcker, succède à la tête de la Réserve fédérale américaine, un homme de taille moyenne et d'allure anonyme. M. Alan Greenspan, a toujours servi l'Etat sous des présidents républicains.



Lorsqu'il abandonne en 1974 – il a alors quarante-huit ans – de lucratives fonctions de conseiller économique de certaines des plus grandes sociétés américaines pour aller jouer le même rôle à la Maison Blanche, c'est M. Ford qui occupe le bureau ovale. Il sera l'un de ses collaborateurs les plus proches, et quand il revient sur le devant de la scène publique, en 1982, c'est pour présider, à la demande de M. Reagan, la commission chargée de trouver un compromis avec le Congrès sur le financement de la Social Security, c'est-à-dire les retraites fédérales.

Il y gagnera l'estime des élus, les faveurs de la presse à laquelle il sait consacrer du temps et la confiance, enfin, de M. Reagan qui s'est tout naturellement tourné vers lui après avoir montré suffisamment peu d'empressement à reconduire M. Volcker pour que sa démission s'impose.

Très proche qui plus est des deux MM. Baker, le secrétaire général de la Maison Blanche et le secrétaire au Trésor, M. Alan Greenspan peut donc être légitimement considéré comme un ami politique de l'équipe en place. Cela fait la troisième différence avec M. Volcker, nommé, lui, par M. Carter en 1979 et qui a toujours su tranquillement braver l'irritation de M. Reagan quand il fallait en passer par une récession impopulaire pour briser l'inflation ou mettre en garde, tous ces derniers mois, contre les dangers d'une trop grande baisse du dollar.

De là à conclure que M. Greenspan pourrait être disposé à montrer plus de souplesse que son prédécesseur afin de retarder la récession jusqu'après l'élection présidentielle, il y a un pas. Certains commentateurs n'hésitaient pas, mardi, à le franchir et les marchés, dans leur immédiate réaction de recul, ont paru craindre, eux aussi, que l'indépendance de la Fed ne soit plus celle qu'elle a été pendant huit ans et que son nouveau président ne lâche un peu la bride à l'inflation.

Dans l'ensemble, les réactions des analystes financiers et du monde politique ont pourtant été, compte tenu du concert d'éloges et de regrets déclenché par le départ de M. Paul Volcker, aussi favorables que possible à M. Greenspan. On a beaucoup souligné son manque d'expérience internationale et les difficultés que cela pourrait poser sur le dossier de la dette du tiers-monde, mais on a rappelé avec beaucoup d'insistance aussi sa stricte orthodoxie monétariste, l'importance primordiale qu'il attache à la lutte contre l'inflation et l'atout que représentera pour lui la conjonction de ses bonnes relations avec le Congrès et de la confiance de la Maison Blanche.

Quant à savoir si M. Greenspan pourrait vouloir prêter la main aux républicains pour retarder la récession, le problème ne se pose peut-être pas. Comme directeur de la société de conseil économique qu'il va maintenant quitter, le nouveau patron de la Fed prédisait, ces derniers jours encore, que la poussée inflationniste ne conduirait pas avant un an au resserrement de la masse monétaire et du crédit et que la récession n'était donc que pour la fin de l'année prochaine – au lendemain de la présidentielle.

Ce pronostic ne pouvait qu'emporter l'adhésion de la Maison Blanche.

BERNARD GUETTA.

Crise à la CEE

Une majorité des Douze refuse d'adopter le budget supplémentaire réclamé par la Commission

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Une majorité des Etats membres de la CEE ne veut pas du budget supplémentaire réclamé par la Commission de Bruxelles pour boucler l'exercice en cours. Le Luxembourg, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ainsi que la Belgique et les Pays-Bas ont fait bloc, le mardi 2 juin, pour rejeter tout apport d'argent frais.

Depuis plusieurs semaines, la Commission, présidée par M. Jacques Delors, s'est lancée dans une campagne de dramatisation. L'ancien ministre français des finances et de l'économie a annoncé le mois dernier que la Commission réduirait la couverture des dépenses (de 30 % pour l'agriculture et de 50 % pour les autres politiques communes) à partir de cet été si les Douze n'adoptaient pas la solution proposée.

Pour combler le « trou » – 5 milliards d'ECU (1 ECU égale 6,90 F) il y a quelques semaines et 6 milliards d'ECU maintenant selon les prévisions, – la Commission recommande trois voies : utilisation des derniers fonds disponibles (630 millions d'ECU reportés en 1988 pour les deux derniers mois de cette année, des remboursements aux Trésors nationaux pour les dépenses effectuées au titre du soutien des marchés agricoles (4 milliards d'ECU), contribution additionnelle des Etats membres.

Visiblement, les pays partisans d'une très grande rigueur budgétaire ne croient pas trop aux chiffrages de Bruxelles. Ainsi M. Alain Juppé a-t-il déclaré qu'il était *« prématuré »* de se prononcer sur le déficit 1987.

En attendant de connaître la réalité pour cette année, le « noyau dur » retient tout de même l'idée de Bruxelles sur l'ajournement des remboursements agricoles aux administrations nationales. Pour la France, un mois suffira, tandis que, pour d'autres pays comme le Royaume-Uni, l'opération devra porter sur plusieurs mois.

MARCEL SCOTTO.

ÉTRANGER

La visite du ministre français du commerce extérieur

L'Italie, partenaire de premier rang

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, se rend à Rome et à Milan, du mercredi 3 au vendredi 5 juin, pour lancer officiellement le plan d'action Italie, à l'instar de ce qui a été fait pour l'Allemagne fédérale et pour l'Espagne. Le ministre devait signer avec les groupements professionnels français des contrats d'objectif destinés à accroître les efforts de pénétration dans la péninsule.

Deuxième fournisseur et deuxième client de l'Italie, la France a vu ses échanges se dégrader à partir de 1982. Le déficit était de 6,2 milliards de francs en 1986 pour un volume d'échange de 200 milliards de francs. Et ce, malgré un net avantage sur les produits agro-alimentaires qui, l'an dernier, ont dégagé leur plus fort excédent (+ 20,2 milliards). Où est la faille ? Dans les échanges de produits industriels, dont le solde négatif n'a cessé de se dégrader depuis dix ans. En 1986, pour 92,8 milliards de francs d'importations, la France n'exportait que pour 64,7 milliards. Le « trou » de 28 milliards de francs s'explique en partie par l'énorme recul tous azimuts observé depuis deux ans.

Mais l'Italie reste à bien des égards un cas spécifique dans la mesure où son particularisme nous échappe. On a eu trop longtemps pour habitude de la considérer comme un pays économiquement retardé, noyé dans des activités souterraines, alors qu'elle est devenue un des grands producteurs et des grands exportateurs mondiaux de produits manufacturés. Son dynamisme – même si les résultats macro-économiques ne sont pas tous à la hauteur de ce que l'on prétend – est le fait non seulement des grands groupes les plus connus (Fiat, Benedetti, Montedison, Ferruzzi), mais aussi – mais surtout, disent ceux qui ont examiné les choses de près – des PME les plus diverses.

Ces petites entreprises sont le fleuron du renouveau italien qui s'explique autant par la capacité d'innover que par le sens inné du commerce. Un industriel italien tient pour calamiteux de refuser un marché, et il préférera sous-traiter l'affaire à un concurrent plutôt que de perdre une commande. Cette souplesse d'adaptation sied à ce peuple de commerçants dont M. Inghelesi, président de l'Institut du commerce extérieur italien, nous disait qu'il était en mesure de se déplacer rapidement sur tous les marchés porteurs et que ses industriels se montraient capables de s'adapter sur-le-champ. Non sans romantisme, il évoquait l'Italien comme un être qui connaît le dessin, qui a donc le sens de l'éphémère et sait que *« la réussite n'est jamais qu'un hasard qui se répète »*. Avec à la clé cette affirmation : *« Dans un monde unifié, celui qui sait vendre a un avantage sur les autres. »*

L'Italie sait vendre et vend maintenant de la qualité, prétend M. Inghelesi. Voilà pourquoi le solde de ses échanges industriels est aujourd'hui trois fois et demi supérieur à celui de la France, avec une prédominance pour les biens de consommation (notamment les articles en cuir, le textile-habillement et les meubles), les biens d'équipement et les demi-produits. Elle ne perd, en termes d'échanges, que dans l'automobile et les produits chimiques.

Ses capacités d'adaptation ont éclaté en 1986, année où, face à la réduction des achats des pays pétroliers, elle a su reporter ses exportations vers les pays industrialisés, les augmentant de 3 % vers ceux de l'OCDE et de 12 % vers ceux de la CEE, alors que la France reculait de 1 % dans le premier cas et de 2 % dans le second. En 1986, l'Italie a gagné sur les Etats-Unis autant que perdait la France (6 milliards de francs).

On comprend que M. Michel Noir ait envie de *« créer une prise de conscience sur l'intérêt du marché italien »* et de mobiliser les entreprises françaises. Comme le disait encore M. Inghelesi à l'intention des chefs d'entreprise : *« L'essentiel est de vous faire connaître, de nous faire connaître. On ignore les produits italiens en Bretagne et les produits français en Calabre. »* Lui qui a une épouse française, et bretonne de surcroît, il sait de quoi il parle.

FRANÇOIS SIMON.

La préparation du sommet de Venise

« Je ne sais pas si le dollar a suffisamment baissé » *déclare M. Sprinkel*

Dans un discours prononcé mardi 2 juin à la Maison Blanche, à l'occasion du quarantième anniversaire du plan Marshall, M. Ronald Reagan a insisté sur le fait qu'il ferait pression au sommet de Venise sur le Japon et sur la RFA pour obtenir une relance de leur activité économique.

Si le Japon a déjà répondu aux demandes américaines en présentant, la semaine dernière, un plan d'un montant total de quelque 42 milliards de dollars – dont M. Shulz a reconnu qu'il allait plus loin que prévu, – l'Allemagne fédérale, elle, traîne les pieds et ne paraît pas disposée à stimuler son économie. *« Il n'existe pas de marge de manœuvre pour une telle initiative »*, déclare-t-on à Bonn, faisant allusion au plan japonais. Le chancelier Helmut Kohl et le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, avaient déjà tenu de tels propos, confortés par un avis du conseil des sages estimant que des impulsions de politique monétaire ou budgétaire n'étaient pas indiquées.

M. Beryl Sprinkel, chef des conseillers économiques du président Reagan, n'a pourtant pas craint de revenir à l'attaque. *« Si nous enregistrons plus de croissance à l'étranger et la poursuite de la réduction du déficit budgétaire américain, nous pourrons probablement éviter une baisse supplémentaire du dollar. »*

Savoir *« si le dollar a suffisamment baissé ou non : je ne sais pas. J'aimerais le savoir »*, a souligné M. Sprinkel, qui a rappelé que les Etats-Unis ne pouvaient pas être pour toujours *« la locomotive de la croissance »* dans le monde.

De son côté, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, a indiqué que les ministres des finances du groupe des Sept présenteraient au sommet de Venise (8-10 juin) une nouvelle procédure d'indicateurs économiques, qui permettrait d'améliorer la coordination des politiques économiques des principales puissances industrielles. M. Baker n'a pas donné d'autres détails.

Mais le chancelier de l'Echiquier britannique, M. Nigel Lawson, a contredit M. Baker mardi. M. Lawson s'est déclaré hostile à l'utilisation d'indicateurs économiques, soulignant que la question n'avait pas été suffisamment étudiée.

SOCIAL

Violents incidents à Brest

Alors que des représentants de la CFDT, de Force ouvrière et de la CGC participaient à une réunion tripartite à la préfecture de Brest, le mardi 2 juin, pour tenter de régler le conflit de la métallurgie locale, une manifestation de la CGT rassemblait trois cents personnes à l'extérieur. Une trentaine de policiers sont intervenus vers 19 heures et de violents incidents ont éclaté, faisant trois blessés légers parmi les manifestants.

Les métallurgistes brestois s'étaient mis en grève pendant trois semaines en mai à la suite de la dénonciation d'accords salariaux par une dizaine d'entreprises. La proposition d'une réunion par le patronat avait entraîné la reprise du travail, le 29 mai, mais la CGT refusait d'y participer. Au cours de cette rencontre, les syndicats, les pouvoirs publics et le patronat se sont mis d'accord sur la tenue d'une assemblée générale du patronat de la métallurgie brestoise, le 26 juin, une date jugée tardive par les syndicats.

Economie

FISCALITÉ

A l'Assemblée nationale

L'UDF et le RPR reprochent à la «charte du contribuable» d'être trop timorée

L'Assemblée nationale a commencé, mardi 2 juin, l'examen en première lecture du projet de *loi tendant* à *renforcer* les droits des contribuables face au fisc et aux douanes. Ce texte, modifiant les procédures fiscales et douanières (*voir encadré*), représente le deuxième volet de la «charte du contribuable» que le gouvernement avait commencé à mettre en œuvre en intégrant neuf mesures (renversement de la charge de la preuve, aménagement et taxation d'office, etc.) dans la loi de finances de 1987 (*le Monde* du 17 novembre 1986).

L'ensemble de ces dispositions s'inspire directement des cinquante-deux propositions du rapport, que la commission Aicardi avait rédigé au printemps et à l'été 1986, sur les *rapports entre les citoyens et les* administrations fiscales et douanières. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, **M. Edouard Balladur**, a présenté ce texte, qui doit, selon lui, permettre aux contribuables honnêtes de ne plus craindre le contrôle fiscal. Le président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) et le rapporteur général de la commission, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), s'en sont montrés convaincus, tout en marquant dans leurs propos et par leurs amendements (quarante sur les quatre-vingts déposés), combien ils jugeaient le projet Balladur trop timoré à leur goût.

«Pour améliorer réellement les relations entre le fisc et les contribuables, votre action devra se poursuivre au-delà de ce projet», a en effet affirmé à la tribune **M. d'Ornano**, le regard fixé sur le banc du gouvernement où siégeaient M. Balladur, ministre de l'économie et des finances, et M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la concurrence et à la consommation. L'ancien ministre giscardien a regretté que la Rue de Rivoli se soit montrée réticente devant certains amendements de la commission des finances. Avec M. Robert-André Vivien, M. d'Ornano s'est élevé contre une procédure qui permet au gouvernement de demander au Parlement de revenir sur certains arrêts du Conseil d'Etat, qui remettent en cause l'interprétation de l'administration fiscale. *«Cette pratique est condamnable»*, a lancé le président de la commission des finances.

Le ministre d'Etat, de son côté, a expliqué *que son projet permet «d'instaurer de nouvelles règles destinées à assurer en toutes circonstances la clarté, l'impartialité et l'équité des décisions afin de chasser l'impression d'inégalité éprouvée par le contribuable.* (...) *Ce projet doit permettre de créer un nouveau climat propice à une meilleure acceptation de l'impôt et donc à une véritable démocratie fiscale». «Le dialogue et la médiation sont désormais les conditions essentielles du contrôle fiscal»*, a rappelé pour sa part **M. Jean Arthuis.** S'agissant en outre des vérifications fiscales et douanières, M. Balladur s'est défendu de vouloir, par son dispositif, les affaiblir, comme l'en a accusé le groupe communiste : il s'agit de développer les garanties du contribuable tout en permettant aux services d'être dotés des armes nécessaires pour lutter contre la fraude, a-t-il expliqué en substance.

M. Michel Margnes (PS, Hauts-de-Seine), tout en approuvant la philosophie générale du texte, a reproché au gouvernement d'ajouter, après d'autres dispositions (*suppression de l'IGF, rétablissement de* l'anonymat sur l'or, etc.), un ensemble de mesures supplémentaires qui limitent le champ du contrôle de l'administration et réduisent *«la transparence des situations comme si l'économie libérale ne pouvait se développer que dans une certains clandestinité».*

Le Front national a, quant à lui, défendu puis retiré une question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer) afin de bénéficier d'un temps de parole supplémentaire. **M. Jean-Claude Martinez** (FN, Hérault) l'a mis à profit pour accuser le gouvernement *d'avoir fait accoucher* la montagne Aicardi d'une souris. Les députés doivent commencer mercredi matin la discussion des amendements.

PIERRE SERVENT.

Le projet de loi

● **FISC**

Le projet de M. Balladur prévoit notamment que les vérifica*tions contradictoires de situa*tion fiscale personnelle (VCSFP), qui permettent au fisc de vérifier la concordance des revenus déclarés et des dépenses révélées par les chèques, ne pourront plus excéder un an, sauf cas exceptionnel où le contribuable aura volontairement retardé la vérification. En cas de désaccord, la commission départementale des impôts pourra intervenir.

D'autre part, le régime des pénalités sera modifié afin de *faire un distinguo entre*, d'une part le paiement des intérêts liés au retard de règlement et, d'autre part, la punition de la fraude ou de la tentative de fraude : les deux étaient jusqu'à présent confondues.

Désormais, les intérêts de retard seront de 0,75 % par mois dans tous les cas de figure. S'y *ajouteront des sanc*tions au taux de 40 % pour les contribuables de mauvaise foi et *de 80 % pour ceux qui* se seront rendus coupables de manœuvres frauduleuses ou d'abus de droit.

Le projet permet également d'*améliorer* l'information fournie aux contribuables sur les résultats des vérifications fiscales. Le contribuable bénéficiera, en outre, d'un délai plus long pour répondre aux demandes d'éclaircissement de l'administration fiscale. Ce délai, que le *texte fait passer de trente à cin*quante jours, devrait finalement, après un amendement, être porté à soixante jours. Le projet relève, d'autre part, le seuil de chiffre d'affaires déterminant la limitation de la durée de vérification sur place à trois *mois*.

● **DOUANE**

Le projet renforce le contrôle judiciaire sur la procédure des flagrants délits douaniers. *Auparavant, aucune limite n'était prévue au droit de rete*nue. Le rapporteur général, M. Vivien, s'est d'ailleurs étonné publiquement que rien n'ait jamais été prévu jusqu'à ce jour dans un domaine aussi sensible pour les libertés.

Le texte modifie également profondément les caractéristiques du délit douanier : le juge pourra désormais prendre en considération l'intention de son auteur et, le cas échéant, le relaxer pour défaut d'intention.



FAITS ET CHIFFRES

● **Les comités d'action viticoles de l'Aude et de l'Hérault se mobilisent à nouveau.** – Après une longue période de calme, les comités d'action viticoles de l'Aude et de l'Hérault ont réuni six cents viticulteurs à Olonzac, lundi 1er juin. Ils dénoncent la dégradation du *marché* des vins de table. A l'issue de cette réunion, une vingtaine d'entre eux ont saccagé les *bureaux de la* COGEMA pour protester contre l'implantation, à l'intérieur du Minervois, *de la compagnie minière char*gée d'effectuer des prospections d'uranium. Cette mobilisation des *viticulteurs du Languedoc s'explique* par la chute des cours du vin de table.

● **Dette : l'Argentine à son tour.** – L'Argentine va mettre en place le 1er juillet prochain un régime permettant de transformer une partie de la dette extérieure en prises de participations dans des projets d'investissements renforçant les capacités d'exportation du pays, a annoncé à Buenos-Aires M. Juan Sommer, sous-secrétaire à la politique économique. Ce système a précisé M. Sommer, *«n'implique pas une dénationalisation des entreprises, dans la mesure où il n'y a pas d'échange d'action».* La dette externe argentine dépasse 50 milliards de dollars. Les Philippines et le Brésil mettent actuellement au point des systèmes semblables de remboursement d'une partie de leur dette extérieure.

AFFAIRES

Le 19e rapport annuel de la COB

Pleins feux sur la métamorphose boursière

Explosion des émissions et des transactions, élargissement rapide de la variété des produits financiers, apparition d'un nouvel actionnariat de masse, transformation des structures devant conduire, juste avant la naissance du grand marché européen en 1992 au «Big Bang» à la française : la Bourse de Paris est devenue en 1986 une véritable nova. La Commission des opérations de Bourse (COB) ne le *dit* pas en ces termes. Mais dans son rapport sur l'activité du marché pour l'année écoulée, le dix-neuvième du genre, remis au président de la République, l'organisme de surveillance dresse le constat de la métamorphose.

Quelques chiffres donnent une idée de la révolution observée au palais Brongniart. L'an dernier les *records sont tombés. Les émissions* d'actions (137,3 milliards de francs) ont été multipliées par deux. La collecte de capitaux par les organismes de placement collectif (701,7 milliards de francs) s'est accrue d'environ 60%. Le volume global des échanges (2094,8 milliards de francs) a plus que doublé en douze mois et quadruplé en deux ans. Quelques mois seulement *auront suffi au nouveau marché* à terme des instruments financiers (MATIF) inauguré en février pour atteindre le niveau d'échanges de son concurrent britannique, le LIFFE, en passant de 5000 à 15000 contrats/jour.

Les grandes manœuvres de privatisation, dont le coup d'envoi a été donné avec la mise en vente des actions Saint-Gobain, ont parfaitement illustré le subit engouement du public pour la Bourse. Le capital du groupe verrier a été souscrit quatorze fois. Pour satisfaire au mieux la clientèle, force a donc été de procéder aux réductions d'usage.

Et l'on ne saurait tenir rigueur au syndic de la Compagnie des agents de change de n'avoir pas gagné son pari en parvenant à réunir au 31 décembre 1986 cinquante valeurs sur le marché fraîchement créé (juillet 1986) du continu : il n'y en avait que trente-sept. Bref, la Bourse de Paris a réellement changé de dimension. La COB en rend très bien compte mais note que de tels *développements «souhaitables en eux-mêmes»* n'ont pas été sans poser de très sérieux problèmes. Ceux liés à l'activité, donc de nature technique, sont, selon l'organisme, en voie de règlement. En revanche, les problèmes touchant à la transformation de l'actionnariat, des produits financiers et des structures sont complexes. Leur règlement exigera beaucoup de doigté.

Les risques de fraudes

Avec la dispersion du capital des sociétés, les états-majors des firmes concernées ne savent plus très bien distinguer entre les mesures réglementaires et les mesures abusives pour suivre de près la situation et, autant que faire se peut, éviter l'écueil de l'OPA.

La transformation de la nature des valeurs mobilières émises oblige à se soucier de la préservation des actionnaires anciens. Enfin, avec le changement du cadre boursier et les nombreuses modifications introduites dans la règle du jeu, les risques de fraudes augmentent, comme en témoignent les récentes mésaventures (scandales des initiés) survenues à New-York (affaire Boesky) et à Londres.

Tous les efforts devront tendre au renforcement de la protection des épargnants et au maintien de l'intégrité du marché. *«Des progrès sont nécessaires en matière d'information»*, souligne la COB. A cet égard il est, désormais, interdit de livrer à des investisseurs ou à des analystes *des renseignements importants qui* ne seraient pas simultanément rendus publics.

La COB fait de la transparence la règle d'or du marché. Ce n'est pas nouveau, mais elle *insiste* pour que les dirigeants de société prennent conscience de leur devoir en la matière, ce qui, malgré les progrès accomplis, est encore loin d'être le cas. L'organisme de surveillance épingle quelques entreprises pour avoir tardé à fournir des informations : Alsacienne de supermarché, Prouvost, Testut Aequitas. La COB tance également la Générale de fonderie et Fives-Lille (affaire NASA) pour avoir publié des informations contradictoires. L'Etat, principal actionnaires de Sacilor et d'Usinor (dont le capital a été réduit à zéro), n'est pas épargné. La COB reproche ainsi aux dirigeants de ces deux groupes de n'avoir *«pas suffisamment adressé de mises en garde claires à destination du public en mettant l'accent de façon insistante sur le montant des capitaux propres négatifs depuis plusieurs années».*

A. D.

Aux Journées de Lille

Le président de la Confédération des PME met en garde contre l'«Europe des trusts et des banques» en 1992

LILLE
de notre correspondant

«De l'an I de la liberté de gérer au marché unique européen de 1992.» Ce calicot, accroché aux murs du palais de la Bourse à Lille qui accueillait, le lundi 1er et le mardi 2 juin, les Journées nationales de la CGPME, résume en quelques mots l'objectif que se donne M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises : faire passer cette organisation d'un syndicalisme de revendication à un syndicalisme de propositions, notamment dans la perspective de la réalisation du marché intérieur européen à partir du 1er janvier 1993.

L'heure n'est plus, dans les rangs de la CGPME, à l'offensive contre la mainmise de l'Etat sur l'économie. M. Bernasconi reconnaît un *«allégement du poids fiscal sur les entreprises depuis un an»*. Il affirme être devenu un *«européen convaincu»* devant son invité M. Bernard Bosson, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.

M. Bernasconi se montre assez optimiste. A condition toutefois de *«ne pas tomber dans la seule Europe des trusts, des monopoles, des banques ou des grandes enseignes de la distribution»* et de se préparer à cette échéance de 1992.

JEAN-RENÉ LORE.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Duffour et Igon : AGA probable vainqueur

Le combat, qui a opposé les principaux fabricants mondiaux de gaz indutriels pour prendre le contrôle de la petite firme française Duffour et Igon prend fin : le groupe suédois AGA vient de recevoir l'appui du conseil d'administration de l'entreprise convoitée. Ce dernier a estimé que *«l'intérêt de la société était de n'avoir qu'un seul actionnaire dominant, appartenant à la profession des gaz indutriels».*

AGA avait conclu un accord avec Carburos Metalicos (groupe américain Prodair), un des candidats au rachat prêt à lui céder 15% des actions. L'IRDI (Institut de développement industriel régional Midi-Pyrénées) s'est également déclaré disposé à lui revendre les 20% qu'il détient dans la société.

Enfin, AGA avait récemment surenchéri sur l'offre de Linde, société allemande d'ingénierie, actionnaire à 50-50 de Airgaz avec Messergrisheim (Hoechst) en proposant de payer 4410 francs par action. *D'ores et déjà*, avec les quelques achats faits en Bourse, AGA détient 36,3% du capital de Duffour et Igon.

Vainqueur à peu près certain, AGA va néanmoins payer son acquisition très cher : 587 millions de francs, ce qui représente cinquante ans du *bénéfice de Duffour et Igon (11 millions de francs pour 1986). Mais cette* société (380 millions de francs de chiffre d'affaires) possède 8% du marché français de gaz indutriels. Elle est en outre bien implantée sur le créneau des gaz pour l'hospitalisation à domicile, dont le développement est prometteur.

Volkswagen : positions divergentes des banques allemandes

L'escroquerie aux changes qui a coûté 256 millions de DM au constructeur ouest-allemand Volkswagen, numéro deux de l'automobile en Europe, provoque des remous chez les grandes banques allemandes qui gardent en dépôt les titres de nombreux actionnaires *de VW. La Deutsche Bank, pre*mière banque allemande, a indiqué qu'elle était *«dans l'incapacité de se prononcer pour ou contre le quitus au directoire et au conseil de surveillance»* de VW, en l'absence des résultats de l'expertise demandée sur l'escroquerie, qui devraient être publiés avant l'assemblée générale prévue pour le 2 juillet. Pour l'heure, elle recommande donc l'abstention.

En revanche, la deuxième banque allemande, la Commerzbank, tout *en exprimant la nécessité de se* montrer prudent, conseille aux actionnaires de VW dont elle gère les titres d'accorder quitus au directoire et à son président Carl Hahn. La troisième banque, la Dresdner Bank, devait faire connaître sa position le mercredi 3 juin.

Allegis vend ses hôtels

*Allegis, société holding qui pos*sède Hertz, les hôtels Hilton et la seconde compagnie aérienne américaine United Airlines, va vendre une partie de ses hôtels canadiens. Allegis a en effet besoin de moyens de financement afin de résister à une éventuelle OPA. Après avoir obtenu un prêt de 700 millions de dollars de Boeing, Allegis espère se procurer 350 millions de dollars en vendant ses hôtels.

Louis Vuitton épouse Moët-Hennessy

Un mariage dans le luxe : les groupes Louis Vuitton et Moët-Hennessy ont décidé de fusionner. Ils seront égaux dans une nouvelle holding baptisée LVMH – Moët-Hennessy – Louis Vuitton, ceci pour bien caractériser la parité de l'opération. Les parfums Christian Dior, dont le développement rapide justifie l'indépendance, seront sous la coupe directe de la *holding*. *Celle*-ci chapeautera deux filiales, qui seront recapitalisées, l'une Moët-Hennessy (qui changera de nom) et l'autre Louis Vuitton, laquelle organisera en *sous-filiales* certaines de ses activités, comme les champagnes Veuve-Clicquot-Ponsardin et Canard-Duchêne et les parfums Givenchy.

Le maintien des deux ensembles s'explique par la personnalité et la dynamique propre à chacune des marques qui composent les industries de prestige que sont les spiritueux, les bagages et la maroquinerie, les parfums et les... roses. La nouvelle holding *LVMH* sera présidée par M. Alain Chevallier, PDG de Moët-Hennessy. M. Henry Racamier, président du directoire de Louis Vuitton, en sera le vice-président *exécutif* et directeur général. Concrètement, LVMH sera créée par apport d'actions Louis-Vuitton à l'entité Moët-Hennessy actuelle, à raison de 2,4 actions Vuitton *pour* une Moët.

Le nouveau groupe représente un *chiffre d'affaires d'environ 13 mil*liards de francs, ce qui le place autour du quarantième rang des sociétés industrielles françaises. Mais par la capitalisation boursière, estimée à 23 milliards *de francs*, il est au sixième rang, a indiqué M. Chevallier, qui a précisé encore que le revenu net serait d'environ 1,3 milliard de francs. Par *activités*, les champagnes et vins représentent 38 %, le cognac, 21 %, les parfums, 24 %, les bagages, 16 % et les divers, dont l'horticulture, 1 %. En devises, la répartition du chiffre d'affaires indique l'importance des exportations pour les deux sociétés : 32 % en francs français, 31 % en dollars, 12 % en yens, 7 % en livres sterling et 5 % en deutschemarks.

D'autre part, Moët-Hennessy a annoncé un accord de distribution avec Guinness-Distillers. Aux Etats-Unis et au Japon, les sociétés de distribution des deux groupes seront associées à parité (avec des bénéfices au prorata des marques). Ces accords permettent à Moët-Hennessy de ne pas être marginalisé après les regroupements mondiaux *importants* dans ce secteur.

● **M. Noël Forgeard entre chez Matra.** – Conseiller technique (chargé des problèmes industriels) au cabinet du premier ministre, M. Noël Forgeard devient directeur des affaires «défense et espace» chez Matra, en remplacement d'Albert Costa-de-Beauregard, décédé en mars dernier à l'âge de quarante-quatre ans. Il aura, à ses côtés, deux directeurs délégués : MM. *Pierre* Lafourcade (défense) et Claude Goumy (espace).

[Né le 8 décembre 1946 à La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), ancien polytechnicien et ingénieur des mines, Noël Forgeard a notamment été conseiller technique au cabinet de Joël Le Theule (ministre des transports, puis ministre de la défense) entre 1978 et 1980. Il a été successivement président de la Compagnie française des aciers spéciaux (1984) et de la société Asco-Métal (1985). En mai 1986, il a été nommé conseiller technique au cabinet de Jacques Chirac.]

Selon le Conseil de la concurrence

Les laits infantiles n'ont pas à être vendus exclusivement en pharmacie

La vente exclusivement en pharmacie des laits infantiles ne se justi*fie pas, puisque* le choix de la marque du lait donné à un nourrisson dans la clinique d'accouchement *dépend non des conseils du médecin*, mais des accords commerciaux passés avec la clinique, le fameux *«tour de lait»* (assurance que les bébés nés dans une période donnée seront nourris avec une marque donnée (1).

C'est pour être «référencé» dans les maternités que la concurrence se fait la plus vive, les frais de promotion atteignant 10 % à 20 % du chiffre d'affaires (échantillons gratuits, subventions, prêts ou non de matériels, cadeaux personnels...). Les pharmacies de plus pratiquent des prix identiques, conseillés par le fabricant ou publiés par la presse professionnelle. *Cette* distribution sélective est donc une pratique anticoncurrentielle. C'est la principale conclusion d'un avis rendu le 31 mars rendu par le Conseil de la concurrence publié, le mardi 2 juin au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation.*

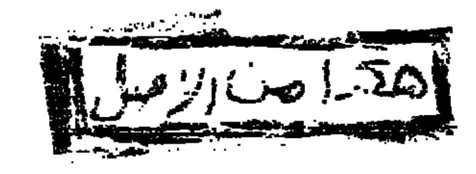
Il ne s'agit pourtant que d'un avis qui n'oblige en rien les producteurs (on en compte une dizaine) à vendre leurs produits aux magasins de grande surface. Le gros obstacle à ces ventes en hypermarché reste l'attitude des pharmacies d'officine qui, très attachées à la «vente exclusive», n'hésitent pas à boycotter l'ensemble des produits fabriqués sous les marques prêtes à céder aux attraits du grand commerce : Nutricia (vendu depuis avril 1986 dans les hypermarchés Mammouth) subit actuellement un tel boycottage et Nestlé avait dû, en 1969, renoncer à vendre le Pélargon en grandes surfaces.

On peut aussi penser que la publication de cet avis donne un argument aux producteurs pour bouleverser l'actuel partage des marchés. Mais ce n'est pas aussi simple. La consommation de laits maternisés est stable depuis plusieurs années. Les producteurs ne peuvent donc escompter une croissance des ventes, mais au mieux une redistribution des parts de marché, à mettre en regard de la perte des ventes d'autres produits en officine. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

La publication de cet avis peut *aussi inciter* les *magasins* à grande surface, très intéressés par la parapharmacie, à saisir le Conseil de la concurrence... Sans doute attendent-elles pour ce faire que ledit Conseil ait statué sur l'ensemble du dossier de la parapharmacie...

J. D.

(1) Les groupes Nestlé (sociétés Dietina, Gloria, Guigoz) et BSN (*Jacquemaire et Gallia*) contrôlent 60 % du marché des laits infantiles. On compte en tout une dizaine de fabricants.



Economie

La mort de François Perroux

Le Claudel de l'économie

(Suite de la première page.)

François Perroux aimait parler de « Propos d'étape ». La dernière étape fournit à tous ceux qui ont suivi le cheminement de sa pensée l'occasion de poser des jalons et de repérer les « points forts » de son apport à la science économique.

Très vite, ce « créateur » avait compris qu'on a la vue basse en ne suivant que les enseignements dispersés dans l'Hexagone. Il est le premier économiste français invité, après la Libération, à la London School of Economics et à Harvard. Il parle à Chicago, à Columbia et dans bien d'autres lieux, car il avait aussi le *don* des langues, exposant ces thèses aussi bien en allemand, en anglais, en espagnol qu'en italien.

En échange, il fait mieux connaître et comprendre de grands économistes étrangers en France : Joseph Schumpeter avant la guerre, puis John-Maynard Keynes, ce qui ne veut pas dire qu'il considère la tradition économique française comme négligeable. Il a un commerce très familier avec Jean-Baptiste Say, François Simiand, Paul Leroy-Beaulieu, Emile Levasseur, Auguste Cournot, Léon Walras.

S'il fallait – il faut – faire émerger de la masse de sa production les notions-phares, que retenir ?

La première, très générale, exposée notamment dans son ouvrage *Economie et société : échange, contrainte et don* (1960), c'est que l'économie embrasse trois structures fondamental :

1) Celle du marché, qui exprime l'échange commercial ;

2) Celle de l'organisation, où l'on rencontre non seulement le marchand mais aussi l'industriel et les pouvoirs publics, où l'autorité se manifeste alors que, dans l'univers du marché, tous les gens sont censés être égaux ;

3) Celle de la solidarité, qui répond à la satisfaction des besoins qui ne sont pas solvables.

Développant ce troisième point, François Perroux extrait de sa gangue la notion des « coûts de l'homme » – maintes fois utilisée ensuite comme outil d'analyse. Il s'agit de la prise en compte des besoins réels d'une population, économiques certes (alimentation, logement, vêtement, etc.), mais aussi culturels et sociaux (animation, information, éducation, santé, etc.).

C'est évidemment à l'usage du tiers-monde que cette notion a des chances de s'épanouir, et on doit à François Perroux d'avoir opéré une distinction capitale entre *croissance* et *développement*. Bien avant mai 1968, notre auteur savait non seulement qu'*« on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance »*, mais que certaines formes de croissance vont à l'encontre même du développement, notion englobant les richesses, même non comptabilisables, d'une communauté.

Dans l'abondante production de François Perroux, celle qu'il a précisément consacrée aux recherches sur le développement sera sans doute tenue pour essentielle. Son idée centrale, esquissée dès 1950 et enrichie constamment, c'est qu'il faut sortir pour ces pays pauvres des notions abstraites de l'économie marchande et de l'équilibre général, résultat de confrontations d'intérêts particuliers sur des marchés plus ou moins imparfaits. La recherche portant sur la sécrétion du maximum de richesse ne signifie rien dans un monde où s'étalent les inégalités de toutes sortes et qui est livré à la compétition féroce d'unités économiques, dont certaines (les multinationales) disposent d'un pouvoir financier supérieur à celui des Etats dans lesquels elles s'installent, tandis que d'autres n'ont même pas accès au marché de l'épargne et du crédit.

Il faut donc pour dépasser les contradictions du sous-développement, une autre théorie que celle qui est en usage en Occident, c'est-à-dire *« déshonorer le culte de l'argent »* et chercher à faire fructifier au maximum les potentialités humaines.

M. Gilbert Blardone qui a étudié de près l'apport de François Perroux dans ce domaine (1) rappelle que notre auteur estimait qu'un autre développement était possible à trois conditions : la prise en condition des besoins réels des populations ; l'utilisation des moyens existants à l'intérieur de chaque société dans le respect des cultures et de l'environnement (c'est ce qu'il appelait la *self-reliance) ;* des réformes de structures pour surmonter les inégalités à tous les niveaux où elles se manifestent : local, régional, national, international.

Dans l'arène

François Perroux a immédiatement le souci de fournir des outils d'analyse qui se démarquent des conceptions « classiques » de la plupart des économistes des Nations unies qui pensaient, à l'époque, que le sous-développement pouvait être vaincu par une solution quantitative de produit national à faire croître. Pour lui, il s'agit avant tout d'un problème de structures subissant à la fois la *« désarticulation »* interne (les relations s'établissent mal ou pas du tout entre les divers aspects de l'activité de ces sociétés), la *« domination »* par les forces extérieures et le *« gaspillage permanent de la ressource humaine »*.

C'est donc toute la théorie du développement de la croissance qu'il faut revoir selon François Perroux et une grande partie de son œuvre se situera dans cette perspective. Mais il ne s'agit pas de *discourir* sur le thème. Un des mérites de notre économiste est d'avoir farouchement défendu – il n'est pas le seul bien sûr – l'utilisation de l'instrument mathématique pour démythifier une « science économique » qui n'avait de « science » que le nom resurgi. Toutefois, François Perroux n'était pas dupe de l'outil et se gardait heureusement de l'illusion scientiste considérant comme définitivement établis les résultats d'une recherche.

« Cent fois sur le métier »... lui aussi remettait son ouvrage né d'un constant affrontement entre les faits et leurs représentations abstraites. Il craignait parfois que l'habillage mathématique fît passer pour une vérité ce qui n'était qu'une construction idéologique et qu'alors l'économie ne fût plus qu'une « science qui, sous les apparences de l'objectivité » devint *« la science d'obtenir la richesse en produisant la misère* (F. Engels). Pour François Perroux, *« l'objet de l'activité économique, c'est le service de la vie au-delà de l'argent »*.

Prophète dans la rénovation de la théorie de l'équilibre général, dans l'analyse des problèmes fondamentaux du tiers-monde, lançant l'idée des *« pôles de développement »*, qui sera tellement exploitée ensuite, celle des *« effets d'entraînement »* des industries motrices, des *« macro-décisions »*, des *« inégalités structurelles entre grands ensembles »*, François Perroux n'a pas fait qu'un immense périple à travers les concepts.

Son apport à l'économie appliquée est également considérable. En collaboration avec Jan Marczewski et Pierre Uri, notre économiste publiait en 1947 le premier ouvrage consacré au *Revenu national*, après s'être intéressé, dès 1938, au thème *Capitalisme et communauté de travail.* En 1948, il publiait un livre sur le *Plan Marshall ou l'Europe nécessaire au monde.*

Cette Europe dont il salua la naissance devait prendre peu à peu dans son esprit une signification beaucoup plus large, souhaitant qu'elle s'impose comme un creuset de valeurs et devant essaimer bien au-delà de sa configuration géographique. D'où *l'Europe sans rivages* (1954), aussi bien prête à redevenir un foyer d'influence sans risque d'impérialisme qu'à subir des forces extérieures auxquelles elle ne désire plus résister.

Dans le même mouvement, naissait son livre en trois volumes sur *la Coexistence pacifique* (1958) qui rejoint ses recherches sur « l'économie généralisée », vaste investigation sur les fonctions économiques fondamentales, communes aux deux grands systèmes, capitaliste et collectiviste.

Comment s'étonner dès lors que François Perroux se soit intéressé dans son livre *Industrie et Création collective* (1964) au saint-simonisme dont le projet fondamental était de substituer à l'exploitation de l'homme par l'homme, l'exploitation du globe par les hommes associés et où le capitalisme et le socialisme sont encore mêlés avant de devenir frères ennemis, comme le disait Jean Lacroix, qui fut toujours très proche de François Perroux.

Il n'y a pas lieu d'être plus surpris que notre auteur se soit intéressé à Herbert Marcuse, le prophète de mai 1968, au point de lui consacrer un livre (1969) où s'entrecroisent les questions et les réponses. Il y trouvait en effet un écho à ses conceptions sur l'excessive domination de l'argent et ravi de lire, sous la plume de son interlocuteur, que la « culture industrielle » c'est l'anticivilisation. Il faut en tout cas, estime François Perroux, se débarrasser de l'idée que le système américain est le seul possible.

Cette idée est largement développée dans *Indépendance de la nation* (1971), où l'auteur, dans la mouvance du gaullisme cette fois, s'en prend à l'influence exagérée des Etats-Unis, qui *« n'est pas seulement matérielle,* [mais qui] *s'étend aussi à la façon de concevoir l'économie »*. Il en appelle à la résistance culturelle de l'Europe... avec d'autant moins de gêne, dit-il, qu'il a été l'un des premiers Français à enseigner à Harvard. *« Si l'Europe n'est pas rénovée,* poursuit-il, *elle ira de souffle en souffle jusqu'à son dernier souffle. »*

Une pensée subversive

L'influence de Marcuse se retrouve aussi dans un autre livre, *Masse et Classe* (1972), qu'Etienne Borne salue dans les colonnes du *Monde* sous le titre « Une pensée subversive ». Souvent, en effet, il y a chez François Perroux un côté provocateur. En l'espèce, il reprend ici l'idée chère à Marcuse selon laquelle la classe ouvrière, partiellement intégrée dans le système, n'est pas en situation révolutionnaire. Ce qui n'est pas un ralliement au néolibéralisme, car l'auteur oppose « classe » à « masse », concept auquel il donne un sens nouveau, celui des hommes rejetés par la civilisation technique, réduits à l'alimentaire, face à une minorité qui possède les machines et monopolise la culture. Cette structure de conflit existe aussi bien dans les sociétés capitalistes que dans celles qui se disent socialistes.

On en vient tout naturellement à cette notion fondamentale du *pouvoir* évacué généralement par les économistes néo-classiques et que François Perroux s'efforce dans son livre *Pouvoir et économies* (1973) d'intégrer dans les différents modèles macro et micro-économiques, tout en conservant le cadre de la théorie classique.

A propos de « pouvoir », celui de ce qu'il appelle *« les grandes unités »* (firmes mondiales de production et multinationales) est énorme. Elles ont une capacité, sous-estimée par l'économie classique, de créer leurs propres espaces de production, d'échange, de crédit, de collecte de l'épargne et, pour François Perroux, elles sont à l'origine de phénomènes d'inflation de type mondial.

Ainsi, peu à peu, l'économiste français le plus écouté à l'étranger, à partir non de modèles abstraits mais de représentations des *réalités* du monde économique, révise la théorie de l'équilibre économique général, comme il l'indique en sous-titre d'un de ses autres ouvrages : *Unités ectives et mathématiques nouvelles* (1976). La théorie du seul équilibre des choses doit être éliminée parce qu'elle détruit l'essentiel de l'économie qui est une *activité.* Il faut sortir des conceptions mécanistes pour appréhender les rôles tenus par les agents économiques et leurs groupes, les structures, les interactions qui modifient le milieu étudié, en un mot inventer la méso-économie après la macro-économie.

Forger des concepts nouveaux et prévoir leur application dans les systèmes en devenir n'a jamais éloigné François Perroux de la politique économique quotidienne et il ne s'est pas privé, notamment dans les colonnes du *Monde*, de donner son sentiment sur l'actualité.

Interrogé par André Fontaine en 1978 (2) sur les raisons de la crise ouverte au début de la décennie 1970, François Perroux repousse l'idée qu'elle relève de la catégorie des crises cycliques et cite parmi les facteurs les plus sérieux la brusque élévation de la masse des liquidités mondiales en 1971-1973, donc avant le quadruplement du prix du pétrole (1973), le poids des dépenses improductives d'armement, pression permanente à l'inflation, les complaisances chroniques à l'égard de l'étalon-dollar qui ne préparent évidemment pas un ordre monétaire.

François Perroux a rendu à l'économie la chaleur qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Grâce à lui, grâce à ce langage « expressionniste » que certains lui reprochaient, mais qui n'était qu'une face de sa générosité, cette « science lugubre » dont parlait Carlyle s'est éclairée. Il l'a voulue non moralisante, mais normative, car elle n'a de sens que si elle consiste à mettre en œuvre la totalité de la « ressource humaine ». Il l'a arrachée à la scolastique. Méditons cette phrase de sa première leçon au Collège de France : *« Le savoir doit réduire les tensions, arracher le penseur aux orthodoxies vaines. Nous devons nous consacrer à la recherche d'une praxiologie générale. »*

PIERRE DROUIN.

[François Perroux est né le 19 décembre 1903 à Lyon. Après des études au collège des Maristes de cette ville, il passa l'agrégation de sciences économiques et fut nommé professeur d'économie politique à la faculté de droit de Lyon (1928-1937), puis à la faculté de droit de Paris (1935-1955).

Il dispensa également son enseignement à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'Institut de science économique appliquée (qu'il fonde en 1944 et qui devint l'Institut de science mathématique et économique appliquée), à l'Ecole pratique des hautes études, à l'Institut d'études et de développement économique et social. Il occupa une chaire d'analyse des faits économiques et sociaux au Collège de France de 1955 à 1974.

Auteur de très nombreux ouvrages, docteur *honoris causa* d'une quinzaine d'universités étrangères, François Perroux était commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite et avait été décoré de la Croix de guerre 1939-1945.]

(1) Notamment dans un texte présenté au colloque pour le vingtième anniversaire de l'Institut universitaire d'études du développement (I.U.E.D.) de Genève, le 16 décembre 1981.

(2) *Le Monde* des 27 et 28 juin 1978.

PRIVATISATION

163,78 F par action

L'Etat met en vente l'Institut de développement industriel

Le ministère de l'économie a lancé, le mercredi 3 juin, l'appel d'offres pour la privatisation de l'IDI (Institut de développement industriel), numéro un du capital-risque en France. Celle-ci s'effectuera sous la forme d'une vente de gré à gré par l'Etat (actionnaire à 44 %), le Crédit agricole (pour 14 %), EDF (pour 14 %) et diverses banques (pour environ 20 %) des quelque 9 millions d'actions qu'ils détiennent, pour un prix de 163,78 F par action. Les offres d'achat qui devront porter sur la totalité des titres cédés – soit un montant de 1,48 milliard de francs – devront être déposés au plus tard le 24 juin.

Seul le Crédit national, actionnaire à 8 % de l'IDI, a conservé sa participation et a affirmé vouloir la conserver *« dans tous les cas de figure »*. Le Crédit national est en effet intéressé par le rachat complet de l'IDI. Le seul autre candidat potentiel, connu à ce jour, est l'ensemble des cadres de l'IDI, qui avaient monté un projet de RES (reprise de l'entreprise par les salariés) que le prix fixé rend difficile à réaliser. Ils n'abandonnent pas pour autant leurs intentions et étudient actuellement un autre montage.

TRANSPORTS

Townsend Thoresen met en service à Calais un nouveau car-ferry géant

Le *Pride-of-Dover*, qui est le car-ferry dernier né et géant de Townsend Thoresen, a fait, le mardi 2 juin, son voyage inaugural entre Calais et Douvres. En novembre prochain, il sera rejoint par un navire identique le *Pride-of-Calais.* Chacun de ces deux bateaux effectue la traversée du détroit en soixante-quinze minutes, à la vitesse de 22 nœuds.

Ils peuvent transporter chacun 2300 passagers et 650 voitures. Les autorités de Calais (qui s'attendent à un trafic total de 10 millions de voyageurs en 1987) et de Douvres ont engagé des travaux portuaires importants pour l'accueil de ces très grands navires.

Townsend Thoresen précise que les installations de sécurité à bord ont été étudiées avec une minutie particulière. Cette compagnie est propriétaire du *Herald-of-Free-Enterprise*, qui pouvait déjà transporter 1300 passagers et qui le 6 mars a fait naufrage devant Zeebrugge provoquant la mort de 188 personnes.

La compagnie précise que *Pride-of-Dover* représente un modèle de coopération européenne. Dessiné en Grande-Bretagne par les services techniques de Townsend Thoresen, le navire a été construit en Allemagne fédérale. Les moteurs diesel Sulzer, à faible consommation, ont été construits en France sous licence suisse. Les équipements de sécurité et de navigation sont britanniques. L'architecture d'intérieur est réalisée par un cabinet d'études allemand renommé et comporte des meubles beiges de des plafonds finlandais.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Locafrance

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de LOCAFRANCE, réunie le 25 mai 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 et a fixé le résultat distribué à 38 118 318 francs contre 32 732 549,50 francs au titre de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de la masse distribuée de 16,50 % et le dividende à 31,50 francs par action, avoir fiscal de 10,50 francs compris, contre 27,75 francs par action, avoir fiscal de 9,25 francs compris, pour 1985.

Au cours de son allocution, le président Gérard Billaud a notamment déclaré : « Le rapport de gestion et le bilan que nous vous présentons clôturent le 25e exercice social de LOCAFRANCE depuis sa création en 1962.

» Ce bilan reflète l'activité d'un groupe en pleine croissance dont le volume d'opérations en crédit-bail et location financière s'est accru de 23 % en 1986. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a dépassé 111 millions de francs, en progression de 37 % sur l'exercice précédent, les encours portant sur les seuls matériels d'équipement en France approchent les 11 milliards de francs.

» Pour les quatre premiers mois de l'exercice 1987, le volume des contrats signés se situe dans la ligne des objectifs fixés pour l'année en cours, malgré une conjoncture hésitante dans le domaine des investissements productifs. Ces chiffres sont le reflet d'une entreprise dont le dynamisme repose sur l'utilisation rationnelle de deux ressources essentielles : la ressource financière et la ressource humaine.

» Pour la ressource financière, nous demandons à votre assemblée générale extraordinaire de ce jour d'approuver une opération d'apport d'actions COGENEC, société financière du groupe INDOSUEZ, d'autoriser votre conseil à augmenter le capital en numéraire et à émettre des obligations avec bons de souscription d'actions afin d'accroître les fonds propres de votre société.

» Pour la ressource humaine, le groupe s'est accru des forces nécessaires à la poursuite de sa politique de partenariat avec des entreprises industrielles et à ses activités de prestataire de services auxiliaires à l'investissement des entreprises.

» Car la croissance de LOCAFRANCE, liée à l'impératif de développement vital pour l'économie française, a conduit à une diversification des activités du groupe qui, à l'origine, se réduisaient au seul crédit-bail financier. Au-delà de son activité opérationnelle propre dans le domaine financier, LOCAFRANCE exerce une activité de gestionnaire de sociétés de crédit-bail et de location spécialisées dans un secteur d'activité, en tant que partenaire financier d'entreprises à vocation industrielle.

» Pour préparer l'échéance de décembre 1992, qui verra l'avènement d'un marché unique européen de 320 millions de consommateurs, LOCAFRANCE a constitué deux filiales courant 1987 : SYNERLEASE IBERICA et PROMODATA IBERICA en Espagne et a pris une participation dans BENELEASE en Belgique.

» Enfin, le développement d'un réseau national de distribution micro-informatique dans le cadre d'AGENA complète la présence du groupe dans les services auxiliaire à l'investissement en matériel de traitement de l'information.

» Cette diversification reste dans le prolongement naturel de l'objet social de LOCAFRANCE, le financement de l'investissement et les conséquences qui en découlent : la prestation de services auxiliaires à l'investissement.

» Elle marque la participation du groupe aux métiers du futur, son souci constant d'accompagner les performances de ses clients et de faciliter leur réussite technologique. »

SITUATION AU 31 MARS 1987



Au 31 mars 1987, la situation s'établit à 737 817 millions contre 773 202 millions au 2 janvier 1987.

Ces chiffres traduisent principalement l'évolution du dollar qui forme 40 % environ du bilan et dont le cours a diminué de 5,3 % entre le 2 janvier et le 31 mars 1987.

La création de notre filiale allemande "Crédit Lyonnais SA et CO" a eu également pour effet de faire sortir du bilan social une grande partie de l'activité de nos succursales en Allemagne, sans modifier toutefois la situation consolidée du groupe.

Comparé à la situation du 2 avril 1986, le bilan progresse en un an de +0,6 %. Cette évolution est à apprécier en tenant compte, là aussi, de la baisse du dollar, soit 17,33 % sur la même période, ainsi que d'une modération du volume des opérations interbancaires. Ces deux facteurs ont été plus que compensés par la forte augmentation des fonds propres et assimilés, ainsi que par l'accroissement des opérations avec la clientèle de +5,6 % en matière de ressources et de +1,2 % en matière d'emplois (9,1 % et 6,4 % pour les seuls ressources et emplois en francs).



LE POUVOIR DE DIRE OUI.



elf gabon

Société anonyme au capital de 22 500 000 000 de francs CFA
Siège social : Port-Gentil, B.P. 524 (République gabonaise)
R.C. Port-Gentil 126 B

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Elf-Gabon se tiendra à Libreville, le jeudi 11 juin 1987, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1986 et sur l'affectation du résultat.

Le président et le conseil d'administration d'Elf-Gabon invitent les actionnaires qui n'auront pu se rendre au Gabon à l'occasion de l'assemblée générale – notamment ceux résidant en France, – et de manière générale toutes personnes intéressées, à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de cette société qui aura lieu le :

Mercredi 17 juin à 16 heures
(accueil à partir de 15 h 30)

Auditorium de la tour Elf (niveau 1)
2, place de la Coupole, la Défense 6, Courbevoie
(à proximité du CNIT)

Le conseil d'administration.

Sans droits d'entrée du 1er au 30 juin 1987

FONDATION DE FRANCIC-PIERRE

invitation

FRANCIC — La Sicav France
FRANCIC-REGIONS — La Sicav des initiatives régionales

vous invitent à participer à la fondation de

FRANCIC-PIERRE
La Sicav des bâtisseurs

pour construire votre patrimoine et votre retraite.

Un accès facile :
souscription d'actions de 100 F nominal,
apport de titres fonciers.

Des avantages fiscaux :
Monory, CEA, Plan d'Epargne Retraite.

GROUPE CIC

Pour tous renseignements, adressez-vous aux Banques du Groupe CIC ou adressez ce bon à Christine Joffet (D.E.F.G.) BP 207, 61, rue de la Victoire, 75452 Paris Cedex 09, tél. (1) 42.80.93.20

Nom ______
Adresse ______

STAFF SOCIÉTÉ DE TRANSACTION ET D'ARBITRAGE SUR FUTURS FINANCIERS

Etablissement financier de l'article 99 de la loi bancaire
15, avenue Matignon, 75008 Paris

L'assemblée générale des actionnaires de la société STAFF s'est réunie le 7 mai 1987 sous la présidence de M. Jean-Etienne Enz pour approuver les comptes du premier exercice de la société qui a été clôturé le 31 décembre 1986 et qui font apparaître, pour un total de bilan de 107 166 314 F, un résultat net de 4 305 108 F. Elle a décidé la mise en paiement, à compter du 11 mai 1987, d'un dividende net de 23,34 F par action, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au trésor de 11,67 F, soit un revenu brut de 35,01 F.

Après affectation du résultat, les fonds propres de STAFF s'établissent à 10 000 000 de francs.

L'assemblée, statuant à titre extraordinaire, a autorisé le conseil à porter le capital actuel de 7 500 000 F à 30 000 000 de francs.

STAFF est spécialisée dans le conseil en investissement et la négociation d'instruments ayant vocation à être cotés sur les marchés à terme. Dans ce cadre, la société intervient activement sur le MATIF où elle détient un siège d'adhérent. Par le nombre des contrats traités, la société est classée parmi les premiers négociateurs du marché. STAFF étendra ses activités à l'occasion de l'ouverture prochaine des nouveaux marchés d'options.

Après le renouvellement et la nomination de nouveaux administrateurs, le Conseil d'administration est composé :

Président : M. Jean-Etienne Enz.

Administrateurs : MM. Patrick Combes, Jean-Manuel Rozan, Gérard Stevenin.

Viel et Cie Finance, représentée par M. Michel Levy ;
Rondeleux Oudart SA, représentée par M. Paul Rondeleux ;
Banque d'arbitrage de trésorerie et d'instruments financiers, représentée par M. Eric Blot Lefevre ;
Banque Demachy & Associés, représentée par M. Henri Bouvatier ;
SAPAR, représentée par M. Louis Serve ;
Sofabanque, représentée par M. Xavier Daudin.

bail investissement

L'assemblée générale s'est réunie le 27 mai 1987 sous la présidence de M. Maurice Gontier. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1986, qui se sont soldés par un bénéfice de 178 817 000 F.

Elle a décidé la mise en paiement, le 9 juillet 1987, d'un dividende de 56 F, en augmentation de 7,7 % sur celui de l'année précédente.

Au cours de cette assemblée, M. Maurice Gontier a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

» Bail Investissement célèbre cette année son vingt-cinquième exercice social. La société, en effet, fut l'une des toutes premières à apporter son concours, en finançant l'immobilier d'entreprise, à une économie en profonde mutation.

» Au cours de ce quart de siècle, Bail Investissement a su tout à la fois servir ses clients en mettant à leur disposition des formules de financement souvent originales et bien adaptées à leurs besoins et servir ses actionnaires en constituant, en pleine propriété, un patrimoine immobilier qui alliait la qualité – c'est-à-dire la valorisation au cours du temps – et la forte rentabilité.

» L'évolution de la société au cours des cinq dernières années traduit bien cette situation :

– Les engagements se sont accrus de 48 % pour atteindre à la fin de 1986 un montant de 3,5 milliards de francs ;

– Les fonds propres ont augmenté dans des proportions identiques pour s'élever à 679 millions de francs ;

– Les recettes locatives hors taxes sont passées dans le même temps de 376 millions de francs à 600 millions, soit une augmentation de 60 % ;

– Les amortissements sont passés de 433 millions de francs à 701 millions, soit un accroissement de 62 %.

» Cette année encore, les investissements de pleine propriété ont progressé de 146 millions de francs, près du double de l'accroissement moyen des cinq dernières années ; la dotation annuelle aux comptes d'amortissements des immeubles en cause est elle-même passée à 42,7 millions de francs, atteignant ainsi le quart du résultat distribuable. Cette politique d'amortissements conduit à réaliser de nouveaux investissements qui seront eux-mêmes sources de profits.

» Si Bail Investissement apparaît comme l'une des principales sociétés immobilières et foncières de la place, elle s'attache également à développer son activité financière de crédit-bail. Sur les 600 millions de recettes hors taxes encaissées par la société, 429 millions proviennent de ses contrats de crédit-bail. En fin d'exercice, les réserves latentes accumulées au titre de cette seule activité atteignent près de 180 millions, soit le résultat d'une année courante de la société.

» Cette politique prévoyante menée par Bail Investissement depuis sa constitution l'a conduit à se développer régulièrement et à mettre en distribution des dividendes qui, depuis 1963, ont été en constante et régulière progression, ce qui constitue une performance à noter.

» L'exercice 1986 s'inscrit sur ce point dans la continuité d'une politique traditionnelle de la société : le dividende par action, qui était de 52 F au titre de 1985, passe à 56 F, traduisant ainsi une augmentation de l'ordre de 8 %, l'une des plus fortes enregistrées dans le secteur des Sicomi.

» L'année 1987 se présente favorablement. Sur les quelque 175 millions de francs engagés au 30 avril, 70 millions concernent des opérations de pleine propriété et 105 millions des opérations de crédit-bail immobilier.

» Le cours de l'action en Bourse de Paris a enregistré, au cours des années, une croissance très importante ; c'est en effet sur la durée que s'apprécie l'évolution d'un titre immobilier : en cinq ans, le cours a été multiplié par 2,7.

» Aujourd'hui, l'action Bail Investissement a un rendement de 5,7 % ; ce taux est très supérieur à celui des sociétés foncières et immobilières de la place, aussi serait-il logique que la Bourse prenne en considération cette situation. »

LE CCF SIGNE UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC IKTISAT BANKASI EN TURQUIE

M. Gabriel Pallez, président du Crédit commercial de France, vient de signer à Istanbul avec M. Erol Aksoy, président de la banque privée turque Iktisat Bankasi, un accord de coopération destiné à aider le Crédit commercial de France à développer ses activités en Turquie : cette coopération devrait par exemple aider la clientèle exportatrice du CCF dans ses relations commerciales avec les entreprises turques, tant privées que publiques.

A cette occasion, la délégation française du CCF, composée pour ce voyage en Turquie de M. Gabriel Pallez, président, M. Noël Bazoche, directeur du commerce extérieur, et Mme Claudine Terem, directrice régionale, a été reçue par M. Philippe Louët, ambassadeur de France en Turquie.

Au cours d'un certain nombre de manifestations, M. Pallez a rencontré, entre autres personnalités, M. Yavuz Çanevi, sous-secrétaire d'Etat au Trésor, et M. Zekeriya Yildirim, gouverneur de la Banque centrale, ainsi que plusieurs présidents de grands groupes industriels turcs : M. Rahmi Koç, président de Koç, M. Jak Kamhi, président de Profilo, M. Sarik Tara, président d'Enka, M. Uzeyir Garih, président d'Alarko, M. Asim Kocabiyik, président de Borusan, et M. Raif Dinçkök, président d'Aksa.

Le président du Crédit commercial de France a également rencontré M. Sami Aksemsettinoglu, directeur général adjoint de Botas, entreprise réalisant le gazoduc soviétique en consortium avec Spie Capag, projet pour lequel le Crédit commercial de France est chef de file.

CCF — LA BANQUE DES RÉUSSITES

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Le Carnet des Entreprises

Béghin Say

M. Jean-Marc Vernes,
président-directeur général
de Beghin-Say,
et M. Marcel Kilfiger,
administrateur-directeur général
de Kaysersberg SA,
ont été nommés administrateurs
de Montedison
lors de l'assemblée générale du 26 mai 1987.

Marchés financiers

PARIS, 3 juin ⬇

La chute

Pour la seconde fois en moins de trois semaines, la Bourse de Paris a, mercredi, joliment chuté. La session matinale n'avait déjà pas été brillante (euphémisme), avec une baisse de 2,11 %.

La grande séance confirmait ce mauvais résultat, en accentuait même le caractère. A la clôture, l'indicateur instantané se retrouvait à 2,4 % en dessous de son niveau précédent.

Autour de la corbeille, les professionnels ne cachaient pas leur pessimisme. Tout concourt actuellement à faire reculer le marché : le dollar, dont la baisse est liée au changement « surprise » de patron à la tête de la Réserve fédérale (voir d'autre part), la perspective d'un sommet de Venise sans intérêt, et surtout les dissensions gouvernementales avec le divorce (pas encore consommé) entre M. Chirac et M. Léotard. Cette querelle « politicarde » a littéralement pris de court les milieux financiers, qui n'y comprenaient rien et n'en retenaient qu'une chose : ses effets négatifs sur le marché. « Le gouvernement aurait voulu faire baisser la Bourse qu'il ne s'y serait pas pris autrement », entendait-on. Crise politique ? Le marché n'était pas éloigné de le croire. On murmurait autour de la corbeille que, sur ordre venu d'en haut, les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) seraient intervenus pour limiter la casse. Quoi qu'il en soit, la CGE, qui faisait sa réapparition sur le marché officiel pour la première fois depuis cinq ans, avait bien mal choisi son moment. Reste que l'action a été, paraît-il, recherchée par les étrangers. En prévision de la fusion de Moët-Hennessy et de Louis-Vuitton (voire d'autre part), les actions des deux sociétés n'ont pas été cotées.

Sur le marché obligataire et le MATIF, très lourds l'un et l'autre, le sentiment était noir comme de l'encre.

NEW-YORK, 2 juin ⬇

Repli

De l'hésitation, la Bourse new-yorkaise a versé, mardi, à la baisse, mais une baisse assez légère. Derechef mieux orienté au départ, l'indice des industrielles devait refranchir la barre des 2 300 points (2 306,43), avant de repasser en dessous sur la pression des ventes. A la clôture, il s'établissait à 2 278,22, soit à 10,01 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a bien reflété ce résultat. Sur 1 973 valeurs traitées, 929 ont baissé, 620 ont progressé et 424 n'ont pas varié.

En fait, aucune tendance bien particulière ne s'est dessinée. Dès l'ouverture, les investisseurs connaissaient le nom du successeur de M. Paul Volcker à la tête du Fed : Alan Greenspan. La nouvelle a laissé la Communauté de marbre. « M. Greenspan pense comme Volcker et agit comme lui », disait un professionnel. Beaucoup disaient, néanmoins, que le nouveau patron du Fed pourrait être plus laxiste sur l'inflation pour favoriser une reprise de l'expansion. Ce qui, à l'heure actuelle, « pourrait se révéler une assez bonne chose », entendait-on. En attendant d'en savoir plus, Wall Street s'est sagement aligné sur le marché obligataire. L'activité est restée modérée, et 153,3 millions de titres ont été échangés, contre 149,3 millions.

VALEURS	Cours de 1er juin	Cours de 2 juin
Alcoa	47 7/8	47 5/8
Allegis (ex-UAL)	86 1/8	84 5/8
A.T.T.	25 5/8	25 1/2
Boeing	45 1/4	45 3/8
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38 1/2
Du Pont de Nemours	111 1/4	111 3/8
Eastman Kodak	78	77
Exxon	87 1/4	87
Ford	92	91 3/8
General Electric	51 3/8	52 7/8
General Motors	85 1/4	84 3/8
Goodyear	85 1/4	84 3/4
I.B.M.	160 3/8	157 1/4
I.T.T.	58 1/8	55 3/4
Mobil Oil	47 1/4	47 7/8
Pfizer	65 1/4	65 5/8
Schlumberger	43 1/8	43 3/8
Texaco	37 3/4	37 1/2
Union Carbide	28	28
U.S.X.	30 3/4	30 3/4
Westinghouse	60 3/4	60 1/2
Xerox Corp.	77 1/8	76 7/8

CHANGES

Dollar : soutenu à 6,04 F ⬆

Tombé en début de matinée en dessous de 6 F (5,97 F) et à 1,7975 DM, le dollar s'est ensuite raffermi, grâce aux interventions des banques centrales. Il a ainsi coté 6,0350 F (contre 6,06 F la veille) et 1,8060 DM (contre 1,8159 DM). L'or est resté ferme à 453,5 dollars l'once.

FRANCFORT	2 juin	3 juin
Dollar (en DM)	1,8159	1,8060

TOKYO	2 juin	3 juin
Dollar (en yens)	145,20	142,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 juin)	7 13/16-8 %
New-York (2 juin)	6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	1er juin	2 juin
Valeurs françaises	105,8	104,4
Valeurs étrangères	114,7	114,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	430,4	426,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	1er juin	2 juin
Industrielles	2 288,23	2 278,22

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	1er juin	2 juin
Industrielles	1 738,7	1 734,3
Mines d'or	378,6	380,2
Fonds d'Etat	92,40	92,47

TOKYO

	2 juin	3 juin
Nikkei (Dow Jones)	24 902,63	25 040,40
Indice général	2 147,69	2 158,92

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 juin
Nombre de contrats : 38 021

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	104,30	104,60	104,50	104,30
Précédent	105,15	105,45	105,30	105,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MONTEDISON SUR LE MARCHÉ OFFICIEL. – Jusqu'ici au hors cote, les actions du groupe chimique italien Montedison (60 milliards de francs environ de chiffre d'affaires) ont fait leur entrée sur le marché officiel, à la rubrique valeurs étrangères, le 29 mai dernier. Les premières transactions ont permis d'inscrire un cours de 13,50 F. Le 2 juin, le titre a valu 13 F.

BÉGHIN-SAY : VERS UNE NOUVELLE HAUSSE DES PROFITS. – Le président Jean-Marc Vernes estime que pour 1987 une nouvelle croissance des résultats devrait pouvoir être escomptée (306,7 millions de francs enregistrés l'an dernier), grâce, en particulier, aux progrès de rentabilité attendus de la filiale Kaysersberg. Le sucre pourrait peut-être rapporter un peu plus, mais tout dépendra « du temps et des quotas ». Pour l'instant, ce secteur a provisionné toutes ses charges de restructuration. Pour 1987, M. Vernes a promis qu'il sera possible de verser un dividende au moins égal au précédent.

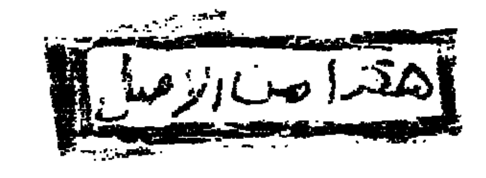
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0210	6,0240	+ 40	+ 55	+ 78	+ 95	+ 160	+ 240
$ can.	4,4782	4,4821	– 33	– 12	– 61	– 33	– 193	– 114
Yen (100)	4,2179	4,2229	+ 147	+ 169	+ 290	+ 328	+ 881	+ 971
DM	3,3376	3,3411	+ 111	+ 129	+ 234	+ 258	+ 732	+ 787
Florin	2,9616	2,9646	+ 65	+ 75	+ 134	+ 151	+ 429	+ 477
F.B. (100)	16,1183	16,1307	+ 129	+ 212	+ 231	+ 363	+ 634	+ 1023
F.S.	4,0437	4,0484	+ 125	+ 143	+ 271	+ 300	+ 876	+ 949
L (1 000)	4,6128	4,6179	– 103	– 67	– 193	– 139	– 541	– 412
£	9,8885	9,8914	– 91	– 48	– 138	– 73	– 293	– 188

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 1/2	7 5/8
DM	3 5/8	3 7/8	3 1/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100)	6 1/2	7	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 3/16	4 5/16	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	8 7/8	9 7/8	10	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2
£	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	7 3/4	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 JUIN

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1923	4,5 % 1973	1895	1900	1886	– 0 53
4330	C.N.E. 3%	4255	4280	4275	+ 0 47
....	B.N.P. C.I.	550	530	531	– 3 45
1253	B.N.P. T.P.	1254	1254	1254	....
1170	C.C.F. T.P.	1170	1153	1153	– 1 44
1240	Créd. Lyon. T.P.	1244	1244	1244	....
....	Electricité T.P.	....	3180	3180	....
2173	Renault T.P.	2052	2046	2046	– 0 28
2380	Rhône-Poul. T.P.	2366	2360	2360	– 0 24
1375	St-Gobain T.P.	1395	1371	1371	– 1 71
1410	Thomson T.P.	1430	1410	1410	– 1 39
475	Accor	471	455	455	– 3 40
....	Agence Havas	....	....	....	....
2263	Ag. Havas C.I.	2280	....	....	....
700	Air Liquide	695	679	680	– 2 16
2660	Alcatel	2520	2461	2466	– 2 14
1990	Als. Superm.	2280	2006	2006	– 12 02
495	A.L.S.P.I.	490	480	470	– 4 08
440	Alsthom ★	408	403 50	399	– 2 20
2770	Arjom. Prioux	2620	2570	2570	– 1 91
565	Asseedat-Rey	586	556	560	– 4 44
1500	Aux. Entrepr. ★	1390	1390	1347	– 3 08
1220	Avions Dassault	1180	1179	1179	– 0 08
675	BAFIP	651	650	651	....
410	Bail-Equipem. ★	424	420	415	– 2 12
940	Bail-Investis.	971	974	958	– 1 54
710	Cie Bancaire	688	678	678	– 1 45
570	Bazar H.-V.	538	534	531	– 1 30
530	Béghin-Say ★	510	500	495	– 2 94
815	Berger (Ma)	845	821	825	– 2 37
720	Bic ★	693	698	684	– 1 29
1300	B.I.S.	1420	1399	1351	– 4 86
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2760	2701	2701	– 2 14
1190	Bouygues	1139	1130	1130	– 0 79
133	B.P. France	117	114 20	114 20	– 2 39
4980	B.S.N.	5060	4980	4989	– 1 40
1340	Carnaud	1381	1330	1348	– 2 39
3300	Carrefour	3385	3241	3247	– 4 08
2010	Casino	1965	1913	1929 c	+ 0 78
1420	Casino A.D.P.	1545	1500	1489 c	– 0 12
1110	C.C.M.C.	1200	1155	1160	– 3 33
840	Cetelem	852	849	838	– 1 64
830	Cerus	843	834	838	– 0 59
1880	C.F.A.O.	1901	1850	1850	– 2 68
1480	C.G.I.P.	1445	1415	1420	– 1 73
1500	Chargeurs S.A.	1374	1346	1341	– 2 40
85	Chiers-Châtil.	85 05	84 30	84 30	– 0 88
1070	Ciments franç. ★	1038	1000	1019	– 1 83
620	Club Méditerr.	645	630	625	– 3 10
210	Codetel	211	210	210	– 0 47
370	Cofimeg	367	368	362	– 1 36
2190	Colas	2170	2130	2115	– 2 53
285	Compt. Entrepr.	272	280	262	– 3 68
765	Compt. Mod.	755	740	745	– 1 32
1190	Créd. Foncier	1241	1210	1206	– 2 82
800	Crédit F. Imm.	606	580	585	– 3 31
....	C.C.F.	128	125	125	– 2 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
800	Créd. Lyon. (CI)	821	786	786	– 3 17
1210	Crédit Nat. ★	1250	1230	1185	– 5 20
320	Crouzet ★	310 10	310	296	– 4 54
2880	Damart S.A.	3030	3000	3000	– 0 89
440	Darty ★	429	420	411	– 4 19
400	Darty (DP)	381 10	381 50	381	– 0 02
2400	De Dietrich	2380	2350	2325	– 2 31
385	Dév. P.d.C. (Li)	371	375	375	+ 1 08
615	D.M.C.	587	552	565	– 3 74
2530	Docks France ★	2530	2600	2451	– 3 12
2310	Dumez ★	2235	2200	2155	– 3 57
1330	Eaux (Gén.)	1275	1255	1240	– 2 74
2450	Ecco ★	2229	2199	2200	– 1 30
....	Electric. (Cie G.)	....	323	323	....
1280	Electro-Finan.	1210	1165	1165	– 3 72
385	Elf-Aquitaine	374	367	367	– 1 87
345	– (certific.)	330	328	328	– 0 81
2950	Epeda-B-Faure	2860	2805	2815	– 1 57
3400	Essilor	3590	3500	3500	– 2 51
2580	Essilor Int. (DP)	2590	2500	2506	– 3 28
530	Esso S.A.F. ★	521	512	503	– 3 45
2650	Eurafrance	2480	2460	2390	– 3 62
1570	Eurocom ★	1570	1550	1540	– 1 91
3730	Euromarché	3720	3630	3630	– 2 42
755	Europe nº 1 ★	720	700	678	– 5 83
1090	Exor	1121	1105	1105	– 1 43
1730	Facom	1680	1679	1621	– 3 51
1200	Fichet-Bauche	1099	1090	1090	– 0 82
240	Finextel	243	243	238	– 2 05
195	Fives-Lille	200	193	193	– 3 50
1240	Fromageries Bel	1258	1212	1216	– 3 34
1300	Gal. Lafayette	1309	1311	1305	– 0 31
415	Gascogne	440	415	415	– 5 68
2500	Gaz et Eaux	2650	2530	2560	– 3 40
650	Géophysique ★	585	580	562	– 3 93
2670	Gerland	2680	2620	2620	– 2 24
700	GTM-Entrepose	660	655	650	– 1 51
700	Guyenne-Gas. ★	700	695	670	– 4 28
3030	Hachette ★	3015	3000	2944	– 2 35
805	Hénin (La)	801	779	778	– 2 87
1340	Hutchinson	1300	1275	1280	– 1 54
120	Imétal	120	119 20	119 20	– 0 67
450	Imm. Plaine-M.	454	437	437	– 3 74
5070	Inst. Mérieux	5140	5080	5070	– 1 36
585	Interbail	591	581	581	– 1 69
1510	Intertechnique	1350	1300	1300	– 3 70
2590	J. Lefebvre	2660	2600	2558	– 3 83
2100	Lab. Bellon	2020	1945	1955	– 3 22
1540	Lafarge-Coppée	1525	1486	1483	– 2 75
1710	Lebon ★	1750	1720	1688	– 3 54
5360	Legrand	5710	5610	5510	– 3 50
5150	Legrand (DP)	5030	4950	4940	– 1 79
800	Leroy-Somm. ★	780	770	762	– 2 30
1840	Lesieur	1811	1820	1809	– 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
825	Locabail Immob.	861	855	855	– 0 70
705	Locafrance ★	673	658	653	– 2 97
905	Locindus	879	870	870	– 1 02
1110	L. Vuitton S.A ★	1110	....	....	....
....	Luchaire	570	575	568	– 0 35
1560	Lyonn. Eaux ★	1515	1510	1470	– 2 97
125	Mais. Phénix	124 60	125	123	– 1 20
800	Majorette (Ly)	820	780	780	– 4 88
490	Mar. Wendel	490	481	481	– 1 84
1950	Martell	2000	1988	1995	– 0 25
2490	Matra	2451	2394	2394	– 2 33
2540	Merlin-Gerin ★	2450	2451	2430	– 0 81
3290	Michelin	3260	3150	3165	– 2 91
1500	Midi (Cie)	1505	1458	1455	– 3 32
410	Midland Bk S.A.	416	416	416	....
1000	Min. Salsig. (Ma)	905	949	949	+ 4 86
53	M.M. Penarroya	52	51 10	51	– 1 92
2300	Moët-Hennessy	2478	....	....	....
108	Moulinex	113	110	108 60	– 3 89
1030	Navig. Mixtes	1059	1025	1016	– 4 06
177	Nord-Est	183	180	179 20	– 2 08
480	Nordon (Ny)	460	456	456	– 0 87
700	Nouvelles Gal.	665	643	643	– 3 31
1100	Occident. (Gén.)	1165	1130	1130	– 3
1770	Omn.F.Paris	1690	1695	1695	+ 0 30
190	Olida-Caby	205 80	200	200	– 2 82
500	Opfi-Paribas	481	475	474	– 1 45
4110	Oréal (L')	4319	4220	4140	– 4 14
475	Paribas	489	478	480	– 1 84
750	Paris-Réesc. ★	685	648	652	– 4 81
1650	Pechelbronn ★	1630	1560	1547	– 5 09
1500	Penhoët	1430	1443	1460	+ 2 10
1020	Pernod-Ricard	1065	1045	1050	– 1 41
1530	Peugeot S.A.	1550	1521	1525	– 1 61
15 50	Poclain	16 55	15 60	15 60	– 5 74
2180	Poliet	2305	2250	2240	– 2 82
770	P.M. Labinal	728	700	702	– 3 57
3620	Presses Cité	3620	3580	3544	– 2 10
1380	Prétabail Sic.	1313	1313	1320	+ 0 53
750	Primagaz	812	806	798	– 1 72
785	Printemps ★	752	750	725	– 3 59
2140	Promodès	2239	2200	2140	– 4 42
270	Prouvost S.A ★	260	256	250	– 3 84
1470	Radiotechn.	1565	1542	1542	– 1 47
142	Raff. Dist. Total	125 80	122 60	124 80	– 0 79
3320	Redoute (La) ★	3160	3105	3105	– 1 74
480	Robur financière	486	482	482	– 0 82
1540	Roussel-Uclaf	1520	1519	1515	– 0 33
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6120	6100	6100	– 0 33
280	Sade	281	280 10	280 10	– 0 32
3880	Sagem	3760	3700	3700	– 1 60
415	Saint-Gobain	428	416 20	416 20	– 2 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1090	St-Louis B.	1125	1109	1114	– 0 98
1910	Salomon	1960	1902	1902	– 2 96
1800	Salvepar	1840	1785	1785	– 2 99
805	Sanofi	785	746	750	– 4 46
780	S.A.T.	810	775	775	– 4 32
1290	Saupiquet (Na)	1235	1235	1235	....
600	Schneider ★	564	525	520	– 7 80
120	S.C.O.A.	123	119	120	– 2 44
750	S.C.R.E.G.	793	760	767	– 3 28
815	Seb ★	851	840	839	– 1 41
475	Sefimeg	485	490	490	+ 1 03
1660	S.F.I.M.	1655	1663	1662	+ 0 42
80	S.G.E.	78 50	78	76	– 3 18
535	Sign. Ent. El. ★	542	530	495	– 8 67
1170	Silic	1170	1080	1080	– 7 69
635	Simco-U.P.H. ★	630	630	628	– 0 31
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1250	Skis Rossignol	1230	1227	1240	+ 0 81
710	Slimineo	754	757	757	+ 0 40
230	Sodecco	270	255	255	– 5 56
265	Sodero (Na)	269	265	265	– 1 49
2640	Sodexho	2780	2780	2780	....
....	Sogenal (Ny)	160	160	160	....
480	Sogerap	440	447	440	....
2250	Somm-Allib. ★	2190	2198	2140	– 2 28
750	Source Perrier	775	752	755	– 2 58
1060	Sovac ★	1065	1060	1037	– 2 62
620	Spie-Batignol.	625	601	601	– 3 84
665	Strafor	670	640	641	– 4 33
370	Synthelabo ★	355	355	346	– 2 53
680	Talcs Luzenac	693	680	679	– 2 02
2950	Tél. Elect.	2910	2910	2915	+ 0 17
1480	Thomson-C.S.F.	1431	1410	1411	– 1 40
540	Total (CFP) ★	512	510	511	– 0 19
111	– (certific.)	110 50	....	....	....
2480	T.R.T.	2560	2500	2500	– 2 34
705	U.F.B.	700	699	699	– 0 14
1300	U.I.C.	1334	1299	1299	– 2 62
680	U.I.F.	689	677	677	– 1 74
920	U.I.S.	945	949	949	+ 0 42
315	U.C.B. ★	320	322	312	– 2 50
800	Unibail	780	766	766	– 1 79
580	Valéo	577	551	552	– 4 33
102	Vallourec	82 80	78	77 90	– 5 92
520	Via Banque	544	538	514	– 5 51
840	Elf-Gabon	820	805	805	– 1 83
129	Amax Inc.	128	129 80	130	+ 1 56
360	Amer. Express	391	410	409	+ 4 60
145	Amer. Teleph.	151 20	156 20	156 20	+ 3 31
152	Anglo Amer. C.	134	136 50	136 50	+ 1 87
715	Amgold	634	630	631	– 0 47
900	BASF (Akt)	925	933	933	+ 0 86
995	Bayer	1030	1030	1040	+ 0 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
144	Buffelsfont.	136	138 40	137 50	+ 1 10
205	Chase Manh.	232	230	230	– 0 86
78	De Beers	69 20	71 40	71	+ 2 60
1950	Deutsche Bank	1993	1992	1992	– 0 05
99	Dome Mines	85 80	87 80	87 60	+ 2 10
1050	Dresdner Bank	1035	1025	1030	– 0 48
163	Driefontein Cté	145	145 20	145	....
655	Du Pont-Nem.	682	684	684	+ 0 29
455	Eastman Kodak	480	474	468	– 2 50
78	East Rand	73 50	72 90	71 60	– 2 59
295	Electrolux	272	272	272 c	....
250	Ericsson	247	241	241	– 2 43
515	Exxon Corp.	539	527	527	– 2 23
520	Ford Motors	552	556	556	+ 0 72
116	Freegold	100 40	97 30	98	– 2 39
115	Gencor	105	102 60	103	– 1 90
580	Gén. Electr.	625	639	639	+ 2 24
565	Gén. Belgique	564	558	558	– 1 06
506	Gen. Motors	521	511	511	– 1 92
114	Goldfields	106	103	103 30	– 2 55
51	GdMetropolitain	55 50	55	55	– 0 90
99	Harmony	88 50	91 80	91 50	+ 3 39
39	Hitachi	43 55	43 50	43 50	– 0 11
895	Hoechst Akt.	932	890	890 c	– 4 51
143	Imp. Chemical	148 90	149 90	149 90	+ 0 67
925	IBM	975	954	954	– 2 15
305	ITT	340	342	342	+ 0 59
159	Ito-Yokado	156	158 50	158 50	+ 1 60
71	Matsushita	77	77 50	77 50	+ 0 65
870	Merck	945	943	943	– 0 21
730	Minnesota M.	760	775	775	+ 1 97
280	Mobil Corp.	285	288	288	+ 1 05
235	Morgan J.P.	265	260	260 20	– 1 81
36100	Nestlé	35850	35500	35500	– 0 98
184	Norsk Hydro	179 30	181	181	+ 0 95
285	Ofsa	252	250 20	250 20	– 0 71
1750	Petrofina	1748	1750	1740	– 0 46
470	Philip Morris	518	516	514	– 0 77
139	Philips	141 10	140 60	140 60	– 0 35
600	Quilmès	599	571	578	– 3 51
935	Randfontein	830	830	838	+ 0 96
765	Royal Dutch	770	766	766	– 0 52
112	Rio Tinto Zinc	106	104 80	104 80	– 1 13
126	St Helena Co	110	109 30	109 50	– 0 45
250	Schlumberger	280	283 10	283 80	+ 1 46
134	Shell transp.	132 30	131 60	131 60	– 0 53
2280	Siemens A.G.	2300	2320	2320	+ 0 87
121	Sony	128 50	127	127 50	– 0 78
131	T.D.K.	138 10	144 50	144	+ 4 27
30	Toshiba Corp.	30 30	30 25	30 30	....
1840	Unilever	1851	1862	1862	+ 0 59
275	Unit. Techn.	280	281 80	281 80	+ 0 64
845	Vaal Reefs	740	725	725	– 2 03
285	Volvo	292	293	292 80	+ 0 27
420	West Deep	375	371 50	371 50	– 0 93
430	Xerox Corp.	460	463	466	+ 1 30
1 28	Zambia Corp.	1 28	1 28	1 28	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8890	..
Emp. 8,80 % 77	127	0 289
9,80 % 78/93	101	8 780
10,80 % 79/94	103 85	8 078
13,25 % 80/90	107 50	0 036
13,80 % 80/87	101 80	8 734
13,80 % 81/89	107 95	5 283
16,75 % 81/87	101 96	12 253
16,20 % 82/90	116 65	6 302
16 % juin 82	118 40	15 781
14,60 % fév. 83	117	4 120
13,40 % déc. 83	119 70	6 058
12,20 % oct. 84	111 96	7 988
11 % fév. 85	111 15	3 104
10,25 % mars 86	105 95	2 355
ORT 12,75 % 83	1745	..
OAT 10 % 2000	105 20	0 219
OAT 9,90 % 1997	105 60	4 692
OAT 9,80 % 1996	103 50	3 355
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 67	3 466
CNB Paribas	102	3 466
CNB Suez	102	3 466
CNI janv. 82	101 67	3 466
PTT 11,20% 85	106 56	5 275
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 78	0 028
CNT 9% 86	97 50	1 284
CRH 10,90% déc. 85	106	4 193

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1302	1265
Agache (Sté Fin.)	2030	1880
A.G.F. (St Cent.)	835	826
Applic. Hydraul.	799	783
Arbel	255	250
Astorg	375	353
Avenir Publicité	2650	2700
Bain C. Monaco	380	384 80 o
Banque Hypoth. Eur.	460	460
Béghin-Say (C.I.)	403	390
B.G.I.	640	605
Blanzy-Ouest	597	597
B.N.P. Intercontin.	400	376
Bénédictine	6000	6000
Bon-Marché	800	770
B.T.P.	148 50	145
Caff	898	878
Cambodge	875	870
C.A.M.E.	535	550
Campenon Bern.	550	650
Carbone-Lorraine	930	890
C.E.G.Frig.	795	750
Centen. Blanzy	3000	2840
Centrest (Ny)	285	....
Cerabati	104 50	102 80 o
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	985	1024
Champex (Ny)	178	171 o
C.I.C. (Financ. de)	385	380
C.I. Maritime	790	760
Cimm-Sintra	1000	....
Citram (B)	670	670
Clause	1574	1500
Cofradel (Ly)	2270	....
Cogif	460	460
Comiphos	700	690
Cie Industrielle	3925	3905
Comp. Lyon-Alem.	770	768
Concorde (La)	1090	1100
C.M.P.	60	59 90
Créd. Gén. Ind.	909	....
Cr. Universel (Cie)	850	884 d
Créditel	165	165
Darblay S.A.	900	864 o
Delalande S.A.	1590	1627 o
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1360	1361
Didot-Bottin	1020	1020
Eaux Bass. Vichy	1530	1530
Eaux Vittel	3120	....
Economats Centre	670	670
Electro-Banque	472	474 50
Elf-Antargaz	850	....
E.L.M. Leblanc	1000	980
Enelf-Bretagne	331	330
Entrepôts Paris	625	612
Epargne (B)	3232	3065 o
Europ. Accumul.	85 50	81 10
Eternit	3160	3100
Finalens	284	264 40
FIPP	444	....
Fnac	1150	1100
Foncière (Cie)	633	621
Fonc. Lyonnaise	5850	5920
Foncina	575	568
Forinter	1110	1110
Fougerolle	430	412 80 o
France I.A.R.D.	385	358 o
France (La)	6500	6240 o
From. Paul Renard	500	490
GAN	1225	1220
Gaumont	519	499 o
Gévelot	927	899 o
Gr. Fin. Constr.	500	480 o
Gds Moul. Paris	385	385
Groupe Victoire	3850	3850
G. Transp. Ind.	555	578
H.E.F.	154	158
Immindo S.A.	585	580
Immobivest	315	315
Immobail	465	458
Immobanque	758	757
Immob. Marseille	10000	....
Immofice	575	575
Invest. (Sté Cent.)	3380	....
Jaeger	222	221
Lafitte-Bail	574	565
Lambert Frères	250	235
Lille-Bonnières	1531	....
Loca-Expansion	336	311
Locafinancière	455	428
Locatel	690	685
Louvre (Sté)	1704	1705
Machines Bull	48 60	48 60
Magasins Uniprix	239 50	256 60 d
Magnant S.A.	139	122 o
Maritimes Part.	472	460
Métal Déployé	480	483
Mors	192	191 20
Navel Worms	109 60	106
Navig. (Nat. de)	195	....
OPB Paribas	400	405
Optorg	320	310
Oréal (L') C.I.	3040	3025
Origny-Desvroise	1320	1270
Palais Nouveauté	955	945
Paribas-CIP	440	440
Pâris France	256 70	256 10
Paris-Orléans	410	381 30
Partenbes	851	820
Patern. Risq. Div.	1490	....
Pathé-Cinéma	755	786 d
Pechiney (cert. inv.)	292	280
Piles Wonder	1095	988 o
Piper-Heidsieck	1099	1069
P.L.M.	210	203
Porcher	750	730
Providence S.A.	1802	....
Publicis	2720	2720
Raff. Souf. R.	161	157
Rhône-Poul. (c. inv.)	404	403
Ricqlès-Zan	299 50	311 50
Rochefortaise S.A.	410	393 60 o
Rochette-Cenpa	110	105
Rosario (Fin.)	774	880 d
Roudière	326	326
Rougier et Fils	112 90	110
Sacer	501	471
SAFAA	1600	....
Safic-Alcan	900	922
SAFT	2300	2150
Saga	380	385
St-Gobain C.I.	423	....
Salins du Midi	570	570
Santa-Fé	170	174
Satam	230	220 80 o
Sauloes	70	68 50
Savoisienne (M)	250 50	....
SCAC	807	797
Senelle Maubeuge	711	683 o
S.E.P. (M)	213	213
Serv. Equip. Véh.	98 50	96
Sicli	314	295
Sicotel	390	385
Sinvim	294	289
Sph (Plant. Hévéas)	414	414
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1980	1875
Sofio	535	530 c
Soficomi	840	835
S.O.F.I.P. (M)	176	....
Sofragi	1170	1217 d
Souders Autog.	536	508
Sovabail	710	710
Speichim	29 75	32 55 d
S.P.I.	756	769
Suez (Fin. de)-CIP	1546	1508
Stemi	986	....
Taittinger	2050	2000
Testut-Aequitas	575	570
Tour Eiffel	650	611
Ufiner S.M.D.	759	759
U.A.P.	2380	2370
U.T.A.	2350	2250
Veuve Clicquot	4000	3840
Vicat	1760	1720
Virprix	1880	1870
Virax	195	190
Waterman S.A.	642	625
Brass. du Maroc	135	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1079	....
Akzo	375	....
Alcan Alum.	259	240
Algemeine Bank	1430	1390
American Brands	282	256
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	160 50	165
Bco Pop Espanol	385	380
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	1390 d
B. Régl. Internat.	58000	59600
Br. Lambert	582	585
Canadian-Pacific	102 90	100 60
CIR	33	....
Commerzbank	801	875
Dart. and Kraft	359 90	358 10
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	510	503
Gén. Belgique	564	558
Gevaert	922	....
Glaxo	167 90	164 50
Goodyear	400	385
Grace and Co	395	....
Gulf Canada Corp.	128 50	....
Honeywell Inc.	493	489
I. C. Industries	198 50	195 30
Johannesburg	978	....
Kubota	24	24
Latonia	287	287
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	63	61
Mineral-Ressourc.	68	68
Nixdorf	2700	2710
Noranda	126 30	125
Olivetti	34 50	35
Pakhoed Holding	206	204
Pfizer Inc.	410	408
Procter Gamble	559	551
Ricoh Cy Ltd	34	34
Rolinco	278	279 60
Robeco	304	304
Rodamco	430 20	432 60
Saipem	22 10	20
Shell fr. (port.)	127	127
S.K.F. Aktiebolag	329	320
Steel Cy of Can.	110	....
Tenneco	249	....
Thorn EMI	70	70
Toray indust. inc	30 10	31 90
Vieille Montagne	890	860
Wagons-Lits	840	820
West Rand	25	27 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 40	6 60
Calciphos	440	410
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	450	442
Dubois Inv. (Cesso.)	1040	1070
Gachot	300	276 o
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1050	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	380	....
Rorento N.V.	154 40	154 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	476	457
Ufinex	380	....
Union Brasseries	131	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1185	1185
Alain Manoukian	898	862
Asystel	708	665
B.I.C.M.	1010	980
B.I.P.	790	745
Bolloré Technologies	1328	1248
Buitoni	825	801
Cables de Lyon	1340	1330
Calberson	1133	1065
Cardif	2560	2540
Cap Gemini Sogeti	2790	2718
C.D.M.E.	1141	1120
C. Equip. Elect.	325	329
C.E.G.I.D.	3005	2885
C.E.G.E.P.	254	....
C.E.P.-Communication	1700	1655
C.G.I. Informatique	1035	993 o
Dafsa	336	327
Dauphin O.T.A.	3460	3400
Devanlay	2900	2880
Deville	997	980
Drouot-Assurances	545	546
Drouot-Obl. convert.	3770	3700
Editions Belfond	388	360
Elect. S. Dassault	970	940
Elysées Investiss.	46 80	44 90 o
Expand	919	895
Filipacchi	709	700
Guintoli	1072	1012
Guy Degrenne	1100	1055
I.C.C.	280	263 20
IDIA	228	228
I.G.F.	212	212
IN Informatique	335	316
La Commande Electro.	860	880
Le gd livre du mois	480	475 50
Loca-Investissement	345	331
Locamic	490	470
Manutan	520	500 o
Merlin Immobilier	412	391
Métallurg. Minière	187 50	182 20
Métrologie Internat.	685	679 c
M.M.B.	714	710
Molex	275	280
Navale-Delmas	752	750
Olivetti-Logabax	560	539
Op. Gest. Fin.	517	517
Petit Bateau	258 50	243
Petrofigaz	725	724
Pier Import	375	360
Razel	1639	1611
St-Gobain Emballage	1570	1619
St-Honoré Matignon	239	233
S.C.G.P.M.	268	275
Sema-Metra	1710	1642 o
S.E.P.	1500	1524
S.E.P.R.	1950	1950
S.M.T. Goupil	399	389
Sodinforg	1600	1540
Sofibus	445	445
Sopra	1119	1110
Valeurs de France	377	376

SICAV (sélection) — 2/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	845 18	824 57 ◆
Actions France	490 92	473 18
Action Invest.	374 40	357 42
Actions sélectives	615 68	593 44
Aedificandi	648 72	625 27
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1264 24	1233 40
A.G.F. 5000	629 71	614 35
A.G.F. ECU	1108 55	1097 57
A.G.F. Interfonds	453 75	442 68
A.G.F. Invest	103 28	100 76
A.G.F. OBLIG.	1104 96	1099 48
A.G.F. Sécurité	10058 06	10058 06
Agimo	700 25	683 17
Altefi	216	208 19
A.L.T.O.	187 19	180 42
Amei-Gan	5546 50	5294 99 ◆
America-Valor	741 69	708 06
Amérique Gestion	372 85	355 94
Amplitude	580 04	563 15
Arbitrages court terme	5367 17	5356 45
Argonautes	440 93	420 94
Asiocic	1150 19	1150 19
Aurecic	1359 44	1319 84
Axa Europe	114 69	109 49
Axa Investissements	126 41	120 68
Bourse-Investiss.	482 57	460 69
Bred Associations	2643 04	2635 13 ◆
Bred International	96 69	94 98
Capital Plus	1631 48	1631 48
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	410 38	394 60
Cortal court terme	12379 76	12379 76
Cortexa	958 05	914 61
Credinter	506 06	491 31
Croiss. Finance	284 68	272 40
Croiss. Mercure	2601 69	2526 90
Croiss. Immobil.	687 96	656 76
Croiss. Prestige	382 99	365 62
Drouot-France	722 60	689 74
Drouot-Investiss.	1178 66	1125 21
Drouot-Sécurité	255 93	244 23
Drouot-Sélection	147 81	141 11
Ecucic	1182 22	1164 75
Elicoop Sicav	11468 89	11468 89
Elf-Valeurs	9683 45	9427 76
Energie	286 39	273 40 ◆
Epacic	2785 81	2780 24
Eparcourt Sicav	4033 27	4023 21
Epargne Associations	23910 79	23874 98
Epargne-Capital	7859 61	7781 79
Epargne-Croiss.	1564 29	1522 42
Epargne-Industr.	811 60	774 80
Epargne-Inter	689 09	670 85
Epargne J	52029 11	52029 11
Epargne-Long-Terme	1768 45	1719 17
Epargne-Oblig.	190 42	186 32
Epargne-Unie	1303 22	1244 12
Epargne-Valeur	436 46	424 78
Eparoblig	1260 84	1258 32
Epsilon	1017	1006 93
Eurocic	9772 04	9627 63
Euro-Croissance	562 05	545 68
Eurodyn	1118 08	1079 36
Euro-Gan	5290 02	5050 14 ◆
Extrême Orient Sicav	591 40	574 17
Financière Plus	26628 89	26363 26
Finord Placement	58399 64	58221 87
Finord Trimestriel	1116 43	1099 93
Finord Valorisation	13213 44	12954 35
Fonsicav (div. par 10)	10572 97	10567 69
Foncier Investiss.	1148 87	1120 65
Foncival	283 44	270 59 ◆
France Ecu Plus	10618 08	10512 95
France-Gan	6572 15	6274 13 ◆
France-Garantie	281 08	280 50 ◆
France-Investiss.	545 80	521 05
France-Net	119 60	118 42
France-Obligations	452 82	448 44
Francic	433 82	420 99
Francic Régions	1197 01	1162 15
Fructi-Associations	1340 58	1340 58 ◆
Fructicapi	300 38	295 95 ◆
Fructidor	252 43	248 70 ◆
Fructifrance	861 95	840 93 ◆
Fructivar	80594 98	80394 ◆
Fructi ECU	571 51	563 06 ◆
Fructi-Première	12253 06	12071 97 ◆
Futuroblig	1112 50	1111 39
Gestion	61557 23	61403 72
Gestion Associations	155 75	152 32
Gestion Mobilière	742 02	708 37 ◆
Gest. Rendement	478 25	464 65
Gest. Sél. France	773 43	738 36
Haussmann Associat.	1205 39	1205 39
Haussmann court terme	1175	1175
Haussmann Epargne	1381 45	1381 45
Haussmann Europe	2107 92	2031 73
Haussmann France	1091 78	1052 32
Haussmann Oblicroiss.	1285 78	1285 78
Haussmann Obligation	1505 44	1451 03
Horizon	1229 28	1193 48
I.M.S.I.	631 45	602 82
Indo-Suez Valeurs	779 98	744 61
Ind. française	13428 79	13165 48 ◆
Interoblig.	12137 17	11670 38
Intersélect France	484 70	462 72
Intervaleurs Indust.	696 82	665 22
Invest. net	14591 82	14562 69
Invest. Obligataire	17734 96	17699 56
Japacic	186 53	181 10
Jeune épargne	246 79	243 14 ◆
Laffitte-Amérique	265 68	253 61
Laffitte-crt-terme	58243 39	58243 39
Laffitte-Expansion	868 34	828 96
Laffitte-France	352 27	336 30
Laffitte-Immobilière	264 63	252 63
Laffitte-Japon	355 03	338 93
Laffitte-Oblig.	148 68	140 03
Laffitte-Placements	65023 03	65023 03
Laffitte-Rend.	214 93	205 18
Laffitte-Tokyo	1329 90	1269 69
Lion-Associations	11259 43	11259 43
Lion-Institutionnels	23053 51	22596 02
Lionplus	71673 57	70854 92
Livret portefeuille	662 88	633 86
Méditerranée	177 46	169 41
Mondiale Investissem.	455 43	434 78
Monecic	5909 51	5909 51
Moné J.	53733 02	53733 02
Monetaffine	261828 75	261828 75
Multi-Obligations	430 35	410 84
Mutuelle Unie Sél.	162 27	154 91
Natio.-Assoc.	6651 93	6638 65
Natio.-Epargne	13362 66	13230 26
Natio.-Immobilier	1059 73	1031 37
Natio.-Inter.	1152 39	1121 55
Natio.-Obligations	547	532 36
Natio.-Patrimoine	1465 18	1425 95
Natio.-Placements	63068 61	63068 61
Natio.-Revenu	1057 76	1047 29
Natio.-Sécurité	55229 33	55229 33
Natio.-Valeurs	767 41	746 87
Nippon-Gan	5833 52	5568 99 ◆
Nord-Sud Développ.	1173 50	1171 16 ◆
Oblicic Régions	1046 81	1031 34
Oblicoop Sicav	1405 88	1378 31
Obligations Convert.	463 34	442 33
Oblilion	1113 53	1083 73
Optimavalor	665 05	634 89
Options et Rendement	63689 55	62896 11
Orient-Gestion	187 30	178 81
Paramérique	543 48	518 84
Pareurope	858 19	819 27
Paribas Epargne	15261 94	15221 50
Paribas France	109 09	105 91
Paribas Gestion	631 66	605 91
Paribas Opportunités	105 36	102 29
Paribas Patrimoine	552 90	530 36
Parnasse-Valor	1064 97	1063 91 ◆
Patrimoine-Retraite	1628 74	1596 80 ◆
Phenix Placements	252 77	251 51
Pierre Investiss.	758 89	724 48
Placement A	1105 37	1105 37
Placement crt-terme	69188 32	69188 32
Placement J	54117 41	54117 41
Placement Premier	51061 50	51061 50
Placements Rendement	11517 38	11517 38 ◆
Placements Sécurité	110713 95	110713 95 ◆
Première Obligations	10296 04	10274 49
Priv'Association	22942 61	22942 61
Province Investiss.	615 61	587 69
Quartz	115 37	112 53
Rentacic	167 43	164 96
Revenus Trimestriels	5779 97	5721 75
Revenu Vert	1168 85	1167 68
Rivoli Plus	1055 67	1007 80
St-Honoré Assoc.	13991 84	13922 23
St-Honoré Bio-aliment.	862 80	823 68
St-Honoré Pacifique	584 38	557 88
St-Honoré P.M.E.	498 68	476 07
St-Honoré Real	11627 06	11580 74
St-Honoré Rendement	11434 37	11377 48
St-Honoré Services	518 70	496 83
St-Honoré Technol.	792 65	756 71
St-Honoré Valor	12155 86	12059 38
Sécuricic	11344 98	11333 65
Sécur. Mobilière	405 35	386 97
Sécuri Taux	10295 94	10295 94
Sél.court terme	11683 08	11596 11
Sélection Croissance	546 70	530 78
Slocaden (Caden BP)	747 95	736 90 ◆
Sicav-Associations	1377 35	1375 29 ◆
S.F.I. fr. et étr.	633 60	615 15
Sicavimmo	825 92	788 47
Sicav 5000	367 60	357 76
Slivafrance	592 97	577 10
Slivam	433 52	421 92
Slivarente	224 98	222 75
Slivinter	430 58	419 06
S.I.-Est	1295 02	1237 25
S.I.G.	887 19	848 57
S.N.I.	1293 83	1256 15
Sogepargne	390 90	376 77
Sogenoc	51886 68	50376 42
Sogevar	1101 66	1051 70
Soginter	1316 99	1257 27
Soleil Investiss.	486 71	464 64 ◆
Technocic	1228 05	1192 28
Techno-Gan	5999 22	5727 18 ◆
U.A.P. Investiss.	424 56	409 21
Uni-Associations	109 34	109 34
Unifrance	498 54	475 93
Unifoncier	1337 23	1276 59
Uni-Garantie	1329 18	1303 09
Unigestion	925 72	883 74
Uni-Japon	1550 54	1480 23
Uni-Régions	3341 78	3190 24
Univente	2179 37	2107 71
Univer	176 71	176 71
Univers-Obligations	1635 12	1581 35
Valorem	539	525 85 ◆
Valoblig	60505 23	59906 17
Valorg	1493 49	1492 ◆
Valrea	78411 14	78371 95

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 080	6 035	5 780	6 280
ECU	6 933	6 931	....	....
Allemagne (100 DM)	333 890	334 220	324	342
Belgique (100 F)	16 113	16 122	15 760	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 310	296 650	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 690	88 830	86	93
Norvège (100 k)	90 060	90 080	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 931	9 909	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 485	4 475	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 620	4 614	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	403 650	404 890	392	412
Suède (100 krs)	95 830	95 770	92 500	98
Autriche (100 sch)	47 520	47 550	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 796	4 799	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 285	4 270	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 519	4 487	4 320	4 720
Japon (100 yens)	4 200	4 226	4 070	4 250

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/6
Or fin (kilo en barre)	87750	87750
Or fin (en lingot)	87950	87950
Pièce française (20 fr)	525	522
Pièce française (10 fr)	340	.....
Pièce suisse (20 fr)	592	600
Pièce latine (20 fr)	500	508
Souverain	629	625
Pièce de 20 dollars	3080	3070
Pièce de 10 dollars	1465	1480
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3275	3275
Pièce de 10 florins	528	524
Or Londres	449 30	453 36
Or Zurich	460	453 50
Or Hongkong	448 85	456 75
Argent Londres	7 57	7 67

Le Monde

La crise au sein de la majorité

M. Jacques Chirac a du mal à rétablir son autorité

La droite propose aujourd'hui un « remake » en accéléré de la pièce brillamment interprétée par la gauche au cours de la précédente législature. Le gouvernement Mauroy avait mis trois ans pour précipiter un million de personnes dans la rue (défense de « l'école libre »). M. Chirac a mis neuf mois (mouvement étudiant de décembre 1986). La coalition de gauche avait éclaté au terme de trois années d'exercice du pouvoir (départ des ministres communistes en juillet 1984). La coalition de droite menace d'en faire autant en moins de quinze mois.

Comme M. Mauroy au cours des années où il prétendait « *gouverner autrement* », M. Chirac est confronté à une crise d'autorité. *Il* en a l'habitude. Premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1976), il n'avait jamais pu exercer son emprise sur les ministres d'Etat de son gouvernement (MM. Lecanuet, Poniatowski, Guichard) et, nommé par le président de l'époque « *coordonnateur de la majorité* », il avait dû renoncer, après quinze jours d'efforts, à mener à bien cette mission. *Il en a aussi l'expérience à* rebours. A partir d'août 1976, hors du gouvernement, il avait guerroyé contre M. Raymond Barre, premier ministre, au point que son ennemi héréditaire, M. Poniatowski, le considérait comme « *le plus petit commun diviseur* » de la majorité.

Ce « *plus petit commun diviseur* », c'est aujourd'hui M. *Léotard*. Curieuse répétition de la petite histoire politique. M. Léotard ressemble à M. Chirac comme un fils. M. Chirac avait aidé, en 1974, à l'élection de M. Giscard d'Estaing, au risque de passer pour traître au camp gaulliste. Puis il s'était empressé de l'abattre. M. Léotard avait secrètement conclu, avant le 16 mars 1986, un pacte avec M. Chirac, qu'il conteste aujourd'hui.

C'est du moins ainsi que le premier ministre a interprété la volte-face de son ministre de la culture. M. Léotard ne pouvait commettre pis, à ses yeux, que d'écarter toute idée de soutien à la candidature Chirac en 1988. Comment accepter, sans réagir, cette traîtrise dans la traîtrise digne du « Boulevard du crime » ?

M. Chirac, outre sa manifestation d'autorité, dont on ne peut contester la logique et la nécessité, a vraisemblablement spéculé sur la division de ses alliés. Au sein même de la « bande à Léo », puisque M. Madelin avait nuancé le propos de M. Léotard en réintroduisant le nom de M. Chirac, ne serait-ce qu'en queue de peloton, parmi les candidats acceptables. Au sein du Parti républicain ensuite, où les « barristes » s'irritent des prétentions du « petit Léo ». Au sein de l'UDF enfin, qu'une démission de M. Léotard, voire de sa « bande » tout entière, aurait éparpillée, puisque *M. Lecanuet, président de cette* confédération, fait cause commune avec le premier ministre. Le pari est risqué. M. Chirac pourrait le perdre si l'UDF faisait bloc sur la réponse suivante : M. Léotard n'a pas à choisir entre ses fonctions de ministre et celles de secrétaire général du Parti *républicain* ; les chefs de parti *qui* siègent au gouvernement (M. Méhaignerie pour le CDS, *M. Rossinot pour le Parti radical*) n'ont pas à sacrifier leur liberté de parole. Cette réponse, élaborée à toute vitesse par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, est parfaitement contradictoire avec les thèses déjà avancées par le premier ministre lors de « l'affaire Noir », un ministre doit choisir entre sa fonction et l'expression publique de ses états d'âme ; entre le gouvernement et son parti.

L'argumentation de M. Chirac est fidèle à l'esprit des institutions de la Ve République. Elle serait incontestable si, dans la constitution de son gouvernement, le premier ministre ne s'était pas plié à une logique rigoureusement inverse, celle d'une coopérative de partis. Chef de gouvernement « *pressenti* » par M. Mitterrand, M. Chirac avait « *consulté* » les chefs de parti de sa coalition, à la manière d'un futur président du conseil de la IVe République. Le premier ministre voulait avec lui, à la table du conseil des ministres, tous les chefs de parti. Il les a, y compris les plus petits, y compris M. André Santini, secrétaire général du PSD (Parti social-démocrate). Ils siègent au gouvernement ès qualités. M. Chirac comptait sans doute les ligoter par les contraintes de la solidarité gouvernementale. Les liens ont craqué très vite, sous la pression de la « bande à Léo ».

Le premier ministre feint de découvrir une anomalie qu'il a créée. *M. Chirac, président du* RPR, peut-il reprocher à M. Léotard d'être secrétaire général du *Parti républicain* et de s'exprimer en tant que tel ? Pourquoi le Parti républicain, les centristes du CDS, *le Parti radical* et même le PSD accepteraient-ils de se taire, d'abandonner tout droit à la parole au profit exclusif du RPR ? Comment les partis s'y prendraient-ils s'ils devaient s'abstraire du gouvernement ? Il n'y aurait plus de gouvernement et plus de Chirac premier ministre.

Ce dernier n'en finit pas de courir après son autorité. Il n'est pas sûr que cette affaire lui permette de la rattraper.

La semaine dernière, le lundi 25 mai au cours du petit déjeuner auquel il avait convié Mme Barzach, MM. Noir, *Juppé et* Carignon, ces quatre « cadets » de la République lui ont fait savoir qu'ils n'accepteraient *jamais quelque code de la* nationalité que ce soit. Sans autre commentaire, sans la moindre ouverture, sans appel. Samedi dernier, le premier ministre a dû faire face à deux menaces de démission qui émanaient de MM. Juppé (sur la sécurité sociale) et Pandraud (sur un *arbitrage* perdu au profit de M. Pasqua). Si bien que l'affaire Léotard est lancée à point nommé pour faire *oublier que M. Chirac* a d'abord une politique de maintien de l'ordre dans sa propre maison.

Sortiront vainqueurs de cet affrontement interne à la majorité ceux qui prospèrent sur le rejet de la politique partisane, ou qui n'en sont pas : M. Le Pen, M. Barre, M. Mit*terrand*.

M. Le Pen engrange. M. Barre aussi, à moins d'un éclatement improbable de l'UDF, qui lui rendrait la tâche plus difficile. M. Mitterrand gagne à coup sûr, sans se fatiguer. Il n'existe en France, disait-il aux alentours du 16 mars, *que deux légitimités : la sienne, qu'il* tient personnellement du suffrage populaire, et celle du Parlement. Le premier ministre, ajoutait-il, n'est que second, parce que dépendant d'une légitimité (l'Assemblée nationale) qui ne lui appartient pas. M. Chirac a eu, depuis quelques semaines, tout loisir de s'en apercevoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU

Au conseil des ministres

A Riscossa est dissoute en Corse

Moins de deux semaines avant le déplacement de M. Pasqua en Corse, le conseil des ministres a décidé, sur proposition du ministre de l'intérieur, la dissolution de A Riscossa, l'association nationaliste corse de soutien aux militants emprisonnés.

Cette mesure est prise « *en application de la loi du 10 juillet 1936 sur les groupes de combat et milices privées et, plus particulièrement, de son article 1er paragraphe 3 qui prévoit la dissolution des mouvements, quelle que soit leur forme, qui porte atteinte à l'intégrité du territoire* ».

A Riscossa (le renfort) avait été créée en 1978, alors qu'étaient jugés par la Cour de sûreté de l'Etat divers militants présumés du FLNC. Depuis, A Riscossa organisait de nombreuses manifestations et assurait un soutien actif aux nationalistes emprisonnés et à leurs familles. Sa dissolution intervient après celle du MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) le 21 janvier dernier par le conseil des ministres.

Depuis le mois de janvier, les attentats et les arrestations se sont multipliés, dont le 19 mai à Ajaccio l'arrestation de onze nationalistes corses, inculpés notamment d'attentats, d'association de malfaiteurs et d'extorsion de fonds, et écroués à Marseille. Quatre jours plus tard, le 21 mai, au cours d'une conférence de *presse à Ajaccio, le préfet délégué à* la police, M. Morin, avait accusé A Riscossa de se livrer à d'« *insupportables provocations* ».

La décision du conseil des ministres n'est sans doute pas étrangère à diverses investigations judicaires en cours à Paris, notamment sur l'attentat de l'ex-FLNC qui détruisit, le 13 mars dernier (cf. *le Monde* du 25 avril), la ferme Sainte-Hélène, à *Ghisonaccia (Haute-Corse)*.

D. R.

● **Démission d'un maire communiste.** — Le maire communiste d'Aigues-Mortes (Gard), M. Sodol Colombini, a démissionné de son poste dans la dernière semaine de mai pour raisons « *politiques* ». Dans une lettre explicative, il affirme qu'il ne lui était « *plus humainement possible* » *d'accomplir son mandat en* « *cachant* [ses] *désaccords avec la politique de la direction* » du PCF. Il reproche à « *la direction fédérale* » communiste du Gard et au « *secrétaire de section* » de sa commune d'avoir tenté de « *régler ce problème* [en] *allant même jusqu'à me* « *faire espionner* ».

Le premier ministre précise la position de la France sur les euromissiles

Au cours de la réunion du conseil des ministres, le mercredi 3 juin, M. Jean-Bernard Raimond a fait une communication sur l'acceptation allemande de la double option zéro proposée par M. Gorbatchev. M. Jacques Chirac a ensuite précisé la position française.

« *La France*, a déclaré le premier ministre, *n'est pas directement concernée et ses forces nucléaires ne sont pas en cause.*

» *La France réagit en fonction non pas de ses intérêts nationaux, mais dans un souci de solidarité européenne.*

» *La France est favorable à des accords équilibrés globaux et vérifiables entre les Etats-Unis et l'URSS, mais elle rappelle que la dissuasion nucléaire est indispensable en Europe.*

» *Pour la France, les véritables priorités du désarmement sont la réduction des armements stratégiques des superpuissances et la correction des déséquilibres conventionnels et chimiques en Europe.* »

Après avoir rapporté ces propos de M. Chirac, M. Rossi, ministre des relations avec le Parlement, qui rendait compte du conseil des ministres, a indiqué que le président de la République s'était déclaré en accord avec la déclaration de M. Chirac.

● **M. Hissène Habré sur les Champs-Elysées le 14 juillet.** — M. Mitterrand a annoncé au cours du conseil des ministres de ce mercredi *3 juin que le président du Tchad* se rendrait en visite en France du 12 au 14 juillet. M. Hissène Habré assistera au défilé du 14 juillet sur les Champs-Elysées.

Sur le vif

M'as-tu vu

Ah la la ! Ce que j'en ai marre ! Moi qui rame comme une malade depuis bientôt trente-quatre ans pour devenir quelqu'un, quelqu'un dont on parle, je me rends compte que j'y arriverai jamais à être célèbre. Enfin, célèbre, vous me comprenez... Pas comme Liz Taylor ou Lady *Di*. Juste un peu, quoi... Juste assez pour qu'on m'aborde dans le métro : C'est vous, hein, Gloria Lasso ? *Je vous ai reconnue* malgré votre perruque. Je l'ai dit à mon mari : Arrête ! *C'est elle ! Elle voyage incognito.*

Bon, ben, *même* ça, je l'aurai pas, ça me paraît évident, là, maintenant, c'est *rapé pour moi*. Suffit pas qu'on vous voie à la télé. Faut qu'on vous voie regarder *Becker*, *Lendl* ou Benhabiles mettre la pâtée à un Suédois entre 11 heures et 18 h 35 du 25 mai au 7 juin sur TF 1.

Sorti de là, zéro ! Pas la peine de vous casser le train, ça sert à rien. Alors, comment y rentrer dans ce foutu écran ? Vous me direz : T'as qu'à aller à Roland (on dit Roland, on dit pas Roland-Garros, ça fait pedzouille) et t'acheter un billet.

N'importe quoi ! Je serais perdue dans la foule anonyme des *imbéciles heureux* trop absorbés par le jeu pour faire de l'œil à la caméra. Je veux en installer, moi ! Le moyen ? Poser ses fesses dans la tribune du président. Non, pas mon Mimi, le président de la Fédération de tennis. Il invite deux cent soixante-douze personnes par jour, c'est mes copains du service des sports qui me l'ont dit. Multiplié par quinze, ça fait pas mal de monde.

Et où je suis, moi, là-dedans ? Nulle part. Même pas en train de me taper la cloche au Village, seize stands loués à la saison par des grosses boîtes à des prix fous. Paraît que c'est dingue : buffets géants, whisky et champagne à gogo, loges réservées aux invités et système informatisé avec échangeurs, sas et tourniquets pour établir un roulement entre ceux qui se goinfrent sous la tente et ceux qui se caillent sur le central.

C'est pas compliqué, j'ai tellement honte de ne pas être vue que j'ose plus me montrer. Ni chez moi ni au bureau. Alors, je passe mes après-midi planquée dans le métro, à la station Opéra, le nez en l'air, le regard vissé à un écran vidéo au milieu d'un énorme pack de ploucs qui gueulent : poussez pas ! chaque fois qu'une rame déverse sur le quai un nouveau lot de modestes amateurs de tennis en sous-sol.

CLAUDE SARRAUTE.

FOOTBALL

Bordeaux et Marseille en finale de la Coupe

Pour la deuxième fois consécutive, les Girondins de Bordeaux et l'Olympique de Marseille se retrouveront, le mercredi 10 juin au Parc des Princes, en finale de la Coupe de France de football. Déjà vainqueurs au match aller (2-0), les Marseillais se sont imposés à Reims par 5 buts à 1, mardi 2 juin. En revanche, les Bordelais, fatigués par une saison où ils ont déjà obtenu le titre de champion de France et où ils ont participé aux demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, ont difficilement éliminé l'équipe de deuxième division d'Alès. Tenus en échec sur leur terrain (0-0), ils se sont qualifiés grâce aux deux buts qu'ils avaient marqués sur terrain adverse au match aller (2-2).

● **RUGBY : Coupe du** *monde*. — L'Angleterre, qui a battu les Etats-Unis 34 à 6, mercredi 3 juin à Sydney, et le Pays de Galles, qui s'est imposé 40 à 9 devant le Canada à Invercargill, se sont qualifiés pour les quarts de finale. Les deux équipes seront opposées le 8 juin à Brisbane. Le dernier quart de finale mettra aux prises l'Irlande qui a battu le Tonga 32 à 9 et l'Australie victorieuses du Japon 42 à 23.

Pour remplacer Eric Bonneval, victime d'une entorse au niveau de la tête du péroné, les responsables de l'équipe de France ont décidé de faire appel à Jean-Baptiste Lafond.

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1987 a été tiré à 468 194 exemplaires





A . C D E F G H